



Rapport

de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992

Volume III

*Allocutions prononcées par les chefs
d'Etat ou de gouvernement
au cours du Sommet de la Conférence*

A/Conf.151/26/Rev.1 (Vol. 3)

FRENCH

Nations Unies



Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992

Volume III

*Allocutions prononcées par les chefs
d'Etat ou de gouvernement
au cours du Sommet de la Conférence*



Nations Unies • New York, 1993

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays ou territoires ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

Le *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement* est publié en trois volumes :

Volume I : Résolutions adoptées par la Conférence

Volume II : Actes de la Conférence

Volume III : Allocutions prononcées par les chefs d'Etat ou de gouvernement au cours du Sommet de la Conférence.

A/CONF.151/26/Rev.1 (Vol. III)

Publication des Nations Unies

Numéro de vente : F.93.I.8

ISBN 92-1-200143-2

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
S. E. M. P. V. Narasimha Rao Premier Ministre de la République de l'Inde	1
S. E. M. Anibal Cavaco Silva Premier Ministre de la République portugaise et Président en exercice du Conseil de l'Europe	3
S. E. M. Blaise Compaore Président et chef de gouvernement du Burkina Faso et Président en exercice du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel	7
S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom Président de la République des Maldives	10
S. E. M. Edward Fenech Adami Premier Ministre de la République de Malte	16
S. E. M. Süleyman Demirel Premier Ministre de la République turque	18
S. E. El Hadj Omar Bongo Président de la République gabonaise	20
S. E. M. Sam Nujoma Président de la République de Namibie	23
S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni Président de la République de l'Ouganda	25
S. E. M. John Major Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	28
S. E. M. Helmut Kohl Chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne	31
S. E. M. Carlos Saúl Menem Président de la République argentine	34
S. E. Mme Vigdís Finnbogadóttir Président de la République d'Islande	37
S. E. M. Li Peng Premier Ministre de la République populaire de Chine	39
S. E. M. Fidel Castro Ruz Président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba	43

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
S. E. M. Kennedy A. Simmonds Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis	45
S. E. Alhaji Sir Dawda K. Jawara Président de la République de Gambie	48
S. E. M. Abdulaziz Abdulghani Vice-Président de la République du Yémen	53
Son Altesse Sérénissime le prince Rainier III de Monaco	56
S. E. M. Giriya Prasad Koirala Premier Ministre du Royaume du Népal	59
S. E. M. Bailey Olter Président des Etats fédérés de Micronésie et Président du Forum du Pacifique Sud	61
S. E. M. Rahim Husseinov Premier Ministre de la République azerbaïdjanaise	64
S. E. M. Guy Willy Razanamasy Premier Ministre de la République démocratique de Madagascar	68
S. E. M. Arnold Rüütel Président du Conseil suprême de la République d'Estonie	70
S. E. M. Vytautas Landsbergis Président du Conseil suprême de la République de Lituanie	72
S. E. M. D. F. Annan Vice-Président de la République du Ghana	75
S. E. M. Brian Mulroney Premier Ministre du Canada	80
S. A. R. Sidi Mohamed Prince héritier du Royaume du Maroc	83
S. E. M. George Bush Président des Etats-Unis d'Amérique	85
S. E. M. António M. Monteiro Président de la République du Cap-Vert	88
S. E. M. Hassan Habibi Premier Vice-Président de la République islamique d'Iran	91

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
S. E. M. Carlos Salinas de Gortari Président constitutionnel des Etats-Unis du Mexique	93
S. E. M. Ion Iliescu Président de la Roumanie	95
S. E. M. Anatolijs Gorbunovs Président de la République de Lettonie	98
S. E. M. L. Erskine Sandiford Premier Ministre de la Barbade	101
S. E. M. Percival James Patterson Premier Ministre de la Jamaïque	107
S. E. M. Daniel Toroitich arap Moi Président de la République du Kenya	111
S. E. le général Elias Phisoana Ramaema Président du Conseil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du Lesotho	114
S. E. M. R. F. M. Lubbers Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas	117
S. E. M. César Gaviria Trujillo Président de la République de Colombie	120
S. E. M. Bernard Dowiyogo Président de la République de Nauru	123
S. E. M. Jean-Luc Dehaene Premier Ministre du Royaume de Belgique	124
S. E. M. Arpád Goncz Président de la République de Hongrie	127
S. E. M. Dashiin Byambasuren Premier Ministre de Mongolie	128
S. E. le général João Bernardo Vieira Président du Conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau	131
S. E. M. Franjo Greguric Premier Ministre de la République de Croatie	132
S. E. M. A. V. Ruskoy Vice-Président de la Fédération de Russie	137

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
S. E. M. Andrés Rodriguez Président de la République du Paraguay	140
S. E. M. Soeharto Président de la République d'Indonésie	142
S. E. M. Geoffrey Arama Henry Premier Ministre des îles Cook	148
S. E. M. Abdul Halim Khaddam Vice-Président de la République arabe syrienne	153
S. E. M. Janez Drnovsek Président du Gouvernement de la République de Slovénie	157
S. E. M. Tamirat Layne Premier Ministre de l'Ethiopie	159
S. E. M. Carlos Morales Troncoso Vice-Président de la République dominicaine	165
S. E. M. Roberto Martinez Lozano Vice-Président de la République du Honduras	169
S. E. M. Muhammad Nawaz Sharif Premier Ministre de la République islamique du Pakistan et Président du Groupe des 77	170
S. E. M. Carl Bildt Premier Ministre du Royaume de Suède	173
S. A. Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah Emir de l'Etat de Koweït	176
S. E. M. Sidi Mohamed Ould Boubacar Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie	178
S. E. M. Kiichi Miyazawa Premier Ministre du Japon	181
S. E. M. Barkat Gourad Hamadou Premier Ministre de la République de Djibouti	183
S. E. M. Alberto Fujimori Fujimori Président de la République du Pérou	185
S. E. M. André Kolingba Président de la République centrafricaine	186

TABLE DES MATIERES (suite)

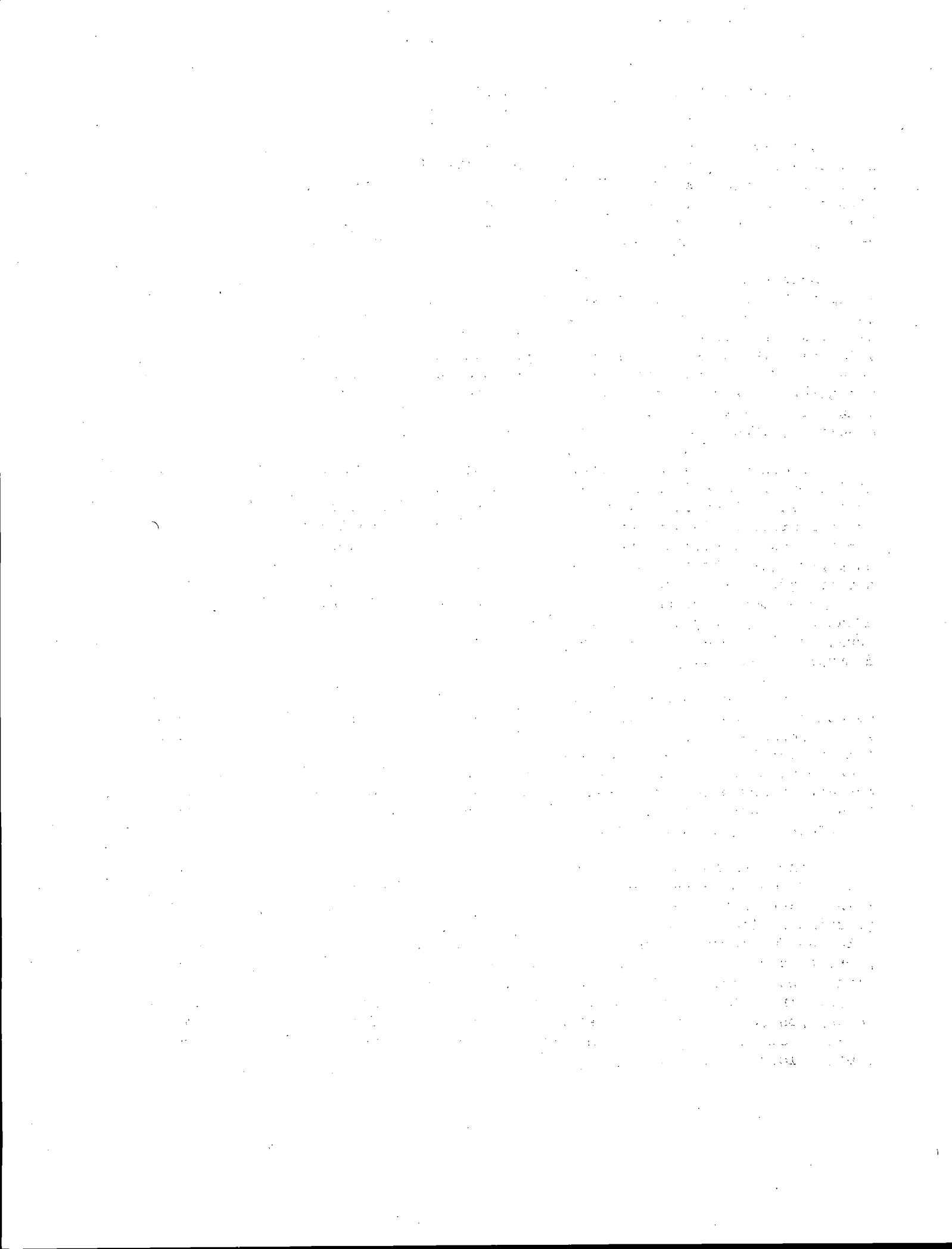
	<u>Page</u>
S. E. M. Jaime Paz Zamora Président de la République de Bolivie	188
S. E. M. Won-Shik Chung Premier Ministre de la République de Corée	190
S. E. M. Obed Dlamini Premier Ministre du Royaume du Swaziland	192
S. E. M. Felipe Gonzalez Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne	194
S. E. M. Abdou Diouf Président de la République du Sénégal	197
S. E. M. Stanislav S. Chouchkevitch Président du Soviet suprême de la République du Bélarus	200
S. E. M. Franz Vranitsky Chancelier fédéral de la République d'Autriche	202
S. E. Mme Violeta Barrios de Chamorro Présidente de la République du Nicaragua	204
S. E. M. Ali Hassan Mwinyi Président de la République-Unie de Tanzanie	206
S. E. Mme Gro Harlem Brundtland Premier Ministre du Royaume de Norvège	213
S. E. M. François Mitterand Président de la République française	215
S. E. le cardinal Angelo Sodano Secrétaire d'Etat du Saint-Siège	218
S. E. M. Albert Reynolds Premier Ministre de l'Irlande	220
S. E. M. Patricio Aylwin Azocar Président de la République du Chili	223
S. E. M. Zhelyu Zhelev Président de la République de Bulgarie	225
S. E. M. Robert Gabriel Mugabe Président de la République du Zimbabwe	226

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
S. E. M. José Eduardo Dos Santos Président de la République populaire d'Angola	229
S. E. M. Maxime Carlot Premier Ministre de la République de Vanuatu	231
S. E. M. Amata Kabua Président de la République des îles Marshall	234
S. E. M. Miguel Anjos da Cunha Lisboa Trovoadá Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe	236
S. E. M. Teatao Teannaki Président de Kiribati	238
S. E. M. Jacques Delors Président de la Commission des Communautés européennes	241
S. E. M. Bikenibeu Paeniu Premier Ministre de Tuvalu	244
S. E. M. Flavio Cotti Conseiller fédéral de la Confédération suisse	246
S. E. M. Mauno Koivisto Président de la République de Finlande	248
S. E. le général Lansana Conté Président de la République de Guinée	250
S. E. le révérend père Jean-Bertrand Aristide Président de la République d'Haïti	252
S. E. M. Luis Alberto Lacalle Président de la République orientale de l'Uruguay	253
S. E. Sir Ketumile Masire Président de la République du Botswana s'adressant au nom du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine	255
S. E. Dato' Seri Dr Mahatir bin Mohamad Premier Ministre de la Malaisie	257
S. E. M. George Vassiliou Président de la République de Chypre	260
S. E. M. Tofilau Eti Alesana Premier Ministre de l'Etat indépendant du Samoa-Occidental	262

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
S. E. M. Solomon Mamaloni Premier Ministre des Iles Salomon	263
S. E. M. Joaquim Alberto Chissano Président de la République du Mozambique	266
S. E. Sir Wiwa Korowi Gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée	268
S. E. M. Rafael Angel Calderón Fournier Président de la République du Costa Rica	271
S. E. M. Jacques Santer Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg	273
S. E. M. Jorge Antonio Serra Elías Président de la République du Guatemala	275
S. E. M. Hugh Desmond Hoyt Président de la République du Guyana	277
S. E. M. Rinaldo Ronald Venetiaan Président de la République du Suriname	279
S. E. M. Lévon Ter-Petrossian Président de la République d'Arménie	281



Allocution de S. E. M. P. V. Narasimha Rao, Premier Ministre
de la République de l'Inde

Monsieur le Président, nous désirons vous exprimer nos remerciements d'avoir accueilli notre Conférence dans cette ville à la fois sereine et animée qui reflète autant les bienfaits de la nature que le désir ardent de l'homme d'en améliorer la splendeur. Nous apprécions hautement la chaleur de l'accueil qui nous est accordé par le peuple du Brésil et par son gouvernement. Il a rendu plus facile notre marche vers Rio.

Nous habitons une seule planète mais plusieurs mondes. Il existe un monde d'abondance où la richesse entraîne la pollution. Il existe un monde de pauvreté où les privations sapent la vie. Une planète aussi fragmentée ne peut vivre en harmonie avec la nature et avec l'environnement ou même avec elle-même. Elle ne peut assurer ni une paix durable ni un développement durable. Nous devons donc veiller à ce que la richesse de certains ne soit pas tirée de la pauvreté du plus grand nombre. Ainsi que l'a dit le Mahatma Gandhi avec la simplicité qui lui était propre, notre monde peut suffire aux besoins de chacun mais non à sa cupidité.

Au cours de cette Conférence, nous devons rechercher et définir le juste milieu entre la satisfaction de nos besoins essentiels grâce à la nature tout en lui laissant ce qui lui est indispensable pour se soutenir elle-même. Lors de la Conférence de Stockholm en 1972, Mme Indira Gandhi avait déjà compris que tant que plusieurs mondes subsisteraient sur une même planète, bien peu pourrait être entrepris pour y maintenir la vie. Il est maintenant devenu évident que nous ne pouvons préserver l'environnement sans un engagement à l'égard du développement, pas plus que nous pouvons assurer un développement durable sans protéger l'environnement. La reconnaissance de cette symbiose constitue la seule base valable qui puisse permettre à cette Conférence d'atteindre ses objectifs.

J'estime qu'un programme à grande échelle visant à une meilleure prise de conscience est nécessaire dans tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. Ici aussi, cette prise de conscience devra être générale en évitant qu'elle ne prenne une tournure électorale, certains partis politiques s'en faisant les champions et d'autres se montrant plus froids. Elle doit devenir la règle commune aussi bien sur le plan national qu'international. C'est là la seule base sur laquelle un consensus politique peut s'établir dans l'intérêt des générations futures.

Venons-en maintenant à quelques mesures pratiques capables de faire face à ce défi qui nous est commun. Comme jeune et clairvoyant Premier Ministre de l'Inde, Shri Rajiv Gandhi s'était penché avec sérieux et conviction sur la question de l'environnement. La proposition qu'il avait soumise au Sommet de Belgrade du Mouvement des pays non alignés en vue de la création d'un Fonds de protection de la planète visait à ce que tous les pays, sauf les moins avancés d'entre eux, assument de manière équitable le fardeau financier qu'entraînerait la diffusion de technologies écologiquement rationnelles. La conception qui sous-tendait cette proposition était irréprochable et j'adresse un appel aux dirigeants du monde pour que, d'une façon ou d'une autre, nous l'examinions sérieusement.

Il faudra mettre au point tout un éventail de ces nouvelles technologies tout en éliminant des technologies déjà existantes ou en les adaptant de manière efficace. A cet égard, tous les pays font face à un domaine relativement inexploré. Il ne s'agit pas d'un simple transfert de techniques tel qu'il est généralement envisagé. En effet, il faut d'abord procéder à l'interruption du transfert de techniques nuisibles de manière à créer l'incitation propre à la mise au point de technologies écologiquement rationnelles. Par la suite, on atteindra le stade du transfert de ces nouvelles techniques à travers le monde. Pour y parvenir, il faudra mettre en commun l'expérience et faire appel aux connaissances collectives ainsi qu'aux compétences réunies de l'ensemble de l'humanité.

Les pays qui ne sont pas parvenus à un haut niveau de développement industriel ont aussi beaucoup à offrir à cet effort collectif. Leurs peuples ont conservé une affinité et une parenté étroites avec la nature et ils ont appris à faire le meilleur usage de ses ressources dans des domaines tels que ceux de la médecine traditionnelle et des herbes médicinales, de la collecte des eaux et de leur gestion. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas devenus des pollueurs. Leurs vies connaissent davantage de satisfaction qui permet d'éviter la surexploitation des ressources. Ce qui manque à ces peuples ce sont des conditions de vie décentes.

En Inde, nous nous sommes engagés dans un programme majeur qui vise à développer des ressources énergétiques non conventionnelles, notamment solaires et éoliennes. Bien que les techniques soient connues, on les dit économiquement non rentables à ce stade. Je suis persuadé qu'un sérieux effort en matière de recherche-développement et pour parvenir à des économies d'échelle les rendra à la fois attrayantes et acceptables. J'adresse un appel à tous les pays développés qui possèdent d'importantes capacités en matière de recherche-développement, pour qu'ils jouent un rôle majeur dans cette entreprise. Ils aideront ainsi un grand nombre de pays en développement dans un des domaines les plus importants.

Dans le cadre de la coopération entre pays en développement, le Groupe des 15 pays a choisi les applications de l'énergie solaire comme projet clef en vue d'une recherche-développement en commun. De même, ils ont reconnu la grande importance que revêt la préservation de la diversité biologique tout en développant des produits biotechnologiques bénéfiques. Ceci constitue le fondement de la création d'une banque de gènes qui est un autre projet du Groupe des 15. L'Inde assure la coordination de ces deux projets qui contribuent aux objectifs de notre Conférence.

Je tiens à vous assurer de notre empressement à partager les fruits de nos efforts en matière de recherche-développement dans ces domaines avec tous les pays du monde, avec tous ceux qui s'intéressent à l'objectif d'une terre plus propre.

Le retournement de la tendance à la dégradation de notre planète sera plus facile et plus rapide si nous nous donnons la main dans ces efforts. Je propose que soient créées des coentreprises et des projets de recherche-développement communs entre pays développés et pays en développement qui permettent de nous attaquer ensemble aux problèmes de l'environnement. Il existe plusieurs exemples d'une telle coopération. Au cours des années 70, un effort à l'échelle mondiale a permis de supprimer la variole. Par ailleurs,

des variétés améliorées de semences mises au point par un scientifique des Etats-Unis dont les travaux ont porté sur des souches mexicaines de blé ont été à l'origine de la révolution verte en Inde. Si le présent Sommet permet de mobiliser un effort semblable à l'échelle mondiale en faveur du développement et de l'environnement, le succès sera à notre portée.

Nous sommes conscients que la solution de ces problèmes prendra un certain temps. Nous ne pouvons escompter des résultats immédiats sur toutes les questions traitées par cette Conférence. A mon sens, cette solution marque donc le début d'un processus et doit faire partie d'un examen et d'une action continus. Nous souhaiterions pouvoir oeuvrer avec d'autres pays en vue de la mise au point d'un mécanisme à cette fin. Ceci ne devrait pas devenir un objet de contestation mais plutôt d'un dialogue entre les pays dans un esprit d'engagement et de responsabilité d'une grande portée à l'échelle mondiale.

J'insiste sur le fait que le succès de l'entreprise que nous engageons aujourd'hui ne se réalisera que si nous évitons la tentation de traiter les problèmes auxquels nous faisons face comme des éléments de marchandage et d'exploitation à caractère politique. L'action collective que nous recherchons échouera si un groupe quelconque de pays devait clamer son innocence sur un point particulier alors qu'un autre chercherait à éluder toute responsabilité ou tout engagement concernant un autre point. Tous les problèmes qui se présentent à nous aujourd'hui constituent les maillons d'une même chaîne, d'un seul ensemble propre à sauver la Terre. L'urgence de notre tâche doit aussi être mise en lumière au moyen d'horizons relativement précis. Tous les pays doivent s'engager de façon crédible et l'Inde est, en ce qui la concerne, entièrement disposée à agir ainsi.

Il y a plusieurs centaines d'années, les poètes indiens rendaient hommage à leur Terre tant aimée et chantaient :

"Les océans t'enserrent,
Les montagnes forment tes seins,
O déesse Terre à qui je rends obédience,
Pardonne mon audace à te toucher
De mes pieds."

Ce remarquable respect porté à la Terre doit être une source d'inspiration pour nous ici à Rio afin que ce Sommet de la Terre prenne tout son sens.

Allocution de S. E. M. Anibal Cavaco Silva, Premier Ministre
de la République portugaise et Président en exercice du
Conseil européen

En mon nom propre et au nom des Etats membres de la Communauté européenne, je tiens tout d'abord à remercier le Brésil et en particulier son Président, M. Fernando Collor, de l'hospitalité et de l'accueil que le Gouvernement et le généreux peuple brésilien ont réservés à cette Conférence. Je félicite les autorités brésiliennes des remarquables talents d'organisation

qu'elles ont manifestés et je rends aussi hommage à l'Organisation des Nations Unies de cette initiative historique.

Chefs d'Etat et de gouvernement de pays de cinq continents, nous sommes aujourd'hui réunis à Rio de Janeiro. Ensemble, nous nous proposons d'examiner des questions vitales concernant l'environnement et le développement qui auront une influence décisive sur l'avenir de l'humanité au cours des prochaines décennies.

Comme ils l'ont fait au cours du stade préparatoire, la Communauté européenne et ses Etats membres ont participé activement à cette Conférence. Il me plaît de constater que le rôle constructif joué par la Communauté a été reconnu par nos autres partenaires de la communauté internationale et que les positions que nous avons prises ont été appréciées, notamment par les pays en développement. La Communauté européenne souhaite que la Conférence soit couronnée de succès.

Il ne faut pas oublier que la Conférence se réunit à un moment qui est lourd de conséquences historiques et politiques. Nous sommes en présence d'un processus d'accélération de l'histoire qui a débuté en Europe vers la fin des années 80 mais dont les incidences se sont rapidement fait sentir sur la communauté internationale tout entière. L'Europe et notamment la Communauté européenne doivent jouer un rôle essentiel en ce qui concerne les profonds changements qui affectent l'arène mondiale. Nous souhaitons apporter votre contribution pour qu'ensemble nous puissions fournir les réponses les plus appropriées et les meilleures aux problèmes qui font l'objet de cette Conférence, parmi lesquels la recherche de modes de développement durable prend une importance toute particulière.

La Communauté européenne a consacré de grands efforts à la recherche de solutions aux principales questions à notre ordre du jour et elle est en mesure de soumettre certaines idées et propositions susceptibles d'apporter une contribution valable à notre avenir commun. La conception de base que nous prônons exige la coopération de tous les pays fondée sur des modèles à la fois actualisés et mieux appropriés; elle requiert un véritable partenariat de portée mondiale.

L'importance que la Communauté européenne et ses Etats membres attachent à l'environnement a déjà amené les Douze à inclure leurs préoccupations relatives à l'environnement dans leurs politiques communes. Lors de la réunion du Conseil européen tenue à Maastricht en décembre dernier, nous avons redoublé d'efforts en vue de la création de conditions propices à un développement économique durable et qui soit en même temps compatible avec la protection de l'environnement. Nous avons de nouveau insisté notamment sur l'importance de politiques communautaires favorisant la coopération en matière de développement et d'assistance. Nous avons ainsi cherché à démontrer notre volonté absolue de nous placer en tête de l'effort global qui vise à encourager le développement et la défense de l'environnement, insistant de cette manière sur le fait que ces deux politiques ne peuvent plus être envisagées sans reconnaître le lien étroit qui existe entre elles.

Nous nous sommes réunis ici afin de réaffirmer, au moyen d'un engagement politique solennel, notre ferme intention d'appliquer non seulement les conclusions de cette Conférence mais aussi les deux Conventions que j'aurai

l'honneur de signer au nom des Communautés européennes et au nom de mon pays. Qu'il me soit donc permis de faire de nouveau appel aux autres pays développés pour qu'ils se joignent à la Communauté dans cette démarche.

En ce qui concerne le résultat de la présente Conférence, je tiens à mentionner, d'abord et avant tout, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement qui met à jour et qui, par la même occasion, renforce la Déclaration de Stockholm de 1972. Il s'agit d'un document dont je tiens à signaler la portée politique. En apportant leur adhésion à cette déclaration de foi en l'avenir de l'humanité, les Etats membres de la Communauté européenne contractent un engagement solennel à l'égard de leurs populations et du monde. La Déclaration de Rio doit servir de fondement à la création de nouveaux rapports entre toutes les parties intéressées, tant publiques que privées qui, avec un sens de leur responsabilité, doivent répondre d'une manière appropriée au défi auquel nous faisons face.

L'adoption d'Action 21 constituera également un important résultat de la présente Conférence. Ce texte comporte un ensemble cohérent de dispositions qui donnent forme à un programme d'action propre à favoriser un développement durable.

Pour la première fois et de manière non ambiguë, Action 21 déclare que la préservation de l'environnement ne peut être isolée de l'élimination de la pauvreté et de la faim, d'une réduction de la croissance démographique et de l'amélioration des services de santé publique.

La Communauté européenne et ses Etats membres ont décidé, dans le cadre d'une coopération améliorée, de placer à la disposition des pays en développement un financement supplémentaire qui leur permette d'appliquer les décisions et les recommandations qui figurent à Action 21 et de remplir les obligations qui seront les leurs aux termes des conventions signées à l'occasion de la présente Conférence.

Ainsi que vous ne l'ignorez pas, la Communauté européenne et ses Etats membres se situent au premier rang mondial en ce qui concerne la fourniture d'aide au développement grâce à des contributions s'élevant annuellement à 26 millions de dollars.

Reconnaissant l'exceptionnelle importance de la présente Conférence, la Communauté européenne désire, à ce stade, s'engager à appliquer les décisions prises à cette Conférence. C'est donc avec un vif plaisir que je puis annoncer, au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, leur engagement immédiat à accroître l'aide apportée aux pays en développement dans le domaine du développement durable et d'augmenter le financement destiné à l'application d'Action 21.

Notre objectif vise à affecter le plus rapidement possible environ 4 milliards de dollars, y compris de nouvelles ressources supplémentaires, à des projets spécifiques et à des programmes essentiels dans le cadre d'Action 21, comme première contribution en vue de son application rapide.

Sous chacune de ces rubriques, la première priorité ira à l'élimination de la pauvreté, au transfert des techniques et au renforcement de la capacité institutionnelle des pays en développement.

Les activités entreprises dans le cadre de cette initiative devront, selon le cas, tirer profit de l'expérience et du savoir-faire des organisations non gouvernementales.

Le droit que possède chaque Etat d'exploiter ses ressources naturelles ne peut être isolé de son devoir de garantir que les activités économiques engagées dans l'aire de sa juridiction ne portent pas préjudice à l'environnement d'autres pays ou régions. Ce principe figure d'ores et déjà à la Convention de Stockholm. En Europe, nous estimons que le droit au développement a comme conséquence la nécessité d'adopter une nouvelle attitude en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles d'une manière qui soit davantage solidaire de tous les Etats. Ainsi, la protection de l'environnement, héritage commun de l'humanité, ne pourra être atteinte que dans le contexte d'une étroite coopération internationale.

Compte tenu des principes qu'elle énonce, la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques constitue un exemple de répartition des responsabilités entre les pays développés, les pays en développement et les pays dont les économies sont en voie de transition.

En qualité de Président en exercice du Conseil européen, je voudrais, de cette tribune, lancer un appel solennel pour que le plus grand nombre possible d'Etats signent et ratifient cette convention dont l'entrée en vigueur rapide nous permettra d'affronter les nombreux problèmes qui menacent la biosphère. J'affirme à nouveau l'engagement de la Communauté européenne à hâter la convocation dès que possible de réunions préparatoires sur les protocoles additionnels.

Bien que la Convention sur la diversité biologique ne corresponde pas à nos premiers espoirs, elle comporte néanmoins un ensemble de mesures qui offrent une base solide pour un progrès futur dans ce domaine.

Outre son rôle fondamental de protection de la diversité biologique, la Convention reconnaît, et c'est là un élément extrêmement positif, les principes de sauvegarde des intérêts nationaux légitimes et de responsabilité commune qui doivent primer dans les relations entre les Etats en ce qui concerne des questions qui ont des incidences directes sur la survie de la planète.

La Communauté européenne et ses Etats membres espèrent qu'il sera possible de parvenir à un consensus sur la déclaration de principes relatives aux forêts qui revêtent la plus grande importance pour les économies et la vie sociale et culturelle de la plupart des pays.

Je me dois de mentionner de nouveau la menace de désertification, phénomène qui aujourd'hui affecte le quart de la surface terrestre et le sixième de la population mondiale. Elle touche l'Afrique avec une sévérité toute particulière et ceci exige une réponse d'ensemble, commune et coordonnée sur le plan international. La Convention qui sera adoptée constituera la pierre angulaire d'une telle réponse.

Je souhaite donc qu'il sera possible d'ouvrir rapidement la voie à des négociations et à l'adoption d'instruments juridiquement contraignants de

sorte que les mesures qu'exigent l'urgence et la gravité de la situation puissent être prises sans tarder.

En guise de conclusion et en ma qualité de Premier Ministre du Portugal, qu'il me soit permis de rappeler qu'à la fin de ce siècle nous célébrerons le cinquantième centenaire de l'arrivée des navigateurs portugais au Brésil. Nous sommes donc particulièrement heureux que ce soit à Rio de Janeiro que se tienne un événement international d'une telle ampleur que celui auquel nous participons aujourd'hui.

Lorsque cette Conférence historique se sera achevée, Rio de Janeiro demeurera dans les mémoires comme le lieu où aura débuté une coopération plus fructueuse entre les Etats à la recherche d'un développement durable et de la protection de l'environnement.

Mon pays, qui est porteur d'une tradition séculaire de dialogue et de coopération entre les pays et les continents, se sent très à l'aise en lançant de cette tribune un appel à toutes les nations pour qu'elles coopèrent dans les domaines vitaux de l'environnement et du développement.

Les politiques relatives à la protection de l'environnement et à l'aide au développement ont, comme fondement et comme finalité, la personne humaine. C'est là la raison d'être de nos efforts.

La dégradation de l'environnement qui se manifeste dans plusieurs parties du monde s'accompagne malheureusement d'un profond délabrement des conditions de vie et de la dignité de la personne humaine. La lutte contre la guerre et la pauvreté doit demeurer notre première priorité car l'homme ne pourra jamais profiter des bienfaits de la nature s'il ne jouit pas aussi de conditions de vie décentes.

Ce n'est qu'en affirmant la dignité de la personne humaine et en conséquence le droit inaliénable des êtres humains à la liberté que l'humanité sera en mesure d'établir un rapport harmonieux avec la planète Terre.

Je suis persuadé qu'ensemble nous pourrons accéder à de nouveaux horizons et relever le défi qui nous est lancé.

Allocution de S. E. M. Blaise Compaore, Président et chef de
gouvernement du Burkina Faso et Président en exercice du
Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse
dans le Sahel

Mes distingués collègues et pairs, chefs d'Etat des pays membres du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), notamment ceux du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad, en me portant à la tête de l'organisation, m'avaient confié la tâche de m'adresser au nom de l'ensemble des populations du Sahel à cette auguste assemblée pour évoquer nos problèmes et vous faire partager nos préoccupations.

Ce sommet historique intervient à une période où se manifestent à l'échelle mondiale de graves bouleversements écologiques et environnementaux qui constituent de lourdes menaces sur l'espèce humaine entière et nous imposent en conséquence, au Nord comme au Sud, une lutte collective et solidaire pour conjurer les fléaux et sauver notre planète.

Cette rencontre vient à point nommé particulièrement pour les pays du CILSS qui sont aujourd'hui confrontés à une crise concomitante et intimement liée de l'économie et de l'environnement.

La situation économique au Sahel est marquée par un double déficit de la balance des paiements des finances publiques, une stagnation des indicateurs macro-économiques, une détérioration de la production agricole globale, une dégradation des termes de l'échange et un endettement intolérable qui hypothèque toutes perspectives de financement des investissements productifs.

Au niveau environnemental, la désertification et la déforestation demeurent un véritable fléau qui affecte environ 2,5 millions d'hectares entraînant des pertes annuelles estimées à plus de 26 milliards de dollars.

Les conséquences sur les secteurs sociaux comme l'éducation et la formation, la santé, le logement et la nutrition sont particulièrement négatives et touchent les couches les plus vulnérables de nos sociétés.

La crise que voilà est encore aggravée par une démographie galopante et une urbanisation accélérée.

Pour résoudre ces déséquilibres, nos pays ont mis en place des politiques pour un développement soutenu et durable en entreprenant :

D'abord, la restructuration interne des systèmes de production par l'application de programmes d'ajustement structurel qui imposent une austérité et des sacrifices très lourds pour relancer l'investissement productif;

Ensuite, la définition de programmes qui intègrent parfaitement la dimension environnementale et autorisent l'exploitation rationnelle et efficiente du patrimoine naturel;

Enfin, le renforcement et la consolidation de la coopération régionale et sous-régionale, principalement dans le cadre du CILSS, autour du double objectif de restauration des équilibres écologiques du Sahel et de réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

C'est le lieu de renouveler toute ma gratitude à nos divers partenaires et bailleurs de fond qui, depuis deux décennies, n'ont cessé de manifester à notre institution, le CILSS, un soutien constant et une solidarité agissante. Je citerai notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, les pays de l'Organisation de coopération et développement économiques et les différentes organisations non gouvernementales qui se dévouent inlassablement pour la cause sahélienne.

Ayant suivi avec attention et intérêt l'organisation de cette Conférence, mais ayant pris également une part active aux travaux préparatoires, les pays du CILSS souhaitent voir se concrétiser les espoirs légitimement suscités.

Nous faisons totalement nôtre la position commune de l'Afrique, dégagée à Abidjan lors de la Conférence régionale préparatoire africaine pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

A l'occasion de cette rencontre, nos Etats avaient réaffirmé la nécessité et l'urgence de l'adoption d'une convention internationale de lutte contre la désertification. Dans cette optique, nous fondons le ferme espoir qu'une décision sera prise dans ce sens par le Sommet et qu'il sera mis en place à cet effet un cadre approprié.

Nous formulons le voeu ardent que cette historique Conférence de Rio aboutisse à l'établissement d'un nouvel ordre écologique.

Il est, en effet, grand temps que notre humanité accepte de s'assumer solidairement.

Certes, les priorités des pays industrialisés en matière d'environnement et de développement ne coïncident pas toujours avec celles des pays en voie de développement. Il en va de même de leurs responsabilités respectives.

Mais, devant la menace qui pèse sur notre planète commune, n'est-il pas indiqué de taire ce qui peut nous diviser en vue de mieux unir nos efforts dans une gigantesque entreprise de sauvegarde de notre terre et de faire de l'environnement une composante du développement économique et social.

Il nous faut alors convenir et définir ensemble les objectifs et les termes d'une coopération internationale en matière d'environnement et de développement, deux idées forces étroitement liées.

Notre Conférence qui, nous l'espérons, traitera de tous les aspects liés à l'environnement et au développement, devrait adopter dans un élan consensuel une charte de la terre, tout comme elle devrait signer les conventions sur les changements climatiques et sur la biodiversité.

A cet égard, les récents développements intervenus sur le principe de l'élaboration d'une convention internationale de lutte contre la désertification nous encouragent.

En effet, les pays de notre planète touchés par le fléau de la désertification, ceux du CILSS en particulier, fondent un grand espoir sur l'adoption d'une telle mesure. Ceci participera à l'éradication de la pauvreté de masse dans des régions meurtries par une instabilité climatique quasi permanente.

Par ailleurs, le service de la dette du Sahel devient insupportable malgré les différents rééchelonnements dont beaucoup de nos pays ont bénéficié. La communauté internationale devrait alors prendre des mesures plus efficaces pour une solution définitive de l'endettement à travers notamment une annulation de la dette ou l'octroi du moratoire et une

redéfinition du commerce international sur des bases plus justes et plus équitables.

En direction de la relance de la dynamique économique, il importe nécessairement d'adopter l'Action 21, ce programme d'actions à mettre en oeuvre en matière d'environnement et de développement au cours du XXI^e siècle. Mais au-delà de l'adoption de cette Action, nous devons impérativement nous engager à assurer les moyens de sa mise en oeuvre.

En réitérant à la Conférence les voeux de plein succès des pays membres du CILSS, je me dois aussi, en leur nom, de souligner et de saluer l'action efficace du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Boutros Boutros-Ghali pour sa contribution personnelle à la tenue de la présente Conférence.

Vous me permettrez aussi de rendre un hommage mérité à M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence, pour les efforts inlassables fournis pour le déroulement et la réussite de cet historique Sommet de Rio.

Je reste profondément persuadé que notre Conférence atteindra ses objectifs si, ensemble, peuples du Nord et du Sud, nous assumons convenablement et totalement nos responsabilités communes pour restaurer notre environnement et combattre la pauvreté partout dans le monde. C'est de la sorte que nous garantirons aux générations futures une planète tout simplement vivable.

Le Sahel a bon espoir que ce Sommet "planète Terre" sera couronné de succès.

Allocution de S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives

Je me présente à vous comme le représentant d'un peuple menacé. On nous dit qu'à la suite du réchauffement de la planète et de l'élévation du niveau des océans, mon pays, les Maldives, pourrait disparaître de la surface de la Terre au cours du prochain siècle. D'autres petits pays qui sont représentés ici peuvent connaître de semblables préoccupations. Je crains fort que la présente Conférence ne soit la dernière occasion qui nous soit offerte d'entreprendre, à ce haut niveau, une action mondiale capable d'empêcher les Maldives et d'autres pays insulaires situés à basse altitude de devenir les victimes de l'élévation des océans.

Mais permettez-moi, tout d'abord, Monsieur le Président, de vous exprimer mes sincères félicitations à la suite de votre élection à la présidence de ce Sommet historique de la Terre qui se tient dans cette belle ville de Rio de Janeiro. Les préparations qui ont été faites pour cette Conférence sont en effet impressionnantes. Je voudrais aussi exprimer ma profonde reconnaissance à vous-même et au Gouvernement du Brésil pour les excellentes dispositions prises en ce qui concerne notre confort. En effet, le Brésil nous offre un lieu très approprié pour tenir notre Sommet. Ses côtes si étendues, y compris des plages parmi les plus belles du monde, et l'exotique forêt amazonienne qui recèle une variété infinie de plantes et

d'animaux font du Brésil un paradis pour les écologistes. Grâce à ce cadre et vous-même étant à la barre, je partage votre espoir, Monsieur le Président, que notre réunion soit couronnée de succès.

Permettez-moi aussi de rendre hommage à M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence, qui est un prisonnier de grande distinction en matière d'environnement, ainsi qu'aux membres du Secrétariat de la Conférence pour leur dévouement au cours des énormes préparatifs de la Conférence. Je félicite aussi les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation météorologique mondiale et le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, du rôle clef qu'ils ont joué au cours des négociations souvent difficiles et des discussions complexes qui ont précédé le Sommet.

Il y a 20 ans, lors de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue à Stockholm, le monde se souciait des incidences de la dégradation de l'environnement sur la santé humaine. La pollution de biens communs à tous tels que l'air, l'eau, les océans et les lacs dominèrent les discussions. Il est compréhensible que peu d'attention ait alors été accordée à l'évolution du concept de développement économique. Toutefois, il faut bien admettre que la crise actuelle de l'environnement est la conséquence de politiques sociales et économiques à courte vue. L'exploitation progressive des ressources de la terre à un rythme aussi accéléré et la croissance démographique mondiale si rapide ont aggravé non seulement les problèmes de l'environnement mais aussi ceux qu'engendrent la pauvreté, la maladie et les inégalités économiques.

Alors même que nous nous rencontrons, d'immenses zones forestières sont en train d'être déboisées, de nombreuses espèces animales disparaissent, la couche d'ozone s'appauvrit, l'air, l'eau et les océans sont graduellement empoisonnés. L'eau douce se raréfie, la culture des terres et la colonisation rurale diminuent et la désertification se développe de plus en plus rapidement. Les coûts sociaux, économiques et humains en sont effroyables. Nous sommes réunis ici pour tenter de renverser ces tendances alarmantes et de convenir des moyens de sauver la Terre, la seule planète que nous ayons, pour les générations futures.

En m'adressant à cette auguste et honorable assemblée, je tiens à me pencher quelque peu sur la nature des sociétés insulaires, sur leurs problèmes et les qualités particulières qui sont les leurs. Depuis que l'homme a aperçu l'océan, il s'est demandé et a rêvé de ce qui pouvait exister au-delà. L'histoire de ses réalisations à travers les mers est inscrite dans les vestiges archéologiques qui se trouvent sur plusieurs îles et sur des continents isolés. Il y a 50 000 ans, l'homme est parvenu à traverser l'océan depuis l'Asie du Sud-Est jusqu'à la Nouvelle-Guinée et, il y a 25 000 ans, jusqu'à l'Australie. A peu près à la même époque, il avait établi des colonies de peuplement en Mélanésie. Les populations de l'océan Indien ont fondé des établissements dans les îles Maldives il y a environ 3 500 ans et la colonisation des îles lointaines du centre de l'océan Pacifique a eu lieu 500 ans plus tard. Lorsque Colomb a traversé l'Atlantique il y a à peine 500 ans, il a constaté que les Caraïbes étaient déjà peuplées par des populations saines et prospères.

Une occupation si prolongée de nos demeures insulaires a permis le développement d'une très grande diversité culturelle et linguistique. Chacune de ces sociétés insulaires a doté la communauté mondiale d'un riche héritage linguistique, religieux, culturel et de structures sociales fort diverses qui ont vécu en harmonie avec la nature. Malgré cette texture sociale vivante et variée, les sociétés insulaires ont beaucoup en commun : une vaste connaissance traditionnelle des mers, des étoiles et de la navigation, des poissons et de la pêche, des vents, des marées et des courants, ainsi que de la construction navale et de la fabrication des voiles et des cordages.

Par le passé tout comme maintenant, les sociétés insulaires ont toujours dû compter sur la mer et sur une riche diversité de ressources marines. Cette dépendance des océans résulte de la surface terrestre restreinte qui caractérise plusieurs groupes et pays insulaires. Le dynamisme de la nature de plusieurs îles devient évident si l'on observe les changements saisonniers qui interviennent alors que le sable se déplace d'un côté à l'autre d'une île ou lorsque, de façon plus dramatique, des tempêtes créent de nouvelles îles et tout en en faisant disparaître d'autres. Les sociétés insulaires ont appris à faire face à de tels changements, à s'adapter, à se déplacer et à modifier leur comportement pour qu'il s'harmonise avec un nouvel environnement. Malheureusement, l'équilibre qui existait entre les populations et leurs environnements insulaires a maintenant été irrévocablement modifié à la suite de la surexploitation des ressources naturelles et d'une croissance démographique sans précédent.

Les soins de santé introduits dans plusieurs îles au cours de ces dernières décennies ont permis de réduire la mortalité, particulièrement celle des enfants, et a entraîné un accroissement rapide de la population. L'agrégation de populations autour de centres capables d'assurer emplois et services tels que l'éducation et la santé, a eu pour conséquence de fortes densités excédant souvent la capacité de charge des îles concernées. Ainsi, Malé, qui est la capitale des Maldives, a une population de 58 000 habitants alors que l'île est longue de 1 800 mètres et large de 1 200 mètres. Bien entendu, de fortes densités démographiques donnent lieu à de graves problèmes environnementaux locaux en matière d'élimination des déchets, de pollution marine causée par les effluents humains, de gestion des zones côtières, d'insuffisance de matériaux de construction, de produits alimentaires et d'eau potable ainsi qu'en ce qui concerne l'appauvrissement des ressources marines. Les solutions techniques et scientifiques apportées aux problèmes de l'environnement dans les grands pays et les mégalo-pôles ne conviennent pas aux petites îles. Les problèmes d'échelle et des économies petites et fragiles ainsi que les connaissances spécialisées techniques et scientifiques indigènes restreintes rendent l'application de telles solutions difficile sinon impossible.

Malgré ces difficultés et grâce aux capacités d'adaptation et de ténacité des collectivités insulaires, les Maldives ne sont pas demeurées passives et n'ont pas attendu que les solutions à leurs problèmes de développement et d'environnement leur viennent de l'extérieur. En nous attaquant à nos propres problèmes, à notre manière, nous avons déjà pris certaines mesures pratiques. Il y a quelques années, nous avons adopté une législation relative à la conservation de la tortue verte et de la tortue chéloniide imbriquée; et plus récemment nous avons soumis au Parlement un projet de loi sur la protection et la conservation de l'environnement d'une

portée plus vaste. Nous avons imposé des normes concernant l'évacuation des eaux usées et des déchets; nous avons entrepris des programmes de reboisement et renforcé la capacité institutionnelle en matière de conservation de l'environnement. A cause de l'érosion des côtes, nous avons transféré des habitants de quatre îles vers des îles mieux protégées. Nous avons interdit l'extraction du corail à partir d'abris construits sur les récifs et avons réduit les tarifs sur les matériaux de construction afin de préserver les récifs de corail et l'écosystème marin. Nous avons créé une commission nationale pour la protection de l'environnement en 1984, mis au point en 1989 un plan d'action national sur l'environnement, et nous avons lancé des programmes de recherche et de contrôle de l'environnement et groupé en un seul ministère la planification et les questions relatives à l'environnement.

Dans le cadre régional, les Maldives ont participé aux discussions de grande envergure et à la recherche portant sur des problèmes relatifs à l'environnement menées dans le cadre de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et elles ont participé à la désignation de 1992 comme l'Année de l'environnement de l'ASARC. Par ailleurs, c'est à notre initiative que l'ASARC a entrepris son étude sur l'effet de serre. A la suite d'une recommandation adressée à la réunion des chefs de gouvernement tenue à Vancouver en 1987, une étude d'ensemble sur les changements climatiques a été réalisée par un groupe d'experts du Commonwealth. Afin de confirmer davantage notre engagement en matière de coopération internationale dans le domaine de la protection de l'environnement, nous avons signé la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

Ainsi, dans la mesure de leurs possibilités, les Maldives ont répondu au défi en matière de protection de l'environnement; ceci dit, l'aide internationale s'avère indispensable notamment à cause des nouveaux défis résultant du réchauffement de la planète et de l'élévation du niveau des océans. Une élévation de 20 centimètres de ce niveau d'ici à l'an 2030 peut sembler modeste mais elle est importante pour un pays insulaire dont 80 % des terres s'élèvent à moins de deux mètres du niveau de l'océan. Jusqu'à 80 % de la superficie des plus petites îles pourraient disparaître et même les îles les plus grandes risqueraient de perdre 20 % de leur superficie. L'accroissement des tempêtes, tant en intensité qu'en fréquence, qui pourrait résulter des changements climatique ne fera que contribuer à l'instabilité de nos îles si fragiles. Les vagues et les houles exceptionnellement fortes qui se sont abattues sur plusieurs de nos îles en 1987 et les violentes tempêtes qui ont traversé le pays en 1990 ont été des expériences jamais connues au cours de notre histoire moderne. Nous sommes persuadés que toutes nos îles, y compris celles où la population est le plus concentrée et où nous avons engagé de gros investissements d'infrastructure tels que les stations touristiques, les aéroports, les conserveries de poisson, les hôpitaux et les écoles, deviendraient extrêmement vulnérables à la suite d'une élévation du niveau des océans. En effet, si la plus pessimiste des prédictions devait s'avérer juste, c'est-à-dire si l'élévation devait atteindre un mètre d'ici la fin du siècle, alors la survie de nos îles serait menacée. Il se pourrait même que nous cesserions d'exister comme nation.

Il est bien compréhensible que la population des Maldives soit profondément affligée face à une perspective si inquiétante. Une pétition qui lance un appel en vue d'une action internationale pour sauver les Maldives sera présentée ici à Rio. Cette pétition est signée par plus de 112 000 personnes qui représentent 74 % de notre population de plus de dix ans. Nous sommes heureux de constater que l'un des pays développés d'Europe, la Suisse, s'est associée à nos efforts en vue de la création d'une organisation internationale, Croissant vert/Croix verte, pour assurer des secours d'urgence dans des cas de catastrophes causées par la dégradation de l'environnement.

Pour que nous puissions répondre aux problèmes mondiaux de l'environnement et du développement, il nous faut partager nos expériences de réussites et d'échecs entre pays insulaires et, en effet, nous sommes heureux de constater que le chapitre relatif aux océans d'Action 21 comporte un programme consacré aux îles. Il est particulièrement réconfortant d'observer cette prise de conscience par la communauté internationale de la situation particulière dans laquelle se trouvent les petites îles. Pour être efficace, ce programme consacré aux îles devra pouvoir bénéficier, dans le cadre du système international, d'un centre moteur capable de l'aider à mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires pour traiter les problèmes immédiats qui se posent à un développement durable et pour aider au développement d'une capacité locale de gestion de notre environnement actuel et de planification des développements futurs. Un secrétariat scientifique et technique, petit mais compétent, au sein des Nations Unies pourrait remplir ce rôle.

Action 21 est un document fort ambitieux qui fait honneur au secrétariat et aux représentants gouvernementaux qui l'ont mis au point au cours de ces deux dernières années. On estime qu'un montant annuel de 600 milliards de dollars sera nécessaire pour permettre l'exécution des programmes et des activités qui y sont proposés. Une telle somme peut paraître énorme mais, voyant les choses sous l'angle de mon propre pays, il faudra environ 1,5 milliards de dollars pour construire des digues de protection uniquement pour 50 des 200 îles habitées. Par contre, les dépenses mondiales consacrées annuellement à la défense sont évaluées à environ un trilliard de dollars. Si la communauté mondiale est capable de mobiliser constamment des ressources aussi considérables à de telles fins destructives qui font obstacle au développement et détruisent l'environnement, il devrait sûrement être possible de rassembler des ressources à des fins plus constructives, pour construire au lieu de détruire, pour gérer plutôt que pour dévaster, et pour unir la communauté mondiale au lieu de la diviser.

La lutte pour la survie de l'homme que l'humanité doit maintenant mener contre un ennemi commun est bien décrite par Shridath Ramphal lorsqu'il dit que : "Il ne s'agit pas d'une guerre de l'homme contre l'homme, d'une nation contre une autre nation, mais plutôt d'une guerre de l'humanité contre un mode d'existence qui ne peut durer. C'est là la seule guerre que nous pouvons nous permettre. Ce n'est qu'au moyen d'un changement éclairé que l'humanité peut espérer triompher."

Le Sommet tout à fait unique auquel participent plus de 100 dirigeants venus de plus de 180 pays nous offre une occasion exceptionnelle de relever le défi qui se présente à nous. Si nous la laissons passer, il est peu probable qu'une nouvelle chance d'une portée aussi mondiale se présente à nous de

parvenir à une réponse commune à la crise si grave et si sérieuse de l'environnement et du développement. Le Nord et le Sud doivent mettre au point maintenant un calendrier propre à stabiliser et à réduire les concentrations atmosphériques de gaz qui sont la cause de l'effet de serre ainsi qu'à préserver la diversité biologique. Ce sont là des objectifs essentiels au bien-être de tous les hommes ainsi qu'à la vie sur terre. Pour que ces objectifs soient réalisés, les conventions sur les changements climatiques et sur la diversité biologique doivent être signées par tous les pays. Cela ne veut pas dire que toutes les initiatives qu'il nous faut prendre pour le bien-être de l'humanité s'achèvent avec la fin du Sommet. Il ne s'agit, en fait, que du début du processus engagé par la présente conférence et qui vise à satisfaire les besoins sociaux et de développement de l'humanité et de protéger les écosystèmes du monde d'une dégradation plus grave.

L'inégalité des responsabilités entre pays riches et pays pauvres en ce qui concerne la crise écologique actuelle de même que les différences fondamentales quant à leurs capacités économiques respectives ont entraîné des perceptions très différentes du problème. Il est regrettable que certains pays semblent hésiter à s'engager pleinement aux côtés de la grande majorité pour secourir la terre et ses habitants. Je suis conscient que nous ne sommes pas venus ici pour nous faire mutuellement des reproches ou pour jeter des blâmes pour les fautes commises à l'égard de l'environnement. Mais si nous voulons vraiment sauver le monde, les pays riches du Nord devront aider les pays en développement du Sud au moyen des fonds et de techniques nécessaires pour leur permettre de protéger leurs pays et leurs populations contre la catastrophe écologique qui s'annonce.

Les Maldives sont un très petit pays et c'est pour cela que sa voix ne se fait pas beaucoup entendre. Mais cette voix est celle d'un pays très inquiet et menacé tout comme celles de Kiribati, de Tuvalu et des îles Marshall. Ainsi, alors que nous discutons de la préservation des espèces animales et végétales, nous estimons que la protection de nations entières ainsi que de patrimoines culturels riches et variés est infiniment plus importante.

Faisons en sorte d'éviter qu'il soit un temps dans l'histoire de l'humanité où ceux qui sont en mesure d'aider s'y seront refusés alors que la survie de populations insulaires vivant à de basses altitudes est en danger. Alors que je m'adresse à vous aujourd'hui, 225 000 personnes dans mon pays et plusieurs dizaines de milliers d'autres vivant dans d'autres petits Etats insulaires comptent sur une action vigoureuse et immédiate capable de sauver leurs pays.

Ne restez pas sourd à cette voix. Car, si cela devait se produire, il pourrait ne plus y avoir d'avenir.

Allocution de S. E. M. Edward Fenech Adami, Premier Ministre
de la République de Malte

C'est au Brésil, à son gouvernement et à son peuple qu'a été réservé le privilège et confiée la responsabilité d'accueillir la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Monsieur le Président, vous vous êtes magnifiquement montré à la hauteur de la situation et nous vous devons à vous-même, à votre gouvernement et au peuple brésilien, en particulier aux citoyens de Rio, l'expression très sincère de nos remerciements et de nos félicitations pour cette organisation très impressionnante et fort réussie à laquelle s'est associée une chaleureuse et généreuse hospitalité.

Chacun de nous apporte avec lui à la Conférence toute une gamme de préoccupations et d'aspirations nationales. Pour plusieurs, le souci majeur s'adresse aux questions fondamentales qui concernent le développement : pauvreté, malnutrition, maladies, analphabétisme; tous ces problèmes de la souffrance et de la déchéance humaine au niveau le plus fondamental, immédiat et urgent, notamment parce qu'ils touchent les plus vulnérables parmi les membres de la société, y compris les femmes et les enfants. Pour d'autres, la principale préoccupation consiste à protéger un niveau de développement durement gagné qui, sous sa forme actuelle, impose des exigences disproportionnées aux ressources mondiales et au bien-être de l'humanité.

Malte a apporté sa contribution propre au processus qui nous a mené à Rio. C'est à la suite de son initiative qu'à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a été définie la notion de changement climatique en tant que préoccupation commune de l'humanité. Il en est résulté l'adoption de la Convention-cadre sur les changements climatiques que plusieurs d'entre nous s'apprêtent à signer à Rio.

Les petits Etats, et notamment les petits Etats insulaires, se trouvent dans une situation unique qui leur permet de faire l'expérience du rapport étroit qui existe entre l'environnement et le développement durable. L'idée qui veut que l'humanité habite le même village mondial susceptible d'être détruit est donc un message qu'ils sont, de façon parfaitement crédible, en mesure de communiquer à l'ensemble de la communauté mondiale.

Les décisions prises par la Conférence connaissent des limites très précises. Néanmoins, elles nous offrent le premier programme d'ensemble en vue d'une action efficace aux niveaux mondial, régional et national. La Déclaration de Rio crée le contexte juste en affirmant au tout début que les êtres humains se situent au centre des préoccupations concernant un développement durable.

Les Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique confirment notre volonté collective de prendre rapidement des mesures efficaces. Il a aussi été possible de parvenir à un accord encourageant en ce qui concerne les travaux qui s'imposent concernant les océans, la désertification et les forêts.

Malte apprécie à sa juste valeur le rôle positif joué par la Communauté européenne. La Communauté est un participant à part entière de la Conférence et nous attachons une importance particulière à la réaffirmation de ses

engagements concernant les émissions de gaz qui sont à l'origine de l'effet de serre car ces engagements ont une portée plus vaste que ceux que prévoit la Convention-cadre sur les changements climatiques.

Malte a déjà présenté sa demande d'adhésion à la Communauté européenne et nous espérons que notre participation deviendra effective au cours des prochaines années. C'est donc dans ce sens très important que nous considérons les engagements pris par la Communauté comme étant aussi les nôtres.

Les accords réalisés dans le cadre d'Action 21 concernant de nouvelles ressources financières additionnelles ainsi que le transfert des technologies sur des bases préférentielle et concessionnelle revêtent une importance toute spéciale. Généralement parlant, il est possible que certaines réserves se soient manifestées quant à la manière dont certains des engagements pris dans le cadre d'Action 21 ont été exprimés. Il faut espérer qu'il s'agit ici d'une manifestation de la complexité et du large éventail des différentes questions en jeu plutôt que le signe d'une absence d'engagement ferme.

Action 21 fournit le souffle nécessaire en vue de l'action complémentaire qui doit intervenir, notamment aux niveaux national et régional.

Au niveau national, Malte a déjà adopté des mesures concrètes qui permettent l'insertion de ses préoccupations concernant l'environnement et le développement dans le processus de son développement national. Au niveau institutionnel, nous avons placé notre Ministère de l'environnement au centre de la planification nationale. La législation relative à l'environnement et à la planification récemment adoptée fournit le cadre général à cette fin. A l'heure actuelle, le Parlement examine un plan structurel détaillé qui pose les politiques de développement pour l'ensemble de l'archipel. Les projets en cours nous permettront de recycler, d'ici à 1993, la moitié de nos déchets et 10 % de nos eaux usées. Conformément aux engagements pris aux termes du Protocole de Montréal, nous avons déjà réduit notre consommation de CFC de 26 % par rapport aux niveaux de 1989.

Au niveau européen, Malte appuie activement la proposition en vue de l'élaboration d'une charte et d'une convention européenne relative à l'environnement et au développement durable.

En Méditerranée, le Plan d'action qui résulte de la Convention de Barcelone a été depuis longtemps considéré comme un excellent modèle pour aborder l'interdépendance des préoccupations relatives au développement et à l'environnement, au niveau régional.

La création d'une Commission de haut niveau sur le développement durable est une des décisions importantes prises à Rio. Cette Commission aura un rôle vital en ce qui concerne le suivi des travaux entrepris par la Conférence.

Il nous manquera cependant une institution à laquelle nous pourrions confier nos préoccupations collectives concernant la planète Terre qui est notre héritage commun. Un organisme capable de remplir ce rôle existe peut-être déjà au sein du système des Nations Unies. Je pense au Conseil de tutelle dont les responsabilités en tant que protecteur d'anciens territoires

dépendants sont maintenant pratiquement terminées. Simplement en ajoutant à son mandat, nous pourrions redonner une nouvelle vigueur à ce Conseil qui pourrait agir comme protection de notre héritage commun le plus précieux.

La tâche essentielle de la Conférence a été celle de la conciliation; conciliation des différentes conceptions qui se présentent non seulement entre les nations mais aussi entre les générations; conciliation aussi de diverses exigences qui se font concurrence pour obtenir des ressources limitées; et enfin conciliation entre un idéalisme altier et un pragmatisme concret. Il appartiendra aux générations futures d'évaluer le processus engagé à Rio mais il appartient à chacun de nous de démontrer par nos actes que nous voulons la réussite de ce processus.

Allocution de S. E. M. Süleyman Demirel, Premier Ministre
de la République turque

En cette occasion historique, c'est un privilège pour moi de pouvoir vous faire part de mes sentiments en ce qui concerne l'environnement et l'avenir de notre planète. Mais je voudrais tout d'abord vous exprimer à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement du Brésil, mes profonds remerciements pour la chaleureuse hospitalité qui nous est accordée et pour l'excellente préparation de la présente Conférence qui fera date. En outre, je tiens à rendre hommage à M. Strong et à ses collaborateurs très compétents pour leur apport au succès de la Conférence.

En ce monde soumis à de si rapides changements, nous faisons face à des tendances, à des évolutions et à des exigences contradictoires. Pour y répondre, nous pensons qu'il faut chercher à associer et à harmoniser le modernisme et la tradition, le nationalisme et la globalisme, l'indépendance et l'interdépendance et, bien entendu, la nature et la société. Selon moi, la Conférence est elle-même un élément de cet effort qui vise à réconcilier le besoin de développement et ses incidences sur l'environnement. A notre époque, la prise de conscience de la nécessité de protéger notre environnement se répand. Ceci est positif et il convient d'encourager ce mouvement par tous les moyens à notre disposition.

Le Gouvernement turc est heureux de constater qu'à la suite des importants changements survenus dans les relations internationales, la collectivité mondiale a maintenant choisi de centrer son attention sur les problèmes de l'environnement. D'ailleurs, notre rencontre démontre la très grande importance que revêtent ces questions qui exigent non seulement l'élaboration de programmes d'action efficaces tant nationaux que régionaux et internationaux mais également une coopération multilatérale à la fois soutenue et étroite. J'espère que ce sera là l'un des résultats de la Conférence.

L'interdépendance du développement et de l'environnement exige que nous abordions ces questions concurremment. Les préoccupations relatives à l'environnement doivent être traitées au niveau politique décisionnel et poursuivies de bonne foi.

En ce qui concerne le développement durable, nous devons améliorer les moyens économiques de la gestion de l'environnement, ce qui implique

l'établissement de normes propres à assurer la protection de la qualité de l'environnement et à favoriser davantage la recherche et les capacités techniques. En effet, la notion de développement durable se situe au coeur même de la Conférence. Action 21 nous propose une série de mesures d'ensemble à adopter d'ici à l'an 2000.

Ai-je besoin d'insister sur tous les importants aspects de ce document? Toutefois, je tiens à souligner l'importance cruciale tant des ressources financières additionnelles que du transfert des techniques.

En outre, aucun progrès véritable ne sera possible tant que nous n'aurons pu résoudre les tensions qui affectent les ressources naturelles du fait de la croissance démographique rapide. Le taux de cette croissance a atteint des niveaux inquiétants. L'arrivée quotidienne d'un quart de million de nouveau-nés sur notre planète contrarie les efforts qui visent à éliminer la pauvreté et à maintenir un niveau acceptable de développement économique. Par ailleurs, il faut éviter l'exploitation irréfléchie et irrationnelle des ressources limitées de la terre.

Tout ceci exige une plus grande prise de conscience du public au niveau des communautés qui, par la même occasion, contribuera au renforcement du processus démocratique tout en nous menant vers une plus grande solidarité internationale et un partenariat mondial. A cet égard, l'éducation et une participation active du public à tous les niveaux décisionnels joueront un rôle clef. Nos structures familiales sont telles qu'elles placent sur les épaules des femmes des tâches qui touchent directement à l'environnement immédiat. La solution des problèmes de l'environnement aux niveaux communautaire, national et international requiert donc également l'effort des femmes qui doivent apprendre aux petits ce que représente une terre habitable.

Le 23 avril de chaque année, la Turquie célèbre le Jour de l'enfant. Lorsqu'une petite fille de l'école primaire occupe symboliquement mon fauteuil pour quelques moments, il est de tradition qu'elle donne des directives pour l'amélioration de l'environnement. C'est là une indication, entre bien d'autres, d'une meilleure prise de conscience du public et de l'intérêt qu'il porte à ces questions.

Etant donné sa nature continentale, la Turquie recèle plus de 9 000 plantes différentes dont 3 000 sont indigènes. En outre, elle accueille près de 400 espèces d'oiseaux alors que pour l'ensemble du continent européen le chiffre correspondant est de 500. La Turquie est très attachée à la conservation et à la protection de sa diversité faunique et florale. Nous attachons donc une grande importance à la Convention sur la diversité biologique que nous avons signée aujourd'hui.

A cet égard, je tiens à souligner l'importance des marécages qui peuvent absorber d'importantes quantités de gaz carbonique et à assurer la vie animale et végétale. Afin de vaincre la menace que représente le réchauffement de notre planète, nous devons donc veiller à préserver ces marécages. Sur cette question, j'aimerais proposer que soit convoquée à l'automne de 1993 une conférence chargée de traiter le problème de la protection des marécages. Nous serions heureux d'accueillir une telle conférence en Cappadoce.

Enfin, je désire insister sur certaines préoccupations particulières à la Turquie concernant l'environnement. Entourés comme nous le sommes par la Méditerranée, la mer Egée et la mer Noire, notre intérêt se porte naturellement vers des questions qui concernent l'environnement marin. Nous accordons une importance toute particulière à la Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée contre la pollution. Dans le même esprit, nous venons de conclure avec les Etats côtiers la Convention pour la protection de la mer Noire contre la pollution. Cette Convention constitue le cadre juridique de notre action.

En conclusion, le Sommet nous offre de nouvelles occasions qui nous permettent de mieux comprendre le double rôle d'intégration des nations tant à l'intérieur des régions que dans le cadre de la famille mondiale des nations afin de préserver notre planète pour qu'elle soit un lieu agréable et sain pour les générations futures.

Nous lançons un appel à tous les pays et à tous les peuples du monde pour qu'ils s'engagent à former un partenariat mondial sur la base d'un développement durable, ainsi qu'aux gouvernements pour qu'ils communiquent, par leurs initiatives, aux présentes générations une éthique faite de respect et d'attachement à l'égard de notre planète de sorte que les générations futures pourront hériter du don de la vie, le préserver et le transmettre à leurs successeurs.

Allocution de S. E. M. Omar Bongo, Président de la
République gabonaise

Il y a 20 ans déjà, en juin 1972, se réunissait à Stockholm la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain afin d'attirer alors l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de l'environnement,

Onze ans après, en 1983, les Nations Unies instituaient une Commission mondiale pour l'environnement et le développement, liant ainsi les deux problèmes qui dominent notre avenir. Depuis lors, sans aucun doute, nous avons réalisé des progrès importants dans plusieurs domaines.

Toutefois, nous devons nous rendre à l'évidence, notre environnement ne cesse de se dégrader et, dans bon nombre de cas, de façon alarmante. Aussi, la présente Conférence vient-elle à point nommé pour nous permettre de faire un bilan et de redéfinir le contenu et les modalités d'un développement durable.

La fin de la guerre froide a mis un terme à une ère au cours de laquelle la confrontation entre l'Est et l'Ouest commandait la marche des affaires du monde. C'est ainsi que des forces diverses basées sur des intérêts partisans empêchaient les nations d'examiner ensemble et en toute confiance les problèmes communs de l'humanité. Un pas est franchi dans le sens de la volonté des peuples de coordonner leurs efforts vers des objectifs communs.

Cela signifie que, de l'issue de ce Sommet peut dépendre l'avenir de ce que beaucoup appellent la diplomatie préventive et qui, à mes yeux, est de

nature à nous rapprocher des solutions que nous cherchons pour résoudre les problèmes de notre temps.

Nous sommes conscients que notre planète, au seuil du troisième millénaire, est en proie à des défis d'une gravité exceptionnelle. Ces défis, outre la pauvreté, ont pour noms :

- Pollution de l'air et des eaux;
- Destruction des sites et des sols;
- Enlaidissement des villes;
- Dégradation de la couche d'ozone;
- Effet de serre.

Dans les pays en voie de développement et singulièrement en Afrique, la conscience de notre retard, le manque de capitaux, le désir de décoller à tout prix et - il faut le dire - une forte incitation à le faire rapidement nous ont conduits à laisser s'installer et même à participer à la mise en place d'un système peu rationnel d'exploitation de nos richesses. Nous commençons seulement à en mesurer l'ampleur et les conséquences.

Ce système d'exploitation se traduit par la destruction de millions d'hectares de forêts chaque année, la destruction de plusieurs variétés de végétaux avec, pour conséquence, la disparition d'espèces entières d'animaux et la désertification.

Je voudrais rappeler que les forêts africaines, qui représentent une part importante des forêts tropicales, constituent le dernier rempart à la progression des déserts du Sahara au nord et du Kalahari au sud du continent africain.

Pour cette raison, nous sommes conscients que toute diminution de ce patrimoine conduira effectivement vers une situation désastreuse préjudiciable à l'ensemble de la planète, et les difficultés que nous observons déjà dans la zone soudano-sahélienne nous commandent la plus grande prudence dans la gestion de cette ressource.

Au Gabon, l'activité forestière est un secteur essentiel de notre économie. En effet, la forêt couvre 80 % de notre territoire; elle accueille 63 % de la population et elle offre des emplois à 28 % de la population active. En milieu rural, les ressources forestières et halieutiques sont les seules accessibles directement aux populations qui en disposent pour l'alimentation, l'énergie et l'habitat.

Bien sûr, il est souvent aisé d'identifier les activités qui engendrent la réduction des superficies forestières. Par contre, il est extrêmement difficile et coûteux de mettre en place des stratégies ou des programmes appropriés pour un aménagement et une gestion rationnelle des forêts.

Malgré l'importance de la forêt pour notre pays, le gouvernement a volontairement limité le taux de prélèvement à 1 % par an et il a poursuivi une politique de conservation, de reboisement, de formation et de recherche forestière. La Conférence de Rio nous conforte dans la direction que nous avons prise.

Le Gabon est aussi un pays producteur de pétrole dont il tire en ce moment une grande partie de ses ressources financières. S'il est établi que certaines énergies contribuent à la pollution, il ne faut pas perdre de vue leur rôle prépondérant dans le progrès de l'humanité.

La relation énergie-développement commande une analyse approfondie avant de s'engager vers des solutions hâtives et peut-être inadaptées.

Il est donc souhaitable que la recherche sur les changements climatiques soit approfondie pour mieux cerner les relations de cause à effet entre ce phénomène, les émissions des gaz et l'effet de serre, et que les pays qui maîtrisent déjà les technologies appropriées facilitent leur transfert afin de réduire de manière substantielle les émissions gazeuses sans pour autant affecter la consommation finale.

Evidemment, toutes ces actions en faveur d'un développement écologiquement viable requièrent du temps et des investissements importants. En effet, le coût et le volume des ressources destinées au financement de l'environnement seront déterminants pour la mise en oeuvre du développement durable. Car, confrontés à une crise aiguë depuis plusieurs années, de nombreux pays en développement seront contraints à un arbitrage en faveur du développement si les ressources destinées à financer l'environnement ne sont pas attrayantes et consistantes.

Ainsi, les pays à revenu intermédiaire, outre l'arbitraire d'un tel classement, sont soumis à une double contrainte : le poids écrasant de leur dette qui obère considérablement leurs capacités financières, et l'impossibilité pour eux d'accéder aux sources de financement à des conditions favorables.

C'est pourquoi il est capital que l'accès aux ressources destinées au financement de l'environnement ne soit pas discriminatoire, et que la communauté internationale continue à examiner d'autres mesures susceptibles d'alléger la dette, notamment celle des pays à revenus intermédiaires.

Le recours aux nouvelles technologies respectueuses de l'environnement est un surcoût pour tous. Cette charge pourrait être partagée dans le cadre d'un nouveau partenariat mutuellement avantageux basé sur la mise en commun de toutes les ressources technologiques, financières et naturelles.

Je veux espérer que l'esprit de Rio ne deviendra pas un simple sujet de conversation pour la communauté internationale, mais une référence pour les futurs plans d'action pour un développement durable, et que l'objectif de 0,7 % du PNB consacré à l'aide publique au développement sera atteint en l'an 2000.

Nous sommes bien conscients que le sort de l'humanité se joue ici à Rio : il est donc important que les uns et les autres dépassent leurs égoïsmes et freinent leurs appétits pour que ce Sommet jette les bases de la civilisation du troisième millénaire.

Je terminerai en exprimant ma gratitude au peuple brésilien, à son gouvernement ainsi qu'au Président, S. E. M. Fernando Collor, pour la générosité et le sens de la responsabilité dont ils ont fait preuve en

acceptant d'accueillir cette Conférence, et pour la maîtrise dont ils ont fait montre pendant le déroulement des travaux.

J'adresse aussi mes félicitations à l'Organisation des Nations Unies, à toutes les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'aux personnes physiques qui ont participé, à tous les niveaux, à la préparation de cette Conférence et contribué à sa tenue.

Allocution de S. E. M. Sam Nujoma, Président de la
République de Namibie

Je désire exprimer mes remerciements à vous-même, Monsieur le Président, ainsi qu'au peuple du Brésil de nous avoir permis de nous réunir dans ce merveilleux cadre de Rio de Janeiro à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Votre hospitalité a été extrêmement généreuse.

Monsieur le Président, nous nous souvenons de votre visite en Namibie l'année dernière et notre peuple vous salue chaleureusement en vous adressant ses meilleurs vœux.

Nous vous félicitons de l'excellente organisation de la plus importante réunion jamais tenue de chefs d'Etat et de gouvernement qui permet de rassembler les nations du monde.

La Namibie a acquis son indépendance le 21 mars 1990 avec l'application de sa nouvelle Constitution démocratique. Consciente des dangers de la dégradation de l'environnement pour notre développement, l'Assemblée constituante élue a décidé d'inclure dans notre Constitution des dispositions particulières concernant la protection de l'environnement.

Ainsi, la Constitution de la Namibie prévoit spécifiquement le maintien des écosystèmes, les processus biologiques essentiels et la diversité biologique de la Namibie, ainsi que l'utilisation des ressources biologiques naturelles de manière écologiquement rationnelle dans l'intérêt de tous les Namibiens, maintenant et dans l'avenir.

La Constitution confie aussi à l'Ombudsman la responsabilité d'enquêter sur la destruction des écosystèmes et la surexploitation des ressources naturelles, assurant ainsi l'obligation de rendre compte en matière d'environnement.

Ces dispositions de notre Constitution permettent de centrer l'attention de mon gouvernement sur l'importance de programmes de développement qui ne sapent pas la base écologique riche mais fragile avec laquelle nous devons vivre harmonieusement. Elles doivent servir de guide lorsqu'il s'agit de traiter de problèmes socio-économiques internes et à l'occasion de débats politiques à long terme qui auront graduellement tendance à dominer les discussions de l'ère nouvelle dans laquelle nous entrons actuellement.

En Namibie, tous les secteurs de la société ont participé aux activités concernant le Sommet de la Terre et les ont appuyées. Des enfants de toutes

les régions du pays ont dessiné des feuilles vertes et, le 23 mai 1992, j'ai pu observer les enfants qui peignaient un tableau mural à Windhoek, notre capitale, sur des thèmes portant sur l'environnement, appuyant ainsi les objectifs du Sommet.

L'humanité se trouve confrontée à son destin. Les scientifiques ne cessent de nous dire que si nous continuons à vivre comme nous le faisons une catastrophe mondiale est à prévoir. Mais ils insistent aussi sur le fait que nous sommes collectivement en mesure de résoudre les problèmes d'environnement et de développement qui nous assaillent. Il n'en dépend donc que de nous.

Nous devons tous examiner soigneusement les conséquences à long terme de nos styles de vie, de nos modes de consommation et de nos méthodes de production. Au Sud, une croissance économique stable et l'élimination de la pauvreté constituent des priorités. En association avec le Nord, nous pouvons atteindre ces objectifs sans porter atteinte à l'environnement. En Namibie, nous sommes décidés à faire en sorte que notre concept de développement lui assurera la durée et qu'il permettra de remettre en état plutôt que de les amoindrir nos ressources naturelles si précieuses comme les pêcheries dont des intérêts étrangers ont abusé par le passé.

Peu de temps avant l'indépendance de la Namibie, j'ai pu visiter le nord de mon pays pour la première fois depuis près de 30 ans. Ce fut une grande joie d'y retourner après plusieurs difficiles années passées en exil. Mais ma joie fut assombrie par le choc que j'ai ressenti à la vue d'une région de savanes auparavant bien pourvue d'arbres que l'on avait entièrement déboisée.

Il n'est pas douteux que l'environnement a beaucoup souffert du fait de longues années d'une guerre coloniale et de la pauvreté qui régnait à travers le pays. Notre peuple n'avait aucun autre choix que celui d'utiliser le bois pour le chauffage et les besoins quotidiens de la maison. Cette situation existait dans plusieurs régions du pays.

L'exploitation coloniale, la guerre et la pauvreté qui en est résultée ont laissé de terribles cicatrices tant dans la société que sur l'environnement. En conséquence, à moins que nous puissions trouver une réponse au problème de la pauvreté, nous ne réussirons pas à surmonter ceux qui se posent à nous dans le domaine de l'environnement.

Ce matin, j'ai signé la Convention sur la diversité biologique et, plus tard dans la journée, je signerai la Convention-cadre sur les changements climatiques. Pour nous, ces conventions sont liées : en l'absence d'un climat stabilisé, notre diversité biologique sera en péril tant en ce qui concerne notre système marin que notre système terrestre et nos ressources renouvelables qui sont si indispensables à un développement durable seront gravement atteintes. Ces conventions, de même que celle, tant attendue, sur la désertification et la sécheresse, représentent des étapes tangibles de notre effort qui vise à sauver l'environnement mondial de la destruction.

Afin de parvenir à notre objectif commun, nous devons admettre qu'une modification fondamentale des relations entre le Nord et le Sud doit intervenir.

C'est en nous associant que nous pourrons assurer une coopération plus étroite et davantage de justice alors qu'un nouvel ordre mondial semble apparaître. Ce nouveau partenariat doit être fondé sur la reconnaissance des besoins de développement du Sud et de la nécessité pour le Nord de réduire ses niveaux de consommation.

Dans une large mesure, nous qui habitons le monde en développement sommes les gardiens d'une importante proportion de ce qui reste de la diversité biologique mondiale et des écosystèmes naturels. Nous devons tous reconnaître que nous sommes conjointement responsables du maintien des processus et des systèmes écologiques, d'une exploitation raisonnable des ressources et de l'utilisation de technologies écologiquement rationnelles. Cela ne sera possible que si de nouvelles ressources financières additionnelles deviennent disponibles de manière à permettre l'application d'Action 21.

En conclusion, j'ai confiance que les conventions qui seront signées à Rio et l'application d'Action 21 donneront le signal d'un nouveau départ et permettront la réalisation des objectifs qui nous ont amenés dans votre belle ville. Et cela ne peut être qu'une étape majeure vers une gestion plus sage des ressources et vers un développement durable tant pour le présent que pour l'avenir. Isolée, aucune nation ne peut atteindre ces objectifs. Mais ensemble, dans le cadre d'un partenariat mondial, nous pouvons assurer un environnement qui soit sûr et sain et une économie prospère pour tous.

Enfin, j'ai l'honneur et le plaisir d'offrir, au nom du Gouvernement et du peuple de la Namibie, à cette Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui revêt un caractère historique, cette pierre gemme d'agate bleue, symbole de notre terre fragile.

Allocution de S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda

Je dois dire tout d'abord que je regrette la bipolarisation entre le Nord et le Sud qui se manifeste au cours de ce débat. La raison en est que l'esprit du débat devrait être marqué par l'unité. Cet esprit ne peut être compartimenté. S'il devait l'être, j'accepterais alors la bipolarisation. Mais puisqu'il n'en est pas ainsi, j'estime que la bipolarisation n'est pas de mise.

Un examen attentif nous amène à comprendre que la destruction de l'environnement est causée par deux groupes. D'abord, il y a les ignorants, ceux qui ne se rendent pas compte qu'ils portent atteinte à l'environnement. Ensuite, il y a ceux qui détruisent l'environnement mais qui n'ont pas les moyens d'agir autrement et qui ne peuvent mettre au point des sources d'énergie de substitution. Il s'agit là du premier groupe : ceux qui détruisent l'environnement soit parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font, soit par nécessité.

Ensuite, il y a l'autre groupe composé de ceux qui recherchent des avantages. Ceux-ci cherchent à obtenir les bénéfices les plus élevés possibles et ne souhaitent pas faire appel à des méthodes écologiquement

rationnelles pour faire de l'argent. Comme leur seul but est de faire des bénéfices, ils se servent de technologies dommageables. Ces gens pourraient parfaitement maîtriser leur cupidité mais il leur faudrait alors utiliser de meilleures techniques.

Le premier groupe composé de ceux qui détruisent l'environnement par ignorance ou par nécessité habite le Sud. L'autre groupe qui est mû par la cupidité nous vient du Nord.

Cependant, une proportion importante des populations du Nord ne participe pas à la destruction de l'environnement à la recherche de bénéfices. Voilà la raison pour laquelle je ne souhaite pas que nos discussions soient polarisées. Le Nord ne se compose pas exclusivement de propriétaires d'entreprises. Plusieurs de ces habitants du Nord n'en possèdent aucune; ils ne sont que de simples citoyens et ils sont tout aussi à risque que nous le sommes du fait de cette pollution. C'est pourquoi, je le répète, je n'approuve pas la bipolarisation de ce débat.

En conséquence, faisons en sorte que ceux qui, au Nord et au Sud, ont conscience de ce que représente l'environnement puissent s'unir pour, tout d'abord, mettre au pas les chercheurs de bénéfices et ensuite amener ceux du Sud à mieux comprendre ce qu'ils font et leur permettre de mettre au point des techniques de remplacement.

En Ouganda, nous utilisons chaque année 30,5 millions de mètres cubes de bois de chauffage. Il en résulte un déboisement annuel s'étendant sur 50 000 hectares de forêts. Toutefois, l'Ouganda serait en mesure de produire 2 000 mégawatts d'énergie hydroélectrique et 450 mégawatts d'énergie géothermique. Malheureusement, l'Ouganda ne produit actuellement que 150 mégawatts. D'ici quatre ans, nous serons en mesure de produire 400 mégawatts.

Entre-temps, nous avons mis au point un plan d'action en matière d'environnement. Ce plan sera étayé par une loi sur la protection de l'environnement. Il n'est pas possible d'avoir un plan qui ne soit pas associé à une législation qui le complète. Ce plan est le suivant : tout d'abord, toutes les fermes doivent être entourées de haies d'arbres; deuxièmement, toutes les fermes doivent posséder des arbres capables de fournir de l'ombre; troisièmement, les berges de toutes les rivières doivent être boisées et tous les lacs ceinturés de forêts, et ces bois et forêts doivent être d'une largeur d'au moins 50 mètres; quatrièmement, toutes les côtes et les collines qui ne sont pas réservées aux pâturages (bovins et chèvres) ou aux cultures doivent être plantées d'arbres; cinquièmement, les réserves forestières et les lieux boisés situés dans les bassins hydrographiques doivent aussi être protégés.

Il est nécessaire que nous confions ces responsabilités à trois groupes de personnes : le cultivateur doit veiller aux arbres se trouvant sur sa ferme et il doit s'assurer que des arbres soient effectivement plantés. En ce qui concerne les arbres des côtes et des collines, les collectivités environnantes doivent s'en charger. Enfin, la responsabilité des forêts domaniales et des réserves forestières incombe à l'Etat.

J'ajouterai que 10 % de la superficie de chaque ferme doit être arborisée. Les arbres peuvent être destinés à servir comme bois de chauffage ou être plantés comme arbres fruitiers.

Voilà notre plan et nous allons adopter la législation nécessaire afin qu'il soit respecté.

Je ne crois pas qu'il soit juste de dire que le Nord ne nous apportera pas une aide financière si nous déboisons. Je ne suis pas de cet avis. Nous avons besoin de nos forêts pour satisfaire nos propres besoins et, en vous disant cela, je vous parle comme un homme du sud. Il nous faut arrêter l'érosion des sols, il nous faut maintenir un degré d'humidité qui permette les pluies; il nous faut prévenir les glissements de terrain; nous devons empêcher l'abaissement du niveau hydrostatique ainsi que la disparition des plantes médicinales.

Ainsi, il est dans l'intérêt du sud, même si le Nord se comporte de façon irresponsable, de protéger ses propres forêts. Je n'approuve pas ce lien qui prétend que nous allons couper nos arbres si nous ne recevons pas une aide financière. A qui causerions-nous un préjudice? Au Nord ou à nous-mêmes, gens du sud?

Toutefois, les centres du pouvoir qui se trouvent au Nord et qui ont en main les pays riches doivent cesser de polluer la terre avec du gaz carbonique et d'autres gaz et ils doivent contribuer à la lutte qui vise à protéger l'environnement du sud car, comme plusieurs d'entre eux sont d'anciennes puissances coloniales, ils sont responsables de multiples distorsions qui prévalent dans le sud telles que l'état économique arriéré et même les problèmes de l'environnement qui font l'objet de nos entretiens. Parce que les peuples du Nord sont responsables des problèmes du sud, ils ont l'obligation morale de nous venir en aide pour la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Si les dirigeants des pays du Nord persistent à ne tenir aucun compte de leurs responsabilités, j'encouragerai les populations tant du Nord que du sud à les critiquer sévèrement, séparément ou collectivement.

Je suis heureux de constater qu'un compromis a été atteint concernant la question de la diversité biologique. Cela me posait un problème majeur car j'avais cru comprendre que certains avaient avancé l'idée que les forêts de l'Ouganda appartenaient à l'ensemble du monde. Cela aurait été inacceptable en ce qui me concerne. Mais heureusement j'ai appris qu'on était parvenu à un accord pour reconnaître que les forêts de l'Ouganda étaient propriété ougandaise, et si quelqu'un désire venir exploiter nos forêts, il devra obtenir un permis émis par nous et les bénéfices d'une telle exploitation seront partagés avec nous. Le règlement de cette affaire est un grand soulagement pour moi car je me proposais de m'opposer fermement à cette idée.

Enfin, je tiens à dire que j'ai pris connaissance du rapport de la Banque mondiale. Ce rapport dit bien des choses. Il dit que le soleil fournit à la surface de la terre une quantité d'énergie annuelle qui équivaut à dix fois l'énergie de toutes les réserves de combustibles fossiles et d'uranium. Il dit que chaque année la surface de la terre reçoit du soleil, sans qu'il en coûte un sou, sans que nous ayons à payer quoi que ce soit, une

quantité d'énergie qui équivaut à dix fois l'énergie de toutes les réserves mondiales de combustibles fossiles et d'uranium.

Si le monde est à la recherche d'une énergie propre et renouvelable, la voilà. Pourquoi ne pas mettre en commun nos ressources et entreprendre des recherches en matière d'énergie solaire pour l'exploiter à la place de méthodes qui sont en train de détruire le monde? Selon ce rapport, cette énergie solaire équivaut à 15 000 fois l'énergie primaire dont nous avons besoin.

Allocution de S. E. M. John Major, Premier Ministre du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Cette réunion ne ressemble à aucune autre. Nous avons tous l'habitude de réunions qui traitent d'une quelconque question où chacun défend ses intérêts nationaux avec acharnement.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de traiter d'une cause nationale mais de l'avenir de notre planète.

C'est Ruskin qui, il y a un siècle, disait que Dieu nous avait prêté la terre pour la durée de notre vie. Nous sommes donc ici comme locataires. Des locataires auxquels incombe une immense responsabilité. Des milliards d'êtres humains ont mis tous leurs espoirs dans nos efforts. Il nous appartient donc d'essayer de concilier leurs besoins si différents et parfois si divergents. Il nous appartient de concilier les besoins de ceux qui vivent aujourd'hui et nos obligations envers les générations futures.

Les contrastes sont frappants. Dans le monde où nous vivons, les gens sont en meilleure santé et vivent plus longtemps qu'à aucune autre époque. Et néanmoins il existe un plus grand nombre d'individus, environ un milliard, qui vivent dans une misère noire.

Les pressions vers l'industrialisation sont plus fortes que jamais. De nos jours, la majorité de la population vit encore dans des zones rurales mais dans 40 ans l'inverse sera vrai. Il y aura alors deux fois plus de citadins que de campagnards. A la fin du siècle, nous aurons 21 villes de plus de 10 millions d'habitants et 17 d'entre elles seront situées dans les pays en développement.

Il nous faut trouver un équilibre entre les besoins des populations et l'environnement au sein duquel elles vivent. Nous devons aussi trouver un équilibre entre l'exploitation de cet environnement qui est nécessaire pour permettre aux populations de survivre et la protection de ce même environnement qui est indispensable à leur survie. Nous devons enfin trouver un équilibre entre les besoins de ceux qui vivent aujourd'hui et nos obligations envers les générations futures.

Plus que dans tout autre domaine, c'est dans celui de la connaissance que nous avons le plus progressé au cours des dix dernières années.

La plupart des dégâts causés à l'environnement sont attribuables plutôt à notre ignorance qu'à notre cupidité ou à notre malice. Ce que tout enfant sait aujourd'hui, seuls quelques scientifiques en étaient conscients il y a peu. Je soupçonne que pour plusieurs d'entre nous ce n'est que lorsque nous avons pu voir les photos de la Terre prises de l'espace que nous avons pris conscience à quel point notre planète est petite, fragile et précieuse.

Ceux d'entre nous qui sommes venus à cette réunion ne peuvent plus plaider l'ignorance. Même lorsqu'il n'est pas possible d'être sûr, les éléments d'appréciation à notre disposition exigent que nous soyons prudents. Cette situation ne facilite pas nos choix. Nous connaissons les effets des pluies acides. Nous sommes conscients de l'importance des denses forêts équatoriales pour le climat, les animaux et les plantes. Nous savons les dangers de la dégradation qui résultent de la surexploitation des terres. Il est bien sûr tentant d'avancer les solutions les plus radicales dans l'intérêt des générations futures. Mais il n'est pas facile de dire au mineur européen que sa situation est supprimée ou à un pays en développement qu'il ne peut plus commercialiser sa principale ressource, ou encore à une population en expansion qu'elle ne doit plus cultiver la terre dont elle a tant besoin.

C'est la raison pour laquelle il nous faut négocier et parvenir à des compromis. Il se peut que les résultats ne soient pas toujours du goût de certains. Ainsi, nous souhaitons que la Conférence parvienne à des engagements ayant force exécutoire en ce qui concerne la gestion des forêts, mais il se peut que nous devrions nous contenter d'une déclaration de principe. Cependant, à elle seule, une telle déclaration ne peut être que des mots et elle doit pouvoir assurer un suivi effectif. Je tiens à féliciter le Président Bush de son initiative en matière d'exploitation forestière. A l'heure actuelle, mon pays subventionne plus de 200 projets liés à la sylviculture outre-mer pour un total de 160 millions de livres.

A lui seul, cet exemple montre l'importance de la coopération internationale. Mais nous sommes maintenant allés plus loin.

Nous avons compris que la Terre constitue notre patrimoine commun et nous nous attachons à la tâche qui consiste à gérer ce patrimoine pour le bien commun. La Convention relative au climat et celle qui concerne la diversité biologique ne marquent pas la fin de nos efforts. Elles représentent plutôt des étapes essentielles et elles nous engagent de manière contraignante à gérer nos affaires nationales dans l'intérêt de tous. Ces conventions constituent le début d'un processus et elles exigent un suivi qui soit efficace.

Je souhaite aujourd'hui vous faire part de nouveaux engagements pris par mon pays.

C'est Charles Darwin qui a été le premier à constater l'importance des rapports de l'homme avec les autres espèces. Je lance aujourd'hui une initiative Darwin consacrée à la survie des espèces.

Notre initiative sera fondée sur les capacités reconnues, tant scientifiques que commerciales, de la Grande-Bretagne dans des endroits tels que les Jardins botaniques de Kew et d'Edimbourg. Elle comportera des études internationales portant sur les ressources naturelles, elle aidera à fixer des

objectifs de recherche et à assembler un inventaire des espèces et des habitats les plus importants. Elle facilitera aussi l'échange de compétences et d'informations.

Dans le domaine des changements climatiques, j'annonce aujourd'hui une initiative qui permettra aux pays en développement de profiter des avantages offerts par la technologie grâce à des associations avec des entreprises britanniques. Nous allons organiser au Royaume-Uni au début de l'an prochain une Conférence sur la collaboration technologique mondiale pour mettre ce projet en marche.

L'argent est à la base de tout progrès. Chacun de nous devra supporter les coûts des engagements pris pour trouver des solutions à nos problèmes communs en ce qui concerne l'environnement. Le Gouvernement britannique est disposé à s'engager à contribuer des ressources supplémentaires nouvelles par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial. Le Gouvernement britannique est d'avis que ce Fonds devrait être réalimenté d'un montant de deux à trois milliards de dollars.

Le développement des échanges, l'investissement privé et la réduction des dettes se révéleront bien plus efficaces que l'octroi d'une aide à des taux concessionnels. Nous devons parvenir à une conclusion rapide et couronnée de succès des négociations du GATT. Cela est à notre portée. Il nous faut aussi parvenir rapidement à des réductions importantes du fardeau de la dette. La Grande-Bretagne a pris les devants et je continuerai à encourager vivement mes collègues pour qu'ils adoptent de nouvelles mesures en la matière. J'espère que les pays en développement apporteront leur propre contribution en observant des politiques qui favorisent les investissements internes ainsi que des principes de bonne gestion gouvernementale auxquels les membres du Commonwealth se sont déjà engagés.

Même avec de meilleurs échanges et une réduction de la dette, les pays les plus pauvres auront encore besoin d'une aide concessionnelle. La Grande-Bretagne adaptera donc son programme d'aide pour appuyer les objectifs d'Action 21. Au cours des deux prochaines années, nous envisageons de rendre disponibles d'importantes ressources supplémentaires destinées à la conservation des forêts, à la diversité biologique, aux énergies à meilleur rendement, à la planification démographique et à une agriculture durable. La Grande-Bretagne appuiera aussi un dixième réapprovisionnement important de l'Association internationale de développement dans le cadre duquel nous devons envisager un "Supplément Terre" spécial.

Action 21 constitue le processus le plus ambitieux que nous ayons lancé à Rio. Il s'agit d'un cadre pour le développement durable qui, dans ses dispositions les plus importantes, fait appel à tous les gouvernements et aux organismes des Nations Unies pour qu'ils fassent rapport, périodiquement et publiquement, concernant l'application des mesures qui y sont prévues. La Commission sur le développement durable dont nous avons décidé la création veillera sur ce processus.

Cette Commission ne pourra travailler efficacement que si elle obtient des renseignements exacts des gouvernements et des organismes internationaux. La confiance du public naît de la transparence et de la disponibilité des

informations. Elle ne peut se développer sans la participation des organisations non gouvernementales.

Au Royaume-Uni, nous pratiquons déjà l'ouverture. J'ai toujours fortement appuyer la participation des organisations non gouvernementales à la préparation de la présente Conférence et je suis donc particulièrement heureux d'annoncer aujourd'hui que le Gouvernement du Royaume-Uni convoquera, en juin prochain, un important forum mondial de l'ensemble des organisations non gouvernementales pour examiner et préciser leur rôle en vue de l'application concrète d'Action 21.

Pour que la nouvelle génération des jeunes ait une chance dans la vie, une chance au moins aussi bonne que celle dont a pu bénéficier ma génération, alors le processus commencé à Rio doit absolument réussir. Mais il ne pourra réussir si nous n'améliorons pas nos efforts pour réduire la croissance démographique. Depuis fort longtemps, la Grande-Bretagne a donné son appui aux initiatives qui reconnaissent à toutes les femmes le droit de décider si elles doivent enfanter. Nous allons continuer à apporter notre appui aux efforts en vue d'améliorer l'accès à la planification de la famille. Et, de façon générale, il nous faut améliorer le niveau éducationnel.

Depuis près de deux générations, nous avons vécu sous la menace d'une confrontation atomique qui aurait pu détruire le monde. Ce risque est maintenant largement diminué. Mais nous avons pris connaissance d'une nouvelle menace; celle qui, à cause de nos propres actions, pourrait insidieusement mais sûrement parvenir au même résultat : la destruction de notre planète. Nous sommes conscients du danger. Nous connaissons les remèdes.

Au début de mon allocution, j'ai dit que nous étions les locataires de la planète. Nous sommes aussi des partenaires. Quelles que soient les divergences que nous avons pu exprimer ici et qui demeurent, nous devons quitter cette réunion en tant que partenaires.

Candide, le héros malchanceux de Voltaire, a décidé de tourner le dos au monde et de demeurer chez lui pour "cultiver son jardin".

Ce choix n'est pas à notre portée. La Terre est notre jardin et nous devons la cultiver.

Allocution de S. E. M. Helmut Kohl, Chancelier fédéral
de la République fédérale d'Allemagne

La présente Conférence de Rio de Janeiro est porteuse d'un message de solidarité entre toutes les nations travaillant en commun comme partenaires égaux et partageant la même responsabilité à l'égard d'un monde qui nous est unique. Nous vivons à une époque qui connaît des changements dramatiques. En Allemagne, nous avons, de manière très spéciale, fait l'expérience des immenses possibilités et des défis qui se présentent à nous.

Parmi les défis à relever, il faut compter la protection de l'environnement mondial et la création d'un développement durable grâce à l'action conjointe des pays industrialisés et des pays en développement.

Les pays industrialisés doivent être conscients de leur responsabilité toute spéciale à cet égard. Nous sommes donc appelés à traiter les ressources naturelles avec beaucoup plus de soin que par le passé. Nous devons faire un meilleur usage de la technologie existante et mettre au point des techniques nouvelles qui soient écologiquement rationnelles.

Nous aimerions que nos connaissances et notre savoir-faire puissent être mis à contribution pour aider les pays en développement dans leurs efforts de développement. Ils ont besoin de notre appui à cet égard.

La création, tant sur le plan national qu'international, de conditions qui assurent un développement écologique acceptable, sera un facteur déterminant. C'est pourquoi je ferai tout en mon pouvoir pour que soient menées à bien les négociations du GATT.

La Conférence nous a permis de faire de bons progrès. Nous avons pu engager un nouveau processus de partenariat mondial. Action 21, la Déclaration de Rio et la Déclaration relative à la protection des forêts constituent une base solide pour d'autres mesures concrètes.

La Convention sur la diversité biologique et la Convention sur les changements climatiques contribueront à assurer une protection plus efficace de l'environnement mondial. Je signerai donc ces deux conventions ici même à Rio.

Dans les années à venir, d'autres mesures devront être prises pour réduire les gaz générateurs de l'effet de serre. L'Allemagne a été le premier grand pays industriel à se fixer comme objectif une réduction de 25 à 30 % des émissions de CO₂ d'ici à l'an 2005.

Pour nous, il s'agit d'un signal pour une approche commune de tous les pays industrialisés. J'invite les Etats participants à se réunir en Allemagne pour la première conférence complémentaire sur les changements climatiques.

Depuis fort longtemps, la protection à l'échelle mondiale des forêts a été pour moi personnellement une question particulièrement importante. Je suis donc très heureux de l'initiative prise par le Président Bush. J'espère qu'en dépit de toutes les difficultés, nous serons en mesure d'adopter la Convention sur la protection des forêts. Comme la convention sur la désertification que nous nous proposons de mettre au point, elle contribuera à préserver les fondements de notre existence.

A la suite de la réunification de l'Allemagne, nous Allemands sommes confrontés à des défis majeurs.

Premièrement, nous avons une obligation à l'égard de 17 millions de nos compatriotes qui ont opté pour la liberté et pour l'unité de notre pays. Maintenant, ils réclament à juste titre de profiter des mêmes possibilités d'avenir dont nous avons nous-mêmes bénéficié. Afin de parvenir à ce résultat, des efforts considérables nous seront nécessaires.

Deuxièmement, l'Allemagne estime qu'elle a une responsabilité particulière à l'égard de ses voisins d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et du Sud-Est. Nous appuyons donc le processus de démocratisation et de reconstruction de l'économie de ces pays, au moyen d'un ambitieux programme d'assistance.

Troisièmement, nous sommes décidés, malgré ces efforts considérables, à demeurer fidèles à nos responsabilités à l'égard des pays en développement. Nous sommes conscients qu'en faisant cela nous contribuons à assurer notre propre avenir.

En conséquence, nous nous engageons à augmenter l'aide publique au développement et à confirmer de façon expresse l'objectif de 0,7 %. Nous voulons que 0,7 % du PNB soit affecté dès que possible à l'aide publique au développement. A cet égard, je tiens à faire observer qu'il doit être tenu compte, de manière appropriée, de l'aide que l'Allemagne apporte à ses voisins de l'Est.

En ce qui concerne les mesures relatives à l'environnement, l'Allemagne appuie la proposition d'accroître le volume du Fonds pour l'environnement mondial à trois milliards de droits de tirage spéciaux. Nous sommes prêts à assumer notre part et nous faisons appel aux autres pays industrialisés pour qu'ils fassent de même. Nous souhaitons que les pays en développement se voient accorder l'importance qui leur revient quant à l'allocation de ces fonds.

Par le passé, l'Allemagne a déjà accordé d'importantes remises de dettes. A l'heure qu'il est, ces remises s'élèvent à environ 9 milliards de marks. En association avec d'autres, nous serions disposés à poursuivre dans cette voie à l'égard de pays moins avancés en contrepartie de l'adoption par eux de mesures appropriées de protection de l'environnement.

De cette manière, les pays en développement se verront accorder des possibilités supplémentaires de développement économique et social en harmonie avec la nature.

Des progrès ne seront possibles que si nous parvenons à supprimer non seulement les causes de frictions entre les nations mais aussi les facteurs qui amènent l'homme lui-même à entrer en conflit avec la nature. Un avenir de paix pour l'humanité ne peut être assuré que si nous faisons aussi la paix avec la nature.

Le Sommet de la Terre a démontré combien j'ai eu raison de proposer, lors du Sommet économique de Toronto en 1988, que la protection de l'environnement mondial soit inscrite de façon permanente à l'ordre du jour du Groupe des Sept.

Les générations futures porteront un jugement sur notre action en se fondant d'abord sur la façon dont nous aurons respecté nos obligations en ce qui concerne le respect de la création et la lutte contre la pauvreté. Nous devons songer à leur bien-être lorsque nous placerons désormais cette tâche essentielle au centre de la politique internationale.

La Conférence de Rio de Janeiro nous a permis de progresser dans nos efforts. Nous avons mis en marche un processus dynamique qui nous permettra de trouver de meilleures solutions aux problèmes pressants de l'avenir de l'humanité dans le cadre d'un partenariat mondial. La République fédérale d'Allemagne s'engage à assumer cette responsabilité.

Allocution de S. E. M. Carlos Saúl Menem, Président de la
République argentine

Je tiens tout d'abord à féliciter le Président de la République fédérative du Brésil, M. Fernando Collor, de la cordialité et du succès avec lesquels il a mené les débats de cette Conférence.

Bien des orateurs ont dit ici de façon claire et éloquente que l'humanité se trouve confrontée à une nécessité impérieuse, qui est de préserver ses ressources naturelles de façon à la fois à satisfaire les besoins des générations actuelles sans pour autant compromettre la durabilité des ressources sur lesquelles les générations futures elles-mêmes doivent pouvoir compter pour satisfaire leurs propres besoins.

Notre but est en réalité de dissiper une fois pour toutes le caractère fallacieux du choix entre développement et écologie, car ce n'est qu'en établissant une équation adéquate entre ces deux valeurs que l'on peut ouvrir des perspectives de stabilité.

Et dans un monde dont les points de référence sont toujours plus interdépendants et plus rapprochés, même les collectivités les plus défavorisées risquent de tomber dans les abus de la société de consommation.

Tant la pauvreté avec ses besoins impérieux que la richesse et ses penchants irrésistibles conduisent à des pratiques et à des modes de vie insoutenables à long terme qui épuisent les ressources naturelles et constituent une atteinte aux droits des générations futures.

Ce n'est que lorsqu'on atteint certains niveaux de satisfaction des besoins essentiels que l'on peut commencer à s'efforcer de préserver les ressources naturelles.

Mais ces niveaux supposent eux-mêmes des éléments écologiques sans lesquels la santé publique ne peut pas être garantie.

Il est vrai aussi que dans certaines situations d'abondance, la consommation peut entraîner une déprédation des ressources, comme on le voit d'ailleurs à l'heure actuelle.

D'une part, l'homme avance sur les forêts afin de mettre en place une agriculture de subsistance et les populations urbaines se multiplient à la recherche du travail, mais sont dépourvues de conditions de vie décentes.

D'autre part, l'utilisation intensive de produits chimiques épuise la couche d'ozone - particulièrement au-dessus de notre région - et contamine les

terres et les eaux, tandis que le gaspillage d'énergie contribue dangereusement à aggraver l'effet de serre.

Ces deux phénomènes doivent être corrigés grâce à l'appui de la coopération internationale, car notre monde est un et ses ressources sont limitées, et rien qui affecte les écosystèmes ne nous est totalement étranger.

D'une façon ou d'une autre, tout événement, même éloigné, finit un jour par nous affecter.

C'est pour cela que nous avons dit à la réunion de Canela, et nous le réaffirmons aujourd'hui : "Si on veut qu'ils atteignent pleinement leurs objectifs, les programmes multinationaux en matière d'environnement doivent définir de façon adéquate les responsabilités, respecter les souverainetés nationales dans le cadre du droit international et traduire dans la réalité une interdépendance de nature à garantir l'égalité des avantages à toutes les parties."

Mais tout cet effet, outre qu'il reflète une certaine conception de l'éthique, a une cible concrète, qui est l'homme.

Il faut être très clair dans ce domaine.

L'homme, voire l'espèce humaine tout entière, se trouve au centre de notre conception philosophique de l'univers.

Nous nous sommes engagés à protéger l'environnement afin d'assurer à l'humanité la survie du milieu dans lequel elle doit se développer. Nous sommes conscients des tendances à l'accroissement démographique, mais nous savons aussi, expérience propre, qu'une fois atteints certains niveaux de bien-être, d'instruction et de santé, les taux d'accroissement démographique se stabilisent.

Une fois de plus, et dans ce domaine aussi, la réponse réside dans un développement soutenable, dans une croissance économique et sociale rationnelle et dans la préservation des ressources naturelles.

Pour bien des raisons, c'est aux jeunes que s'adresse ce message fondamental.

Les jeunes représentent le groupe le plus nombreux parmi les populations qui connaissent les taux d'accroissement les plus élevés.

C'est pour les jeunes qu'il faut créer des possibilités de formation et des possibilités de travail.

La préparation culturelles des jeunes et des familles qu'ils fondront sera l'élément déterminant des tendances démographiques au cours des dix premières années du XIXe siècle.

Notre vocation écologique est inconditionnelle et elle repose sur une profonde conviction éthique.

Notre préparation, pour la réalisation de cet engagement, n'est pas exclusivement institutionnelle.

Les efforts de transformation de notre vie économique ont entre autres objectifs celui de nous préparer à produire dans des conditions écologiquement rationnelles.

A notre avis, l'économie de marché dispose de mécanismes qui, s'ils sont employés efficacement, peuvent stimuler un comportement écologiquement rationnel et décourager ceux que les recherches scientifiques auront qualifiés de néfastes.

Néanmoins, les forces du marché, à elles seules, ne suffiront pas à mettre en route un développement soutenable.

Les transactions commerciales doivent tenir compte des coûts environnementaux causés par les opérations de production et veiller à ce qu'ils ne soient pas transmis aux générations futures.

Nous rejetons, nous le réaffirmons une fois de plus, la persistance de systèmes de subventions qui non seulement dénaturent la production et déforment les conditions du marché, mais encore tendent à sanctionner des pratiques néfastes pour la sauvegarde des ressources naturelles.

A la veille d'un siècle nouveau, nous avons la possibilité de mettre en place des bases différentes pour la croissance de l'humanité.

Les signes d'affrontement qui ont douloureusement marqué le XXe siècle se sont dissipés. Il importe néanmoins au plus haut point que l'Organisation des Nations Unies assume avec énergie la mission qui lui incombe de préserver la paix - qui est encore aujourd'hui douloureusement menacée - et d'éliminer définitivement les conflits armés et leurs séquelles de souffrances humaines et de terribles destructions écologiques.

La reconnaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales est allée de pair avec la démocratie, qui se fraie la voie avec une énergie qui eut été inimaginable il y a dix ans encore.

Voilà que commence l'histoire.

Nous tournons la première page de l'histoire de l'humanité orientée vers le bien commun.

Pensant à ce bien commun, l'Argentine offre, au sein de cette instance privilégiée, une partie de ses terres et de ses ressources naturelles pour servir la cause de l'humanité tout entière.

Nous offrons à Ushuaia, à l'extrémité australe du continent américain, une véritable porte vers l'Antarctique que nous souhaitons préserver. Là-bas, en territoire argentin, la communauté internationale pourra mettre en place un centre de recherche et de protection de l'environnement, en particulier en faisant porter ses efforts sur la couche d'ozone et en faisant preuve de toute la vigilance nécessaire pour éviter qu'elle continue d'être épuisée.

C'est ainsi aussi que nous avons entrepris de redoubler d'efforts pour protéger nos forêts, source de grande diversité biologique et élément de régénération de l'atmosphère, au moyen d'un ambitieux projet qui tend à organiser dans la province de Misiones une grande réserve naturelle qui protégera la majeure partie de la faune et de la flore qui survit dans les forêts subtropicales humides de mon pays.

Nous avons déjà affecté 30 000 hectares à l'aménagement de ce parc naturel, et nous espérons y ajouter 200 000 hectares de plus.

Nous demandons au ciel de faire en sorte que les résultats de nos débats dans cette belle ville de Rio de Janeiro contribuent à instaurer une paix nouvelle et à garantir le bien-être futur de tous.

Allocution de S. E. Mme Vigdís Finnbogadóttir, Présidente
de la République d'Islande

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer à vous, Monsieur le Président, et au Gouvernement du Brésil mes remerciements et ma reconnaissance d'avoir bien voulu accueillir la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui représente le plus important sommet jamais réuni.

De quelle manière l'homme se distingue-t-il des animaux? Sûrement par son don des mots et la portée de son action qui lui permet maintenant de transformer la nature au lieu d'en être le simple complément. La raison pour laquelle nous sommes réunis ici se trouve, à mon sens, dans le fait que l'homme s'est extrait de la nature et qu'il a entrepris de la manipuler et d'en faire son esclave plutôt que son partenaire.

Bien entendu, il va de soi que notre espoir repose sur les dons de l'homme pour la parole et pour l'action. Nous commençons à définir le problème et à nous organiser en vue de l'action. Il convient de se rappeler aussi que les questions auxquelles nous n'avons pu répondre ici demeurent à l'ordre du jour du monde, du simple fait qu'elles ont été soulevées, et qu'elles s'imposeront à nous tant qu'elles n'auront pas été résolues.

Par ailleurs, si nous ne réussissons pas à transformer nos paroles en une action mondiale concertée et fructueuse, nous risquons de perdre la confiance du monde en notre intégrité et en notre capacité à traiter le problème. Notre devoir ne consiste pas uniquement à formuler des plans mais à donner de l'espoir et l'exemple.

La pollution est un problème à l'échelle mondiale, elle est le problème de tous. John Donne a dit qu'aucun homme n'était une île et, environnementalement parlant, aucune île n'est une île non plus. Comme vous le savez tous, les Islandais vivent presque entièrement du produit de la mer. Sur le plan international, nous avons été les porte-parole de mesures visant à protéger l'environnement marin à l'échelle mondiale. Nous nous félicitons donc des signes qui pointent à l'horizon et qui laissent entrevoir qu'une action plus concertée sera engagée pour nous attaquer aux menaces les plus

sérieuses qui pèsent sur la mer, y compris les matières organiques irréductibles ainsi que les déchets radioactifs.

Nous nous félicitons également de l'engagement qui a été pris ici d'assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques marines et de reconnaître que les Etats côtiers devraient bénéficier durablement de la capture de ces ressources.

Quelle que soit la décision prise ou non prise au cours de débats tels que ceux-ci, aucune amélioration véritable et durable de l'environnement ne pourra être réalisée en l'absence d'un engagement au niveau communautaire à l'échelle mondiale. Dans les pays nordiques, nous avons célébré l'an passé une Année de l'environnement. A cette occasion, l'une des activités les plus intéressantes a été la création de soi-disant "familles vertes" dans plusieurs villes nordiques. Ces familles ont tenté de découvrir dans quelle mesure elles pouvaient mener une vie qui fût respectueuse de l'environnement et elles ont formé une chaîne humaine liée à une prise de conscience de la valeur d'un style de vie positif. Ces familles vertes, enfants et adultes, ont par la suite procédé à une comparaison des résultats et sont devenues membres d'un cercle grandissant d'amis étroitement liés.

L'action des masses et les campagnes constructives ont déjà produit des résultats modestes mais encourageants. En Islande où habite 0,005 % de la population mondiale, 4 millions d'arbres sont plantés chaque année, ce qui équivaut à 16 arbres pour chaque femme, homme et enfant. Songez à ce que cela pourrait donner à l'échelle mondiale : il y aurait 80 milliards de nouveaux arbres chaque année. Cela ne prendrait pas beaucoup de temps à notre planète asphyxiée pour respirer de nouveau sagement, si une initiative mondiale pouvait être prise à une telle échelle. Nous sommes en train de transformer le sol érodé d'un désert subarctique en une nouvelle terre verdoyante.

"Personne n'a commis une si grande erreur que celui qui n'a rien fait parce qu'il ne pouvait que faire peu", a dit Edmund Burke de manière si frappante. Mais prenons garde de nous adresser des compliments à nous-mêmes puisque le but de notre action n'est pas de recevoir des éloges mais plutôt d'éviter la condamnation de nos enfants et de nos petits-enfants qui hériteront cette terre de nous.

Le Sommet mondial pour les enfants qui s'est réuni au Siège des Nations Unies à New York en 1990 a adopté la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant. Les enfants du monde nous ont maintenant transmis des messages qui ont été symboliquement transportés par le navire Viking Gaia, nous rappelant que nous devons tenir notre promesse. Ces messages ont été rassemblés dans un livre que chacun de nous recevra. Aujourd'hui, je voudrais simplement rappeler un seul de ces messages, envoyé par une jeune fille. Elle nous dit : "Bien sûr que l'avenir m'intéresse. Il est le reste de ma vie."

Il y a 1 000 ans, nos ancêtres des pays nordiques croyaient que le monde serait détruit par les forces du mal. En Islande, nous nous souvenons des derniers mots de l'un de nos plus précieux trésors littéraires, le poème cosmologique médiéval Völuspá intitulé "La prophétie de la Sibylle" :

Elle voit surgir
Une seconde fois
La Terre de l'océan,
Globe de verdure.
Cascades ruisselantes,
Aigle qui vole haut,
L'un venu des montagnes,
Qui fond sur le poisson...

Jamais une telle inspiration venue des temps anciens n'a-t-elle été si applicable que de nos jours.

Allocution de S. E. M. Li Peng, Premier Ministre de la
République populaire de Chine

La convocation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement est un élément majeur qui a saisi l'opinion publique mondiale. C'est la première fois depuis la création de l'Organisation des Nations Unies qu'un si grand nombre de dirigeants gouvernementaux se réunissent pour discuter des moyens de traiter des problèmes de l'environnement mondial et du développement. Au nom du Gouvernement et du peuple chinois, je désire exprimer nos vives félicitations à la Conférence, nos profonds remerciements au Gouvernement brésilien et au Comité préparatoire des efforts qu'ils ont faits pour assurer une excellente convocation de la Conférence, et nos hommages à la réunion ministérielle pour son fructueux travail. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour transmettre les salutations cordiales du peuple chinois au peuple de notre pays hôte, le Brésil.

L'environnement et le développement constituent deux des principales préoccupations de la communauté internationale. Grâce aux vigoureux efforts qui ont été faits depuis plusieurs années, particulièrement depuis la révolution industrielle, l'humanité a brillamment réussi à transformer la nature et à développer l'économie. Cependant, le manque d'attention à l'environnement au cours de la période d'industrialisation, particulièrement l'exploitation et l'utilisation irrationnelles des ressources naturelles, a entraîné une pollution mondiale de l'environnement et la dégradation écologique créant une grave menace à la survie et au développement de l'humanité. Tous les pays doivent donc entreprendre cette tâche à la fois urgente et considérable qui consiste à protéger l'environnement écologique et à maintenir un développement durable. La convocation de notre Conférence est conforme à l'appel des temps et correspond aux aspirations des peuples de la terre. Elle lancera à la communauté internationale un nouvel avertissement de l'existence d'une crise écologique et elle fournira un forum pour examiner les moyens de résoudre les problèmes de l'environnement et du développement. Elle permet de tourner une nouvelle page de l'histoire du monde en ce qui concerne la protection de l'environnement et le développement.

Au cours de ces dernières années, la situation internationale a connu des changements dramatiques et le monde traverse une période historique de transition des modèles de l'ancien monde vers des structures nouvelles. La communauté internationale fait donc face à des difficultés et à des défis qui

sont compensés par des espoirs et des possibilités. La guerre froide a pris fin et la confrontation entre les deux blocs militaires de l'Est et de l'Ouest s'est dissipée. Mais l'équilibre du monde a été perturbé; les conflits et les causes de déstabilisation se sont accrus; et l'hégémonisme et les tentatives de prépondérance demeurent. D'une part, les pays développés s'enrichissent et, par contre, les pays en développement s'appauvrissent. Tout ceci démontre que la paix et le développement, les deux principaux problèmes auxquels les peuples du monde sont confrontés, n'ont toujours pas été résolus. Le Gouvernement chinois réaffirme sa conviction qu'un nouvel ordre politique et économique international, pour être juste et rationnel, doit être établi conformément aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies et, en particulier, sur la base du respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, des principes de non-agression, de non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays et de l'égalité des avantages mutuels et de la coexistence pacifique. Ceci contribuerait à assurer la paix et le développement mondiaux et fournirait un préalable indispensable à la solution des problèmes de l'environnement et du développement.

La protection de l'environnement et le développement économique pèsent sur l'avenir de l'humanité et touchent chaque pays, chaque nation et, en fait, chaque individu. La solution de ces deux problèmes mondiaux exige donc une coopération internationale efficace et à grande échelle. La présente Conférence, les deux instruments importants qui doivent y être adoptés, la Déclaration de Rio et Action 21, et les deux conventions qui doivent être signées : la Convention sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique, nous offrent un excellent fondement en vue d'une meilleure coopération internationale dans ces domaines. Afin de réaliser, à tous égards, le renforcement de la coopération internationale tel qu'énoncé à cette Conférence, le Gouvernement chinois désire soumettre les propositions suivantes à l'examen et à la discussion des participants :

Le développement économique et la protection de l'environnement doivent être poursuivis parallèlement. Le développement économique est indispensable à la survie et au progrès de l'humanité. En outre, il offre une garantie matérielle pour la protection et l'amélioration de l'environnement mondial. La première tâche de nombreux pays en développement consiste à développer leur économie et à éliminer la pauvreté. Dans nos efforts pour traiter le problème de l'environnement mondial, il convient de tenir compte des besoins raisonnables et urgents de ces pays. La communauté internationale devrait prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation des pays en développement en ce qui concerne la dette, les échanges, le financement, etc., et les aider à se développer économiquement. Par ailleurs, aucun pays ne peut se permettre de développer son économie sans tenir compte des pressions qui en résultent sur l'environnement. Il est donc essentiel que soit mise au point une stratégie de développement capable d'assurer un cycle de l'écosystème compatible avec un équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement.

La protection de l'environnement est une tâche commune qui incombe à l'ensemble de l'humanité. Toutefois, les pays économiquement développés ont une plus grande responsabilité à cet égard. Etant donné que l'humanité partage une seule terre et que les problèmes de l'environnement traversent parfois les frontières nationales et

internationales, une approche globale est dans l'intérêt commun de tous les pays et de toutes les régions. Historiquement, les problèmes de l'environnement ont été causés avant tout par une consommation excessive des ressources naturelles et par le rejet massif de polluants par les pays développés au cours de leur industrialisation. Même de nos jours, leur consommation de ressources naturelles et le rejet de leurs polluants, exprimés en volume total ou par habitant, excèdent très largement ceux des pays en développement. Ils devraient donc assumer la principale responsabilité en ce qui concerne la dégradation de l'environnement mondial. En outre, ils sont économiquement plus puissants et possèdent des technologies plus sophistiquées propres à protéger l'environnement. Il va de soi qu'il leur appartient de prendre en charge une responsabilité plus grande pour la protection de l'environnement. Ils devraient fournir aux pays en développement de nouvelles ressources financières additionnelles et procéder à des transferts de techniques à des conditions de faveur afin de les aider à améliorer leur propre environnement et à participer à l'amélioration de l'environnement mondial. Les pays développés feraient preuve de sagesse en procédant ainsi car ils serviraient leurs propres intérêts ainsi que ceux des pays en développement.

La coopération internationale doit être fondée sur le respect de la souveraineté des Etats. Tous les pays, qu'ils soient grands ou petits, riches ou pauvres, forts ou faibles, ont le droit de participer aux activités internationales portant sur l'environnement et le développement sur une base d'égalité. Les problèmes qui concernent l'environnement et le développement mondiaux doivent trouver leur solution sans que soit causé un préjudice à l'indépendance et à la souveraineté d'un Etat. Chaque pays est détenteur de droits souverains sur ses ressources naturelles et ses propres stratégies pour la protection de son environnement et de son développement à la lumière de ses propres circonstances, en adoptant des politiques et des mesures qui correspondent à ces circonstances. Par contre, il ne doit être permis à aucun pays d'utiliser ou d'exploiter ses ressources naturelles au détriment de l'environnement d'autres pays.

En l'absence de la paix et de la stabilité mondiales, la protection de l'environnement et le développement économique s'avèreraient impossibles à réaliser. Non seulement les guerres et les troubles infligent-ils des pertes en vies humaines et des dommages très lourds, mais ils entraînent une grave dégradation de l'environnement écologique. Dans le cadre de leurs efforts en vue de favoriser la protection de l'environnement et le développement, tous les pays doivent s'efforcer d'assurer la stabilité intérieure, de sauvegarder la paix mondiale et régionale et de régler tous les différends au moyen de négociations pacifiques au lieu d'avoir recours à la force ou à la menace de la force.

En s'attaquant aux problèmes de l'environnement, il convient de tenir compte à la fois des intérêts immédiats de différents pays et des intérêts à long terme du monde entier. A l'heure actuelle, tout en prêtant attention à des questions relatives à l'environnement mondial telles que les changements climatiques et la diversité biologique, il importe d'accorder la priorité aux problèmes causés par la pollution de

l'environnement et la dégradation écologique dans les pays en développement tels que l'épuisement des sols, la désertification, la végétation amoindrie, la sécheresse et les inondations. La solution de ces problèmes aurait non seulement l'avantage d'écarter une grave menace à l'environnement et au développement des pays en développement, mais elle contribuerait de façon importante à la protection de l'environnement mondial et à la croissance économique. La communauté internationale devrait comprendre et appuyer les demandes raisonnables des pays en développement à cet égard.

Pour sa part, la Chine s'est consacrée au développement économique qui est sa tâche principale, tout en optant pour une politique de réforme et d'ouverture dans le cadre de son effort de modernisation socialiste. Le pays connaît maintenant une croissance économique durable, la stabilité politique dans l'harmonie et l'unité nationales. Les conditions de vie de la population ne cessent de s'améliorer. En Chine, nous accordons une grande attention à la protection de l'environnement dans le contexte de notre développement économique. Nous avons fait de la protection de l'environnement l'une de nos premières priorités et nous y apportons tous nos efforts. A la lumière des conditions qui prévalent actuellement dans le pays, nous avons mis au point une stratégie qui permet de synchroniser la planification, l'application et la mise au point en ce qui concerne le développement économique, la construction urbaine et rurale et la protection de l'environnement. Cette stratégie assure des rendements harmonieux sur les plans économique, social et environnemental. Nous avons adopté trois principes majeurs qui consistent à donner la priorité à la prévention, à contraindre les responsables de la pollution à réparer les dégâts et, enfin, à renforcer le contrôle et la gestion de l'environnement. Nous avons amélioré le régime juridique en ce qui concerne la protection de l'environnement et créé, à différents niveaux, des organismes appropriés et une agence de coordination interministérielle au niveau national. Nous avons groupé les efforts de divers secteurs pour nettoyer le milieu urbain et empêcher et contrôler la pollution industrielle. Afin d'éveiller la nation entière à l'importance de la protection de l'environnement, nous avons procédé à une pédagogie généralisée. Nous avons vigoureusement encouragé la recherche scientifique et technique dans le domaine de l'environnement. Entre-temps, nous avons lancé une campagne à grande échelle d'amendement des sols qui comprend la construction de ceintures de protection sur le bord des rivières, des zones côtières et dans les zones sujettes aux tempêtes de sable. La ceinture de protection septentrionale qui s'étend sur 4 480 kilomètres est devenue une "Grande Mraïlle" verte de protection contre les tempêtes de sable. Plus de 600 réserves naturelles ont été créées en Chine, d'une superficie de 400 000 kilomètres carrés, permettant d'assurer la protection d'un grand nombre d'espèces animales et végétales rares. En outre, la planification de la famille contribue à réduire les pressions extrêmement fortes que la croissance démographique impose à l'environnement. Depuis l'introduction, il y a dix ans ou un peu plus, du programme de réformes et d'ouverture, le produit national brut de la Chine a plus que doublé. La qualité de l'environnement en Chine est néanmoins demeurée essentiellement stable et elle s'est même améliorée dans certaines régions. Notre stratégie en ce qui concerne l'environnement et le développement, adaptée aux conditions de la Chine, a été une réussite. Ceci dit, la Chine est un pays en développement et sa puissance économique est limitée. Comme bon nombre de pays en développement, la Chine considère que la tâche qui consiste à traiter les

problèmes du développement économique et de la protection de l'environnement sera longue et ardue.

Les problèmes environnementaux de la Chine font partie intégrante des problèmes mondiaux. La Chine est très consciente de ses responsabilités et de son rôle en ce qui concerne la protection de l'écosystème terrestre. Il s'ensuit qu'elle a attaché de l'importance et a pris une part active aux discussions qui ont eu lieu sous les auspices des Nations Unies concernant l'environnement et le développement. La Chine a signé plusieurs conventions et accords pertinents. L'an passé, elle a accueilli la Conférence ministérielle des pays en développement sur l'environnement et le développement à l'occasion de laquelle la Déclaration de Beijing a été adoptée. Il s'agit d'une contribution positive de la Chine et d'autres pays en développement à la promotion, à l'échelle mondiale, de la protection de l'environnement et du développement. Nous avons aussi créé la Commission chinoise pour la coopération internationale en matière d'environnement et de développement. Cette commission est composée de personnalités chinoises et étrangères renommées qui fournissent des conseils en ces matières. Ceci constitue une expression de la sincérité et de la volonté avec lesquelles la Chine aborde les problèmes de l'environnement. Nous nous proposons de poursuivre notre politique de réforme et d'ouverture, d'assimiler et de profiter de toutes les réalisations de la civilisation humaine, d'accélérer la croissance économique et, simultanément, de faire du bon travail en ce qui concerne la protection de l'environnement. Nous sommes tout disposés à assumer des responsabilités et des obligations internationales compatibles avec notre niveau de développement ainsi qu'à élargir la coopération internationale dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement.

Il y a beaucoup à faire et bien des difficultés à surmonter en matière de protection de l'environnement et du développement. Mais je suis convaincu que tant que tous les pays s'entraideront comme passagers de la même embarcation, tant qu'ils poursuivront une coopération fructueuse et travailleront ferme, il sera possible de protéger l'environnement et de développer l'économie simultanément de façon à ce que la Terre devienne la belle demeure où tous les peuples pourront vivre et travailler heureux.

Allocution de S. E. M. Fidel Castro Ruz, Président du Conseil
d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba

Une espèce biologique importante est menacée de disparition à la suite de l'extinction progressive et rapide de son milieu naturel : il s'agit de l'homme.

C'est maintenant que nous avons enfin pris conscience de ce problème alors qu'il est presque trop tard pour l'enrayer. Il convient d'observer que ce sont les sociétés de consommation qui sont d'abord responsables de la destruction de l'environnement. Elles ont surgi des anciennes métropoles coloniales et des politiques impérialistes qui, à leur tour, ont donné naissance à l'état arriéré et à la pauvreté qui affligent la majeure partie du genre humain.

Ces sociétés développées ne représentent que 20 % de la population mondiale mais consomment les deux tiers des métaux et les trois quarts de la production énergétique mondiale.

Elles ont empoisonné les océans et les rivières, elles ont contaminé l'air, elles ont affaibli et perforé la couche d'ozone, elles ont saturé l'atmosphère de gaz qui entraînent des changements climatiques dont les conséquences catastrophiques commencent déjà à se faire sentir.

Les forêts disparaissent, les déserts s'étendent, des milliers de millions de tonnes de terre arable se déversent chaque année dans la mer, de nombreuses espèces disparaissent, les pressions démographiques et la pauvreté exigent d'immenses efforts de notre part pour nous permettre de survivre, même aux dépens de la nature.

Il est impossible de blâmer les pays du tiers monde qui étaient autrefois des colonies et qui sont actuellement exploités et pillés par un ordre économique international injuste. La solution ne peut se trouver dans l'interdiction du développement à ceux qui en ont le plus besoin. La vérité veut que tout ce qui contribue au sous-développement et à la pauvreté est une violation directe de l'écologie. Des dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants meurent chaque année à cause de cette situation; ces morts se comptent en plus grand nombre qu'au cours de l'une ou l'autre des deux grandes guerres. Des échanges léonins, le protectionnisme et les dettes extérieures sont les ennemis de l'écologie et mènent à la destruction de l'environnement.

Pour sauver l'humanité de cette autodestruction, il nous faut assurer une meilleure répartition à travers le monde des ressources et des techniques disponibles. Cela signifie moins de luxe, moins de gaspillage dans quelques pays afin de réduire la pauvreté et la faim à travers la majeure partie de la planète.

A l'avenir, il faut que cessent les transferts vers les pays pauvres de styles de vie et de modes de consommation qui ruinent l'environnement du tiers monde. Veillons à ce que la vie humaine soit plus rationnelle.

Et veillons à mettre en place un ordre économique internationale qui soit plus équitable. Utilisons toutes les sciences pour lutter contre la pollution et pour assurer un développement durable. Et que la dette écologique soit acquittée, plutôt que la dette extérieure.

que la famine disparaisse plutôt que l'homme.

Alors que les prétendues menaces du communisme ont disparu et qu'il n'existent plus de prétextes aux guerres froides, aux courses aux armements et aux dépenses militaires, qu'est-ce qui fait obstacle à ce que ces ressources soient consacrées, sans retard, au développement du tiers monde et à la lutte contre la menace de destruction écologique de la planète?

Que l'égoïsme cesse. Qu'on en finisse avec l'hégémonisme. Que l'indifférence, l'irresponsabilité et la duplicité cessent. Demain, il sera trop tard pour faire ce que nous aurions dû faire il y a longtemps.

Allocution de S. E. M. Kennedy A. Simmonds, Premier Ministre
de Saint-Kitts-et-Nevis

Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter ainsi que votre gouvernement et le peuple du Brésil des arrangements à la fois excellents et impeccables de la Conférence. Je tiens aussi à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance pour la gentillesse et la courtoisie que vous avez manifestées à ma délégation et à moi-même.

Mes remerciements et mes félicitations s'adressent également au Secrétaire général de la Conférence et à ses collaborateurs qui ont su organiser nos réunions avec une si grande compétence. L'immense travail du Comité préparatoire mérite aussi notre admiration.

La présence parmi nous de S. E. le Secrétaire général des Nations Unies et de Mme Boutros-Ghali nous honorent et nous les en remercions.

La convocation de la Conférence dans la si belle ville de Rio nous offre un lieu particulièrement approprié pour l'adoption de décisions et d'initiatives pratiques et rationnelles susceptibles de répondre aux espoirs et aux aspirations de tous les peuples, notamment de ceux des pays en développement.

Cette Conférence nous offre une occasion unique de créer un partenariat mondial dans un esprit de coopération. Il s'agit pour nous de préciser la route que nous aurons à parcourir pour améliorer la qualité de la vie de tous les peuples qui vivent aujourd'hui et des générations futures grâce à une approche intégrée et humaine vers un développement durable.

Comme les autres nations en développement des Antilles, Saint-Kitts-et-Nevis partage une prise de conscience et une compréhension meilleures du lien entre environnement et développement. Nous souscrivons à l'idée qu'il ne peut y avoir de choix ou de moyen terme entre le développement économique et une gestion rationnelle de l'environnement. Ce sont là deux notions interdépendantes qui doivent être abordées simultanément. La protection et la préservation d'un environnement sain sont essentielles à la croissance et au développement économiques des pays des Antilles. La protection de l'environnement est synonyme de la protection de la vie elle-même.

C'est cet environnement, cet habitat naturel qui doit continuer à assurer aux populations des pays en développement la possibilité de gagner leur vie dignement plutôt que de les forcer à recueillir les miettes de l'aide venue de la table des riches.

La protection de l'environnement doit donc servir de complément à la stratégie d'un pays consacrée au développement socio-économique et culturel.

C'est mon désir le plus vif que nous puissions tous quitter cette Conférence historique en emportant avec nous le ferme engagement de parvenir à un équilibre entre la protection de l'environnement qui est urgente et les exigences du développement humain.

Je fais donc appel aux pays développés et aux organismes multilatéraux de financement pour qu'ils cessent de se servir de l'environnement comme

prétexte pour rendre illusoire les aspirations des pays en développement. Plutôt, j'insiste auprès d'eux pour qu'ils engagent des sommes additionnelles afin d'aider les pays en développement à réaliser leurs objectifs environnementaux.

En fait, le moment est venu pour les pays donateurs de respecter l'objectif de 0,7 % du PNB fixé pour l'aide publique au développement.

Afin de manifester clairement son engagement à l'égard du principe d'un développement écologiquement rationnel, Saint-Kitts-et-Nevis signera aujourd'hui les Conventions sur les changements climatiques et sur la diversité biologique.

Nous sommes fermement convaincus que la Convention sur la diversité biologique énonce les principes directeurs relatifs à la gestion et à l'utilisation rationnelles de nos ressources au bénéfice des générations actuelles et futures. Elle fournit un cadre raisonnable pour l'amélioration des conditions de vie tout en respectant les ressources naturelles qui en sont le fondement. La Convention prévoit également que les bénéfices qui résultent de l'exploitation de leurs ressources doivent profiter aux populations des pays en développement.

La Convention sur les changements climatiques revêt aussi une importance capitale pour Saint-Kitts-et-Nevis et, en fait, pour toute la région antillaise qui est exposée aux dégâts et à la fureur des ouragans. Comme Etats insulaires, nous sommes, comme d'autres, vulnérables aux effets du réchauffement planétaire et de l'élévation du niveau des océans.

Puisqu'elle indique notre ferme engagement, la signature de ces conventions doit avoir des incidences qui se feront sentir au-delà de l'éclat d'une simple cérémonie.

L'application de ces conventions revêtira une signification particulière pour nos femmes et nos enfants. Il convient en effet de reconnaître à sa juste valeur l'importance du rôle de la femme en matière de gestion de l'environnement.

Saint-Kitts-et-Nevis reconnaît pleinement l'importance et la contribution de nos femmes en ce qui concerne un développement durable. Dans mon pays, les femmes sont appelées à agir pleinement comme partenaires égales au processus décisionnel et au processus de développement. Leurs droits à cet égard sont entérinés dans les politiques et les programmes de développement de mon pays qui sont appliqués par le Ministère chargé des affaires de la femme.

A Saint-Kitts-et-Nevis, nous sommes conscients de l'étroite corrélation qui existe entre un développement écologiquement rationnel et la croissance démographique. Nous avons en place des programmes de planification de la famille qui comportent éducation, information et prestation de services. Ces programmes ont contribué à réduire à zéro le taux de croissance démographique à Saint-Kitts-et-Nevis au cours des dix dernières années.

Nous sommes convaincus que, lorsqu'il sera pleinement appliqué, Action 21 assurera de bien plus grands avantages aux femmes et, en effet, à toutes

les populations des pays en développement. Il trace la voie vers des conditions de vie meilleures dans les pays en développement.

Cependant, nous devons faire en sorte qu'Action 21 ne demeure pas qu'un simple projet chimérique privé et dépourvu des ressources financières et techniques nécessaires à son application. Il est indispensable que soient assurés les ressourcés financiers adéquates pour transformer Action 21 en une série d'actions concrètes. Les pays développés et les pays en développement doivent faire preuve de courage et d'esprit de décision en engageant des ressources financières à la mesure de leurs moyens. De la part de ceux qui sont mieux pourvus, il est attendu davantage.

Faute de satisfaire les besoins financiers d'Action 21, il ne pourra s'ensuivre qu'une continuation de la dégradation et un développement non durable.

Je demande instamment que l'accès à ces ressources ne soit pas lié à des conditions qui entraîneraient un fardeau supplémentaire pour les populations des pays en développement. Ces ressources devraient être accordées à des conditions préférentielles, des concessions spéciales étant faites aux petits pays insulaires en développement.

La réalisation des objectifs d'Action 21 exigera un nouvel esprit de coopération internationale entre pays développés et pays en développement. Il y faudra des sacrifices ainsi que des changements des modes de production et de consommation.

Saint-Kitts-et-Nevis continuera à faire sa part en appliquant ses politiques et programmes nationaux fondés sur les réalités socio-économiques du pays, y compris la gestion des déchets, le contrôle de la qualité des eaux et des sols ainsi que le contrôle de l'érosion côtière, la gestion des forêts et le développement de l'agriculture et des pêcheries.

Nos partenaires antillais ont aussi mis au point et appliqué des programmes pertinents propres à assurer un meilleur environnement. A cet égard, j'exprime mon plein appui concernant le programme du Commonwealth en faveur de la forêt tropicale humide d'Iwokrama située au Guyana. Ce programme offre un parfait exemple de coopération internationale en vue d'un développement durable.

En dernière analyse, la coopération internationale sera le facteur décisif qui décidera du résultat de la Conférence de Rio.

Evitons à tout prix la confrontation et optons pour la coopération fondée sur l'équité et la justice.

Nous ne pouvons espérer sauver notre planète pour les générations futures en reléguant les pauvres, les défavorisés et les sous-développés de notre génération à une vie de misère et de privation constantes.

Rio ne doit être que le début d'un nouvel engagement permanent de nous tous en vue d'une action visant à la gestion de notre héritage commun, garantissant ainsi une meilleure qualité de vie pour tous et partout.

Allocution de S. E. Alhaji Sir Dawda K. Jawara, Président
de la République de Gambie

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom de ma délégation et en mon nom propre, notre profonde gratitude au Gouvernement et au peuple du Brésil de l'accueil très chaleureux qu'ils nous ont réservé. Nous avons pleinement profité de notre séjour dans cette belle ville en dépit du programme très chargé de nos travaux. La riche variété culturelle et les liens historiques étroits qui nous rattachent tous à ce pays ont fait que nous nous sommes sentis chez nous malgré la distance géographique qui sépare le Brésil de l'Afrique.

Je voudrais aussi féliciter S. E. M. le Président Collor et son élection unanime à la présidence de notre Conférence.

Le présent Sommet nous fournit l'occasion d'aborder de façon approfondie les deux questions apparentées de l'environnement et du développement. Par le passé, nous avons commis l'erreur de les traiter séparément en ne reconnaissant pas leur interdépendance, surtout en ce qui concerne l'encouragement à un développement durable sous ses diverses formes. Les conséquences de cette négligence sont maintenant claires et, quoi qu'il ne soit pas trop tard pour modifier la tendance, cela nous demandera beaucoup d'efforts, d'engagement et de tenacité. Que nous venions du Nord ou du Sud, nous partageons cette terre et, aujourd'hui et demain, nous devons utiliser ses ressources de manière judicieuse afin de ne pas compromettre l'avenir et de pouvoir rendre ce que nous détenons comme un dépôt sacré.

Il y a 20 ans se réunissait à Stockholm la première Conférence mondiale sur l'environnement qui a aidé à placer fermement le problème de l'environnement à l'ordre du jour du monde. Les instruments mis en place à la suite de la Conférence, tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Système mondial de surveillance continue de l'environnement, ont permis à la fois une utile coordination des mécanismes relatifs aux problèmes mondiaux concernant l'environnement et une orientation et un appui aux initiatives qui peuvent s'avérer nécessaires tant au niveau national que mondial. Malgré les bonnes intentions et les efforts louables aux niveaux national et international, les problèmes relatifs à la dégradation de l'environnement n'ont fait que devenir plus complexes et plus graves. La dégradation des sols, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la désertification, le réchauffement de la planète et d'autres problèmes environnementaux sont tous des indicateurs de la menace croissante à la vie sur cette planète. Le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement présidée par Mme Gro Harlem Brundtland a insisté sur les limites de la démarche actuelle face à ces problèmes. Le rapport a très bien démontré le lien inextricable qui existe entre développement et environnement et il fournit un point de départ utile à nos propres réflexions.

Il y a 15 ans, lorsque nous avons réexaminé notre situation en Gambie, nous avons été forcés de reconnaître que notre environnement souffrait de graves dégâts, notamment concernant la faune et l'habitat naturel, dus à une combinaison de comportements naturels et humains. Il était donc urgent de corriger cette situation. Constatant cette évolution, le gouvernement a, par la Déclaration de Banjul, pris l'engagement de préserver, pour nous-mêmes et pour la postérité, l'éventail le plus large possible de notre flore et de

notre faune. Cet engagement exprime la préoccupation généralisée qui a toujours été la nôtre concernant la protection de l'environnement. Depuis lors, nous avons mis en place certaines stratégies de conservation, y compris la création de parcs nationaux de zones protégées, ainsi qu'un plan de lutte contre la désertification qui comporte des programmes d'afforestation et de reboisement. Mais, en règle générale, ces initiatives n'ont eu que peu de succès du fait de nos possibilités nationales qui sont limitées pour leur mise en oeuvre et leur maintien et, dans une certaine mesure, à cause de l'absence d'un appui international approprié.

Au cours de notre préparation à la Conférence, nous avons, en Afrique comme ailleurs, réfléchi aux principaux problèmes qui nous touchent et ceux-ci sont exprimés dans la "position commune africaine". Ces problèmes sont les suivants :

La non-réalisation de la sécurité alimentaire, ce qui a pour conséquence la famine et la malnutrition;

L'absence de sécurité énergétique;

Les problèmes liés à l'absence de croissance économique durable et d'emplois productifs;

L'insécurité et l'instabilité du flux de ressources financières pour le développement;

L'amélioration de la qualité de la vie et de l'habitat.

Ces problèmes indiquent de façon assez claire les efforts qui seront nécessaires pour trouver des solutions à la situation particulière dans laquelle se trouve l'Afrique. Nous réaffirmons notre engagement à l'égard de la protection de l'environnement qui permettra une utilisation durable de nos ressources. Nous sommes disposés à jouer notre rôle comme partenaire dans l'effort mondial en vue de trouver des solutions aux problèmes de l'environnement qui confrontent la planète. Mais le monde doit aussi comprendre que les ressources humaines des pays en développement sont limitées de même que leurs possibilités financières, et qu'il est raisonnable pour ces pays de vouloir améliorer les conditions de vie de leurs ressortissants. Quoique toutes ces difficultés exigent des solutions urgentes, certaines d'entre elles méritent une attention plus particulière. Il s'agit d'abord de la pauvreté qui constitue l'une des principales causes et l'une des premières conséquences de la dégradation de l'environnement. Nous avons donc été encouragés en constatant que cette question avait été retenue par la Conférence. Pour la majorité des Africains, il n'existe pratiquement aucun moyen d'existence en dehors des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Cette situation mène invariablement à une exploitation intensive des ressources naturelles de base et il en résulte un appauvrissement des sols. L'élaboration d'un programme spécial propre à réduire sinon à éliminer la pauvreté doit donc constituer un élément majeur de tout programme de gestion de l'environnement en Afrique. Mon gouvernement vient de donner le coup d'envoi à un programme de réduction de la pauvreté qui tentera de trouver une solution aux problèmes apparentés qui influent sur la pauvreté et de mettre en place des mesures concrètes susceptibles de la réduire.

La diminution persistante des prix des matières premières constitue une autre limite importante à notre développement. Nos pays sont des pays agricoles et les prix que nous recevons pour nos produits n'ont cessé de chuter. Avec en toile de fond le lourd fardeau que représente le service de la dette, il n'est pas toujours possible pour nous de pratiquer des politiques qui soient compatibles avec une gestion rationnelle de l'environnement ou un développement durable. Nous n'ignorons pas les conséquences de cet état de choses mais notre capacité à corriger la situation est gravement restreinte par des facteurs nationaux et internationaux. Ce n'est sans doute pas le lieu de discuter en détail certains des problèmes qui entrent en cause mais nous devons, dans le cadre de ce nouveau partenariat mondial, nous efforcer de les aborder, favorisant ainsi l'esprit d'aide mutuelle qui a rendu possible le Sommet de la Terre. Les problèmes sont apparentés et leur solution exige un effort international concerté. Pour assurer le succès du Sommet, il nous faudra aussi progresser sur d'autres fronts. A cet égard, je souhaiterais recommander :

La remise des dettes publiques bilatérales;

La remise des dettes résultant de crédits semi-publics à l'exportation;

Une importante réduction des dettes envers les organismes financiers multilatéraux qui représentent maintenant 40 % du service de la dette des pays subsahariens.

La satisfaction à ces demandes, ce qui n'est pas impossible, aurait pour conséquence une amélioration dramatique de nos ressources dans le cadre des efforts entrepris pour parvenir à un bon équilibre entre le développement et la protection de l'environnement.

Les changements climatiques et la diminution de la diversité biologique sont des questions de préoccupation mondiale qui exigent des solutions également mondiales. Il est encourageant de constater qu'elles font maintenant l'objet de conventions mondiales qui visent à traiter ces problèmes dans toute leur complexité. Cette volonté commune doit s'étendre à d'autres problèmes environnementaux graves qui ont des incidences directes sur la diversité biologique et les changements climatiques. Je songe à la question de la désertification qui a été examinée dans le contexte de la gestion d'écosystèmes fragiles. Surtout pour l'Afrique, il s'agit d'un problème majeur qui a déjà été soulevé au cours des discussions préparatoires.

Pour certains pays, la sécheresse et la désertification ont été des expériences dramatiques du fait de leurs conséquences socio-économiques. Dans mon pays, la Gambie, qui est situé en zone soudano-sahélienne, la pluviosité est passée d'une moyenne de 1 100 mm, où elle se situait avant les années de sécheresse des années 70 et 80, à 650 mm. Ce phénomène a été associé à une diminution du nombre des jours de pluie et d'une répartition spatiale irrégulière. En ce qui concerne le tapis végétal, la superficie des forêts denses possédant une voûte de 50 % a diminué de 80 % en 26 ans à cause des pâturages, du défrichage aux fins de culture, de l'exploitation des forêts pour le bois de chauffage et le bois d'oeuvre, les feux de brousse qui se répandent partout. Les pertes subies par les récoltes à la suite de l'appauvrissement des sols et de la diminution de la pluviosité ont été dramatiques, atteignant, dans certaines zones et pour certaines cultures, des

niveaux de 80 %. Des problèmes similaires ont affecté la faune. Il n'est pas dans mes intentions de vous fournir tout le catalogue des conséquences de plusieurs années de sécheresse mais je voudrais vous donner une petite idée des difficultés énormes auxquelles nous faisons face. Il est évident que nos ressources naturelles ont atteint les limites de leur capacité régénérative et, en l'absence d'une action rapide, les problèmes d'approvisionnement alimentaire, des migrations urbaines et de la désertification iront en se multipliant. Ceci aura des conséquences socio-économiques graves pour le peuple gambien et amènera frustrations et désespoir.

Il a été procédé à une évaluation sérieuse des efforts antérieurs qui ont été faits dans ce domaine. Il n'est pas douteux que la sécheresse et la désertification se font sentir partout et qu'elles représentent un danger pour la vie des populations, suffisamment grave pour que l'attention mondiale leur soit accordée. Un instrument juridique international manifesterait un engagement politique du plus haut niveau pour trouver une solution à un problème qui a des effets extrêmement sérieux sur nos vies.

Ceci étant, nous recommandons vivement qu'une convention sur la désertification soit conclue. Ce faisant, nous sommes très conscients de la nature particulière de la désertification qui, contrairement à la diversité biologique et aux changements climatiques, exigera des arrangements spéciaux. Une telle convention pourrait prendre la forme d'un ensemble de stratégies d'intervention internationalement acceptables, non seulement pour surveiller l'évolution du phénomène mais aussi pour mettre au point des programmes d'action spécifiques visant à améliorer les conditions de vie des victimes habitant les régions affectées. Il y faudra un effort national et international coordonné et soutenu dans un cadre d'action bien défini comportant à la fois des mesures à court terme et une planification à long terme. Nous avons déjà fait l'expérience de pareilles conventions et je ne doute pas que notre sagesse et notre ingéniosité collectives nous permettront de concevoir le format juridique approprié à notre objectif. Nous apprécions infiniment la compréhension et l'appui qui ont accueilli notre demande au sein de la communauté mondiale et nous vous en remercions.

Toute référence à la sécheresse et à la désertification donne à l'eau et surtout à l'eau douce une résonance toute spéciale. Une meilleure gestion de l'eau douce ne concerne pas seulement l'environnement; elle a des incidences sur l'économie et le développement et peut améliorer la santé humaine et accroître la production agricole. Il est donc encourageant de constater que ce problème a fait l'objet de larges discussions.

En examinant l'application du programme d'Action 21, il nous faudra insister sur la participation des femmes et des collectivités locales à la gestion de l'environnement et, plus particulièrement, des ressources naturelles. Au niveau national, nous devons encourager et appuyer leur participation active à tous les domaines qui les touchent. Etant donné qu'elles constituent un élément vulnérable de nos sociétés, les femmes portent tout le poids des difficultés économiques et sociales dans nos pays. Elles méritent donc une considération particulière lorsqu'il s'agit d'élaborer des programmes relatifs au développement durable. Le processus politique démocratique doit être élargi dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

Toutefois, pour assurer la participation pleine et effective de tous au processus de développement, nous devons encourager l'apparition d'une capacité nationale à tous les niveaux, notamment au niveau des collectivités. Le développement de nos ressources humaines est une condition préalable à toute action locale ou nationale et c'est de lui que dépendra l'application réussie d'Action 21.

Le succès d'Action 21 dépendra aussi dans une large mesure de la coopération internationale au moyen de l'octroi de ressources financières, d'assistance technique et du transfert de techniques appropriées. Bien que nous donnions toute sa valeur à la création du Fonds pour l'environnement mondial, comme plusieurs orateurs qui nous ont précédés, nous sommes fortement d'avis que le Fonds doit être restructuré et son financement élargi pour permettre le financement de projets plus diversifiés. Il convient d'ajouter qu'à ce jour l'expérience de l'Afrique n'a pas été très encourageante. La portée du Fonds devrait être étendue de manière à inclure de nouveaux domaines d'activité touchant à l'environnement, notamment la sécheresse et la désertification. Sa composition devrait aussi permettre l'adhésion de pays moins bien dotés. La contribution au moment de l'adhésion qui s'élève à 4 millions de dollars nous paraît avoir été fixée pour nous dénier la possibilité d'exprimer notre opinion sur la gestion du Fonds. Outre le Fonds pour l'environnement mondial, l'aide publique au développement continuera à jouer son rôle comme source importante de financement, surtout si tous les pays industrialisés acceptent de respecter l'objectif qui réserve 0,7 % du PNB au développement international. Nous prions instamment les pays qui n'ont pas encore atteint cet objectif d'y parvenir d'ici à la fin de l'an 2000.

Depuis l'adoption de la résolution 44/228, la Gambie a pris une part active au processus préparatoire car nous croyons fermement que la Conférence nous offre une occasion unique de nous attaquer aux problèmes de notre monde. Les programmes d'Action 21 ont le mérite d'avoir été négociés avec le plus grand soin. Chacun de nous a, dans la mesure de ses modestes possibilités, participé à cet effort. Ceci dit, nous devons tout faire pour transformer ces vœux pieux en réalisations concrètes. Nous devons à nous-mêmes et aux générations futures de jeter les fondations d'un développement durable. C'est le seul moyen que nous avons de sauver la planète. Conformément à notre engagement national en faveur de l'environnement et du développement, nous venons de mettre au point un Plan d'action pour l'environnement au moyen duquel nous cherchons à donner une expression concrète aux problèmes environnementaux majeurs auxquels nous sommes confrontés. Nous nous réjouissons à l'avance de pouvoir travailler avec d'autres pays en vue de l'application du Plan et d'autres programmes.

En terminant, je désire transmettre au Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, M. Maurice Strong, et à son personnel la profonde reconnaissance de ma délégation pour l'immense travail de préparation du Sommet. Nous les en remercions très sincèrement. Dans une large mesure, le succès de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement dépendra de leur brillante organisation et de leur engagement sans relâche.

Allocution de S. E. M. Abdulaziz Abdulqhani, Vice-Président
de la République du Yémen

Je désire vous exprimer mes félicitations très sincères à l'occasion de votre élection à la présidence de cette importante conférence internationale qui se réunit dans cette belle ville de Rio de Janeiro. J'exprime également nos remerciements des efforts considérables faits par votre gouvernement, en coopération avec les Nations Unies, pour l'organisation de la Conférence ainsi que pour le généreux accueil qui nous a été réservé.

Le lien qui existe entre l'environnement et le développement a fait l'objet de constantes discussions depuis la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm en 1972. Vingt ans après, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement se réunit maintenant au Brésil pour réaffirmer l'importance de la coopération internationale pour traiter les problèmes de l'environnement et du développement durable et intégré ainsi que pour prendre les importantes décisions qui permettront d'atteindre les buts et les objectifs de cette conférence historique.

Le progrès industriel et l'urbanisation dont sont témoins plusieurs parties du monde, la concurrence intense et la course inorganisée à la production, de même que la fabrication ininterrompue par certains Etats d'armes nucléaires, chimiques et biologiques mortelles, les essais continuels de ces armes et les déchets dommageables à l'environnement ainsi produits, ont entraîné des dégâts à l'atmosphère, un réchauffement de la planète et la pollution des sols et de l'eau des rivières et des océans. Tout ceci crée des dangers difficiles à surmonter et qui menacent la vie des êtres humains et de toute vie sur terre. Du fait de l'état arriéré qui persiste dans plusieurs pays en développement, il existe d'autres types de pollution de même qu'un gaspillage de ressources naturelles déjà peu abondantes. Des mesures pratiques qui permettent de fonder la coopération internationale sur le partage des technologies et d'autres ressources avec les pays en développement sont maintenant requises d'urgence de manière à leur permettre de développer leurs propres ressources, d'en profiter et de les exploiter de la manière la plus efficace sans risque pour l'environnement.

L'unité du Yémen a été réalisée pacifiquement et démocratiquement. La République du Yémen s'est engagée sur la voie de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme et adhère aux principes de la légitimité constitutionnelle et de la séparation des pouvoirs. Son système politique est fondé sur l'existence de plusieurs partis, sur la liberté de la presse et le droit de créer des syndicats et des associations et organisations de masse. A l'heure actuelle, deux ans après la formation de la jeune République du Yémen, nous nous préparons à des élections libres et impartiales qui auront lieu plus tard cette année. La loi électorale garantit la pleine égalité des droits politiques de tous les citoyens, hommes et femmes, y compris le droit de proposer et d'élire des candidats.

Notre politique étrangère est fondée sur le respect de la souveraineté des autres Etats, la non-intervention dans leurs affaires intérieures et le règlement pacifique des conflits.

Notre pays désire que la paix et la sécurité règnent au Moyen-Orient et à travers le monde et il attache le plus grand prix à un règlement équitable

du problème palestinien. Il fait donc tout ce qui est en son pouvoir pour assurer l'application des résolutions des Nations Unies concernant le conflit arabo-israélien qui sont fondées sur la prohibition de l'occupation de territoires appartenant à d'autres et sur le droit du peuple palestinien arabe à l'autodétermination. C'est pour ces raisons que notre pays a participé à tous les nombreux comités chargés de traiter de la paix au Moyen-Orient créés sous les auspices des Etats-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie.

Nous désirons aussi faire appel à la communauté internationale pour qu'elle coopère de manière à venir en aide aux populations, à alléger leurs souffrances et à veiller à ce qu'aucun préjudice ou aucune affliction ne frappe un groupe humain du fait de décisions internationales, quelles que soient les circonstances, car cela serait incompatible avec les principes sur lesquels l'Organisation des Nations Unies a été fondée. Ceci s'applique aux souffrances du peuple iraquien, notamment des enfants, des malades, des handicapés et des personnes âgées, causées par l'embargo alimentaire international que subit ce pays.

Nous affirmons la volonté et l'engagement de notre pays qui désire faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger l'environnement du Yémen sur terre, sur mer et dans les airs. Notre pays a appliqué les principaux programmes d'orientation et les conseils en matière d'environnement et il a intégré certains thèmes qui portent sur l'environnement dans les programmes d'enseignement général et universitaire. Plusieurs lois ont aussi été promulguées concernant la protection de l'environnement et le gouvernement a signé et s'est engagé à respecter les dispositions de plus de 22 conventions internationales portant sur des questions relatives à l'environnement.

En outre, un Conseil pour la protection de l'environnement a été créé au milieu des années 80 sous la présidence d'un membre du Conseil des ministres. Le Conseil a pour mandat d'appuyer les efforts de l'Etat, de contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes, et de proposer toute législation dans le domaine de l'environnement.

En coopération avec les Etats de la région, notre pays veille à protéger de la pollution son littoral qui borde la mer Rouge, le golfe d'Aden et la mer d'Arabie. Il a aussi dressé un plan qui vise à combattre la désertification et il a mis au point une stratégie démographique nationale. Les préparatifs sont en bonne voie pour la convocation vers la fin de l'année d'une conférence sur une stratégie de l'eau et une stratégie relative à l'environnement.

Au cours de ses deux premières années d'existence, la République du Yémen a dû faire face à certains obstacles économiques, y compris des catastrophes naturelles telles que la sécheresse et des séismes, ainsi qu'aux graves inconvénients causés par le retour d'environ un million d'émigrants venus d'Etats de la Péninsule arabique et du Golfe arabique et par la cessation d'une grande partie de l'aide financière et technique, comme conséquence de la crise du Golfe. C'est précisément parce que la République du Yémen a été l'un des pays qui a beaucoup souffert de cette crise que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les résolutions 45/193 et 45/222 qui ont fait appel à l'aide en faveur du Gouvernement du Yémen et pour qu'un appui soit apporté aux efforts de développement de l'économie et de l'infrastructure du pays.

Afin d'accélérer le développement de notre pays et dans le contexte de l'adoption par l'Etat d'une politique de libéralisation économique, les travaux visant à la création d'une zone franche dans la ville d'Aden progressent rapidement.

Le Gouvernement de la République du Yémen a aussi promulgué une nouvelle loi qui a pour objet d'attirer les investissements. Cette loi comporte de nombreux et importants privilèges pour les investisseurs et elle abolit les restrictions administratives qui frappaient auparavant les investissements effectués au Yémen. Elle contient également des dispositions qui visent à limiter les atteintes à l'environnement.

Nous croyons que la coopération internationale facilitera nos efforts nationaux en vue de parvenir à un équilibre entre la protection de l'environnement et un développement économique durable et qu'il nous sera possible d'organiser notre gestion de l'environnement de manière à faire le meilleur usage de nos ressources naturelles et de bâtir notre économie nationale sur des bases modernes et solides.

Les efforts de notre pays n'auront que des résultats limités parce que les tentatives du Yémen pour protéger l'environnement doivent, sans doute comme celles de plusieurs pays en développement, faire face à une force encore plus forte et plus obstinée qui exerce davantage d'influence à la fois sur les gouvernements et les citoyens, c'est-à-dire la nécessité vitale et pressante de parvenir au progrès industriel et social.

En République du Yémen, nous sommes convaincus que les Etats qui sont parvenus à des progrès industriels et techniques remarquables qui ont eux-mêmes entraîné un écart si profond entre les pays avancés et les pays en développement doivent supporter la majeure partie du fardeau qu'exige le processus de régénération de l'environnement aux niveaux national, régional et mondial.

Comme nous le savons, l'environnement ignore les frontières qui séparent les Etats et l'environnement du Yémen fait donc partie de l'environnement mondial.

C'est pour cette raison que nous avons déjà signé la Convention sur la diversité biologique et que nous signerons prochainement la Convention sur les changements climatiques. Nous croyons en effet que l'effort pour sauver la Terre et tout ce qui s'y trouve doit être un effort collectif; que, dans des limites précises et bien définies, chaque partie doit assumer sa pleine responsabilité; que les pays industriels avancés doivent fournir le financement additionnel requis et alléger le fardeau de la dette supporté par les pays en développement; et que ce qui aura été convenu maintenant devra être appliqué par la suite.

Nous partageons avec les pays du monde l'espoir que le concept d'une coopération internationale désintéressée sera partagé par tous les participants à la Conférence afin que l'humanité puisse être sauvée des dangers actuels et futurs posés à l'environnement tout en faisant progresser le développement économique sur des bases solides capables d'assurer à l'humanité une vie meilleure faite de bien-être, de sécurité et de stabilité.

Allocution de S. A. S. le Prince Rainier III de Monaco

Deux raisons essentielles m'amènent à prendre aujourd'hui la parole en cette assemblée :

Tout d'abord, le souci de venir exprimer ma solidarité à l'initiative courageuse des hommes et des femmes de bonne volonté qui n'auront épargné aucun effort pour que ce Sommet historique puisse voir le jour. A leur exemple gardons-nous des mots faciles et des déclarations de principes sans suite. Sachons trouver la force morale et politique d'appliquer les remèdes prescrits afin de sauver l'essentiel. A nous, chefs d'Etat, de saisir collectivement cette chance - peut-être l'une des dernières - de redresser durablement le cap de notre planète bleue, et de permettre ainsi à nos enfants et aux générations futures d'évoluer dans un monde plus équitable et plus sain;

Ensuite, le souhait d'apporter un témoignage direct et de partager avec vous mes inquiétudes quant au sort d'une région du globe particulièrement menacée, un des berceaux de l'humanité ... je veux parler de la Méditerranée.

Il est toujours délicat, bien sûr, de s'exprimer au nom d'un ensemble géographique qui transcende les frontières. Je ne le fais pas sans hésitation, mais inspiré largement par l'exemple de mon aïeul le Prince Albert I, l'un des fondateurs de l'océanographie moderne, qui fut l'un des premiers à alerter l'opinion publique mondiale de la vulnérabilité de nos océans. Sous son impulsion, à la fin du siècle dernier, au temps déjà de la marine à voile, notre Principauté s'est étroitement attachée à l'étude scientifique des processus marins. Cette tradition s'est maintenue depuis, et aujourd'hui notre petit pays accueille une diversité d'organisations marines bien connues, dont le Bureau hydrographique international, le Laboratoire international de radioactivité marine et l'Observatoire océanologique européen.

Depuis 1919, Monaco accueille également une organisation scientifique intergouvernementale originale, la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée, que j'ai le privilège de présider depuis plus de 20 ans, rassemblant plusieurs milliers de savants des deux rives et 550 instituts de la Méditerranée et de la mer Noire. C'est aussi en leur nom que je m'exprime aujourd'hui, me faisant l'écho de leurs préoccupations communes et de mes inquiétudes quant à la dégradation accélérée de ce patrimoine de l'humanité.

Exemplaire, la Méditerranée l'est à plus d'un titre, représentant un véritable microcosme de problèmes globaux débattus ici.

Mer semi-fermée, donc particulièrement vulnérable, la Méditerranée est géographiquement au cœur des déséquilibres Nord-Sud, au confluent de trois continents aux dynamiques de développement économique et démographique diverses.

Représentant 1 % seulement de la surface planétaire, elle concentre sur le plan mondial près de la moitié du trafic maritime pétrolier, et plus du tiers des flux touristiques. En outre, elle est soumise à des pressions démographiques, industrielles et agricoles intenses. Ne bénéficiant que d'une

faible pluviométrie, ses capacités d'échanges avec l'océan mondial limitées à un seul détroit, la Méditerranée est une zone d'accumulation, où les phénomènes de pollution sont rapidement amplifiés.

Aujourd'hui, près de 80 % des rejets des villes côtières sont déversés directement en Méditerranée sans aucun traitement. On estime à environ un million de tonnes de pétrole par an - soit près du quart du total mondial - les quantités déversées accidentellement ou délibérément chaque année, si bien que les concentrations d'hydrocarbures en Méditerranée sont en moyenne 100 fois plus élevées qu'en mer du Nord! A cela s'ajoutent les métaux lourds - mercure, zinc et cadmium particulièrement - en provenance des continents.

Ces changements drastiques dus aux activités humaines, notamment la pollution organique des eaux côtières, la surexploitation des ressources vivantes, la pollution insidieuse des chaînes alimentaires par les métaux lourds, l'érosion et la dégradation accélérées du littoral, figurent depuis des années parmi les problèmes prioritaires cités par notre communauté scientifique, et que nous n'avons jusqu'ici pu enrayer.

A l'impact direct de l'homme viennent désormais se greffer les changements climatiques : dans ce domaine - cette réunion s'en est fait largement l'écho - l'incertitude reste considérable pour ce qui concerne les perspectives régionales de changement (pluviométrie, élévation de la mer, ressources en eau potable, etc.), et sur l'importance du rôle régulateur du couplage océan/climat. Il en résulte une absence critique de mesures préventives, particulièrement pour la rive sud où un relèvement du niveau de la mer, combiné à une sécheresse accrue, aurait des conséquences désastreuses pour les zones côtières et les deltas fortement peuplés, tel celui du Nil.

La Méditerranée est une machine qui transforme ses eaux marines par des processus fortement dépendants des conditions météorologiques. Les caractéristiques hydrologiques de ses eaux évoluent rapidement en fonction du climat. Aussi la Méditerranée constitue-t-elle un "baromètre" ultrasensible des perturbations et changements en cours dans l'océan mondial. La réponse aux variations climatiques y est plus facilement observable qu'ailleurs et devrait constituer un champ d'expérimentation prioritaire. Depuis quelques années déjà, des signaux précurseurs nous alertent sur un vaste changement hydroclimatique en Méditerranée. Ainsi, un nombre croissant d'espèces de type atlantique disparaissent au bénéfice d'espèces tropicales; par ailleurs, des études récentes indiquent que les grands fonds méditerranéens seraient dès le siècle prochain menacés d'asphyxie.

Ces problèmes sont aggravés par un contexte démographique difficile : d'une part, un phénomène de concentration littorale, avec des populations côtières augmentant désormais six fois plus vite que celles de l'intérieur; d'autre part, une explosion démographique parmi les plus spectaculaires du globe sur la rive sud, avec une densité moyenne de population sur les terres non désertiques passant de 30 habitants par km² en 1900 à 250 en l'an 2000, pour atteindre au moins 500 en 2050. Cette dernière densité, voisine de celles des villes, exclura le maintien de toute surface boisée.

Faute de réponse concertée et urgente, faute d'une meilleure orientation de la solidarité Nord-Sud, les prochaines décennies ne pourront éviter

l'accélération de vastes flux migratoires transméditerranéens, impliquant des centaines de milliers - voire des millions - de "réfugiés environnementaux".

Ces problèmes, on le voit, dépassent très largement le contexte strictement marin, illustrant parfaitement que l'avenir des mers se joue désormais, non pas au large, mais sur les rivages. Pour la Méditerranée, la situation est singulièrement critique, urgente, et réclame un effort immédiat, massif et concerté, de l'ensemble des pays riverains, avec l'appui de la communauté scientifique et des organisations non gouvernementales concernées. Il nous faut considérer la Méditerranée, et par extension, la mer Noire, comme région d'action prioritaire.

Plus généralement, au niveau de notre planète, une certaine attitude de "laisser faire" tend à prévaloir pour ce qui concerne les océans. Jamais autant de conventions et traités sur la protection des zones marines n'auront été signés - et pourtant jamais les agressions de l'homme sur ces écosystèmes n'auront paru si menaçantes aux yeux des scientifiques.

Il y a là obligation de réflexion pour nous qui avons la responsabilité de gouverner. Il est clair que le grand nombre de conventions traitant de la protection des mers tend à entretenir l'idée qu'une fois celles-ci signées et même ratifiées, le problème des océans est réglé. Malheureusement - l'expérience de ces dernières années le prouve abondamment - il n'en est rien : ces textes souvent excellents demeurent largement ignorés faute de suivi, ou parfois faute de capacités techniques, par nombre de pays signataires. Il est urgent de dénoncer ce qui est au mieux une négligence, au pire une hypocrisie, et d'imaginer et d'instituer des mécanismes permettant de respecter et de renforcer ces textes sur le terrain.

Je voudrais, en guise de conclusion, proposer quelques recommandations concrètes, destinées a priori au contexte méditerranéen, et sans doute transposables, avec quelques modifications, à d'autres mers régionales :

Premièrement, le transfert opérationnel Nord-Sud de méthodologies et technologies appropriées, notamment en matière d'aquaculture, de restauration des équilibres côtiers dégradés, de gestion rationnelle des aires littorales protégées, de mesure et de contrôle des pollutions, et de connaissance fondamentale des mécanismes écologiques. Dans tous ces domaines, la relation entre les réseaux scientifiques, les autorités, et les modes de financement internationaux doit être grandement facilitée;

Deuxièmement, la mise en place d'un système de surveillance en temps réel des pollutions en mer, grâce aux derniers moyens de télédétection par satellite. Un tel système, sur lequel la Commission scientifique de la Méditerranée travaille à titre pilote, serait relié à des moyens d'intervention immédiate d'agences spécialisées, et nous fourniront des moyens puissants de dissuasion et d'intervention contre les pollueurs;

Troisièmement, l'élaboration d'une convention-cadre en vue de protéger des zones sensibles situées en eaux internationales. Ces zones seraient identifiées en fonction de leur importance écologique et de leur vulnérabilité aux activités humaines. Il s'agira moins d'imposer un mode de protection stricte que d'adapter une gestion souple, intégrée, où les ressources marines et les activités économiques (pêches,

transport, exploration minière, tourisme, etc.) pourront coexister durablement grâce à une concertation étroite des divers utilisateurs;

Quatrièmement, l'ouverture d'un bureau de liaison indépendant, chargé de la coordination, et du suivi de l'application, des diverses conventions couvrant totalement ou en partie la protection du patrimoine naturel de la Méditerranée (Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Conventions de Berne, d'Alger, de Barcelone, de Ramsar, de Bonn, Convention MARPOL, Convention du patrimoine mondial). Une telle mission, pour être efficace, devra disposer à la fois d'une totale indépendance d'action et de l'étroite collaboration des agences spécialisées.

Dans ce souci, je suis prêt à instaurer en Principauté de Monaco un tel bureau, chargé de coordonner et de suivre l'application des conventions concernant la mer Méditerranée et la mer Noire.

Allocution de S. E. M. Giriya Prasad Koirala, Premier Ministre
du Royaume du Népal

Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères remerciements au Gouvernement et au peuple de la République fédérative du Brésil de l'accueil chaleureux et de la généreuse hospitalité dont ils ont si aimablement fait preuve à notre égard. Cette amitié ainsi que la cause commune qui fait l'objet de notre Conférence à laquelle votre pays, Monsieur le Président, joue un rôle de premier plan ont permis de supprimer la distance qui sépare les montagnes de l'Himalaya d'où je viens et cet immense pays si varié et si riche de forêts tropicales et de savanes.

Par la même occasion, permettez-moi d'exprimer ma vive admiration de la direction forte et vigoureuse que M. Boutros-Ghali, Secrétaire général des Nations Unies, a su donner à l'organisation de cette Conférence. Je désire enfin rendre un hommage particulier à M. Strong, le Secrétaire général de la Conférence, qui n'a ménagé aucun effort pour assurer la réussite de cette grande Conférence sur l'environnement et le développement.

L'environnement et le développement constituent des préoccupations mondiales à la fois apparentées et interdépendantes. Qu'un si grand nombre de chefs d'Etat et de gouvernement aient senti la nécessité de se réunir à Rio pour discuter de ce problème et pour marquer le début d'un nouvel ordre environnemental au moyen d'une déclaration et d'un programme d'action à la demande des Nations Unies démontre à quel point le problème est grave et urgent. Le nouvel ordre international lui-même dépend du succès de nos efforts. La pollution de l'air et de l'eau, les déchets industriels et nucléaires, les émissions de gaz carbonique qui atteignent des niveaux alarmants, les pressions démographiques, le déboisement, l'effet de serre, le réchauffement de la planète et l'épuisement des sols ont grandement contribué à modifier notre climat et menacent de faire de notre planète un lieu inhabitable. Notre monde se trouve actuellement aux prises avec deux cercles vicieux. Alors que les pays en développement vivent dans la pauvreté, le sous-développement, l'économie de subsistance et le délabrement de l'environnement, les pays développés sont pris dans un tourbillon de progrès,

d'usines industrielles, de consommation et de dégradation de l'environnement. Entre la catastrophe nucléaire et la raréfaction de la couche d'ozone, il semble bien que la route soit en ligne droite.

Nous partageons cette préoccupation commune de l'humanité et nous sommes tout disposés à assumer les obligations qui nous incombent à cet égard. De manière délibérée, nous avons conçu nos politiques et nos décisions à cette fin et notre intention est de poursuivre dans cette voie. Les mesures de planification de la famille iront en s'amplifiant. Mais nous savons que les causes principales de la dégradation rapide de l'environnement et les moyens de retrouver un équilibre acceptable échappent à notre contrôle. Nous ne sommes pas du nombre des principaux pollueurs. Les problèmes de l'environnement et du développement du Népal sont liés à la pauvreté et à la topographie très accidentée du pays. La pauvreté est multidimensionnelle et sa solution exige un effort collectif d'un peuple conscient appartenant à une société démocratique et libre ainsi qu'une compréhension et une coopération internationales adéquates. C'est avec cette conviction que nous nous proposons de relever le défi et que nous avons jeté les fondements de notre action. Sur une distance de 201 kilomètres, l'altitude de notre pays passe, du sud au nord, de 58 mètres au Terai à 8 848 mètres au Mont Everest. Nous recherchons une formule de gestion d'un écosystème fragile qui assurerait un développement durable en montagne et nous avons déjà accueilli avec faveur une proposition à cet égard. Mais en dépit de sa rude topographie, notre pays offre des possibilités. Il possède plusieurs rivières alimentées par les neiges qui peuvent servir à l'irrigation et comme source d'une énergie propre. Grâce à cette énergie propre, nos préoccupations concernant le développement et l'environnement peuvent s'harmoniser conformément aux objectifs de la présente Conférence, de façon satisfaisante pour le Népal et peut-être aussi pour des régions situées au-delà de ses frontières.

Une telle réalisation exige des ressources financières supplémentaires. Nous sommes conscients du rôle joué par le Fonds pour l'environnement mondial en tant qu'organisme d'assistance aux pays en développement pour leur permettre de résoudre des problèmes liés à l'environnement qui surgissent dans le contexte du développement. Mais pour que le développement et l'environnement reçoivent un traitement équitable, il est important que la protection de l'environnement comporte un engagement de la communauté internationale à l'égard d'un développement non polluant.

La Déclaration de Rio sera un événement déterminant pour notre recherche d'un développement humain et équilibré. En plaçant l'homme au centre, elle s'efforce d'équilibrer les intérêts entre l'environnement et le développement et entre Etats souverains. Elle crée non seulement un climat mais aussi une toile de fond pour les étapes ultérieures et pour une coopération internationale plus ample. Bien qu'il s'agisse d'un compromis, ce document est important car il peut servir de fondement du droit international en la matière. Soyez assuré que la coopération pleine et entière du Népal est tout acquise.

Le programme d'action qui figure à l'Action 21 est fondé sur les principes énoncés dans la Déclaration. Notre engagement à l'égard des objectifs de la Conférence se sont ainsi étendus aux domaines pratiques. Nous ne pouvons que nous en réjouir car il donne espoir dans l'avenir. Je suis heureux de pouvoir

indiquer que le Népal appuie le programme en tant qu'excellent point de départ et comme base de progrès ultérieurs.

Nous avons atteint une étape critique dans nos rapports avec la nature. Il y a 50 ans, l'homme comprenait la nature à travers la science, ce qui lui a permis d'accomplir des progrès quasi miraculeux. La nature a alors été tendue sans être forcée. Aujourd'hui, l'homme s'est avancé, grâce à la science, jusqu'à un stade qui s'apparente à la conquête de la nature. Elle ne peut recouvrer la santé par ses propres moyens. Conquise, elle semble nous faire signe avec, dans cet appel, une menace de terrible vengeance. A elle seule, cette perspective souligne l'importance historique des Conférences de Stockholm et de Rio de Janeiro.

Allocution de S. E. M. Bailey Olter, Président des Etats fédérés
de Micronésie et Président du Forum du Pacifique Sud

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous en ma qualité de Président du Forum du Pacifique Sud et au nom des pays de notre région du Pacifique dont les chefs de gouvernement constituent notre organisation. Le Forum se compose des membres suivants : l'Australie, les îles Cook, les Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, les îles Marshall, Nauru, la Nouvelle-Zélande, Nioué, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, le Samoa-Occidental, Tuvalu, Tonga et Vanuatu. Les chefs de gouvernement du Forum se réunissent une fois l'an pour discuter de questions d'intérêt commun, pour renforcer la coopération économique et politique régionale, et pour examiner des problèmes relatifs à la sécurité et à l'environnement. Un secrétariat permanent installé à Fidji, agissant conformément aux directives des gouvernements membres, sert d'appui à un large ensemble de programmes de développement et d'assistance, entre autres fonctions.

Sur le plan régional, les pays membres du Forum agissent comme protecteurs d'une portion importante de la surface de la Terre. L'ensemble de nos zones économiques exclusives s'étend sur 30 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire sur une superficie plus de quatre fois plus grande que celle de ce grand pays qu'est le Brésil. Toutefois, la grande dispersion de nos îles qui sont relativement petites, nos ressources humaines limitées et notre développement économique généralement assez modeste font que notre capacité à assurer la protection d'un environnement fragile contre les dégâts causés par divers facteurs est plutôt restreinte.

Néanmoins, le Forum et ses pays membres ont, depuis plusieurs années, partagé l'inquiétude grandissante de la communauté internationale concernant l'environnement de notre planète. Les communiqués émis à la suite de ses réunions annuelles ont manifesté cette inquiétude au moyen d'un ensemble de déclarations de politique générale qui ont été confirmées par les membres du Forum qui ont participé activement au processus préparatoire ainsi qu'au cours des négociations relatives à la Convention-cadre sur les changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique. Dans un monde idéal, plusieurs de nos membres auraient préféré des conventions plus contraignantes, notamment en ce qui concerne les changements climatiques, prévoyant des engagements précis notamment à propos des émissions de gaz carbonique. Néanmoins, plusieurs ont signé ou se proposent de signer ces

conventions étant entendu qu'il ne s'agit que du début d'un effort collectif en vue de véritables améliorations dans les domaines concernés.

Plusieurs d'entre nous habitent des superficies terrestres parmi les plus exiguës de la planète, ce qui nous rend vulnérables face à toute perturbation naturelle ou causée par l'homme qui peut porter atteinte aux environnements local ou mondial. Nos vies quotidiennes sont particulièrement touchées par le climat et par les caractéristiques physiques de nos îles et les ressources terrestres et marines. Lorsque les tempêtes tropicales augmentent d'intensité, comme nous en avons fait l'expérience ces dernières années, nous n'avons aucun endroit où nous réfugier. Il en résulte la destruction et la mort. Lorsque la sécheresse dure plusieurs mois, comme c'est le cas à l'heure actuelle dans plusieurs de nos petits pays, les souffrances sont indescriptibles et n'ont plus rien à voir avec l'idée que l'on se fait d'un paradis du Pacifique.

Les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer causés par le réchauffement de la planète représentent la menace la plus sérieuse à l'environnement des îles de la région du Pacifique. Notre survie culturelle, économique et même physique est directement mise en danger. Mais nous n'avons pas créé le problème qui risque de nous détruire et nous n'y avons même pas contribué réellement. En outre, nous n'avons pas les moyens d'y apporter remède; seuls ceux qui se sont procuré leur propre développement avec une "monnaie" polluée que nous-mêmes n'osons pas utiliser ont la possibilité de corriger la situation.

La région du Pacifique est une des régions du monde qui recèle l'une des plus riches réserves biologiques diversifiées. Par milliers, les îles possèdent des écosystèmes terrestres et marins très riches. Le Forum a reconnu l'importance fondamentale de ces ressources biologiques pour les populations de la région du Pacifique et du monde et il a approuvé des techniques de développement qui favorisent le maintien de la diversité biologique dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. La région vit dans l'espoir que la Convention sur la diversité biologique pourra jouer un grand rôle en ce qui concerne la conservation des ressources vulnérables pour les générations futures.

Les pays du Forum du Pacifique Sud appuient sans restriction l'ensemble du programme Action 21 et en particulier le chapitre qui porte sur les océans. Nous accueillons avec satisfaction la proposition de convoquer, à partir de 1993, une série de conférences sur le développement durable des petites îles de même qu'une conférence visant à encourager l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, relatives aux bancs de poissons qui chevauchent les zones nationales et aux espèces hautement migratoires. L'adhésion de tous les pays aux principes de la Conférence de Rio nous paraît extrêmement souhaitable.

Nous espérons que l'éthique qui se manifeste en ce qui concerne les questions relatives à l'environnement et dont la présente Conférence est une expression permettra enfin à notre région de surmonter un problème particulier qui a rendu depuis plusieurs années l'existence de nos îles encore plus précaire. Je fais allusion à l'attitude de plusieurs pays développés qui veut que la région des Îles du Pacifique soit un immense espace vide et inhabité qui permet au reste du monde d'y rejeter leurs déchets toxiques, radioactifs

ou nuisibles et d'y poursuivre des activités dangereuses ou dommageables qui, pour des raisons de sécurité publique, ne peuvent être effectuées sur le territoire des pays intéressés.

Ce sont là des menaces réelles qui pèsent de façon persistante sur notre région. Depuis plusieurs années, les essais de bombes atomiques et de bombes à hydrogène ont été interrompus aux îles Marshall mais de nombreux insulaires continuent à souffrir d'horribles maladies et de défigurements. En outre, certaines situations persistent qui indiquent que notre région est toujours considérée comme un site attrayant où poursuivre des activités dangereuses ou inacceptables.

L'île Johnston est un bon exemple de cette situation. Les États-Unis y exécute un programme d'incinération de stocks d'armes chimiques expédiées d'Allemagne et d'autres lieux. Dans leur communiqué de 1990, les pays du Forum ont déclaré que l'océan Pacifique et ses îles ne devraient plus être utilisés comme des lieux commodes pour la mise au point, le stockage, le déversement ou le rejet de matières dangereuses, y compris les armes chimiques qui proviennent notamment de l'extérieur de la région. Nous comptons donc sur les assurances qui nous ont été données par les États-Unis que les activités exercées sur l'île Johnston se limiteraient dorénavant au programme en cours et que les installations seraient démolies dès l'achèvement de ce programme.

Un arrangement à long terme actuellement envisagé par plusieurs pays développés nous cause également certains soucis. Il s'agit, semble-t-il, du transport maritime de plutonium hautement raffiné à travers la région du Pacifique. Le Forum tente d'obtenir de plus amples informations concernant ce projet avant d'en discuter les incidences lors de la prochaine réunion annuelle aux îles Salomon.

Depuis toujours, les pays de la région du Pacifique se sont opposés à l'utilisation des îles pour y effectuer des essais nucléaires. Nous accueillons avec grande satisfaction la récente décision de la France de suspendre ses essais dans le Pacifique et nous demandons instamment que, dans l'esprit de Rio, cette suspension devienne permanente.

Les membres du Forum du Pacifique souhaitent vivement que ce Sommet historique et ses mécanismes puissent enfin amener le monde à comprendre que le Pacifique revêt une grande valeur pour les générations futures du fait de ses immenses ressources et qu'il est la demeure de générations actuelles qui n'ont jamais accepté volontairement que leurs arrière-cours deviennent des dépotoirs ou des zones d'essais ou de déversements. Etant donné que notre petitesse et notre dispersion nous ont, par le passé, privés de la capacité politique qui nous aurait permis de nous protéger contre ces forces, nous comptons qu'à l'avenir un ordre mondial qui tiendra compte des impératifs liés à l'environnement permettra aux autres de mieux apprécier l'iniquité d'attitudes et de pratiques passées.

Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer la gratitude très sincère de tous les membres du Forum pour la participation active de la plupart des pays du monde à ces réunions. Cela nous donne espoir. Il va de soi que nos remerciements s'adressent aussi au Secrétaire général de la Conférence sans le dévouement et la détermination duquel nous ne serions pas ici. Enfin, le pays hôte, le Gouvernement et le merveilleux peuple du Brésil, ont acquis une place

toute spéciale dans l'histoire en ouvrant chaleureusement leurs coeurs et leur beau pays en cette occasion. Cela ne sera jamais oublié.

Allocution de S. E. M. Rahoim Husseinov, Premier Ministre
de la République azerbaïdjanaise

Au nom du peuple azerbaïdjamais, je désire transmettre à la Conférence mes salutations et mes voeux pour que nos travaux soient couronnés de succès dans l'intérêt des peuples du monde.

Très récemment, la République azerbaïdjanaise a choisi la voie de l'indépendance et de la véritable démocratie. La présence d'une délégation azerbaïdjanaise à la Conférence en témoigne.

Mon intervention à ce Sommet est fondée sur des renseignements dignes de confiance des organes compétents de la République. Elle constitue une synthèse des données disponibles relatives à l'environnement dans la République et elle est centrée sur les problèmes de la protection, de l'état et de la gestion des ressources naturelles; enfin, elle analyse les causes qui sont à l'origine de la dégradation de l'environnement.

La situation écologique de l'Azerbaïdjan s'est dégradée au cours des dernières décennies; le niveau de la pollution atmosphérique y est beaucoup trop élevé, le problème de la pollution de la mer Caspienne, une mer d'importance mondiale, est devenu beaucoup plus sévère du fait de l'élévation catastrophique des eaux; le manque d'eau douce est devenu plus sérieux, de même que l'érosion et d'autres phénomènes. Tout indique que l'environnement de la République se trouve dans un état de tension écologique. Comme l'ensemble de la communauté internationale, nous sommes préoccupés des conséquences de cette situation, y compris l'épuisement des sols, la dégradation de la qualité de l'eau, de l'atmosphère et des forêts qui mettent en danger le développement économique futur.

L'agriculture, la production énergétique et les industries pétrolière et minière assurent la moitié du revenu national de la République. Le fait que l'exportation des ressources naturelles demeure le secteur le plus important de l'économie aggrave de façon dramatique les problèmes du développement économique de la République. En outre, la mauvaise gestion de ces ressources ne pourrait que créer de sérieux problèmes économiques internationaux et nationaux et ceci entraînerait à son tour une crise écologique grave.

L'état de l'environnement dans notre République s'apparente à la crise écologique qu'ont connue les Etats-Unis et les pays de l'Europe occidentale dans les années 50 et 60. Les efforts entrepris par la République pour compléter le plus tôt possible la transition vers une économie de marché pourrait aggraver sérieusement la situation. Les pays occidentaux avaient développé des relations de marché depuis des décennies avant d'axer leurs efforts sur une production écologiquement rationnelle à la suite d'une très grave crise écologique. Nous sommes maintenant persuadés que tous les problèmes environnementaux du monde se manifestent de la manière la plus aiguë dans la République azerbaïdjanaise et qu'il nous sera très difficile de les résoudre sans l'aide de la communauté internationale. J'aimerais analyser

brièvement les principaux problèmes environnementaux auxquels la République doit faire face.

Parmi les problèmes les plus aigus, je citerai d'abord la pollution atmosphérique des centres industriels de la République. L'évaluation du volume des émissions indique que les zones les plus polluées se trouvent à Sumgait et à Bakou où les raffineries de pétrole et les industries pétrochimiques, les industries de métaux ferreux et non ferreux et le secteur énergétique causent la pollution atmosphérique. La situation s'est également aggravée dans d'autres villes où le trafic routier contribue considérablement à la contamination de l'air.

Une situation écologique extrêmement dangereuse est apparue dans les régions agricoles de la République, notamment dans les plaines du Kura-Araxin et dans la zone de Lencoran-Astarin. La monoculture du coton (Kura-Araxin) et des légumes (Lencoran) a contribué à une forte pollution de l'environnement à cause des pesticides et de minéraux qui s'infiltrent dans la nappe phréatique et les sources d'alimentation en eau. Un système d'irrigation féodal et un développement au petit bonheur de nouvelles zones irriguées ont entraîné la création de terrains uligineux qui peuvent à leur tour causer des épidémies. Tout ceci a eu pour résultat une détérioration de l'état de santé des habitants de ces régions. Selon certaines enquêtes, la population de la République fait face à de graves problèmes de santé.

La situation de la presqu'île d'Apsheron est devenue critique : les ressources de pétrole et de gaz y ont été exploitées depuis plus d'un siècle sans qu'il soit tenu compte des conséquences d'une telle activité sur la qualité des sols et du paysage. Il en résulte que, dans de larges régions, les terres sont devenues inutilisables. La concentration dans des secteurs restreints de moyens de production techniquement arriérés a créé une pollution des sols par métaux lourds à des niveaux des centaines de fois plus élevés par rapport à la moyenne qui prévaut dans le reste du monde.

L'état dans lequel se trouvent des étendues d'eau ne peut être considéré que comme créant une situation d'urgence. L'état de la rivière Araks est particulièrement alarmant en aval de sa confluence avec le bras droit de la rivière Okhchonchal dont les eaux sont contaminées par les déchets toxiques des entreprises industrielles arméniennes, notamment par les métaux lourds dont les taux dépassent de 100 fois la concentration maximale autorisée.

Toutefois, le problème de la mer Caspienne demeure le plus complexe. En une génération, la zone de la catastrophe environnementale s'est aggravée de façon radicale. Il s'agit d'une catastrophe dont les proportions sont difficiles à évaluer mais qui affectera sûrement le monde entier.

La crise dans laquelle se débat l'écosystème caspien est devenue particulièrement évidente au cours de ces dernières années. Le développement intensif des moyens de production, sans qu'il soit tenu compte de la capacité de l'environnement ni même des intérêts de la population de la région, a eu pour résultat une vive augmentation des pressions technologiques et de la pollution causée par l'homme.

Le problème de la mer Caspienne a déjà fait l'objet de discussions à différents niveaux et a été mentionné par des représentants d'autres Etats de

la région caspienne. Je tiens à réitérer que les rivières qui déversent leurs eaux dans la mer Caspienne se sont transformées en courants pollués emportant une énorme quantité de substances mortelles pour la faune et la flore caspiennes. Ainsi le bassin de Kura est pollué par les dérivés du pétrole, les phénols, les nitrates et les composés de métaux lourds.

Environ 12 milliards de mètres cubes d'eaux usées contaminées sont déversées annuellement dans la mer Caspienne, y compris 10,2 milliards de mètres cubes provenant de la Volga.

Le développement intensif des champs de pétrole et de gaz naturel et l'absence de conditions de sécurité environnementale assurées ou d'usines de retraitement ont causé une nette augmentation de la pollution de la région côtière et d'une portion importante de la mer Caspienne. On a observé une contamination tant chimique que biologique dans certaines zones de la mer. La baisse du niveau des eaux qui s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 70 a favorisé un développement actif de la ceinture côtière de même que la construction de complexes industriels et de loisirs et de moyens de production de pétrole et de gaz. Actuellement, une élévation catastrophique du niveau des eaux, ininterrompue depuis 1979, menace de créer une pollution secondaire très étendue sur de vastes secteurs de la mer. Une situation fort périlleuse existe dans les champs de pétrole les plus anciens situés près des côtes qui peuvent entraîner une catastrophe environnementale touchant l'ensemble de l'écosystème caspien.

Nous ne savons que trop bien qu'un développement durable ne peut être réalisé sans qu'il soit tenu compte des facteurs écologiques. La durabilité des écosystèmes dépend de leur diversité biologique; un écosystème diversifié et qui comporte davantage d'espèces est d'autant plus stable sur le plan écologique. A cet égard, il est indispensable de préserver et d'étayer la diversité biologique, de maintenir des zones protégées comme exemples d'habitats naturels et de conserver les espèces animales et végétales rares ou menacées. La préservation de la diversité biologique et les mesures de lutte contre le déboisement et la désertification de notre planète, thèmes qui font l'objet de discussions ici même, sont d'importance primordiale pour la République azerbaïdjanaise.

L'état de l'environnement n'a fait que s'aggraver depuis l'agression arménienne au cours des quatre dernières années. Les évaluations faites par une commission d'experts indiquent que l'habitat naturel de l'Azerbaïdjan a subi des dégâts irréparables. La faune et la flore du Petit Caucase qui sont uniques risquent d'être complètement détruites. D'immenses régions sont transformées en zones mortes à la suite de l'utilisation par la guérilla arménienne d'armes chimiques et d'autres types d'armes de destruction massive. Cette politique agressive est une cause de préoccupation particulière sur le plan de l'écologie naturelle. L'escalade des combats a entraîné la destruction totale de l'héritage culturel. Rien n'est plus destructeur de la culture que la guerre. Elle cause des pertes en vies humaines qui sont les plus précieuses. Et qui plus est, les partisans arméniens ont détruits des objets anciens appartenant à l'héritage culturel de l'Azerbaïdjan qui remontaient à la période albanaise. Il s'agit d'une perte irréparable pour l'ensemble de l'humanité.

Tous les problèmes que je viens de mentionner, la République les a hérités du système administratif autoritaire particulier à l'ancienne Union soviétique et les moyens capables d'y apporter une solution ne sont pas disponibles. Le mode de pensée technocratique et anthropocentrique inhérent à l'ancien système doit céder la place à un système respectueux de la biosphère et des écosystèmes, indispensable à un développement durable de la civilisation sur terre.

L'expérience des pays qui ont connu la crise écologique démontre que la remise en état d'une nature dévastée est possible mais qu'elle exige une force morale et des ressources financières considérables. Il est à souhaiter qu'ayant compris le gravité du danger causé par la dévastation de la nature, la République sera en mesure d'arrêter la dégradation et d'entreprendre la restauration de l'équilibre écologique.

L'Agence pour la protection de l'environnement de la République doit se donner comme priorité la mise en place d'un système de paiements écologiques, de textes juridiques et d'autres règles relatives à l'écologie. Au début de 1992, la République azerbaïdjanaise a adopté une nouvelle loi sur la conservation de la nature qui comporte des dispositions sur la protection de l'environnement, les zones spécialement protégées et l'évaluation des incidences sur l'environnement. Cette nouvelle législation a pour objet de faciliter la solution de plusieurs problèmes urgents.

Il est également procédé à l'élaboration d'une législation sur l'environnement fondée sur la pratique législative internationale et les conventions et accords adoptés par la communauté internationale. La loi adoptée par le Conseil suprême de la République azerbaïdjanaise n'est qu'un premier pas vers l'harmonisation de la législation de la République relative à l'environnement avec la réglementation internationale.

Nos activités environnementales sont fondées sur les réalisations de la communauté mondiale dans ce domaine et il n'est possible de sauver l'environnement qu'au moyen d'une "environnementalisation" généralisée de la production, ce qui devrait devenir une politique nationale bien conçue et de longue durée. Une telle politique devrait permettre le remplacement des techniques existantes par des techniques plus sophistiquées et à moindre coefficient de ressources, tout en assurant la sécurité de l'environnement. A l'heure actuelle, ceci ne peut se réaliser sans l'exploitation dynamique des réalisations scientifiques, la mise au point et l'introduction de technologies à moindre coefficient de ressources et moins polluantes et une reconversion vers des processus techniques fermés.

Nous déclarons en toute connaissance de cause que l'Azerbaïdjan, s'étant engagé sur la voie du développement durable, est en train de se libérer de tout l'héritage de l'ancien système en prenant la vaste expérience des pays démocratiques du monde comme base de son développement. Notre objectif déclaré de poursuivre dans cette voie est démontré par les réformes politiques, sociales et législatives qui sont déjà en marche. Toutefois, la mise en oeuvre des réformes politiques et économiques a été retardée par l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés expulsés de l'Arménie et du Karabakh. D'importantes concentrations de réfugiés vivant dans des abris qui ne conviennent guère de même que les pénuries de médicaments et d'aliments créent des dangers d'épidémie et aggrave les conditions sociales de la

République. Etroitement lié à la qualité de l'environnement, le problème des réfugiés pourrait entraîner l'utilisation incontrôlable et non réglementée des ressources naturelles.

Les pressions sur les ressources végétales s'accroissent du fait du déboisement, du surpâturage et de l'épuisement des sols. Les ordures ménagères polluent de vastes régions du territoire de la République. Tous ces facteurs exacerbent les problèmes écologiques et menacent les vies humaines.

A la lumière de la situation économique et sociale et de l'humanisme de la communauté internationale, l'Azerbaïdjan a lancé une initiative internationale qui vise à la création, sous les auspices des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, d'un fonds pour sauver l'écosystème de la mer Caspienne. Nous espérons que les participants à la Conférence apporteront leur appui à la création de ce fonds.

Les efforts de l'Azerbaïdjan pour restaurer la démocratie et des relations économiques normales pourraient se révéler insuffisants s'ils ne sont pas étayés par une aide appropriée de la communauté internationale. Les textes en voie d'approbation à la présente Conférence prévoient la transformation complète des structures économiques et des modes de production. Nous espérons qu'il sera possible de nous associer aux programmes internationaux en faveur de l'environnement et que nous pourrions compter sur une aide volontaire et l'assistance des pays développés, avant tout en obtenant des technologies écologiquement rationnelles et à moindre coefficient de ressources. A défaut d'une telle assistance, il nous sera impossible d'éviter une crise environnementale et d'appliquer les décisions de la Conférence.

En conclusion, permettez-moi de transmettre aux organisateurs et aux participants à la Conférence une invitation à visiter l'Azerbaïdjan. Ce sera pour eux une occasion d'observer de plus près la République et la vie quotidienne de ce peuple très patient et de mieux comprendre nos problèmes économiques et sociaux, y compris l'état de l'environnement.

Une coopération directe ne pourra que faciliter la réalisation de nos objectifs communs.

Allocution de S. E. M. Guy Willy Razanamasy, Premier Ministre
de la République démocratique de Madagascar

Je viens de cette île dont les astronautes disent, lorsqu'ils la voient de leur cabine spatiale, qu'elle est "une tache de sang qui s'étend sur le bleu de l'océan Indien". En fait, mon pays au sol de latérite rouge voit 100 000 tonnes de terre cultivable disparaître chaque année à cause de l'érosion et 200 000 tonnes de sédiments engorger chaque année nos réservoirs, nos barrages et nos ports. Des 10 millions d'hectares de forêts naturelles, 70 % étant de la forêt primaire, environ 200 000 hectares sont détruits annuellement.

Si je me permets de vous présenter ces tristes statistiques, c'est simplement pour vous dire que notre sol, dénudé par les feux, la culture

itinérante et la coupe du bois de chauffage, est soumis à un épuisement dont les causes sont multiples. Ce sol a le triste privilège d'être considéré à travers le monde comme le meilleur exemple d'un type d'érosion grave qui porte le nom de "lavaka" et qui se manifeste par d'immenses crevasses qui dissèquent la terre. A tout ceci, il faut ajouter la sécheresse qui afflige l'extrême sud de notre pays qui se meurt de la désertification au moment même où je vous parle. Il en résulte inévitablement la famine qui décime la population alors que des douzaines d'enfants et de femmes meurent chaque jour. Cette évocation des faits n'est pas une lamentation; elle a pour but de vous faire comprendre que nous connaissons déjà trop bien les problèmes de l'environnement.

Peu après notre indépendance, vers la fin des années 60, nos dirigeants ont donc réagi :

En 1970, une Conférence sur la conservation de la nature s'est tenue à Antananarivo;

En 1984, une Stratégie nationale de conservation a été mise au point;

En 1985, une deuxième Conférence internationale a eu lieu qui a complété l'idée de la conservation par celle du développement durable;

En 1986, le Conseil national pour la conservation et le développement a été créé;

De 1987 à 1988, l'idée a pris racine d'une "politique d'action en faveur de l'environnement";

Et enfin en 1990, la Charte de l'environnement a été adoptée sous forme d'une loi de l'Etat.

Malheureusement, ces politiques qui sont appliquées avec l'accord des donateurs traditionnels d'aide extérieure accordent la priorité à la sauvegarde de la diversité biologique. Incontestablement, cette diversité est d'une richesse exceptionnelle quoique gravement menacée. Parmi les espèces propres à Madagascar, on compte 100 % des lémuriens du monde, 95 % de ses oiseaux et de ses reptiles, et 85 % de ses espèces végétales, y compris la pervenche de Madagascar qui sert à traiter la leucémie infantile.

Les politiques de conservation se sont en effet révélées très utiles face à la dégradation de notre environnement et de l'extrême vulnérabilité de nos écosystèmes. Ceci dit, elles n'ont pas accordé suffisamment d'attention à l'aspect humain de la situation.

Et au cours de nos débats, lorsque nous avons traité de l'environnement et de l'enfant, certains se sont demandés en quoi pouvait consister un environnement sans enfants.

Outre nos malheurs internes, l'océan Indien d'où nous viennent les cyclones annuels est devenu la route d'élection des pétroliers qui y effectuent la vidange de leurs citernes le long de nos côtes causant ainsi les plus grands dangers à l'environnement marin.

Faute de moyens, nous ne pouvons remédier à cet état de choses. Madagascar n'est plus en mesure de supporter le poids de sa dette extérieure qui limite le développement économique et social. En outre, ces dettes comprennent celles que nous avons contractées pour sauver notre environnement.

Aujourd'hui, malgré le scepticisme de certains et les réserves exprimées par d'autres, je suis venu à Rio conscient de me trouver en présence d'un moment historique, mais aussi et avant tout pour signer les deux Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique qui nous offrent une lueur d'espoir. Je suis venu pour prendre place parmi les hommes et les femmes de bonne volonté qui s'efforcent de sauver, de toute urgence, la planète pour nos enfants.

Allocution de S. E. M. Arnold Rüütel, Président du Conseil
suprême de la République d'Estonie

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser au Sommet mondial. Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'impulsion que vous avez donnée à cette Conférence. Je remercie également M. Maurice Strong, le Secrétaire général de la Conférence, ainsi que ses collègues de notre secrétariat de tout le travail qu'ils ont accompli pour assurer notre succès.

Il y a 20 ans à Stockholm, qui est distante de l'Estonie d'à peine quelques centaines de kilomètres, l'Organisation des Nations Unies a organisé une conférence mondiale sur l'environnement. A cette époque, l'Estonie était un pays occupé et elle ne pouvait participer à ces réunions ni, au cours des années qui ont suivi, contribuer à ces travaux en appliquant les recommandations qui figuraient à la déclaration finale. Maintenant, alors que nous avons retrouvé notre indépendance, nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de participer avec vous à cette Conférence de Rio de Janeiro en notre qualité de membre de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont appuyé l'Estonie dans sa pénible lutte pour retrouver la liberté.

En Estonie, nous avons oeuvré depuis des années pour protéger les ressources naturelles et l'environnement. Notre première réserve naturelle a été créée en 1910. Nous avons adopté notre première loi sur la protection de l'environnement en 1935. Les réserves naturelles et les parcs nationaux occupent environ 12 % du territoire de l'Estonie.

Pendant le demi-siècle d'occupation, l'Estonie a dû se conformer à une stratégie de développement qui comportait une exploitation de type colonial des ressources naturelles et de l'environnement dans son ensemble. Des entreprises n'ayant aucune conscience de l'environnement furent créées. En Estonie, la protection de l'environnement était devenue une forme de protestation contre la politique de l'occupant.

En 1988, un mouvement vigoureux et fort de l'appui populaire est apparu pour s'opposer à l'extraction de la phosphorite au moyen d'une technologie dangereuse pour l'environnement. Ce mouvement en faveur de l'environnement a, par la même occasion, donné un élan à la lutte politique pour le

rétablissement de l'indépendance. L'importance politique d'une attitude responsable à l'égard de l'environnement, et maintenant du développement, ne s'est pas modifiée en Estonie et l'activisme en ce qui concerne l'environnement est toujours tenu en haute estime.

Le rapport national que nous avons soumis au Sommet contient un examen détaillé de l'état de l'environnement en Estonie. Dans sa déclaration à la Conférence, notre Ministre de l'environnement a indiqué les problèmes qui nous préoccupent. Je voudrais attirer votre attention sur quelques-uns des défis que nous devons relever à l'heure actuelle en ce qui concerne la protection de l'environnement et le développement durable.

Dans le cadre de nos efforts pour corriger la mauvaise gestion de l'environnement et du développement dont nous avons hérité, le retrait des forces militaires étrangères demeure notre première priorité. Ces forces se trouvent illégalement sur notre territoire et exercent leurs activités conformément à la législation de la Russie, ne tenant aucun compte de la législation estonienne en matière d'environnement. Parmi les problèmes causés par ces forces, je citerai la pollution atmosphérique et celle de l'eau douce, de l'eau salée et de la nappe phréatique; la contamination des sédiments marins et terrestres, la pollution par le bruit et l'enlaidissement prononcé des paysages.

L'Estonie se préoccupe également d'obtenir le contrôle des installations nucléaires étrangères sur son territoire et des déchets nucléaires. La sûreté de deux réacteurs nucléaires installés sur une base navale russe sur la côte de la mer Baltique doit être immédiatement assurée au moyen de négociations. Nous devons obtenir les informations que l'on nous a refusées jusqu'à maintenant concernant les armes chimiques qui ont été déversées dans la mer Baltique par l'ancienne armée soviétique. Un dépôt dangereux de matière radioactive a été placé le long de la côte du golfe de Finlande par une usine d'enrichissement nucléaire sous le contrôle de l'industrie nucléaire russe.

L'Estonie étant consciente du fait que les problèmes de l'environnement et du développement doivent être traités sur une base nationale, régionale et mondiale, il est particulièrement important pour elle de pouvoir coopérer sur une base régionale avec les autres pays de la Baltique. Nous avons déjà acquis beaucoup d'expérience en travaillant étroitement avec les Etats de la Baltique dans le domaine de la protection de l'environnement marin. L'importance que les pays qui entourent la mer Baltique accordent au nettoyage et à l'entretien de l'environnement de la Baltique a permis à des pays possédant des caractéristiques socio-économiques différentes de travailler ensemble de manière constructive.

Des activités liées à l'extraction et au traitement du schiste bitumineux se poursuivent en Estonie. Malheureusement, ces activités donnent lieu à l'utilisation de technologies écologiquement non rationnelles. Des méthodes mieux adaptées doivent être mises en place pour permettre à ces activités de se poursuivre.

L'Estonie se préoccupe de la gestion des forêts. Depuis les années 20, la tradition s'est créée chez nous de planter des forêts. Les principes qu'assure un développement durable des forêts ont été appliqués depuis des décennies et doivent être maintenus malgré les transformations que connaît

actuellement notre pays. Les principes énoncés à cet égard dans Action 21 revêtent une importance particulière pour l'Estonie.

On dit de l'Estonie qu'elle est un pays en transition, c'est-à-dire qu'elle se dirige d'une économie planifiée vers une économie de marché. Pour nous, cette transition signifie que nous devons travailler dans le contexte d'un partenariat en constante évolution avec les pays développés et les pays en voie de développement, à l'avantage mutuel de tous. L'Estonie recherche les technologies, les échanges d'informations, la formation professionnelle, la capacité institutionnelle ainsi que les investissements directs.

Nous partageons les préoccupations des autres pays concernant l'état de l'environnement mondial et nous savons que des efforts coordonnés à l'échelle mondiale doivent être entrepris pour la protection de cet environnement.

De nouveau indépendante, l'Estonie doit adopter des mesures à grande échelle pour évaluer et adopter des mesures de protection de l'environnement susceptibles d'assurer un développement durable. Il y faudra des ressources qui ne sont pas actuellement disponibles dans notre pays. Nous travaillons étroitement avec le système des Nations Unies pour préparer et effectuer le changement qui s'impose à nous. C'est pourquoi une représentation du Programme des Nations Unies pour le développement en Estonie et la création d'un Fonds d'affectation spéciale pour les pays baltes revêtent la plus grande importance pour nous. Nous estimons que le Fonds pour l'environnement mondial aura un rôle important à jouer pour l'application d'Action 21. L'Estonie désire coopérer non seulement dans le domaine du développement durable mais aussi pour régler les problèmes dont elle a hérité de son passé récent.

L'Estonie considère le développement durable comme une priorité de la plus grande importance. Notre constitution qui à l'heure actuelle est en voie d'élaboration en vue de son adoption comportera des dispositions qui porteront sur l'utilisation responsable de l'environnement dont nous avons hérité. Nous sommes conscients que dans ce monde qui a succédé à la guerre froide, la sécurité nationale ne signifie pas uniquement l'absence de la menace de guerre mais qu'elle exige un engagement à l'égard du développement durable.

Nous sommes venus à Rio de Janeiro pour signer la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Nous comptons bien appliquer les objectifs et les idéaux d'Action 21 en association avec tous les autres Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Allocution de S. E. M. Vytautas Landsbergis, Président du
Conseil suprême de la République de Lituanie

Il y a quatre ans, en juin 1988, la Lituanie a connu un mouvement populaire en faveur du changement et de réformes. Il s'agissait du Sajudis qui, au moyen d'une lutte non violente et pacifique, est parvenu, au cours d'une période étonnamment brève, à obtenir la restauration de l'indépendance d'une nation captive.

A la même époque, un documentaire a été produit à Vilnius à la demande de la télévision moscovite. Le film était intitulé : A qui notre terre appartient-elle? La dernière scène du film montrait un vieux cultivateur travaillant de nouveau la terre qui lui avait été confiée 40 ans auparavant par le régime soviétique. Le cultivateur travaillait amoureusement sa terre au moyen d'une vieille charrue tirée non pas par un cheval mais par un tracteur. Cette réalité peut sembler paradoxale mais la réalité la plus vraie de cette scène était celle du sentiment qu'elle dégageait et revêtant même une dimension existentielle et que l'on pouvait apercevoir dans le visage et le regard remplis de satisfaction de ce vieux cultivateur pensif, de nouveau travaillant sa terre, vivant de nouveau.

De tels individus ont toujours cultivé la terre, la laissant en meilleur état qu'ils ne l'avaient trouvée, la rendant plus belle, ne la détruisant jamais.

Après la seconde guerre mondiale, la terre de Lituanie a été dévastée par l'idéologie et les politiques coloniales soviétiques, de même que par un aveuglement à l'égard de l'environnement et un instinct de violence.

La violence était dirigée contre la nature, contre la vie et contre l'être. La priorité accordée à ce qui doit être fait aujourd'hui par rapport à ce qui peut advenir demain a laissé sa marque sur ma génération, jetant en elle la crainte d'une catastrophe mondiale imminente et inévitable. Ce fut cette image, parmi d'autres, qui a finalement provoqué notre mouvement de protestation, de salut et de libération. Mais ces images ont également donné naissance à des idées totalement fatalistes concernant une lutte inévitable de la planète elle-même contre un groupe particulier de ses habitants : les hommes. Il semblait que si les hommes étaient destinés à épuiser et à dévorer leur planète comme des insectes qui dévorent les feuilles d'un arbre, alors la planète devait se défendre. Comment? Mais au moyen de catastrophes, de changements climatiques, de trous dans la couche d'ozone et aussi en exploitant la folie de l'activité humaine elle-même. Peut-être devrions-nous nous demander si l'homme lui-même ne représente pas une maladie pour la planète. La Terre pourrait-elle alors se guérir elle-même, lorsqu'il n'y aura plus d'hommes pour l'habiter?

Ce questionnement et ces idées ont aussi suscité un désir de s'opposer au cours actuel des événements.

Mon pays a lutté pour son indépendance étant entendu que ce faisant nous assumions l'entière responsabilité pour cette petite portion de la planète sur laquelle nous vivons. Nous constatons maintenant que les responsabilités dévolues à un peuple libre sont encore plus grandes que les possibilités réelles de ramener rapidement à la santé un environnement gravement atteint.

Mais la Lituanie n'est pas entièrement libre et ceci restreint la portée des assurances qu'elle peut fournir concernant le respect de ses nouvelles obligations.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'à ce jour les anciennes forces militaires soviétiques occupent par la force, sans le moindre fondement juridique, accord ou autorisation, une superficie supérieure à 1 % du territoire de la Lituanie, soit plus de 76 000 hectares de terre dont 52 000 sont recouverts de forêts.

En dépit des responsabilités qu'il assume envers la communauté mondiale en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Gouvernement d'une Lituanie souveraine n'a pas le droit de savoir ce que font ces forces armées sur la terre qu'elles occupent. Nous ne pouvons que constater une augmentation du déboisement en dépit du fait que, le 17 janvier à Moscou, nous étions convenus avec le Président Eltsine de Russie que le retrait de cette armée s'effectuerait sans tarder.

Le retrait n'a pas encore commencé et la coupe des forêts se poursuit, le pétrole et les produits chimiques sont brûlés sur les bases militaires et il est même possible que des armes chimiques soient en train d'y être détruites. Les responsables lituaniens ne sont pas autorisés à contrôler ces activités.

Je pourrais vous parler longuement de cette question qui constitue la première de mes préoccupations à l'heure actuelle mais je veux insister sur un aspect qui, je crois, est important pour les participants à la Conférence. Je me réfère à la situation politique et économique de la Lituanie et à l'état de son environnement. La Lituanie est un pays qui se dirige vers une économie de marché. Cet état transitoire se manifeste déjà dans les conventions que j'ai signées hier au nom de mon pays. J'espère qu'Action 21 fera avancer une même compréhension des réalités actuelles.

Je tiens à souligner que la Lituanie comprend fort bien les besoins et les préoccupations justifiées des pays en développement. De la même manière, la Lituanie espère trouver une même compréhension des circonstances particulières qui sont les siennes après un demi-siècle d'occupation.

Nous désirons remplir et nous remplirons nos obligations internationales en ce qui concerne l'environnement, mais là aussi nous aurons besoin d'aide.

Seuls nous ne pouvons garantir la sûreté de notre usine nucléaire et seuls nous ne pourrons, par exemple, récupérer les bombes à ypérite déversées dans la Baltique le long de nos côtes par l'armée soviétique après la seconde guerre mondiale.

La création d'un Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays baltes, sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), est une démarche importante qui permettra de satisfaire les besoins particuliers de la région de la Baltique. Par son engagement en faveur du développement de notre région, le PNUD fournira une présence des Nations Unies très bienvenue à une partie du monde qui a été négligée et isolée pendant plusieurs décennies.

Mais avant tout, l'appui international nous est nécessaire pour obtenir la complète évacuation de notre pays par les forces étrangères qui, à ce jour, occupent toujours une portion de la Lituanie et polluent notre atmosphère et notre eau. Notre terre n'est pas encore nôtre et il s'agit là d'une situation intolérable.

Nous souhaitons que toute notre patrie soit libre, belle et propre. Nous avons lutté pour atteindre cet objectif et nous continuerons à le faire par tous les moyens disponibles et paisibles. Il y eut un temps où nous étions entièrement seuls, mais maintenant nous sommes entourés d'amis. Cela

je le sais par tout l'intérêt et toute l'attention que vous avez manifestés à l'égard de mon pays. Et pour cela, je vous présente ma profonde gratitude.

Allocution de S. E. M. D. F. Annan, Vice-Président de la
République du Ghana

Au nom du chef d'Etat et du peuple de la République du Ghana, je désire exprimer à l'Assemblée générale des Nations Unies et au secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement notre gratitude pour la convocation de cette conférence historique. Je tiens également à remercier M. Maurice Strong et M. Tommy Koh des très grands services qu'ils ont rendus pour la préparation de la Conférence. Permettez-moi aussi de remercier le Gouvernement et le peuple du Brésil des excellents arrangements qu'ils ont faits pour la Conférence et de l'hospitalité qu'ils nous ont manifestée depuis notre arrivée dans cette belle ville de Rio de Janeiro.

Je désire enfin vous transmettre, à vous-mêmes et aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis ici, les profonds regrets du chef d'Etat, S. E. le Capitaine de l'armée de l'air J. J. Rawlings, de n'avoir pu assister à la Conférence. Etant lui-même à l'avant-garde des activités relatives à l'environnement dans notre pays, il aurait vivement souhaité être parmi vous en cette importante occasion. Il m'a toutefois prié de vous transmettre ses félicitations et de vous souhaiter le succès dans vos travaux.

Il ne fait aucun doute que le processus de la Conférence a suscité son propre mouvement et a permis d'élaborer un programme commun qui facilitera notre travail en commun en vue d'un environnement plus sain et ce dans un esprit de coopération et de partenariat mondial. Ce partenariat que nous recherchons est fondé sur l'égalité et la mutualité des intérêts qui, à leur tour, produisent notre souci commun concernant les problèmes de l'environnement et du développement.

Le présent Sommet a lieu alors que le monde connaît d'importantes transformations. La fin de la guerre froide nous a forcés à consacrer nos énergies collectives à la solution de problèmes qui auraient auparavant été envisagés dans un contexte idéologique. Un énorme potentiel a été libéré qui offre des possibilités de faire face à des défis pressants. Outre les préoccupations concernant la sécurité sous son aspect traditionnel, il est constamment fait appel à nos énergies à propos de la question du développement et de la sécurité de l'environnement. Il semble que la capacité de la planète à maintenir la vie soit le défi le plus important que nous aurons à relever au XXI^e siècle. Nous commençons à en apercevoir les signes qui apparaissent sous différentes formes. Le Sommet doit examiner d'un oeil critique et adopter les mesures nécessaires pour protéger et sauvegarder la sécurité de notre planète. Beaucoup de travail a déjà été accompli pour susciter l'indispensable prise de conscience. La Conférence devra entériner les accords très importants déjà réalisés qui ont pour objet de renforcer et de protéger notre humanité ainsi que pour répondre à nos préoccupations concernant l'environnement.

Je rends hommage au Comité préparatoire de la Conférence qui a travaillé inlassablement pour négocier plusieurs questions pertinentes qui sont

cruciales pour mon pays, pour le monde en développement et pour l'ensemble du monde. Sauf en ce qui concerne les transferts de technologie, la désertification, les ressources financières et la gestion des forêts, je suis heureux de constater que de bons progrès ont été accomplis qui satisfont le Gouvernement du Ghana.

Compte tenu du consensus très large auquel sont déjà parvenus nos représentants sur les principales questions, nous devons, au cours de la Conférence, non seulement approuver et adopter les conventions et les protocoles mais aussi créer un organisme permanent de partenariat global dans le cadre d'un Conseil économique et social renforcé et revitalisé, ce nouvel organisme étant chargé de veiller à l'application d'Action 21. En conséquence, nous faisons appel à tous les pays pour qu'ils appuient un tel arrangement institutionnel lorsque la question sera débattue et décidée à l'Assemblée générale des Nations Unies.

A ce stade de mon intervention, je voudrais brièvement réitérer quelques-unes des préoccupations de mon pays et d'autres pays en développement qui font obstacle à l'application d'Action 21. Nous reconnaissons que des politiques économiques internes judicieuses sont indispensables à la mobilisation effective des ressources pour un développement durable. Nous sommes fermement convaincus qu'une amélioration marquée du climat économique international actuellement défavorable est également nécessaire à la disponibilité des ressources, notamment dans les pays en développement, pour favoriser le développement. En effet, une telle amélioration réduirait le fardeau de la contribution que les pays développés seront appelés à apporter à l'application d'Action 21.

Nous sommes fermement de l'avis qu'une amélioration du régime actuel des échanges qui réduirait au minimum le manque à gagner commercial des pays en développement serait le premier pas qui permettrait aux pays en développement de faire face aux défis que pose le développement durable. Comme élément important du système économique international, les pays en développement méritent de recevoir leur juste part des bénéfices commerciaux sans être entravés par les conséquences adverses du protectionnisme, des bas prix des matières premières et de taxes et de tarifs prohibitifs. Il est important de reconnaître les effets défavorables de ce rapport de production et la nécessité d'une action tant au niveau national qu'international pour les éliminer. Nous regrettons d'avoir à constater que cette importante question n'a pas reçu l'attention internationale qu'elle mérite de façon urgente. Ainsi, l'autosuffisance des pays en développement continuera d'être minée par des relations économiques internationales inéquitables et dépressives qui créent une situation de déséquilibre de nos économies et aggravent la pauvreté et le sous-développement. A son tour, cette situation oblige les pays en développement à poursuivre une exploitation agressive et parfois inappropriée de leurs ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins essentiels, c'est-à-dire vêtir leurs populations, les nourrir, les loger et mettre à leur disposition des installations sanitaires rudimentaires.

Plusieurs pays africains dont le Ghana se sont courageusement engagés dans des programmes d'aménagement structurel dans l'espoir que leurs économies nationales connaîtraient une reprise rapide et progresseraient vers un démarrage de leur développement. Nous espérons aussi que le programme améliorerait notre capacité à conserver et à protéger nos ressources

naturelles au moyen de méthodes d'exploitation plus sélectives et mieux appropriées. Nous espérons encore que nous pourrions réaliser pleinement les avantages prévus de nos programmes d'aménagement structurel qui ont fait couler tant d'encre. Mais depuis neuf ans que ces programmes sont en place, nos économies demeurent tout aussi précaires et les épreuves sont toujours là; ceci nonobstant les mesures palliatives que nous avons adoptées pour réduire les incidences sociales négatives les plus immédiates toujours associées aux changements fondamentaux qu'implique tout processus de restructuration économique. Nous sommes persuadés que nos chances de réussite éventuelle dans cette entreprise d'aménagement reposent sur le paiement à leur vraie valeur de nos matières premières et de nos biens manufacturés et sur un accès raisonnable aux marchés des pays industrialisés. Ceci signifie que les pays dominants du monde doivent jouer leur rôle pour nous permettre ainsi que d'autres pays engagés dans des programmes d'aménagement structurel, de récolter la pleine récompense de nos sacrifices.

Il faut donc mettre en place un nouvel ordre économique qui soit équitable et susceptible d'assurer les conditions d'une véritable coopération mondiale en vue d'un développement durable pour l'ensemble des pays du monde.

Les modes de consommation des pays développés qui favorisent le gaspillage doivent être modifiés afin d'équilibrer de façon significative les désirs de luxe et les besoins élémentaires de l'humanité afin que la priorité soit accordée à ces derniers.

L'immense problème auquel nous faisons face exige que de nouvelles ressources financières additionnelles deviennent disponibles et que le transfert de technologies écologiquement rationnelles permette de s'attaquer aux problèmes de l'environnement et du développement.

En matière de ressources financières, le Ghana considère que la remise des dettes permet aux pays en développement de jouer un rôle significatif dans le cadre d'un système mondial en vue de la solution des problèmes de l'environnement. Les pays développés doivent transformer les dettes en dons. Une telle initiative aurait pour effet d'alléger le fardeau du service de la dette que doivent supporter les pays en développement et libérerait des fonds indispensables au financement de projets de développement et de remise en état de l'environnement.

Les différents éléments d'Action 21 sont à la fois complexes et astreignants. Un mécanisme financier unique tel que le Fonds pour l'environnement mondial qui a été proposé par les pays développés ne pourra à lui seul satisfaire aux besoins de tous les programmes d'Action 21. C'est la raison pour laquelle nous devons, pour financer ces programmes, faire appel à d'autres organismes de financement régionaux ou privés. Nous réaffirmons donc notre conviction, partagée par le Groupe des 77 et la Chine, que des mécanismes de financement distincts devraient être créés pour assurer l'application des nouveaux programmes qui seront approuvés par la Conférence.

Nous reconnaissons la nécessité de faire appel à des technologies écologiquement rationnelles pour nous permettre d'atteindre nos objectifs en matière de développement durable. Toutefois, nos économies ne sont pas toujours en mesure de supporter le coût, parfois élevé, de ces technologies. Nous suggérons que le système des Nations Unies demande à ses membres de

procéder à des transferts de technologies à des taux préférentiels ou concessionnels en évitant que les droits de propriété intellectuelle ne fassent obstacle à ces transferts et ayant présent à l'esprit l'immense gouffre qui sépare les pays avancés des nôtres dans le domaine de la technologie.

Bien que nous soyons conscients que la technologie utile au développement se trouve surtout entre les mains du secteur privé des pays développés, nous faisons appel aux gouvernements de ces pays pour qu'ils créent les conditions nécessaires, soit par des mesures fiscales ou administratives, pour assurer l'accès des pays en développement, aux techniques détenues par le secteur privé.

La pratique qui consiste à transférer des technologies non indiquées aux pays en développement nous préoccupe également. Il va de soi que cette pratique a des incidences négatives sur l'environnement, la santé et le bien-être de nos populations. On doit à tout prix épargner aux pays en développement l'épreuve d'avoir à se servir d'équipements et de technologies industrielles ou autres totalement inadaptées et dommageables à l'environnement. Un mécanisme approprié devrait être mis en place pour permettre aux utilisateurs éventuels d'évaluer les technologies et de faire les bons choix en matière technologique favorisant ainsi un développement écologiquement et socialement rationnel.

Comme nos amis presque partout dans le monde en développement, nous sommes très préoccupés par la tendance des pays avancés de fermer les yeux sur la pratique très préjudiciable qui consiste à décharger des déchets chimiques et des substances nocives dans les pays pauvres. Notre pauvreté ne peut être une invite à ce comportement criminel qui met en danger non seulement la santé de nos populations mais aussi notre environnement. Nous appuyons tous les efforts en vue d'éliminer cette pratique au moyen d'un régime mondial de surveillance et de sanction à l'encontre d'une entreprise aussi inhumaine et dégradante sur le plan de l'environnement.

Le Ghana estime que les forêts sont les poumons de la Terre. Elles constituent une source inestimable de matières premières et un atout indispensable à la survie des communautés mondiales. Les forêts jouent également un rôle important pour la satisfaction des besoins énergétiques et l'accomplissement d'un large éventail de fonctions sociales, notamment dans les pays en développement. La Déclaration de principes sur les forêts devrait être considérée par tous comme un élément essentiel de nos efforts pour la conservation de nos ressources forestières. Tous les pays ont l'obligation de participer aux efforts pour reverdir la Terre et pour ramener la santé à ses poumons. Au Ghana, les forêts tropicales ne recouvrent que 24 % du territoire mais nous poursuivons nos programmes de reboisement afin d'augmenter la superficie verdoyante du pays, dans la mesure où notre économie le permet. Toutefois, le manque de ressources financières fait obstacle à un reboisement plus rapide et nous oblige en même temps à procéder à des coupes agressives des arbres. Il faut savoir qu'un reverdissant effectif de la Terre, notamment par les pays en développement, est inextricablement lié aux arrangements qui seront faits pour renforcer les économies de tous les pays.

L'état des déserts constitue également un sujet de préoccupation pour le Ghana. Pour les pays africains, la conclusion d'une convention sur la

désertification et la sécheresse est de la plus haute importance. Cette convention devrait revêtir une égale importance pour les pays en développement des autres parties du monde car des programmes d'afforestation et de reboisement doivent être mis en oeuvre de toute urgence pour pallier aux graves problèmes causés par la désertification et la sécheresse. Le monde ne peut se permettre de remettre à plus tard ou d'esquiver ces problèmes. Je fais appel à la Conférence pour qu'elle adopte les arrangements institutionnels, financiers et techniques en vue de leur solution grâce à une action aux niveaux national et international. Il faut éviter que nous ayons à nous réunir à nouveau quelques années après Rio de Janeiro, peut-être dans une autre ville, en présence des journalistes et des ONG, uniquement pour échanger des vues sur les raisons pour lesquelles le développement durable ne se sera pas produit et Action 21 n'aura pas été un échec.

Nous avons maintenant une magnifique occasion de prendre les décisions qui s'imposent pour éliminer une fois pour toutes l'inégalité, la pauvreté et la marginalisation de vastes régions de notre terre commune qui est la demeure de ses habitants. L'obligation morale de faire face à cette question cruciale demeure, pour chaque nation, une importante invitation à examiner sa propre conscience et à travailler d'arrache-pied pour que soient trouvées des solutions durables. Le monde ne survivra pas s'il demeure plus ou moins développé, plus ou moins en santé, plus ou moins affamé, plus ou moins nourri, plus ou moins vêtu et plus ou moins nu.

Nous espérons que, dans cette recherche de nos objectifs environnementaux, chacun d'entre nous sera reconnu comme un partenaire véritable et traité sur un pied d'égalité. Pour ceux qui possèdent une confiance sans faille en la démocratie, une occasion se présente de rendre le monde plus démocratique par le biais de la nécessité d'instituer un système mondial de conservation de l'environnement dans le cadre duquel chaque nation, petite ou grande, forte ou faible, pourra s'exprimer librement et sur une base d'égalité. C'est la raison pour laquelle nous faisons confiance à l'idée que les Nations Unies deviennent le forum suprême de cet ordre démocratique transparent et libre composé de nations libres et souveraines unies pour sauver la planète. C'est pourquoi nous appuyons le principe de confier à une commission des Nations Unies le pouvoir d'assurer l'exécution de ces tâches historiques, par l'intermédiaire du Conseil économique et social et donc de l'Assemblée générale.

Ce n'est qu'en accomplissant de façon ferme et courageuse la tâche devant nous dans le cadre d'institutions justes et démocratiques, et en forgeant préalablement un ordre économique nouveau et plus juste, que nous pourrons former un partenariat vraiment mondial où les étiquettes de "donateurs" et "donataires", "développés" et "en développement", "riche" et "pauvre", "nord" et "sud", avec toutes leurs connotations, seront effacées dans le cadre d'une cause humaine qui nous sera commune et où tous seront vraiment égaux. Nous avons du travail à faire. Commençons dès maintenant.

Déclaration de S. E. M. Brian Mulroney,
Premier Ministre du Canada

Notre génération a vu notre planète depuis l'espace. Nous en connaissons la beauté, et nous comprenons notre fragilité. Nous savons que la nature fait partie de nous comme nous faisons partie de la nature.

L'âme nationale canadienne puise son souffle de vie dans nos forêts et nos plaines, dans nos montagnes et nos lacs. Nos populations autochtones dépendent de l'environnement comme source de nourritures spirituelles et de bien-être matériel. Les Canadiens ont sous leur garde 10 % des forêts du globe. Nous sommes les dépositaires de 20 % de son eau douce et les gardiens du littoral le plus étendu au monde.

Ce qui fait notre histoire, c'est notre interdépendance avec un territoire vaste et parfois implacable, mais toujours superbe et généreux. C'est également notre interdépendance environnementale avec notre voisin, les Etats-Unis, dans le cadre d'une des relations les plus fructueuses qui soient, allant du Traité sur les eaux frontalières de 1909 à l'Accord sur les pluies acides de 1991. D'aucuns ont vu dans cet accord, qui vise à réduire de moitié les émissions à l'origine des pluies acides et que le Président Bush et moi-même avons eu le privilège de signer, un des accords bilatéraux peut-être les plus importants conclus ces dernières années entre deux pays en matière d'environnement.

Pour le Canada, le développement durable n'est pas un slogan : c'est une condition préalable pour notre prospérité et une garantie de notre identité. C'est aussi l'étalon de notre responsabilité envers l'humanité. Nos enfants hériteront d'un monde caractérisé par une croissance démographique de plus en plus poussée et un développement économique de plus en plus rapide.

Il est non seulement nécessaire mais inévitable de concilier développement économique et sauvegarde de l'environnement.

Nous sommes les dirigeants. Nous devons assumer nos responsabilités envers nos concitoyens, envers nous-mêmes et envers l'histoire. Nous sommes ici pour engager nos gouvernements à agir. La prévention du changement climatique mondial et la conservation des espèces animales et végétales du globe figurent en tête de notre ordre du jour.

Je suis fier de signer ces deux conventions au nom du Canada. On ne peut que se féliciter de ce qu'elles viennent s'ajouter à l'ensemble croissant des règles de droit international en matière d'environnement. Le Canada est partisan de l'élargissement du droit de l'environnement au domaine des forêts mondiales.

Les pays ont le droit de gérer leurs ressources forestières. Et l'humanité a le droit d'attendre d'eux qu'ils prennent en la matière des décisions bien fondées sur le plan écologique. Le Canada veut des principes directeurs clairs, sur lesquels nous puissions tous nous mettre d'accord, et une convention internationale obligatoire codifiant nos droits ainsi que nos devoirs.

Le Canada est également partisan du renforcement du droit de l'environnement afin d'empêcher la surexploitation des ressources halieutiques en haute mer. Sur le littoral atlantique du Canada, la surexploitation de ces ressources au-delà de notre zone territoriale de 200 milles a entraîné une crise écologique. C'est pourquoi un accord mondial destiné à empêcher l'exploitation exagérée des lieux de pêche est tout simplement vital pour le Canada. Nous nous félicitons de l'appui qu'a suscité notre appel en faveur d'une conférence diplomatique. Nous voulons que celle-ci ait lieu dans les meilleurs délais, et nous avons le plaisir d'inviter les nations favorables qui sont ici représentées aujourd'hui à se réunir à Saint-Jean (Terre-Neuve) à l'automne prochain pour lancer le processus d'établissement de règles qui nous conviennent à tous. Entre temps, nous appelons tous les Etats dont les navires pêchent sur notre littoral atlantique à respecter les décisions prises par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord, faute de quoi une extraordinaire ressource, qui a fait vivre durant 450 ans les Européens et les Américains du Nord, risquerait d'être détruite à jamais.

Nous avons fait ici de bons progrès, mais ce n'est pas dans les procès-verbaux de cette Conférence ou l'éloquence de ses responsables que résidera sa réussite. Celle-ci consistera à traduire notre ordre du jour, Action 21, par des réalisations concrètes.

Pour profiter de l'élan pris à Rio, le Canada préconise cinq étapes essentielles.

Premièrement, tous les pays doivent se doter de leurs propres plans en vue d'un développement durable - ce que nous avons appelé au Canada le Plan vert. Il s'agit d'un plan d'action s'élevant à 3 milliards de dollars et assorti d'objectifs et d'échéanciers pour toute une série de projets allant du programme de 250 millions de dollars de services d'alimentation en eau et d'assainissement dans les réserves indiennes à un programme de 170 millions de dollars en faveur d'une agriculture écologiquement viable. En réponse à l'invitation qui lui a été adressée par le Programme des Nations Unies pour le développement, le Canada participera à un programme pilote avec n'importe quel pays représenté ici qui souhaitera bénéficier de notre expérience dans ce domaine.

Deuxièmement, les accords sur le changement climatique et la diversité biologique nécessitent de toute urgence des suites constructives. Pour notre part, nous nous engageons à ratifier les deux accords durant cette année civile.

Troisièmement, il convient de prévoir les ressources nécessaires pour faire en sorte que les pays en développement puissent jouer le rôle important qui est le leur. Le Canada a dépensé, ces cinq dernières années, 1,3 milliard de dollars pour le développement durable de ces pays. Nous nous engageons aujourd'hui à faire plus durant les cinq années qui viennent. Cette année encore, le Canada apportera une aide de 115 millions de dollars aux pays en développement pour l'aménagement forestier. Le Gouvernement canadien a par ailleurs décidé d'annuler les 145 millions de créances que doivent les pays d'Amérique latine au titre de l'APD en échange de projets de développement durable. Nous prendrons également part au Projet pilote de préservation de la forêt tropicale humide lancé par le Brésil et le Groupe des Sept, et aux activités de l'Institut de gestion forestière de l'Association des nations de

l'Asie du Sud-Est. Nous avons décidé d'étendre notre propre programme forestier modèle à l'étranger afin de soutenir les pratiques de gestion forestières en vigueur dans les pays en développement. Le Gouvernement canadien a annoncé la semaine dernière qu'il participerait à hauteur de 25 millions de dollars à la phase pilote du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et nous fournirons la part qui nous revient lorsque celui-ci devra être reconstitué. Il ne faut pas oublier que cette réunion traite à la fois de l'environnement et du développement. En Afrique australe sévit actuellement une grave sécheresse, causant une famine généralisée et une détresse considérable pour des millions de personnes, et provoquant la mort d'un nombre incalculable de gens. Pour aider ces pays en développement, le Canada fournit une aide humanitaire s'élevant à 50 millions de dollars.

Quatrièmement, les institutions multilatérales doivent faire partie de la solution adoptée. Nous encouragerons l'Assemblée générale des Nations Unies à donner suite aux résultats de cette Conférence cet automne, et nous approuverons la création de la Commission de haut niveau sur le développement durable. Les institutions de portée mondiale ont un rôle central à jouer.

Dans ces conditions, les attributions de cet organisme réputé qu'est le Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI) seront élargies afin d'inclure spécifiquement les problèmes d'environnement et autres problèmes correspondants. J'ai invité le Secrétaire général, au nom des institutions des Nations Unies, à proposer les noms des 10 membres non canadiens du conseil du CRDI, ce qui donnera à celui-ci un caractère encore plus international et établira un nouveau partenariat entre le Canada et l'Organisation des Nations Unies. Le Canada continuera de fournir 115 millions de dollars par an pour couvrir les dépenses essentielles du centre; au cours de la décennie qui vient, la contribution apportée par le Canada à ce seul organisme dépassera 1 milliard de dollars.

En tant qu'organisme bien établi, le CRDI peut être rapidement actif et productif, en particulier dans le domaine de la recherche et du transfert de technologie, et pour ce qui est de constituer un réseau international de centres d'excellence et d'aider les pays en développement à se doter des moyens voulus pour s'acquitter des responsabilités résultant de la Conférence de Rio et à mettre en oeuvre l'Action 21.

Cinquièmement, il convient de relancer l'idée d'une Charte de la Terre énonçant les droits et devoirs en matière d'environnement, qui s'est avérée irréalisable dans le cadre du présent forum. Nous proposons que la Charte de la Terre soit adoptée en 1995, année marquant le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

En tant que dirigeants politiques, notre rôle est d'accélérer le mouvement et d'élargir le champ de la coopération internationale. Les nations ici réunies possèdent le génie humain voulu pour créer un monde qui n'ait plus à souffrir du dénuement et qui soit à l'abri de la dégradation de son environnement. Il reste aux gouvernements à prendre les initiatives dont le monde a si désespérément besoin.

Puissions-nous dégager cette volonté et la mettre au service de la mission qui nous attend, au nom des cinq milliards d'êtres humains que nous représentons.

Nos enfants, la génération de Rio, seront nos juges et nos bénéficiaires.

Allocution de S. A. R. Sidi Mohamed, Prince héritier
du Royaume du Maroc

Il m'est particulièrement agréable de m'adresser, au nom de Sa Majesté Hassan II, Roi du Maroc, à cette éminente assemblée réunie ici à Rio pour discuter du devenir de notre planète Terre.

Sa Majesté le Roi, qui accorde un haut intérêt à cette question, m'a chargé de vous transmettre les vœux qu'elle forme pour la réussite de ce Sommet, dont nous espérons tous des retombées bénéfiques. Qu'il me soit également permis d'adresser mes vives félicitations et mes profonds remerciements au Gouvernement brésilien pour les efforts consentis pour la tenue d'une Conférence de cette envergure. Puissent ses résultats être à la mesure de ses ambitions.

En participant à ce Sommet, qualifié de plus grand sommet de tous les temps, nous sommes conscients que notre responsabilité consiste en la mise en oeuvre collective d'une stratégie pour la survie de l'humanité. Face à l'immensité du défi qui est lancé à notre imagination, nous considérons qu'il est un devoir élémentaire pour tout citoyen du monde d'apporter son appui authentique à la Déclaration de Rio sur la planète Terre, aux Conventions sur le changement climatique et la biodiversité, ainsi qu'à la Déclaration de principes sur les ressources forestières.

De même, nous considérons que grâce à la fin de la guerre froide, à la diminution des dépenses militaires, aux progrès de la démocratie et des droits de l'homme, à la libéralisation croissante de l'économie internationale, le temps est venu de tirer avantage des dividendes de la paix pour conclure un nouvel accord mondial en faveur d'un développement durable, centré sur l'homme et régi par un credo éthique véritable.

De la sorte, les dirigeants politiques, ici représentés, devraient saisir l'occasion unique qu'offre ce Sommet pour vaincre les derniers obstacles entravant la canalisation des ressources financières additionnelles et nouvelles, les transferts de technologies écologiquement rationnelles et les questions institutionnelles de mise en oeuvre et de suivi.

Ainsi pourrait-on finaliser Action 21 ou le programme d'action pour le XXI^e siècle, afin d'ouvrir une nouvelle ère de solidarité entre les peuples du monde, pour les générations futures, dans un environnement global et harmonieux.

Nous sommes venus également à ce Sommet avec des interrogations plus vastes, persuadés que l'équation environnement-développement n'est pas réductible à la politique d'assistance et n'est pas justiciable de mécanismes ordinaires.

Pour nous, croyants, l'environnement est un problème de civilisation et de foi et la nature, une créature divine confiée à la garde de l'homme, la seule espèce douée de conscience et de raison.

La nature est aussi ce produit de plusieurs milliards d'années d'évolution, que l'inconscience de l'homme dégrade dangereusement au risque de l'anéantir. Les exemples abondent de la façon dont l'être humain maltraite actuellement la nature : détérioration de la couche d'ozone, aggravation de l'effet de serre, réchauffement du climat, désertification et dégradation des sols, déforestation, appauvrissement de la faune et de la flore, extinction de certaines espèces animales, accroissement des risques de catastrophes naturelles, épuisement des ressources naturelles, pollution des sources d'eau potable et des océans, déversement transfrontières des déchets toxiques ou dangereux, auxquels s'ajoute le cycle infernal de l'incapacité de recycler les rebuts industriels ou ménagers de manière permanente.

Il est cependant une autre menace qui pèse sur notre planète, celle d'une démographie galopante, d'une pauvreté absolue en croissance. Se pose alors la question de la survie de l'homme sur une terre surpeuplée et surpolluée et du legs que nous transmettrons aux générations futures. Le respect et la préservation de notre environnement sont donc plus qu'un simple problème matériel, c'est un impératif catégorique.

Le défi auquel nous sommes confrontés bouscule nos systèmes de pensée et rend caduques nos conceptions de la vie en société, tout en remettant en question nos modes de production et de consommation. Le rôle de l'état de demain s'en trouve métamorphosé et notre vision de la coopération internationale est affectée par les nécessités et les contraintes d'une planète subitement rétrécie.

En effet, la technique se développe aujourd'hui selon sa propre logique, en dehors de tout contrôle humain sur ses conséquences latérales. La société de consommation évolue sans que la logique du marché soit nécessairement canalisée vers des fins supérieures pour l'être humain.

Il en résulte, plus que jamais auparavant, que la dimension éthique et spirituelle doit transfigurer l'ordre politique et économique, afin de parvenir à un développement authentiquement humain, un développement qui refuse le chômage structurel, la réduction des mécanismes de protection sociale et la déstabilisation des systèmes éducatifs et qui rejette tout autant l'urbanisation sauvage et le gaspillage des ressources épuisables.

Quoi qu'il en coûte, le principal objectif doit être de résoudre de manière intégrée les problèmes globaux occasionnés par l'épuisement des ressources, les tensions démographiques, les contraintes écologiques et les impératifs du développement en tenant compte des progrès enregistrés dans la science et la technique au service de l'épanouissement de l'homme.

L'équilibre vital ne pourra être assuré que si l'on ajuste nos stratégies de développement mais également et surtout nos modèles de coopération, aujourd'hui manifestement dépassés dans leurs méthodes, leurs moyens et leurs finalités. C'est dire que l'interdépendance croissante entre les nations, l'enchevêtrement des problèmes globaux et le partage croissant

des responsabilités à l'échelle mondiale appellent un nouvel ordre éthique mondial.

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays qui jouent un rôle moteur dans les relations internationales doivent rendre justice au monde en développement, lequel ne peut assumer toutes ses responsabilités dans un environnement économique et physique hostile.

L'oeuvre à accomplir est multidimensionnelle et de grande envergure. Nous souhaitons rappeler à cet égard que Sa Majesté le Roi Hassan II a récemment proposé la création d'un fonds international pour financer des programmes de lutte contre la pollution des réserves mondiales en eau et pour accroître l'aide aux pays en développement dans la mise en valeur de leurs potentialités hydrauliques.

Le Royaume du Maroc est en outre prêt à accueillir une rencontre, au plus haut niveau, des pays du Nord et du Sud, consacrée à la définition d'une stratégie commune pour faire face aux risques de pénurie d'eau qui menacent les pays en développement en général, une attention spéciale étant accordée au continent africain dont les espaces sont constamment sinistrés par une sécheresse récurrente et une désertification accélérée. A ce sujet, mon pays souhaite que soit adoptée, dans le cadre de la Conférence de Rio, une convention spécifique dans ce domaine. L'avancée inexorable du désert, la sécheresse persistante constituent en effet deux handicaps majeurs dans les efforts de développement de l'Afrique.

Le Royaume du Maroc est convaincu que seul un ordre éthique universel peut fédérer des conceptions et des comportements dissemblables pour organiser un consensus planétaire sur l'équation environnement-développement dans les relations humaines.

C'est pourquoi, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Hassan II, un Colloque international sur le thème "Ethique et spiritualité de l'environnement" s'est tenu à Rabat du 28 au 30 avril 1992, sur le rôle et le devoir de l'homme à l'égard de son environnement naturel. La Déclaration issue de ce colloque a été distribuée comme document officiel de ce Sommet, accompagnée d'une lettre royale, qui conclut en disant que ces travaux "placent le problème d'ensemble des rapports entre l'homme et la création qui l'entoure sur le seul plan qui puisse permettre une vision intégrée, celui de la responsabilité morale d'un être pensant qui a reçu de Dieu le privilège d'habiter un monde merveilleux mais fragile et qui a le devoir d'en rendre grâce en en respectant ses sensibilités, en le maintenant tel qu'il a été créé par Dieu, beau et sain".

Déclaration de S. E. M. George Bush, Président
des Etats-Unis d'Amérique

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mon admiration à M. le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali et ma gratitude à M. le Secrétaire général Maurice Strong, pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour mettre sur pied ce Sommet "planète Terre". Il s'agit véritablement d'une réunion historique.

Comme dit le proverbe chinois : Si un homme trompe la Terre, la Terre trompera l'homme. L'idée de préserver la planète afin qu'elle puisse nous préserver est aussi ancienne que la vie elle-même. Nous devons laisser cette Terre en meilleur état que nous ne l'avons trouvée.

Aujourd'hui, cette vérité ancienne doit s'appliquer aux nouvelles menaces concernant les ressources dont nous dépendons tous pour notre survie : l'atmosphère et l'océan, la stratosphère et la biosphère. Notre village est réellement planétaire. D'aucuns trouvent les défis à venir insurmontables. A mon avis, leur pessimisme ne se justifie pas.

Il y a vingt ans, à la Conférence de Stockholm, une préoccupation majeure de nos prédécesseurs était l'épouvantable menace de guerre nucléaire - le pire de tous les polluants. Ce n'est plus le cas. A mon retour de Rio, je dois rencontrer à Washington le Président Eltsine de Russie, et le sujet dont nous parlerons est la coopération, et non pas la confrontation.

Il y a vingt ans, d'aucuns parlaient des limites de la croissance. Aujourd'hui, nous réalisons que la croissance est le moteur du changement et l'amie de l'environnement.

Aujourd'hui, une ère sans précédent de paix, de liberté et de stabilité fait qu'une action concertée sur l'environnement est plus que jamais possible. Ce Sommet n'est qu'une étape majeure du processus de coopération internationale en matière d'environnement et de développement. Les Etats-Unis oeuvreront pour faire avancer les promesses de Rio. Aussi important qu'ait en effet été le chemin menant à Rio, ce qui compte plus encore est celui qui part de Rio.

Il en est pour dire qu'une coopération entre pays développés et pays en développement est impossible. Qu'ils viennent donc en Amérique latine, où les conversions de dettes en investissements écologiques protègent les forêts du Costa Rica et financent la lutte contre la pollution au Chili.

Il en est pour dire qu'il faut le contrôle de l'Etat pour protéger l'environnement. Qu'ils aillent donc en Europe de l'Est, où des enfants paient au prix de leurs corps empoisonnés les péchés de dictateurs déchus - et seul le vent nouveau de la liberté permet d'assainir l'environnement.

Il en est pour dire qu'un changement ne pourra jamais se produire, car les intérêts en faveur du statu quo sont trop puissants. Et bien, qu'ils viennent donc ici même, au Brésil, où le Président Collor façonne actuellement une nouvelle approche qui reconnaît l'intérêt économique qu'il y a à préserver la forêt ombrophile.

Il en est pour dire que développement économique et protection de l'environnement sont inconciliables. Qu'ils viennent donc aux Etats-Unis, où, durant les 20 années qui ont suivi Stockholm, notre économie a progressé de 57 % et où nous avons pourtant réduit les émissions de plomb dans l'air de 97 %, celles d'oxyde de carbone de 41 % et celles de particules de 59 %. Nous avons assaini notre eau et protégé nos parcs, notre nature et nos espèces sauvages.

Il en est pour dire que les dirigeants du monde ne se préoccupent pas de la Terre et de l'environnement. Et bien, qu'ils viennent donc tous à Rio.

Nous sommes venus à Rio. Non seulement nous avons constaté cette préoccupation : nous la partageons. Non seulement nous sommes concernés : nous agissons. Nous venons à Rio porteurs d'un plan d'action au sujet du changement climatique. Il met l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'assainissement de l'air, le reboisement, les techniques nouvelles. Et j'ai le plaisir de faire savoir que je viens de signer la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En outre, j'invite aujourd'hui mes collègues des pays industrialisés à unir leurs efforts pour commencer rapidement à mettre en oeuvre cette convention. Je propose que nos pays se réunissent d'ici au 1er janvier afin de mettre au point nos plans nationaux en vue d'honorer les engagements spécifiques contenus dans la Convention-cadre. Unissons-nous pour faire en sorte que les mots prononcés ici se traduisent par une action concrète destinée à protéger notre planète.

Nous venons à Rio porteurs d'une proposition visant à multiplier par deux l'aide en faveur des forêts mondiales. Nous sommes prêts à travailler ensemble, dans le respect de la souveraineté nationale, afin d'élaborer de nouvelles stratégies d'avenir pour les forêts. A titre d'acompte, nous doublerons l'année prochaine l'aide bilatérale des Etats-Unis en faveur des forêts. Et nous entreprendrons une réforme chez nous, en supprimant progressivement la coupe à blanc en tant que pratique courante dans les forêts nationales américaines et en nous attachant à planter un milliard d'arbres par an.

Nous venons à Rio porteurs d'un vaste programme de coopération dans le domaine technologique. Nous sommes prêts, aussi bien l'Etat que le secteur privé, à aider à disséminer les technologies "vertes" et à lancer une nouvelle génération de croissance moins polluante.

Nous venons à Rio, conscients que les pays en développement ont un rôle à jouer pour protéger l'environnement mondial, mais qu'ils auront besoin d'aide dans la recherche de ces modes de croissance plus propres. Nous sommes donc prêts à augmenter de 66 % par rapport aux niveaux de 1990 l'aide américaine en faveur de l'environnement mondial, sans parler des 2,5 milliards de dollars (2.500 millions de dollars) et plus que nous fournissons par le biais des banques de développement internationales au titre des projets inscrits dans Action 21.

Nous venons à Rio porteurs de connaissances scientifiques plus étendues que jamais en matière d'environnement et conscients que bien de ce que nous faisons n'est pas encore connu. Et nous sommes prêts à partager notre savoir et à mener le monde dans un programme de recherche continue.

Nous venons à Rio prêts à poursuivre les efforts sans équivalent déployés par l'Amérique pour sauvegarder les espèces et les habitats. Et je tiens à l'affirmer clairement : nos efforts visant à protéger la diversité biologique elle-même iront au delà - je dis bien au delà - des impératifs du traité. Mais l'accord qui est ici proposé menace de retarder la biotechnologie et de menacer la protection des idées. Et à la différence de

l'accord sur le climat, son mécanisme de financement ne marchera pas. Ce n'est jamais, jamais facile d'être seul à défendre un principe, mais c'est ce que le rôle dirigeant vous oblige parfois à faire, et c'est le cas actuellement.

Il faut le reconnaître : les Etats-Unis ont fait l'objet de certaines critiques. Mais je dois vous dire que nous venons à Rio, fiers de ce que nous avons accompli et déterminés à poursuivre le rôle dirigeant joué par les Etats-Unis en matière d'environnement. Aux Etats-Unis, nous avons les normes de contrôle de la qualité de l'air les plus rigoureuses qui soient à l'égard des automobiles et des usines, la législation la plus progressiste en matière de protection des sols et des eaux et les processus de participation de l'opinion publique les plus ouverts.

Disons les choses comme elles sont : le bilan de l'Amérique en matière de protection de l'environnement n'a rien à envier à qui que ce soit. Je ne suis donc pas venu ici pour présenter des excuses; nous sommes ici pour aller de l'avant d'une façon délibérée et grâce à une action énergique. Et cette action démontrera que nous restons déterminés à jouer un rôle de chef de file et à favoriser la coopération internationale en matière d'environnement.

Nous croyons que le chemin menant à Rio doit aller dans le sens à la fois de la protection de l'environnement et du développement économique, de l'environnement et du développement. Et une chose est claire à présent : pour soutenir le développement, nous devons protéger l'environnement; et pour protéger l'environnement, nous devons soutenir le développement.

Quelqu'un a dit que nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres : nous l'empruntons à nos enfants. Et lorsque nos enfants se remémoreront cet instant et cet endroit, ils nous sauront gré de nous être réunis à Rio. Et ils seront certainement satisfaits des intentions énoncées et des engagements pris. Mais ils nous jugeront au vu des actions que nous entreprendrons à partir d'aujourd'hui. Ne les décevons pas.

Déclaration de S. E. M. António M. Monteiro,
Président de la République du Cap-Vert

Monsieur le Président, je me réjouis de ce que Votre Excellence préside cette très importante Conférence au Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement. Votre direction avisée et éclairée augure bien de la réussite de ce Sommet.

Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance pour le travail préparatoire qui a été accompli, et dans lequel M. Maurice Strong, le Secrétaire général de la Conférence, et M. l'ambassadeur Tommy Koh, Président du Comité préparatoire, ont joué un rôle important.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde interdépendant, où les problèmes globaux appellent une réponse collective de la part de l'ensemble des pays et des peuples.

Parmi ces problèmes, la protection de l'environnement, du fait de sa répercussion sur notre qualité de la vie à tous et de son impact sur notre existence même, revêt une importance particulière; elle nécessite un effort continu et exige que nous ayons profondément conscience de notre interdépendance dans la recherche de solutions appropriées.

Au fil des ans, les problèmes d'environnement ont été négligés au point que nous soyons confrontés à l'heure actuelle, dans le monde entier, à une très grave situation caractérisée par l'appauvrissement de la couche d'ozone, la menace d'élévation du niveau de la mer résultant du changement climatique et la répétition des sécheresses et de la désertification, le continent africain ayant été le plus touché à cet égard.

Des siècles d'ignorance, dans certains cas, et de négligence délibérée, dans d'autres, ont causé, comme nous le savons tous, des dégâts irréparables à la flore et à la faune mondiales et entraîné une pollution considérable, dont les effets négatifs sur la préservation de l'environnement ont été largement démontrés au fil des ans.

Heureusement, l'opinion publique internationale est aujourd'hui largement sensibilisée aux graves problèmes affectant l'environnement mondial et à la nécessité de prendre d'urgence des mesures pour introduire les changements appropriés afin de sauvegarder notre planète à l'intention des générations futures.

Comme il a été largement démontré, les problèmes d'environnement ne trouveront pas de solution efficace si les besoins de développement des pays en développement ne sont pas pris en compte afin d'instaurer un niveau de vie minimum pour leur population.

Il est admis à l'heure actuelle qu'il y a un lien entre la protection de l'environnement et la pauvreté. De fait, cette Conférence est le signe même qu'il convient d'aborder ensemble les problèmes d'environnement et les problèmes de développement.

Dans ces conditions, il convient de souligner les progrès déjà accomplis dans le cadre de cette Conférence en vue de mettre en place les conditions d'un développement durable.

A cet égard, le transfert de technologies sûres et sans danger au profit des pays en développement revêt à mes yeux une importance fondamentale comme facteur de protection de l'environnement.

De même, il est d'une importance fondamentale de fournir des fonds suffisants aux pays en développement pour leur permettre, dans le cadre de leur processus de développement, d'adopter les politiques et de mettre en oeuvre les programmes qui renforceront la conservation et la sauvegarde de l'environnement aux plans national et international.

Pour ce qui est maintenant des besoins spécifiques d'un grand nombre de pays, j'aimerais souligner l'importance que j'attache à la lutte menée dans le monde contre la sécheresse et la désertification dans le cadre de la sauvegarde de l'environnement.

En tant que pays du Sahel doté d'un climat qui se caractérise par des sécheresses répétées et par la désertification, le Cap-Vert est pleinement conscient, de par sa propre expérience, de l'impact tout à fait négatif que de tels phénomènes ont sur l'écosystème et les conditions de vie des populations.

Dans ces conditions, il convient de noter que la sécheresse et la désertification figurent dans Action 21. Compte tenu de la part que la lutte contre la sécheresse et la désertification peut prendre dans l'amélioration globale de l'environnement, j'estime qu'il convient de prêter tout particulièrement attention à cette question, et de poursuivre sérieusement les efforts menés pour entreprendre des négociations internationales dans le but d'adopter une convention sur la sécheresse et la désertification avant 1994 au plus tard.

Dans le cadre de cette Conférence, deux importantes Conventions ont été soumises à ratification. La Convention sur le climat et la Convention sur la diversité biologique sont deux exemples particulièrement marquants de coopération internationale en matière d'environnement.

Mon pays attache la plus haute importance à la Convention sur le climat, car celle-ci énonce les principes d'une coopération internationale visant à réduire l'émission de gaz, en particulier de gaz carbonique, dans l'atmosphère.

Le Cap-Vert étant un archipel composé d'un certain nombre d'îles de faible altitude, il se préoccupe énormément de l'émission de certains gaz aux niveaux actuels, dont la poursuite doit entraîner la disparition de certains territoires peu élevés. En appliquant la Convention sur le climat, il convient, à mon avis, de rechercher effectivement des moyens de réduire l'émission de ces gaz, et tout particulièrement de gaz carbonique.

Notre survie collective suppose que les problèmes d'environnement soient abordés d'une façon sérieuse, systématique et réaliste. Dans ce but, la contribution de l'ensemble des pays - petits et grands, développés et sous-développés - est d'une importance fondamentale.

Tous les pays sont responsables de la protection de l'environnement et doivent par conséquent coopérer et contribuer à atteindre ce but.

Il convient néanmoins de différencier cette responsabilité collective. Les pays qui sont dotés de ressources plus importantes et dont les économies ont causé des dégâts à l'environnement devraient être à même de fournir les ressources humaines, financières et techniques voulues pour aider les pays non industrialisés à appliquer les politiques et programmes de développement de nature à permettre une bonne gestion de l'environnement.

Cette Conférence s'inscrit dans un long processus de prise de conscience - qui vient seulement de commencer - concernant tous ceux qui ont en commun cette planète et qui ont décidé ensemble de faire en sorte d'établir un nouveau partenariat, un monde caractérisé par une plus grande interdépendance et une plus grande coopération en vue de la sauvegarde de l'environnement mondial.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre hommage aux organisations non gouvernementales, dont beaucoup participent à cette Conférence, pour le rôle novateur qu'elles ont joué dans ce domaine. Au fil des ans, elles ont pris sur elles de sensibiliser l'opinion publique et ont fait pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures de protection et de sauvegarde de la riche diversité biologique de notre planète, qu'ils empêchent la pollution et luttent contre elle, et qu'ils défendent la nature en tant qu'héritage commun méritant d'être sauvegardé pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

J'encourage les organisations non gouvernementales à poursuivre les efforts extrêmement louables qu'elles entreprennent dans ce domaine, agissant ainsi comme porte-parole de tous ceux qui ont à coeur d'instaurer un monde meilleur, moins pollué, plus humain et viable.

J'espère que les résultats de cette Conférence constitueront l'avènement d'une nouvelle ère de coopération internationale entre peuples et pays déterminés à bâtir un monde plus interdépendant, dans lequel les problèmes du développement et de la protection de l'environnement devront être perçus comme des aspects différents d'une seule et même question globale, dont la solution déterminera notre survie commune.

Déclaration de S. E. M. Hassan Habibi, Premier Vice-Président
de la République islamique d'Iran

Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à la présidence de cette importante assemblée. J'aimerais également remercier le Gouvernement et le peuple brésiliens d'avoir accueilli cette Conférence.

La Conférence de Rio nous fournit une occasion unique d'aborder une fois de plus, conjointement, deux problèmes importants, à savoir l'environnement et le développement, dans un esprit de coopération et de respect mutuel, d'une façon qui permette à la paix et à la dignité humaine d'être pleinement respectées.

En ce moment historique, nous devons tous éviter d'éventuelles approches conflictuelles, qui ne pourraient qu'entraver la réalisation des objectifs de cette Conférence. Conscients de la nécessité d'intégrer environnement et développement, nous devons considérer ces deux éléments essentiels comme une double condition préalable pour la protection de l'environnement.

La pauvreté, le colonialisme historique et l'ignorance des valeurs humaines, joints aux modes de consommation et de production non viables qui prévalent à l'heure actuelle, en particulier dans les pays développés, entraînent une dégradation irréversible de l'environnement.

Compte tenu des événements politiques survenus récemment, et en particulier du relâchement des principales tensions politiques, le moment est venu de revoir les approches traditionnellement suivies en politique. Beaucoup de ressources qui devaient être affectées à des projets militaires

peuvent et doivent désormais servir à financer des programmes d'environnement, et particulièrement la mise en oeuvre d'Action 21.

Un des principes qu'il convient de considérer pour forger un nouveau partenariat entre le Nord et le Sud est le principe d'équité. Les pays développés ont utilisé d'une façon disproportionnée les ressources de la Terre, permettant ainsi à leurs peuples de connaître un niveau de croissance et de bien-être élevé, ce qui s'est fait au prix de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté dans certains autres pays.

Les guerres et les conflits armés ont toujours été une cause majeure de détérioration de l'environnement. De ce fait, la paix et la sécurité, entre autres, sont indispensables à la protection de l'environnement. A cet égard, les événements survenus dans la région du golfe Persique, en Afghanistan, et dans les territoires occupés de Palestine au cours des dix dernières années ont entraîné des problèmes catastrophiques sur le plan de l'environnement. Notamment, les conséquences environnementales du conflit du golfe Persique sont d'une telle ampleur que la remise en état de cette région, ainsi que le reconnaît la résolution 46/216 de l'Assemblée générale, exige une coopération internationale.

En bref, des notions telles que l'environnement, le développement, les valeurs divines et humaines et la paix sont indissociables, et cette Conférence doit par conséquent servir de point de départ pour des actions efficaces et concertées destinées à intégrer toutes ces notions.

Dans le prolongement des faits exposés ci-dessus, les points dont il est question ci-après favoriseront la réalisation des objectifs de cette Conférence.

Premièrement, la protection et la remise en état de l'environnement ne pourront pas être réalisées tant que nous ne nous mettrons pas tous d'accord sur le principe d'équité. Dans ce contexte, conscients des modes non viables de production et de consommation, des processus de développement des pays développés et de leurs capacités respectives, nous devons reconnaître le fait qu'il existe différents degrés de responsabilité. La plus grande part des dégâts causés, par le passé et à l'heure actuelle, à l'environnement mondial trouve son origine dans les pays développés, et ceux-ci doivent donc jouer un rôle de chef de file dans la lutte contre les problèmes d'environnement en reconnaissant et en respectant leurs responsabilités et leurs engagements respectifs.

Deuxièmement, parallèlement à la mise en oeuvre de mesures et de programmes environnementaux, il faut qu'il y ait une évolution du droit international sur la question du développement durable. Malheureusement, bon nombre des instruments juridiques existant au plan international en matière d'environnement et de développement ont été mis au point sans la participation active des pays du Sud. Tout en insistant sur les principes d'universalité, de démocratie et de transparence, toute tentative visant à élaborer de nouveaux instruments juridiques internationaux devra commencer par passer en revue les lois et systèmes de gestion des affaires publiques actuellement en vigueur, afin d'y intégrer les préoccupations et intérêts des pays en développement.

Troisièmement, les problèmes d'environnement des pays en développement sont principalement le fruit de leur manque de développement. Par ailleurs, s'il n'y a pas de perspectives de croissance économique et de développement soutenus dans le Sud, ces pays ne pourront pas contribuer effectivement à la protection de l'environnement. Il faut donc accorder la priorité, dans notre ordre du jour, à la mise en place d'un contexte économique international favorable, au transfert de technologie à des conditions libérales et préférentielles ainsi qu'à la fourniture de ressources financières nouvelles et supplémentaires aux pays en développement pour leur permettre de faire face aux coûts supplémentaires des mesures à prendre.

Quatrièmement, la mise en commun des ressources financières et techniques disponibles par le biais de la coopération régionale peut contribuer d'une façon significative à la promotion de l'environnement. Il convient donc de soutenir les activités entreprises par les organisations régionales existantes, et notamment l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin.

Cinquièmement, la sensibilisation de l'opinion publique et la participation active de tous les citoyens, et tout particulièrement des principaux groupes, peut assurer la réussite des programmes menés dans le domaine de l'environnement et du développement.

Sixièmement, un changement des modes de consommation et de production des pays développés est nécessaire pour instaurer un équilibre économique et social entre le Nord et le Sud.

Septièmement, compte tenu des disparités économiques et sociales, il convient de tenir pleinement compte, dans la mise en oeuvre des diverses conventions et programmes environnementaux, des difficultés auxquelles sont confrontés certains pays en développement vulnérables aux incidences négatives des changements ainsi introduits.

Pour conclure, je tiens à vous donner, ainsi qu'à la communauté internationale ici assemblée, l'assurance que la République islamique d'Iran est déterminée, comme le veut le respect de l'article 50 de notre Constitution, à assumer ses responsabilités et à fournir la part qui lui revient dans la promotion des objectifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. J'espère sincèrement que, animés par un esprit de coopération et de respect mutuel, nous ferons tous le maximum pour saisir cette occasion historique afin d'instaurer un dialogue et que nous continuerons d'oeuvrer en vue de sauver la planète Terre, ce don divin, à l'intention des générations actuelles et futures.

Allocution de S. E. M. Carlos Salinas de Gortari, Président
constitutionnel des Etats-Unis du Mexique

C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole devant vous à l'occasion de cette réunion au sommet consacrée à la survie de l'homme sur la planète. Cette réunion est un appel des temps nouveaux et une invitation à progresser sur la voie d'une nouvelle forme de paix mondiale à laquelle

aspirent tous les peuples du monde : la paix avec la nature et la paix avec nous-mêmes.

Au seuil du XXI^e siècle, nul ne peut manquer d'être conscient de l'ampleur de ce défi, mais nous nous débattons encore dans l'édification d'un consensus mondial sur la façon dont le relever. Comment construire des consensus fondamentaux permettant d'instaurer un avenir viable, responsable et productif à la fois? Quelles peuvent être les bases nationales sur lesquelles un tel consensus puisse se dégager? Pour sa part, le Mexique considère que ces bases sont les suivantes :

Premièrement, la dégradation de l'environnement mondial est un problème commun à tous, et les responsabilités qui incombent à chacun pour y faire face sont différentes. Les dangers considérables qui pèsent sur la biodiversité et les risques sérieux que sont le changement climatique, la pénurie d'eau et la prolifération de déchets dangereux ne connaissent plus de frontières, et aucune nation ne peut s'y soustraire. Par conséquent, la responsabilité d'un avenir propre et sain incombe à tous. Mais cette prémisse exige de prendre conscience du fait que nous ne contribuons pas tous également à la dégradation de l'environnement et que, de ce fait, nous ne pouvons pas tous contribuer de la même façon à la solution du problème. Chacun a, dans son domaine propre, ses responsabilités principales et ce n'est que dans la coopération internationale que l'on pourra trouver une solution authentique qui puisse bénéficier à tous.

Deuxièmement, il faut renoncer aussi bien au développement qui pollue qu'à un écologisme stérile. Le but n'est pas de cesser de produire, mais de produire différemment. Indubitablement, l'accès aux ressources financières et l'accès aux technologies constituent deux aspects clefs de ce défi. Mais il est indispensable de garantir un commerce ouvert pour que l'extérieur ne soit pas une entrave au développement interne. Plus qu'une aide, pour relever les défis de l'écologie, il nous faut avoir des courants meilleurs et plus libres de biens, de services et de ressources financières. Il nous faut garantir l'accès aux marchés et aux techniques de production propres.

Mais, par dessus tout, il importe d'élargir l'appui à un développement écologiquement responsable des pays en développement. Les limites à la croissance sont actuellement les risques imminents de dommages à la vie humaine et aux populations en accroissement constant. Comment parler d'environnement à celui qui essaie simplement de survivre jusqu'au lendemain? Le développement est indispensable pour les populations mais il constitue aussi un élément central de la protection de l'environnement elle-même.

A un développement soutenable, il faut par conséquent ajouter le concept de développement global. Evitons de faire en sorte que, sur la voie de la protection de l'environnement, les seuls éléments soutenables soient le sous-développement ou la paupérisation.

Troisièmement, les accords conclus devront respecter la différence qui existe entre l'action à entreprendre au niveau national et celle qu'appelle la coopération internationale. Pour cela, chaque pays, dans les limites de son territoire, s'acquitter de ses responsabilités de protéger l'environnement et, au plan extérieur, s'employer à promouvoir une coopération concrète.

Aucune proposition ne sera viable si elle méconnaît les intérêts profonds des peuples, si elle prétend soumettre des volontés externes. Elle ne sera pas non plus une réponse réelle si elle ne reflète pas, au plan interne, de sérieux engagements internationaux ou de nature à faire en sorte que chacun assume la part de responsabilité qui lui revient de la solution d'un problème qui nous touche tous.

Pour ce qui est de l'extérieur, le Mexique appuie les accords relatifs aux changements climatiques et à la protection de la biodiversité. Il y a quelques semaines seulement, à la suite de la Conférence internationale sur la pêche responsable, le Mexique a contribué à faire accepter un code international de la pêche responsable qui fixe des règles claires en vue de promouvoir une exploitation rationnelle et la conservation des ressources marines, qui revêtent une importance capitale non seulement pour cette génération mais aussi pour les générations futures.

Sur le plan interne, le Mexique consacre déjà chaque année près de 1 % du produit national au nettoyage de l'atmosphère, des cours d'eau et des terres. Nous avons proclamé réserves écologiques près de 6 millions d'hectares, soit une superficie supérieure à celle de plusieurs pays d'Europe. Nous nous proposons ainsi de protéger la biodiversité du Mexique, qui est l'une des quatre plus riches de la planète. Simultanément, nous formulons des programmes d'écologie productive afin d'offrir aux populations rurales d'autres possibilités de trouver un emploi et d'améliorer leur bien-être et d'éliminer ainsi le déboisement. Nous sommes conscients des sérieux problèmes écologiques que connaît le pays, mais nous sommes résolus à garantir un avenir de croissance propre et nous avons entrepris une action déterminée à cette fin.

Il faut édifier une nouvelle vision du monde, une vision morale et éthique qui intègre nos réflexions aux générations futures. Il faut, dans cette mosaïque d'équilibres délicats qui caractérise notre planète, inventer un avenir qui, comme le croyaient les anciens peuples autochtones de ma patrie, soit de nature à concilier la justice et l'environnement.

Voilà notre engagement, et nous le transformerons en réalité pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants.

Déclaration de S. E. M. Ion Iliescu, Président
de la Roumanie

L'organisation de ce forum - 20 ans après la Conférence de Stockholm - répond à un besoin impérieux. Si tous les peuples se préoccupent généralement de leur développement économique et social, cela s'accompagne en fait d'une inquiétude justifiée, due aux inégalités considérables existant dans le monde d'aujourd'hui, au conflit qui a surgi entre la société et son milieu naturel, qui sont deux systèmes distincts, dotés chacun de ses lois et rythmes propres.

Notre civilisation a ainsi été exposée à certains problèmes extrêmement complexes au sujet de l'avenir même de l'espèce humaine, qui sont déterminés par le défi consistant à permettre à la fois à l'humanité d'atteindre un développement écologiquement rationnel et à protéger l'environnement.

Alors que nous abordons un siècle nouveau, il est très encourageant que nous ayons tous, enfin, pris conscience de l'interdépendance existant entre la croissance économique et le développement, ainsi que le bien-être des peuples, et les ressources naturelles qui sont à la base de tout système vivant.

Cette prise de conscience a débouché sur le concept de "développement durable" - une notion écologique qui a des conséquences extrêmement importantes pour l'évolution future de l'économie mondiale. Le développement de la société humaine au cours des dix dernières années a mis en évidence la nécessité de réorienter les stratégies de développement de façon à garantir la stabilité mondiale et l'équilibre écologique.

Dans ces conditions, il convient d'insister sur le fait que la détérioration de l'environnement et le déséquilibre écologique ne sont pas la conséquence du développement général de la société mais principalement l'effet de certains modes de croissance économique non raisonnables. Nous sommes par conséquent parvenus à un stade où il faut impérativement sonner l'alarme et prendre des mesures responsables pour préserver l'existence même de notre planète.

En fait, le conflit qui se fait jour à l'heure actuelle entre la société humaine et l'environnement, et qui se reflète dans l'aggression de l'homme sur la nature, ou dans le conflit entre l'homme et la nature, trouve ses origines dans le fonctionnement inadéquat des mécanismes de la société et dans les conflits survenant entre les membres de celle-ci.

L'harmonie entre l'homme et la nature signifie donc une harmonie entre les peuples de notre planète, et l'on y parviendra en encourageant un nouveau modèle de développement social, basé sur la solidarité humaine au niveau tant individuel que collectif et à l'échelon aussi bien national qu'international.

Nous sommes redevables à l'Organisation des Nations Unies d'avoir soulevé, alors que le siècle actuel touche à sa fin, les problèmes mondiaux qui se posent à notre civilisation. Elle l'a fait après que la communauté scientifique internationale eut attiré l'attention sur ces problèmes et après les débats prolongés qui ont suivi.

Le phénomène du sous-développement et l'écart croissant entre riches et pauvres à l'échelon mondial, les problèmes touchant la démographie, la sécurité alimentaire, la protection des principaux facteurs écologiques (sol, eau et air), des espèces, des ressources et des écosystèmes, et les problèmes concernant l'énergie, l'industrie et les établissements humains sont autant de problèmes qui nécessitent une approche globale unifiée et une vaste coopération internationale.

De ce point de vue, la Conférence de Rio a accompli un progrès important en permettant à la convention sur le climat et à la convention sur la diversité biologique d'aboutir. Ces deux précieux instruments viendront sans nul doute renforcer et faire progresser les normes du droit de l'environnement au plan international. La Déclaration de Rio et le vaste programme d'action défini dans le cadre d'Action 21 doivent également être considérés comme un aboutissement majeur de cette Conférence, alors que nous nous efforçons ensemble de trouver des réponses valables aux difficiles problèmes de l'environnement et du développement.

S'il est possible que certaines dispositions de ces textes ne répondent pas totalement à notre attente et n'englobent pas tous les domaines donnant lieu à une menace écologique majeure, ces documents n'en représentent pas moins un important pas en avant. En fait, plus ils seront appliqués rapidement à l'échelon mondial, plus leur utilité et leur impact véritables seront grands.

La participation de la Roumanie à ce forum mondial doit être perçue au regard du prix qu'elle attache au renouveau économique, politique et spirituel de la société et à son intégration rapide dans la vie internationale.

Les réformes économiques et politiques en cours en Roumanie visent à éliminer les conséquences du système d'oppression communiste en libérant le marché, en garantissant la primauté du droit au niveau de la société et en respectant strictement les droits et libertés fondamentaux de tous les citoyens.

Comme les autres pays qui s'efforcent d'opérer des changements radicaux du même ordre, nous sommes engagés dans un processus de transition très difficile mais irréversible, destiné à éliminer les structures obsolètes et les mentalités que nous avons héritées d'un régime totalitaire.

Les problèmes concernant l'environnement figurent en bonne place sur notre liste de priorités, car la Roumanie elle-même se trouve confrontée à un certain nombre de problèmes délicats qui ont accaparé l'attention de cette Conférence : érosion des sols, déboisement, salinisation et alcalinisation des terres irriguées, pollution de l'air et de l'eau, perte de fonctions naturelles de régulation écologique de la part de certains écosystèmes, dégradation et pollution du littoral marin et des zones côtières, utilisation de technologies polluantes, etc. Nous sommes de plus en plus préoccupés par le problème des pluies acides, l'élimination et le transfert des déchets toxiques et le risque nucléaire d'accidents susceptibles de se produire dans les réacteurs de certaines centrales électriques dont le fonctionnement est basé sur des techniques désuètes et dangereuses, et qui sont situées dans la même partie d'Europe que la Roumanie. Nous sommes très préoccupés par les perturbations de l'équilibre écologique pouvant résulter de l'accroissement de l'effet de serre à l'échelon mondial et de la détérioration de la couche protectrice d'ozone.

Je tiens également à exprimer notre préoccupation quant au risque posé par les tentatives visant à faire des territoires des pays en développement, ainsi que de pays en transition, des zones de décharge des déchets.

C'est pourquoi nous considérons le présent forum mondial, organisé à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies et généreusement mis sur pied par le Brésil, comme un exemple du sentiment aigu de responsabilité assumé par les Etats au moment d'examiner les problèmes urgents qui les concernent tous et de chercher des solutions et des recommandations permettant d'assurer la survie de notre planète. En tant qu'être doué de raison, l'homme doit prendre soin de l'air qu'il respire, de l'eau qu'il boit et du sol sur lequel il trouve sa nourriture et son appui.

La Roumanie est déterminée à participer activement aux efforts exigés par cette approche. Nous le ferons à l'échelon national ainsi qu'aux niveaux régional et mondial, dans le cadre d'une vaste coopération internationale.

A cet égard, nous attachons une grande importance aux activités de la future Commission sur le développement durable en tant qu'organe des Nations Unies. De plus, nous pensons faire une proposition en vue de l'établissement à Bucarest, avec un appui international, d'un centre chargé de promouvoir un espace écologique européen en tenant compte des problèmes spécifiques du bassin du Danube, des Carpates, de la mer Noire et du delta du Danube, qui constituent une zone écologique unique à l'échelon de notre continent.

Engagés, dans un esprit de solidarité, dans l'oeuvre commune consistant à préserver notre planète d'une catastrophe écologique, nous tenons à dire combien nous nous félicitons de l'occasion qui nous a été offerte de participer à cette prestigieuse Conférence. J'aimerais également remercier ceux qui en ont pris l'initiative et assuré l'organisation, faisant ainsi de notre réunion sur ce généreux sol brésilien, au moment où le deuxième millénaire touche à sa fin, le plus grand Sommet jamais organisé.

Déclaration de S. E. M. Anatolijs Gorbunovs, Président
de la République de Lettonie

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et au Gouvernement de la République fédérative du Brésil d'avoir organisé ce forum historique. Je tiens également à remercier le Conseil des ministres nordique de son appui, qui a permis à notre délégation de prendre part à cette Conférence.

Le 21 août 1992 marquera le premier anniversaire du rétablissement de l'indépendance de la République de Lettonie. Nous sommes fiers du fait que cette indépendance a été obtenue démocratiquement et sans violence. Nous sommes reconnaissants vis-à-vis des gouvernements démocratiques qui nous ont soutenus.

La Lettonie, en regagnant son indépendance au lendemain du communisme, doit concentrer toutes ses ressources morales et matérielles pour surmonter l'héritage de 50 années de totalitarisme. La Lettonie est un Etat dont l'économie est en transition. La privatisation, les politiques en faveur de l'investissement et les structures fiscales effectives sont les mécanismes qui nous permettront, à brève échéance, de relancer et d'affermir notre économie nationale. Durant cette période de transition, nous aimerions voir des projets et programmes internationaux servir de catalyseurs.

Le nécessaire processus de transition vers une économie de marché, comme tout autre changement révolutionnaire, intervient simultanément avec d'autres événements difficiles. L'effondrement des économies totalitaires planifiées de toutes les anciennes républiques de l'Union soviétique a provoqué une inflation et diminué la production. Le manque d'investissement qui en résulte a entravé la réalisation de projets environnementaux. Néanmoins, la politique d'environnement en Lettonie occupe, même maintenant, un rang de priorité

élevé. En devenant membre des Nations Unies, la Lettonie a immédiatement fait siennes les questions qui sont d'une importance vitale pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

La Lettonie est déterminée à favoriser un développement durable. Nous soutenons un développement destiné à empêcher un désastre écologique, à promouvoir le respect de la nature et à protéger l'environnement culturel de la Lettonie; nous voulons protéger non seulement notre milieu matériel mais aussi notre identité nationale.

Le Conseil suprême et le Gouvernement de la République de Lettonie sont déterminés à assurer la protection de l'environnement grâce à une réglementation ainsi qu'au moyen des forces du marché. Le principe du pollueur payeur est appliqué. Des responsabilités juridiques et financières ont été imposées à ceux qui consomment de même qu'à ceux qui polluent les ressources naturelles, ce qui a permis d'accumuler des ressources pour la mise en oeuvre de projets en matière d'environnement. En outre, on s'est attaché tout particulièrement à l'élaboration d'une politique nationale et régionale de l'environnement et à des études d'impact sur l'environnement. Les zones naturelles spécialement protégées sont en extension; une politique de mise en valeur des rivières, des lacs et des régions littorales a été mise en oeuvre, et du personnel a été engagé pour les services de protection de l'environnement. Il s'agira ensuite de sanctionner les cas de responsabilité pour atteinte à l'environnement. Les principes de prévention doivent être observés, et un système efficace de contrôle par l'Etat doit être mis en place. Ceux qui communiquent délibérément des informations erronées concernant l'état de l'environnement seront sanctionnés. Enfin, la responsabilité des autorités locales pour la protection de l'environnement et les utilisations efficaces des ressources naturelles a été accrue, en vertu du principe de subsidiarité.

Malheureusement, l'héritage de ces 50 dernières années s'est traduit par de sérieux problèmes écologiques qu'il ne nous est pas possible de résoudre instantanément. La qualité de l'eau potable dans nos grandes villes est une question qui nous préoccupe dans l'immédiat. Les quartiers résidentiels sont situés à proximité de zones industrielles où les eaux usées insuffisamment traitées des zones urbaines sont délibérément rejetées dans les systèmes hydrologiques naturels et finalement dans la mer Baltique. Le Gouvernement de Lettonie dispose de statistiques incomplètes faisant état du niveau catastrophique de la contamination des sols et de la nappe phréatique. La Lettonie et tous les Etats proches de la mer Baltique sont responsables de la remise en état de celle-ci. Nous devons résoudre immédiatement le problème des eaux urbaines toxiques. Cependant, le manque d'investissement a entravé l'application de techniques ne portant pas atteinte à l'environnement. D'autres graves problèmes d'ordre écologique subsistent.

Les troupes de l'ancienne Union soviétique, qui occupent encore illégalement le territoire de la République de Lettonie, ont délibérément causé des dégâts à l'environnement. Jusqu'à présent, 49 soldats seulement ont quitté le territoire de la Lettonie - en particulier dans le cadre d'un exercice de propagande bien orchestré, en mars 1992. La présence des troupes russes déstabilise la situation politique de la Lettonie, compromet la sécurité de la région balte et poursuit la pollution chimique du territoire letton dont hériteront nos enfants. Dans l'intérêt d'un développement

pacifique, nous appelons toutes les nations du monde à appuyer notre demande pressante pour que le retrait des troupes russes des territoires de Lettonie, d'Estonie et de Lituanie débute immédiatement.

L'analyse de la situation écologique d'autres pays européens dont les économies sont en transition nous persuade de l'importance que revêtent des activités coordonnées entre Etats. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour remercier les gouvernements des pays scandinaves de l'appui et de la compréhension dont ils ont fait preuve à l'égard de notre désir d'appliquer des politiques touchant l'environnement et le développement conformément aux principes de cette Conférence des Nations Unies. Nous soutenons et avons eu l'honneur de signer les deux conventions soumises à ratification à Rio de Janeiro : la convention sur la diversité biologique et celle relative au changement climatique mondial.

La Lettonie a l'occasion d'inclure les concepts de développement durable dans son programme de réforme démocratique, et j'ai fermement l'intention d'appliquer ces concepts. Il existe en Lettonie de vastes terres boisées et humides (50 % du territoire total), dont des zones considérables sont soumises à une pression anthropique minimale. Si nous les préservons convenablement, ces zones pourront contribuer au maintien de la diversité biologique de l'Europe de l'Est. Dans ce contexte, nous comptons également soutenir l'élaboration et la ratification de la convention sur les forêts.

Dans le cadre de notre réforme agricole, une condition préalable au rétablissement des fermes privées utilisant peu l'agrochimie est que celles-ci se dotent d'un système cultural qui protège l'environnement tout en produisant une nourriture de haute qualité. Cela soulève la question d'un mode de vie nouveau, soucieux de l'environnement. Avec l'aide de politiques équilibrées en matière de fiscalité et d'investissement, il est possible de stimuler l'introduction de modes de production et de techniques ne portant pas atteinte à l'environnement.

Les organisations non gouvernementales "vertes" de Lettonie, avec l'appui de la population nationale, ont pris position contre le culte de la consommation et en faveur d'un environnement sain et d'une vie spirituelle riche. Nous espérons continuer de coopérer d'une façon constructive avec ces organisations non gouvernementales, et nous sommes reconnaissants de la part considérable qu'elles prennent à la formation de la population en matière d'écologie et pour ce qui est d'éveiller nos consciences à la nécessité d'adopter une attitude protectrice vis-à-vis de l'environnement.

Maintenant que le processus de désarmement a débuté, la réduction des budgets militaires va permettre d'économiser des sommes considérables. Les nations du monde pourraient accepter de consacrer avant tout l'argent ainsi économisé à la remise en état de l'environnement. A cet égard, la Lettonie se sent moralement habilitée à proposer une initiative visant à organiser une réunion au sommet dans le but de signer un tel accord, du fait que les pays baltes ne sont toujours pas débarrassés des effets de la seconde guerre mondiale et de la guerre froide.

Le monde traverse une période qui voit de petits pays prendre des initiatives. Nous espérons que la communauté des nations acceptera notre proposition visant à tenir un sommet sur le thème : Désarmement pour

l'environnement. Cette réunion au sommet pourrait se tenir à Jurmala, une ville située sur la mer Baltique qui a énormément souffert de la pollution. Site de la récente conférence de Chataqua, qui a marqué le début de la détente, Jurmala pourrait accueillir cette réunion au début de l'été prochain.

J'espère que nous avons tous assez de persévérance pour surmonter nos différences et assez de force pour nous unir dans l'intérêt de notre avenir commun. Permettez-moi de dire que l'avenir, j'en suis persuadé, appartient aux principes de développement durable.

Déclaration de S. E. M. L. Erskine Sandiford, Premier
Ministre de la Barbade

Je tiens, au nom de ma délégation, à exprimer ma gratitude pour l'efficacité avec laquelle le Gouvernement et le peuple brésiliens ont préparé cette Conférence et l'hospitalité dont ils ont fait preuve depuis notre arrivée au Brésil. Je tiens également à adresser au Secrétaire général Maurice Strong, et à ses collaborateurs de talent, mes remerciements pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin de mettre sur pied cette Conférence.

Alors que nous abordons la fin de ce siècle, les problèmes qui se posent à nos pays sont d'une dimension vraiment mondiale et universelle, et ils appellent en vérité une réponse tout aussi vaste et globale. Notre monde a effectivement besoin d'un nouvel ordre mondial, mais il doit s'agir d'un ordre mondial établi non pas à l'image des thèses et antithèses des confrontations idéologiques stériles d'autrefois, mais fondé sur la justice, l'équité, la démocratie, des institutions représentatives et la primauté du droit, et garantissant les droits économiques, sociaux et politiques des nations et des peuples, qu'ils soient grands ou petits, riches ou pauvres, puissants ou faibles.

J'ose dire qu'il y a assez, dans ce monde généreux, pour satisfaire les besoins de chacun, mais pas la cupidité de chacun. Et de même que nous tous, chefs de gouvernement, devons placer en tête de nos priorités nationales la réduction ou l'élimination de la pauvreté, des privilèges inacceptables ou des inégalités, nous devons également placer en tête de nos priorités mondiales les objectifs consistant à réduire la pauvreté au niveau des nations et à instaurer les conditions d'un ordre économique juste pour tous les pays. Nous ne devons jamais craindre de proclamer nos idéaux, mais nous devons également faire preuve de réalisme et de sens pratique dans l'élaboration des programmes, des modalités et des stratégies permettant de réaliser ces idéaux. Mais avant de pouvoir répartir la richesse, nous devons la créer; et avant de pouvoir améliorer la qualité de la vie des individus, nous devons, au préalable, faire en sorte qu'il y ait effectivement, sur notre planète, une vie à améliorer.

C'est pourquoi nous sommes tous réunis ici, de tous les coins de la planète, afin de prendre conscience des menaces que fait peser sur notre planète la dégradation de l'environnement sous toutes ses formes : déboisement, désertification, épuisement de la terre arable, érosion côtière, pollution de l'air, accumulation des déchets solides et liquides, émission de

gaz à effet de serre, amenuisement de la couche d'ozone, évolution du climat et diminution de la diversité biologique de la planète du fait de la réduction des espèces végétales et animales.

C'est pourquoi nous sommes tous réunis ici, afin d'admettre que nous faisons tous partie de l'ensemble des problèmes qui nous menacent, et de nous engager à faire partie de leur solution. La poussière du Sahara peut être portée par les courants éoliens transatlantiques et entraîner une pollution de l'air à la Barbade. Les criquets eux aussi peuvent être transportés de cette façon et causer des dégâts aux cultures. Les résidus de pétrole de pétroliers croisant au large peuvent contaminer nos plages.

Aucun d'entre nous ne peut s'isoler des problèmes. Nous ne pouvons pas dresser un mur infranchissable de la terre au ciel pour nous en prémunir. Nous ne pouvons pas creuser un trou assez profond pour nous cacher face aux problèmes. Nous ne pouvons pas tailler un fossé suffisamment large, en supposant même que Scylla soit à un bout et Charybde à un autre, pour éviter les problèmes.

Non! C'est seulement en établissant une coopération internationale effective, en unissant notre engagement, nos efforts et nos ressources que nous pourrons bâtir un avenir sûr. Les pays développés ne peuvent pas résoudre seuls la question de l'environnement et de l'environnement, et les pays en développement non plus. Cette Conférence est vitale, car elle peut modifier fondamentalement les relations entre Etats. Il convient donc d'assurer sa réussite. Il nous faut progresser ensemble, encourageant ceux qui hésitent ou qui se dérobent, retenant ceux qui sont trop zélés et trop fanatiques. Le chemin qu'il nous faut suivre est celui d'un développement durable, celui d'une croissance accompagnée de changement qui reconnaisse que l'environnement est un bien limité que nous pouvons utiliser pour le profit de l'humanité tout entière, ou que nous pouvons détruire pour la ruine de l'humanité tout entière.

Je suis en effet persuadé, tout comme Shridath Ramphal, qu'un changement fondamental du système économique international est indispensable si l'on veut que le développement durable ait un sens pour la population mondiale, dont la majorité vit dans la pauvreté. Le défi auquel nous sommes confrontés consiste à bâtir un monde qui soit plus équitable et plus juste, au moment même où nous nous abordons une nouvelle ère, dans laquelle la protection de notre planète Terre est une nécessité essentielle et le développement durable est la norme plutôt que l'exception, une nouvelle ère dans laquelle l'homme déclare la guerre à la pauvreté, cause et effet majeur de la dégradation de l'environnement.

Dans ce nouveau partenariat qui se dessine et qui est essentiel, les petits Etats insulaires tels que mon propre pays, la Barbade, dont la taille et les ressources sont limitées, ont un rôle important à jouer. Néanmoins, j'estime que les impératifs d'un développement durable et la menace que font peser sur les petits Etats insulaires les effets du changement climatique en particulier, et les autres risques écologiques en général, exigent que des programmes et des ressources complémentaires spécifiques soient mis à la disposition de ces Etats. De fait, je pense qu'un des domaines d'action particuliers auquel il convient de donner suite après cette Conférence doit consister pour la communauté internationale à reconnaître et accepter

formellement dans les petits pays insulaires en développement une catégorie distincte d'Etats dotés de caractéristiques particulières.

L'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS) a déjà participé d'une façon constructive aux négociations multilatérales sur les questions d'environnement et de développement. Nous continuerons d'agir collectivement pour obtenir que des réponses soient apportées à nos problèmes particuliers. C'est là un des messages essentiels qu'ont exprimés les ministres de 29 petits Etats insulaires à la Conférence interrégionale des petits pays insulaires sur le développement durable et l'environnement dans le domaine de l'agriculture, des forêts et des pêches, tenue en avril 1992 à Bridgetown (Barbade) en avril 1992 en collaboration avec la FAO, et qui constitue la Déclaration de Bridgetown, qui figure parmi les documents diffusés à l'occasion de cette Conférence. En outre, la Barbade aimerait proposer que toutes les organisations intergouvernementales compétentes et tous les organismes du système des Nations Unies élaborent, en consultation avec les pays insulaires en développement, des domaines d'activité spécialement adaptés à ces derniers.

Les négociations relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont été très éprouvantes. La Barbade n'a cessé d'affirmer que l'objectif devait être d'aboutir à une Convention pouvant servir de base à une action effective pour essayer de faire face à la véritable menace que présentent le réchauffement de la planète et ses effets négatifs. Les engagements auxquels nous nous attendions ne sont pas visibles, et je dois faire part de la déception de mon pays du fait qu'ils ne figurent pas dans cette Convention.

La Barbade a néanmoins signé cette Convention, dans la mesure où celle-ci fournit au moins une base utile pour la poursuite des négociations durant la période qui suivra la Conférence. Elle insiste toutefois pour que les négociations relatives aux protocoles spécifiques de cette Convention débutent dès que possible après la conclusion de cette Conférence, et je souhaite instamment que le premier de ces protocoles porte sur la stabilisation et la réduction des émissions de gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre.

Cette question revêt une grande importance pour les petits Etats insulaires. Nous nous trouvons en effet dans une situation particulièrement défavorisée, car nous ne sommes guère responsables du problème du réchauffement de la planète mais c'est nous qui serons les plus affectés par ses effets. L'existence même de certaines petites îles dans leur configuration actuelle est menacée du fait de l'impact du changement climatique, et plus précisément de l'élévation du niveau des mers. D'autres îles, comme la Barbade, connaîtront une détérioration de leur littoral, notamment en ce qui concerne leurs plages, leurs récifs et mangroves, et leur infrastructure côtière. Le temps est compté pour les Etats insulaires, et leurs options sont limitées. C'est pourquoi la Barbade aimerait voir dans le communiqué final de cette Conférence un signal de l'engagement pris par les pays industrialisés en vue de stabiliser et de réduire les émissions de gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre, et un calendrier pour y parvenir.

J'aimerais à présent aborder la question de la diversité biologique. Nous répétons qu'il convient de répartir équitablement les avantages tirés de la recherche sur les ressources génétiques. Ma délégation juge encourageantes

les références spécifiques qui sont faites à la diversité biologique des mers. Il convient de poursuivre l'effort de recherche fondamentale à cet égard, en particulier dans le domaine marin, et la Barbade se tient prête à coopérer aux recherches de ce type et à servir de laboratoire pour cela.

Passons ensuite à Action 21, qui représente pour la Barbade un plan d'action collective impressionnant en vue d'un développement durable. Il ne faut toutefois pas qu'Action 21 soit utilisée comme une nouvelle forme de conditionnalité. Elle doit plutôt être considérée comme un engagement global, de la part des pays en développement et des pays industrialisés, d'œuvrer dans le sens d'un développement durable.

Nous nous félicitons particulièrement du fait que les besoins particuliers des petits Etats insulaires, et notamment leur vulnérabilité, aient été reconnus. Il a été convenu qu'une conférence spéciale sur le développement durable des petits pays insulaires devrait avoir lieu en 1993. J'aimerais proposer que cette conférence se tienne à la Barbade.

Un élément du partenariat naissant au plan mondial qui revêt une importance fondamentale est l'existence de ressources financières nouvelles et supplémentaires suffisantes pour permettre une application effective des résultats de la présente Conférence. Ces ressources doivent être placées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, qui seule peut garantir l'aspect universel des décisions qui seront prises à leur égard et de leur répartition.

Les exigences impérieuses d'un développement durable pour tous les pays supposent qu'une nouvelle série de critères soit formulée pour déterminer l'accès aux ressources nouvelles et supplémentaires. Le critère traditionnel du produit intérieur brut par habitant n'a, en soi, guère de raison d'être dans le cadre du partenariat mondial naissant axé sur le développement durable, car il ne rend pas vraiment compte de la capacité qu'a un pays de satisfaire aussi complètement que possible aux exigences d'un tel développement. Ce critère ne doit donc pas être utilisé pour déterminer l'accès aux ressources financières nouvelles et supplémentaires affectées à cet effet.

Tout au long des négociations, on a beaucoup parlé du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui a été accepté dans les deux conventions comme mécanisme de financement intérimaire. Permettez-moi de rappeler que cela repose sur la reconnaissance par les Etats de la nécessité de procéder à une restructuration fondamentale du FEM dans un contexte véritablement multilatéral fondé sur les principes de démocratie et d'universalité.

Sur la question de l'accès des pays en développement à l'écotechnologie et au transfert de cette technologie, j'estime qu'il convient aussi d'accorder une attention particulière aux problèmes spécifiques auxquels font face les petits pays insulaires en développement du fait qu'ils ont une base technologique limitée et qu'ils ne sont pas en mesure de mettre au point des techniques nouvelles et plus respectueuses de l'environnement.

Je profite de cette occasion pour affirmer de nouveau que la Barbade s'engage à parvenir à un développement durable et pour promettre, au nom de

mon pays, que nous continuerons de participer aux efforts entrepris au plan mondial pour assurer un meilleur avenir aux générations actuelles et futures.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure par le poème suivant, intitulé "Ode à l'environnement", que j'ai écrit spécialement pour cette Conférence :

ODE A L'ENVIRONNEMENT

Nous sommes les maîtres de cet environnement, notre unique environnement,
Exigeants, exploités, destructeurs, dominateurs.
C'est lui qui subvient à nos besoins,
A lui que nous confions nos déchets.
Il est notre maison, notre espace, notre foyer.

Levez-vous et respirez,
Criez et chantez,
Contemplez, à vos pieds, la terre,
Au loin, la mer, là-haut, l'air et le ciel.
Du coeur métallique de la Terre, de son manteau et de son écorce,
A l'atmosphère, l'hydrosphère, la biosphère,
Hommes, mammifères, plantes et poissons,
Bois, eaux, gaz et fruits,
Métaux, minéraux, roches, combustibles fossiles,
Tous partagent l'environnement qui les entoure,
Avec les ions et les électrons,
Avec les oiseaux et les abeilles,
Les crapauds et les arbres,
Les sables et les mers.

Notre vie n'est qu'une quête d'harmonie,
D'une juste relation avec notre moi profond,
Avec nos frères les hommes et avec notre destinée,
Vainement fructueuse
De par les contradictions mêmes de cette interdépendance,
Les dissonances de cette coexistence.

Les arbres poussent, les arbres pourrissent,
Les marées montent et refluent,
Les animaux s'ébattent et se battent,
La nuit suit le jour et le jour, la nuit,
Dans la permanence du changement,
Cyclique, inévitable, préétabli.

L'environnement est bon et paisible,
Générateur d'argent et d'ombre, de nourriture et de vin.
L'environnement est dur et violent,
Porteur de tempêtes et de fléaux, de séismes et de famines.

Arrêtez!

Où sommes-nous, maîtres de la planète Terre?

Que faisons-nous, et pourquoi?

Le climat change!

Arrêtez dès maintenant! Hâtez-vous,

Descendez de vos arbres, Zachées que vous êtes,

Souciez-vous de la diversité biologique,

Afin que nous puissions chercher et sauvegarder

Ce qui est en train de disparaître!

Le couvert arbustif disparaît,

Les espèces animales et végétales disparaissent,

La couche arable disparaît,

Les forêts disparaissent,

La qualité de l'air et de l'eau disparaît,

Exemples mêmes de la savante folie de l'humanité,

Engagée sur le terrain inculte d'un progrès autodestructeur,

Insoutenable,

Générateur inconséquent de pollution,

Dégradation et appauvrissement,

Chlorofluorocarbones et pluie acide,

Amenuisement de la couche d'ozone et réchauffement général.

Oserons-nous donc réconcilier l'irréconciliable,

Ce qui est renouvelable et ce qui ne l'est pas,

Boucler ainsi la quadrature du cercle?

Faire coexister lions et agneaux,

Raisonner sur la guerre et la paix, l'amour et la haine,

En échangeant la jalousie contre la générosité?

Levez-vous, mes collègues dirigeants,

Proclamez que la destinée de nos peuples,

Leur saint Graal

Est la quête de l'ultime qualité de la vie,

Fruit de la connaissance et de la longévité,

De la richesse et de l'intégrité de l'environnement.

Pour construire nous devons détruire!

Mais comment et quoi, où et quand.

Et si nous détruisons, nous devons rebâtir.

Mais comment et quoi, où et quand.

Les problèmes sont considérables, les fins phénoménales.

A nous donc de coopérer à l'échelon mondial,

De partager les coûts d'une façon égale,

Pour éviter que notre planète elle-même ne se détruise.

Prenons pour guides avisés équilibre et jugement,

De sorte que nous puissions à notre tour léguer un environnement

qui soit durable dans le développement,

Riche, généreux et bienfaisant,

A nos enfants et à leur postérité.

Qu'une grande chaîne de vie

Lie les êtres animés et inanimés

Dans cet espace,

En cet instant et en cet endroit.

Déclaration de S. E. M. Percival James Patterson,
Premier Ministre de la Jamaïque

Je tiens à remercier le Gouvernement et le peuple brésiliens d'avoir offert l'hospitalité de leur ville, Rio de Janeiro, aux participants à ce Sommet historique.

La Jamaïque tient également à exprimer ses remerciements tout particuliers pour l'engagement dont ont fait preuve le Secrétaire général de la Conférence, M. Maurice Strong, le Président Tommy Koh, leurs collègues et tous ceux qui nous ont si bien préparés pour cette Conférence.

Un hommage particulier doit être rendu aux organisations non gouvernementales, qui ont mobilisé l'énergie de la population afin d'amener les gouvernements à dépasser par la pensée leurs préoccupations quotidiennes, et aux médias du monde entier, qui ont si largement rendu compte des questions qui nous sont soumises.

Ces organismes, représentant les femmes, les jeunes, les organisations non gouvernementales et les médias, doivent continuer d'oeuvrer avec les gouvernements si nous voulons faire en sorte que les objectifs de cette Conférence deviennent une réalité commune pour toute l'humanité.

De Stockholm à Rio, le chemin parcouru a été une prise de conscience. Si nous agissons maintenant, nous arriverons peut-être à temps pour éviter que des dégâts irréparables soient causés au système complexe et étonnamment équilibré d'entretien de la vie sur notre planète.

A ce Sommet historique, la possibilité nous est donnée de rétablir un équilibre entre l'exploitation éhontée de l'environnement et la durabilité du développement.

Nous avons à portée de la main l'occasion de forger un consensus et une entreprise commune afin de faire face aux problèmes urgents de la pauvreté et de la dégradation physique qui défigurent notre planète.

Nous avons, à cette réunion, une possibilité qu'il ne nous faut à aucun prix manquer, à savoir réaffirmer que le développement humain est l'objectif de notre effort, mais que si l'environnement n'est pas pris en compte et respecté comme il convient, le développement humain ne pourra tout simplement pas être réalisé.

Le lien inextricable existant entre l'environnement et le développement doit être le principe directeur permettant d'assurer la survie de l'espèce humaine et une qualité de vie durable pour tous. Cette Conférence doit démontrer qu'elle est fermement déterminée à mener à bien cette tâche par le biais de la Déclaration de Rio.

Action 21 fournit un cadre à l'horizon du XXI^e siècle, aussi vaste et complexe que le caractère de l'environnement de notre planète et la dynamique du développement humain. Elle contribuerait à répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la possibilité pour celles qui suivront de répondre à leurs propres besoins - matériels aussi bien qu'intellectuels.

Maintenant que la rivalité entre superpuissances a pris fin et que le monde n'est plus au bord de l'anéantissement de l'espèce humaine, la crainte d'un holocauste nucléaire a disparu. Absolument rien ne peut justifier que la terre, la mer et l'air demeurent d'énormes dépotoirs de déchets nucléaires et toxiques, tandis que les centres de population urbaine connaissent une véritable explosion tout en périclitant faute d'entretien.

Réunis ici à Rio, nous devons réaffirmer l'esprit d'un nouveau partenariat mondial capable de protéger notre environnement et de servir ainsi de tremplin pour promouvoir le développement.

Pour que ce développement soit durable, il faut, à la base, qu'il tienne convenablement compte de l'environnement sous tous ses aspects. Notre objectif essentiel doit être d'améliorer la qualité de la vie tout autour de la Terre, en particulier parmi les millions de personnes qui ne font que survivre en dessous du seuil de pauvreté. La pauvreté engendre la pollution; la pollution renforce la pauvreté. Cela a pour résultat de prendre le monde dans un étau étouffant constitué à la fois par la dégradation de l'environnement et par l'injustice parmi les hommes.

Le risque auquel est soumis l'environnement n'est pas moindre lorsque les ressources sont dilapidées pour cause d'inefficacité et de gaspillage. Les effets de la pauvreté sur l'environnement deviennent d'emblée évidents au niveau intérieur. Les effets de la consommation excessive sur l'environnement prennent une dimension planétaire. Pris ensemble, ils mettent en péril le système d'entretien de la vie sur notre planète et pourraient devenir irréparables si l'on ne met pas immédiatement un terme à ces tendances.

Il convient d'adopter une double approche.

Des transferts considérables de capital financier et technique sont nécessaires si l'on veut s'attaquer aux causes fondamentales du sous-développement et de la dégradation de l'environnement. Par ailleurs, nous devons définir les politiques intérieures optimales qui permettront une croissance économique et un développement équilibré à l'échelon de nos pays.

Nous devons promouvoir des politiques macro-économiques rationnelles, correspondant aux impératifs nationaux et favorisant la croissance et un développement durable. Cela permettra de mobiliser les ressources disponibles au niveau de l'épargne intérieure et devrait contribuer de façon importante à la réalisation des objectifs nationaux.

L'épargne intérieure des pays en développement est insuffisante pour leur permettre de s'attaquer efficacement à la pollution et aux risques écologiques auxquels sont aujourd'hui confrontées leurs populations, notamment le manque d'eau salubre, la pollution de l'air, l'inadéquation des installations d'élimination des eaux usées et le manque de normes de base minimums en matière de santé et d'éducation. Pour commencer, nous devons reconnaître que les activités humaines peuvent présenter une menace réelle pour la viabilité de l'environnement mondial. Les ressources investies dans des programmes appropriés et soutenables au niveau des pays en développement contribuent à améliorer la qualité de la vie à l'échelon planétaire, ce qui est dans notre intérêt à tous.

Cette Conférence devrait refléter un engagement fondamental en ce qui concerne les niveaux de ressources financières nécessaires, les mécanismes institutionnels appropriés et les modes de décaissement. Cela viendra compléter l'adoption de politiques macro-économiques appropriées à l'échelon national et fournir un supplément indispensable à l'épargne intérieure des pays en développement.

Une fois encore, nous appelons de nos vœux un partage plus équitable des ressources de l'héritage commun de la haute mer et de l'atmosphère. L'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer est pour nous un impératif aussi important que les Conventions sur le changement climatique et sur la diversité biologique. Nous insistons pour qu'elles fassent l'objet d'une attention prioritaire.

A mesure que nos économies deviennent de plus en plus interdépendantes par le biais des échanges commerciaux et des marchés financiers, il faut donner aux pays en développement l'occasion de commercer à des conditions équitables, de façon à permettre à nos producteurs d'obtenir des rendements rémunérateurs.

Les conséquences de la dette extérieure des pays en développement se font lourdement sentir au niveau des pauvres, ce qui a abouti à une baisse du niveau de vie et à la pollution de l'environnement. La Jamaïque appuie totalement les recommandations tendant à ce que des moyens pratiques soient trouvés pour réduire l'encours de la dette et les ratios du service de la dette.

L'environnement se dégrade rapidement, à l'heure actuelle, du fait que les pays riches continuent d'utiliser inefficacement l'énergie. Il est évident que les pays industrialisés doivent accepter comme responsabilité prioritaire le problème du réchauffement de la planète, auquel a tenté de répondre la Convention sur le changement climatique. Nous ne pouvons pas nous contenter de simples manifestations de bonnes intentions. Celles-ci doivent se concrétiser par des traités obligeant leurs signataires.

Les effets du réchauffement de la planète risquent de se faire sentir plus directement au niveau des petits pays insulaires, dont les zones côtières peuvent se trouver submergées, dont les barrières de corail sont menacées et qui seront soumis à des ouragans d'une fréquence et d'une violence accrues. Ces effets ne se limitent pas à l'environnement, mais compromettent sérieusement les possibilités de développement durable.

Les îles vulnérables sur le plan écologique et les plaines côtières des pays des Caraïbes sont soumises à toutes les pressions qu'engendrent l'urbanisation et l'exploitation des ressources dans des zones d'une superficie limitée. Nous sommes exposés au danger de déversement de déchets dans nos mers. Nous sommes menacés par l'élévation du niveau des mers, la destruction des récifs de corail et autres effets du changement climatique.

La Jamaïque demande instamment que les Caraïbes soient désignées comme zone spéciale et fassent l'objet d'un plan d'action destiné à protéger leur écosystème fragile tout autant que précieux.

En tant que pays en développement, nous devons nous attacher à améliorer la situation de nos populations, qui sont notre ressource la plus précieuse. On ne peut les laisser exclusivement à la merci du marché. Il nous faut, le cas échéant, fournir des filets de sécurité sociaux et environnementaux semblables à ceux en place dans les pays développés.

Dans ce nouvel environnement économique, où l'avantage compétitif réside non pas tant dans la transformation des matières premières mais dans les processus d'information et les processus techniques, le rôle de la communauté scientifique et technique est d'une importance capitale.

Nous devons mettre au point une stratégie d'utilisation de la technologie basée sur la coopération. Si l'on veut que le développement soit durable à mesure que la pression démographique augmentera, il est indispensable d'exploiter la technologie dans ce sens au moyen des procédés propres, abordables et adaptables dont peuvent disposer les pays en développement.

Sans cela, il est difficile d'envisager comment le monde sortira du piège dans lequel il est pris actuellement. Il nous faut rechercher des solutions dans le cadre desquelles chaque pays aura son rôle à jouer.

Si l'on ne fait pas le bon diagnostic, si l'on ne s'engage pas fermement et si l'on ne veut pas réussir envers et contre tout, les prochaines mesures que l'on prendra risquent d'être aussi hésitantes et aléatoires que celles prises au cours des décennies antérieures.

Les mécanismes existants d'acheminement des transferts de ressources financières vers les pays en développement sont actuellement réexaminés. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), qui donne corps aux règles et aux principes de conduite applicables au commerce international, doit faire en sorte que les obstacles auxquels se heurtent les exportations soient levés et que les normes environnementales ne soient ni mises au point, ni imposées d'une façon unilatérales.

Les politiques financières et monétaires doivent être conçues de façon que les transferts tant bilatéraux que multilatéraux atteignent leurs objectifs. A cet égard, les ressources nouvelles et supplémentaires nécessaires doivent être réparties d'une telle manière qu'elles ne deviendront pas un fardeau pour les ressources humaines et autres des pays en développement.

L'aboutissement final des accords conclus ici, à Rio, ne peut pas s'exprimer simplement en termes de quantité de ressources financières et d'identification de mécanismes, mais il doit refléter l'importance primordiale qu'il y a à établir les politiques qui s'imposent pour permettre une utilisation efficace de ces ressources.

Les modalités institutionnelles doivent refléter les problèmes spécifiques pour lesquels elles sont conçues, qu'il s'agisse d'accords-cadres, d'instruments ayant force obligatoire ou de critères à appliquer. Elles devront toujours refléter les préoccupations et les intérêts des pays développés et des pays en développement, des producteurs et des consommateurs.

Il faut absolument que les questions relatives au développement durable soient abordées aux échelons les plus élevés, et c'est pourquoi nous nous félicitons de la restructuration du système des Nations Unies et de la création de la Commission de haut niveau sur le développement durable. Il est indispensable que l'Assemblée générale facilite le rôle de cette commission et que les organismes essentiels soient mis en mesure de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités vis-à-vis d'un développement durable au plan mondial.

La population mondiale exige qu'un processus de remise en état de l'environnement soit lancé et qu'il contribue à un véritable développement.

L'adoption de la Déclaration de Rio et le programme d'Action 21, ainsi que l'entrée en vigueur des conventions, notamment celle sur le droit de la mer, détermineront aux yeux de l'opinion publique si notre Sommet "planète Terre" a été ou non une réussite.

Nous savons ce que nous avons à faire - le moment est venu de le faire!

Nous avons répondu aux appels de la conscience et du bon sens. Nous nous sommes réunis à Rio pour affirmer l'esprit d'un nouveau partenariat. Prenons l'engagement de répondre aux impératifs moraux et éthiques de notre temps. Nous avons en notre possession les moyens de faire la différence. Puissent nos décisions être à notre avantage et à l'avantage des générations futures.

Déclaration de S. E. M. Daniel Toroitich arap Moi,
Président de la République du Kenya

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole devant cette assemblée d'illustres dirigeants mondiaux venus de tous les horizons et rassemblés ici à Rio pour approuver la voie que doit suivre l'espèce humaine pour assurer dorénavant sa survie. Je tiens d'emblée à exprimer mes remerciements à Son Excellence M. le Président Collor, ainsi qu'au peuple brésilien, non seulement pour l'accueil cordial que ma délégation et moi-même avons reçu dans ce magnifique pays, mais plus encore pour l'organisation de cette importante Conférence. Le Brésil passera en effet à la postérité comme le pays qui a permis de définir au plan mondial les deux problèmes que sont l'environnement et le développement.

A Stockholm, en 1972, la fraternité mondiale a inauguré une époque marquée par des efforts concertés en vue de résoudre les problèmes d'environnement affectant l'humanité. Nous avons ainsi élaboré une déclaration sur l'environnement, de même qu'un plan d'action. La Conférence de Stockholm a constitué un événement historique qui a, pour la première fois, inscrit l'environnement à l'ordre du jour mondial. Un autre aboutissement direct et positif de cette Conférence a été la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En 1982, nous nous sommes réunis de nouveau, à Nairobi, pour célébrer le dixième anniversaire de la Conférence de Stockholm. Mais un examen critique du plan d'action sur l'environnement a révélé que peu de choses avaient été accomplies durant cette décennie, et qu'il fallait donc que la communauté internationale s'engage à nouveau en faveur de cette noble cause.

Tout en reconnaissant que le Sommet "planète Terre" ne fournira pas de remède miracle pour les nombreux problèmes dont souffre le monde, j'ai néanmoins de grands espoirs en ce qui le concerne. En effet, le fait qu'il a pour principal objectif de poser les bases d'une intégration complète de l'environnement et du développement dans tous les aspects de l'entreprise humaine est très encourageant. A cet égard, et si vous me le permettez, j'aimerais rendre hommage aux membres de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, qui ont si bien montré, dans leur rapport de 1987 intitulé "Notre avenir à tous", qu'intégrer développement et environnement est la seule voie possible vers un avenir durable.

Un des aboutissements de cette Conférence que le Kenya et, en fait, les pays en développement attendent avec un vif intérêt est la Charte de la Terre, qui tracera la conduite à suivre afin d'assurer la viabilité future de la Terre en tant que havre hospitalier pour l'espèce humaine et les autres formes de vie. Cette Charte renferme une série de principes qui ont le plein appui du Kenya.

En tant qu'Etat souverain, le Kenya souscrit au principe de non-ingérence dans les affaires qui touchent aux aspects culturels d'autres nations. A cet égard, nous croyons fermement qu'il ne faut pas permettre aux doctrines propres à une culture de fixer les critères relatifs aux objectifs ou aux activités de développement, ou à l'aide au développement, et que ces doctrines ne doivent pas être utilisées comme condition préalable d'une quelconque aide au développement. Nous estimons également que les nations ont le droit d'exploiter et de négocier, d'une manière durable et responsable, les ressources naturelles qui se trouvent à l'intérieur de leurs frontières. De la même façon, nous pensons que les ressources naturelles situées en dehors des frontières légales d'un pays, y compris celles situées dans l'espace extra-atmosphérique et en haute mer, doivent être traitées comme l'héritage commun de l'humanité.

Dans ces conditions, nous comptons sur la Charte de la Terre pour fournir à l'humanité le point de référence permettant de parvenir à une entente et à une coopération mutuelles dans le processus d'utilisation des ressources naturelles.

Cette Conférence donne le ton de la période exaltante qui attend l'humanité, et plus encore les pays en développement. Face au dilemme classique qui veut qu'ils exploitent l'environnement pour parvenir à un développement rapide, ceux-ci attendent énormément d'Action 21 pour faire en sorte que les efforts de développement ne menacent pas la nature.

"Si l'environnement passe en premier, le développement sera durable" est une expression qui s'est répandue ces derniers temps. D'un autre côté, "si l'on encourage un développement durable, l'environnement sera gagnant". Mais dans les pays en développement, on a découvert que le sous-développement et la pauvreté constituent la pire des menaces pour l'environnement.

La pitoyable pauvreté qui caractérise la plupart des pays en développement est un obstacle majeur à la réalisation d'un développement durable. Mon pays et d'autres pays de la région soudano-sahélienne ont en effet vu dans la pauvreté le facteur qui fait le plus sérieusement obstacle à la réalisation des objectifs que sont la sécurité alimentaire, une croissance

économique durable et l'amélioration de la santé et des conditions de vie humaines.

Dans ces conditions, j'invite la communauté internationale à prendre d'urgence des mesures correctives pour réduire la pauvreté, de façon à permettre aux pays en développement de jouer un rôle plus positif dans la recherche d'un développement qui ne menace pas l'environnement.

Il est bien évident que cette situation intenable mérite d'être corrigée. A cet égard, le Kenya se joint aux dirigeants des autres pays en développement pour exprimer l'espoir qu'Action 21 s'attaquera résolument à ce problème.

Le Sommet "planète Terre" n'aurait pas pu, par conséquent, prendre place à un meilleur moment et, comme je l'ai déjà laissé entendre, il n'y a pas lieu de se féliciter des résultats obtenus depuis 1972 en matière d'environnement. En fait, non seulement l'humanité n'a pas répondu pleinement aux aspirations initiales établies à Stockholm, mais elle a vu apparaître plusieurs "monstres" écologiques qui menacent littéralement notre existence même. A cet égard, le Kenya est encouragé par le fait que l'humanité a encore la capacité de mobiliser des ressources pour faire face aux problèmes environnementaux tels que le changement climatique et le réchauffement de la planète, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la disparition massive de ressources biologiques, la désertification et l'élimination des déchets dangereux et autres sous-produits du développement et de l'industrialisation.

Le Kenya considère les problèmes connexes du réchauffement général, du changement climatique et de l'érosion des barrières d'ozone avec beaucoup de préoccupation. Face à la conjonction de ces problèmes, j'aimerais répéter l'appel pressant que j'ai lancé, lors de la conférence de Londres de 1989 sur la couche d'ozone, pour que des efforts énergiques soient entrepris au plan international afin de retarder encore le réchauffement de la Terre et d'enrayer l'amenuisement de la couche d'ozone. Je tiens également à souligner qu'il importe que la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal soient signés par les pays qui ne l'ont pas encore fait.

Le problème de la diversité biologique est un problème qui préoccupe énormément mon pays, et ce à juste titre, étant donné le rôle crucial que joue la diversité biologique dans la chaîne des problèmes écologiques qui se posent aujourd'hui à l'humanité. Je veux parler du réchauffement de la planète, du déboisement, de la désertification, de la sécheresse ainsi que des changements climatiques négatifs. A cet égard, il est de fait indispensable que la communauté mondiale mette au point des pratiques écologiquement rationnelles de conservation, de gestion et d'utilisation de la diversité biologique.

Le Kenya se sent profondément honoré de pouvoir se joindre au reste du monde afin d'inaugurer une nouvelle phase de coopération internationale dans les domaines cruciaux de l'environnement et du développement. Notre engagement vis-à-vis des questions figurant dans Action 21 est en effet inébranlable. Néanmoins, la voie que nous avons choisie ici pour parvenir à un développement durable est parsemée de défis considérables. J'ai à l'esprit les énormes ressources qu'implique la mise en oeuvre d'Action 21, et qui comprendront nécessairement, entre autres, des ressources humaines et

financières, des techniques appropriées, ainsi que des ressources institutionnelles.

La poursuite d'un développement socio-économique durable et le maintien d'un environnement stable grâce à l'exploitation des ressources terrestres présuppose un système politique stable et démocratique. Cela a été et continue d'être le principe de base du Gouvernement du Kenya, et c'est pour cette raison que mon Gouvernement est totalement déterminé à assurer une bonne gestion des affaires publiques grâce à la primauté du droit, à la participation de tous les citoyens à l'ensemble des efforts nationaux et, par dessus tout, à la tenue d'élections libres et équitables.

J'aimerais conclure mes propos sur une note optimiste. Pour moi, ce forum a déjà atteint un objectif majeur : amener de nouveau l'humanité à prendre conscience de la façon égoïste dont elle abuse de la nature. A cet égard, j'espère fermement que les grands espoirs que nous avons placés dans ce Sommet seront réalisés. Cela implique un respect mutuel de même qu'un engagement total de tous les peuples du monde. Quant à nous autres, les pays en développement, nous avons déjà accepté la notion d'une responsabilité partagée mais différenciée pour la réalisation des tâches à venir, et nous invitons nos collègues du Nord à en faire de même. De cette façon, nous avons bon espoir d'aborder les problèmes d'environnement et de les résoudre ensemble, en agissant comme une seule famille issue de la race humaine.

Ce Sommet "planète Terre" marque un tournant dans les efforts menés par l'humanité pour sauvegarder l'environnement au nom de la postérité. J'espère, par conséquent, que nous nous élèverons au dessus des intérêts nationaux pour tenter de résoudre les problèmes qui menacent notre existence même. Une dernière chance est ici offerte à l'humanité de sauver la Terre, et je prie pour que nous ne manquions pas l'occasion de le faire pour les générations futures.

Déclaration de S. E. le général Elias Phisoana Ramaema, Président
du Conseil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du
Lesotho

C'est pour moi un grand honneur, au nom du Gouvernement et du peuple du Royaume du Lesotho et en mon nom propre, d'exprimer notre profonde gratitude à Son Excellence le Président Collor et au grand peuple du Brésil pour la chaleureuse hospitalité qu'ils nous ont, comme à l'habitude, accordée depuis notre arrivée dans cette magnifique ville de Rio de Janeiro. Au nom de ma délégation, permettez-moi d'adresser nos sincères félicitations à vous, M. le Président, et aux autres membres du Bureau, pour votre élection tout à fait méritée à la Présidence de cette très importante Conférence.

Nous sommes persuadés que, sous votre direction, les délibérations de ce Sommet seront couronnées de succès. Cette Conférence est vraiment unique et historique. Elle est historique dans la mesure où l'on n'a jamais vu auparavant un si grand nombre de chefs d'Etat et de Gouvernement réunis en un même endroit pour proclamer leur ferme engagement sur un sujet qui leur tient tellement à coeur, car il touche à la survie même de l'humanité, et pour annoncer qu'ils aideront à atteindre cet admirable objectif.

Nous tenons également à profiter de cette occasion pour remercier M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, ainsi que ses services, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin d'organiser celle-ci. De même, je tiens à féliciter tous ceux qui ont pris part à ses travaux préparatoires, car, sans leur dévouement et engagement total, on ne serait pas parvenu à grand-chose.

Il y a à peu près trois ans, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 44/228, a appelé de ses voeux l'organisation d'une conférence internationale sur l'environnement et le développement, aujourd'hui plus couramment appelée le Sommet "planète Terre", durant laquelle tous les Etats et toutes les organisations non gouvernementales contribueraient pleinement à fixer une nouvelle ligne d'action afin de tenter de résoudre les problèmes concernant l'environnement mondial et ses rapports avec le développement.

Les travaux préparatoires de la CNUED nous ont donné à tous, et en particulier à nous qui représentons les pays en développement, une occasion unique d'exprimer nos préoccupations et de faire connaître nos priorités pour ce qui est de stopper et d'inverser la dégradation constante de l'environnement mondial.

Nous nous félicitons du fait qu'un pays en développement ait été choisi pour la tenue de cette conférence, car cela montre le rôle important que sont appelés à jouer les pays en développement dans les suites à donner aux décisions qui y seront prises. Nous sommes heureux du fait que notre pays ait pris une part active à tous les travaux préparatoires aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national. Nous connaissons tous les domaines dans lesquels d'importants progrès ont été accomplis, et nous ne pouvons qu'insister pour que toutes les parties concernées poursuivent l'excellent travail déjà entrepris. Cette Conférence doit être considérée simplement comme une étape d'un processus long et sans doute difficile pour parvenir à un développement durable.

Une des questions fondamentales qu'il faut nous poser est de savoir comment nous pourrions atteindre l'admirable objectif consistant à satisfaire les besoins actuels sans porter préjudice aux besoins des générations futures, dans un monde où il n'y a pas d'équilibre entre l'extrême pauvreté et l'explosion démographique des pays du Sud et, à l'opposé, la richesse des pays du Nord. Le maintien de la pauvreté, l'absence d'un strict minimum en matière d'alimentation, de soins de santé, d'éducation et de sources d'énergie de substitution autres que le bois de feu, pour ne citer que ces facteurs, ne permettent pas de garantir la viabilité de l'environnement, qui est pourtant une condition indispensable si l'on veut répondre aux besoins des générations futures. Cela exige que l'on prenne de toute urgence des mesures afin de rendre les modes de consommation et de production des pays du Nord plus viables et d'éliminer totalement la pauvreté dans les pays du Sud.

Nous croyons sincèrement que cette Conférence devrait avoir pour ultime objectif d'élaborer un nouveau consensus mondial sur le développement durable, ce qui devrait inclure de nouvelles formes de coopération allant dans le sens de l'élimination totale de la pauvreté dans les pays en développement et de la suppression des modes de vie non viables dans les pays développés.

Le moment est venu, pour toutes les parties concernées, de s'engager à sauvegarder notre planète Terre en utilisant toutes les ressources humaines, institutionnelles, financières et techniques à notre disposition. Nous sommes conscients du fait que, pour faire face aux énormes problèmes d'environnement qui vont nous être posés, il nous faut de toute urgence adopter et mettre en oeuvre des politiques macro-économiques et sociales appropriées.

Beaucoup de pays en développement ont mis en oeuvre des politiques de réforme structurelle et payé un lourd tribut sur le plan social et politique, mais cela ne les a pas dissuadés de poursuivre les réformes, même s'ils disposent pour cela d'appuis économiques insuffisants au plan international.

Tout en reconnaissant que les pays en développement sont responsables au premier chef de l'amélioration de leur bien-être économique et social et de la durabilité de leurs efforts de développement, il convient d'admettre et de bien comprendre qu'en l'absence des appuis extérieurs nécessaires, financiers et autres, ces tâches dépasseront de beaucoup les capacités dont disposent les pays en développement pour les accomplir.

Le Gouvernement du Lesotho a adopté un plan national d'action pour l'environnement en 1990. Il tient compte comme il convient du rôle essentiel joué par les êtres humains dans la sauvegarde de l'environnement. Il reconnaît en particulier l'importance de la valorisation des ressources humaines, à commencer par les femmes et les enfants, qui prennent part sur une base quotidienne à des décisions qui ont de sérieuses implications du point de vue écologique. La mise en oeuvre de ce plan d'action nécessite une aide substantielle de la part des pays développés qui sont nos partenaires.

La sécheresse qui sévit actuellement en Afrique orientale et australe a des incidences à la fois économiques et écologiques, dans la mesure où tous les pays affectés doivent mobiliser leurs propres ressources afin de se procurer et de distribuer les vivres et les fournitures médicales voulues, ainsi que pour fournir l'eau potable. Cependant, on ne peut pas s'attendre à ce que ces efforts donnent des résultats sans un appui international supplémentaire, étant donné que les ressources intérieures sont limitées. Nous faisons donc appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse une aide généreuse, afin d'empêcher les inévitables souffrances humaines et la destruction de la diversité biologique.

La position africaine commune sur l'environnement et le développement, adoptée par les Gouvernements africains dans le cadre du processus préparatoire de cette Conférence, et les diverses déclarations adoptées à l'échelon du continent, telles que la Charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation et la Déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine à Abuja, pour ne citer qu'elles, montrent bien que le continent africain considère les individus comme des acteurs essentiels dans le processus de développement, dans lequel la protection de l'environnement constitue un élément majeur et un domaine hautement prioritaire. Pour nous autres, habitants du Lesotho, la lutte contre la dégradation de l'environnement représente une lutte pour la survie qu'il convient de mener d'une manière intégrée.

En tant qu'un des dix Etats membres de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), le Lesotho sert

de coordinateur des activités de gestion de l'environnement et des terres pour cet organisme sous-régional. Nous avons ainsi coordonné la préparation du rapport de la SADCC intitulé "Sustaining our Common Future" ("Assurer notre avenir à tous"), qui est la part apportée par notre sous-région au processus de préparation de cette Conférence. Il établit les priorités de la SADCC pour permettre le passage à un développement durable et met l'accent sur le renforcement de l'effort d'évaluation écologique et d'établissement de rapports dans ce domaine. Nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir qu'en considération de ce rapport, la communauté internationale estimera justifié d'accorder une aide supplémentaire à cette sous-région, particulièrement dans les domaines de la planification et de la gestion de l'environnement.

Enfin, de nombreux documents très importants sont soumis à ratification dans le cadre de ce Sommet. Le Lesotho se tient prêt à signer ces documents, démontrant ainsi notre appui total aux principes qui y figurent.

Déclaration de S. E. M. R. F. M. Lubbers, Premier Ministre
du Royaume des Pays-Bas

Tout d'abord, je tiens à profiter de cette occasion pour exprimer ma gratitude à l'égard du Gouvernement et du peuple brésiliens pour leur chaleureuse hospitalité et l'efficacité de leurs efforts, qui ont fait de cette Conférence une réussite. M. le Président, Rio et le Brésil sont devenus des jalons importants sur le chemin des hommes vers un monde unique.

Cette Conférence a réellement accompli quelque chose d'extraordinaire en proposant la Déclaration de Rio et Action 21, qui ont valeur d'approche pratique et de défi pour l'avenir. Action 21 n'est pas seulement une résolution de plus émanant de l'Organisation des Nations Unies; elle est le fruit de deux années de labeur, durant lesquelles les idées émanant de plus de 160 Etats membres ont dû être regroupées en un seul programme et des compromis ont dû être établis afin de rendre ce document acceptable par toutes les parties concernées. Les Pays-Bas sont fiers du fait que, durant les préparatifs de cette Conférence et pendant la réunion proprement dite, ils ont pu contribuer activement à un résultat que je n'ai aucun mal à emporter avec moi dans mon pays.

La diversité des sujets abordés dans Action 21 témoigne de la complexité du problème de l'environnement et du développement durable. L'accent mis sur le développement durable est justifié et, sur cette base, des efforts encore plus énergiques devraient être accomplis pour lutter contre la pauvreté et la faim.

Il reste la question du financement, qui n'a toujours pas été résolue. Un défi nous est posé : quelle que soit la solution à laquelle nous parviendrons, elle devra être financée. Cela ne manquera pas de toucher les populations des pays développés, et c'est là un message difficile à faire passer auprès des Gouvernements de ces pays. Cependant, je suis malgré tout optimiste; les gens ne sont pas prêts à tolérer une situation qui verrait d'autres être humains privés de leur juste part des richesses de ce monde. Pour ce qui est du financement des Pays-Bas, mon Gouvernement est disposé à fournir, en plus de ses engagements actuels au titre de l'aide au

développement, qui dépassent aujourd'hui sensiblement l'objectif de 0,7 % du PNB, des ressources financières nouvelles et supplémentaires à hauteur de 0,1 % de son PNB pour l'application des accords internationaux conclus en matière d'environnement, à condition que d'autres pays procèdent d'une façon similaire afin de dégager des ressources pour un tel supplément Terre.

Un développement durable peut être atteint si l'on élargit le concept des Nations Unies. Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'Organisation, nous devons ajouter une dimension économique et écologique au concept de base qu'est la sécurité. A présent que le conflit Est-Ouest est terminé, il convient de faire porter tous nos efforts, et de façon encore plus énergique, sur le renforcement des liens Nord-Sud et la coopération à l'échelon de la planète tout entière. C'est ce qu'exprime le septième principe de la Déclaration de Rio, qui impose des responsabilités particulières aux pays développés étant donné l'exploitation qu'ils font des ressources mondiales. Pour beaucoup de gens, sept est un chiffre sacré. Faisons en sorte que ce soit aussi un devoir sacré, sachant que nous appartenons tous à l'humanité et qu'aucun individu et aucun pays ne peuvent connaître une paix et un bien-être durables s'ils n'agissent pas en tant que membres de la famille des hommes, pour ce qui est de l'intégrité de la Création, et s'ils ne vivent pas en harmonie entre eux. Cela suppose de nouvelles formes de coopération et de solidarité au plan mondial.

Permettez-moi de donner un exemple. Les Pays-Bas ont été amenés à inaugurer une nouvelle forme de coopération avec le Costa Rica et le Bhoutan. Cette coopération dans le domaine de l'environnement sera principalement axée sur le développement durable, en prenant pour guide Action 21; elle impose des obligations mutuelles en ce qui concerne les mesures environnementales prises par chacun des trois pays concernés. Les déclarations d'intention ont été signées ici, à Rio.

L'expérience faite par les Pays-Bas montre que nous sommes au début d'un processus de changement, d'un processus qui va apporter des changements notables à notre mode de vie. En 1989, la décision a été prise de faire du développement durable le point de départ de la politique néerlandaise. Cela représente, pour notre société, un défi qui a des conséquences d'une portée considérable.

Nous sommes près d'avoir épuisé les capacités dont nous disposons pour éliminer nos propres déchets. Des mesures draconiennes s'imposent également en ce qui concerne l'utilisation des véhicules automobiles, l'agriculture et l'industrie. Nous devons penser soigneusement à nos modes de production et de consommation, à la production des déchets et à leur élimination. Cela suppose que l'on incorpore les coûts écologiques dans le prix des produits, et que l'on fasse une utilisation plus rationnelle de l'énergie et des matières premières. Les problèmes d'environnement commencent chez soi, mais ils s'étendent au delà des frontières nationales, pour se poser au niveau des régions, des continents et du monde. Il en est de même du développement économique - un autre lien entre le développement et l'environnement.

La mise en place d'une infrastructure économique solide et indépendante dans les pays en développement doit faire partie de nos principales priorités si nous voulons parvenir à un développement durable. Cela constitue une base essentielle de prospérité, et c'est par conséquent un moyen fondamental de

s'assurer d'avoir demain de quoi manger. L'incertitude sur l'avenir est une des raisons qui expliquent que la population continue d'augmenter dans les pays en développement. La dégradation de l'environnement qui en résulte rend souvent plus difficile toute amélioration du niveau de vie de la population, ce qui crée un cercle vicieux auquel il convient de mettre fin. Le développement durable n'est pas seulement une question d'environnement et de développement; c'est aussi une question qui met en jeu le développement et une croissance démographique d'un niveau soutenable. La prochaine conférence de l'ONU sur la population devrait apporter quelques réponses concrètes à ces questions. Il faut que nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants aient la possibilité de mener une vie en toute dignité.

D'aucuns diront que le manque d'accords ayant force exécutoire fait de cette Conférence un échec, mais je ne suis pas d'accord. En s'attendant à ce que les pays du monde entier acceptent des obligations juridiques, on placerait probablement la barre trop haut, en l'état actuel des choses. Il a fallu un siècle et demi pour que les droits de l'homme, consacrés par les constitutions de divers pays, trouvent leur concrétisation dans un instrument juridique international, à savoir la Déclaration universelle des droits de l'homme. En matière d'environnement, nous n'avons pas autant de temps à notre disposition. Néanmoins, en acceptant les principes de la Déclaration de Rio, les pays appartenant à la communauté internationale poseront les bases d'un avenir durable sous la forme de normes, d'objectifs et d'engagements de politique générale, scellés dans un nouvel effort de solidarité. Ce qu'il faut à présent, c'est un processus de consultation dans le cadre duquel les partenaires permettront que leur respect des accords conclus soit soumis à vérification. Dans le cadre des efforts entrepris pour modifier les types de comportement, toutes les subventions qui encouragent une production inefficace et l'utilisation inefficace des matières premières devront être progressivement éliminées et remplacées par des prélèvements destinés à encourager l'efficacité. Le système commercial international aura également un rôle à jouer, par exemple en appliquant le principe du pollueur payeur à l'échelon de l'OCDE et du GATT. Ce dont nous avons besoin, c'est que le principe du pollueur payeur soit appliqué à un niveau mondial. Cela est d'une importance capitale pour empêcher que des règles essentielles en matière d'environnement soient remises à plus tard, sous prétexte qu'elles désorganiseront la concurrence internationale. Dans ces conditions, une fois que l'Uruguay Round aura été mené à bien, ce qui revêt en soi une grande importance, particulièrement pour les pays en développement, il faudra également que s'ouvre, au sein du GATT, un nouveau chapitre sur l'environnement, afin de parvenir à l'avenir à un Accord général (et global) sur les tarifs douaniers, le commerce et l'environnement.

En ce qui concerne Action 21, il convient d'entreprendre avec toute la célérité voulue la mise en oeuvre des points qu'elle contient. Il en est un, en particulier, que j'aimerais mentionner, à savoir la désertification. Il s'agit d'un problème qui a pris de l'importance à l'échelon mondial à mesure qu'il progresse vers le nord. Des signes de désertification sont déjà apparents sur le continent européen, et les effets de ce problème se font pleinement sentir en Afrique : le sol ne se prête plus à la production vivrière, et les terres adéquates sont rapidement épuisées, alors que le nombre de bouches à nourrir continue d'augmenter. Nous sommes donc en faveur de la proposition visant à entamer rapidement des négociations en vue de conclure une convention sur ce problème très important.

Eliminer la faim et la pauvreté et modifier les modes de production et de consommation là où existent richesse et abondance : tels sont les deux engagements qui sont au coeur du concept de développement et d'environnement. Afin de mettre la réalisation de ces deux objectifs en pratique, il a été décidé, conformément à la Déclaration de la Haye et avec l'appui de mon pays, de renforcer les institutions existantes de l'Organisation des Nations Unies, à savoir le PNUD, le PNUE et le Fonds pour l'environnement mondial, qui constitue un nouveau mécanisme de financement primordial. De plus, les Pays-Bas continueront de demander que les organisations non gouvernementales soient associées au processus de décision au sein de l'Organisation des Nations Unies. Elles ont montré, dans le cadre des préparatifs de cette Conférence, la part très utile qu'elles peuvent prendre à la sensibilisation de l'opinion dans les divers pays.

Les gouvernements, en concluant des accords obligatoires entre pays et en pouvant s'appuyer sur l'autorité croissante des Nations Unies, et les individus, hommes et femmes, motivés par les organisations non gouvernementales, s'efforcent ensemble de former une seule famille humaine. Grâce à cette double approche, du sommet à la base par le biais des gouvernements et de la base au sommet par le biais des individus et des organisations, il doit être possible de trouver des moyens d'éliminer la pauvreté et de parvenir à un développement durable. Les enjeux sont élevés : il en va en effet de la sauvegarde d'un monde dans lequel nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants pourront, où qu'ils puissent être, mener leur vie en toute dignité.

Allocution de S. E. M. César Gaviria Trujillo, Président
de la République de Colombie

Je tiens avant toute chose à remercier le Président Collor de Mello de sa généreuse hospitalité. Son magistère est dans une large mesure l'âme de cette Conférence. Le Brésil restera à jamais dans les annales de l'histoire comme le pays ayant contribué à un monde meilleur. Je tiens également à remercier M. Maurice Strong et l'Ambassadeur Koh de leur éminente contribution aux travaux de la Conférence.

Les dirigeants mondiaux ont afflué à Rio de Janeiro pour y être les témoins d'un moment historique : c'est l'avenir qui nous a convoqués ici. Nous sommes ici pour rendre compte aux générations qui n'ont pas encore eu le privilège de contempler la nature, de respirer l'air, de jouir de la vie, de profiter du bien-être. Et nous sommes ici pour faire en sorte qu'elles puissent le faire.

Lorsque ces générations jugeront ce que nous avons fait ou ce que nous n'avons pas fait, leur verdict concernant cette réunion sera indubitablement que l'on est allé plus loin que ce qui était possible mais que l'on est resté en deçà de ce à quoi l'on avait rêvé. L'illusion de croire que nous pourrions, à Rio, ouvrir une ère nouvelle et édifier un monde pouvant concilier le bien-être et la protection de l'environnement global continue incontestablement aujourd'hui encore d'être un idéal. Mais, simultanément, l'on ne saurait nier que le travail ardu mené à bien au cours des deux

dernières années écoulées a posé des bases solides et a créé des raisons suffisantes de persévérer dans cette tâche.

La Déclaration de Rio représente le cadre de ce que pourront être demain une morale et un droit international de l'environnement. La Convention sur la diversité biologique garantit le droit inaliénable des pays en développement de jouir des dividendes de la biodiversité. Le programme Action 21 de travail élaboré pour le XXI^e siècle permettra au monde, pour la première fois, de coordonner son action à l'échelle planétaire. Ce sont là, indubitablement, des résultats considérables.

Malheureusement, il est d'autres domaines dans lesquels il n'a pas été possible de progresser suffisamment. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques comporte une faille structurelle dans la mesure où elle ne reflète pas d'engagement en matière de transfert de technologies et où elle ne définit de normes concrètes afin de réduire les émissions de gaz qui favorisent le réchauffement de l'atmosphère.

Les résultats ont été particulièrement insuffisants sur le plan du financement des gigantesques efforts à entreprendre. Les transferts de ressources des pays industrialisés prévus pour le financement d'Action 21 non seulement sont insuffisants, mais encore sont concentrés dans les domaines concernant plus particulièrement l'environnement et ne permettront donc pas de s'attaquer à des problèmes cruciaux de développement.

Les graves problèmes écologiques que connaît aujourd'hui la planète n'ont pas été inventés par les pays en développement. L'on sait que ces problèmes sont dus pour la plupart aux pays industrialisés. Pendant des décennies, les plus riches ont tiré leurs richesses de l'exploitation effrénée des ressources naturelles. Pendant toute cette époque, ils ont accumulé une dette difficile à chiffrer mais incontestable à l'égard de la planète.

Malheureusement, la nature n'a pas l'équivalent d'un fonds monétaire international qui pourrait percevoir en sa faveur les immenses créances écologiques que l'humanité a à l'égard des pays les plus avancés.

Et si l'on ne trouve pas bientôt les modalités de faire en sorte que ces pays s'acquittent de leurs obligations et modifient leurs habitudes de vie, tôt ou tard la planète nous présentera la facture à tous, riches et pauvres également.

L'environnement et le développement sont l'avvers et le revers de la même médaille. Cette réalité a été ressassée maintes et maintes fois, et il faut y insister une fois de plus car il reste encore beaucoup à faire. Tandis que le protectionnisme des pays industrialisés ferment les portes de leurs marchés aux produits des pays en développement, tandis que l'effort du travail rural demeure injustement rémunéré, tandis que les producteurs des produits de base voient se dégrader continuellement les prix relatifs de ces produits, il sera impossible de sortir du cycle vicieux de la misère et de la dégradation de l'environnement.

Nous n'allons pas renoncer au droit au développement, nous ne pouvons le faire. C'est pour cette raison que, pour satisfaire les exigences de bien-être de nos peuples tout en protégeant l'environnement, il faudra assurer une

redistribution fondamentale des richesses, de la technologie et de la capacité de créer la prospérité.

Le Sommet de la Terre n'est que la fin du commencement. Nous abordons aujourd'hui une nouvelle étape pendant laquelle il faudra faire preuve d'une plus grande résolution et travailler davantage. Le Sommet de la Terre est le début d'une journée de travail encore plus longue.

La Colombie demeurera inébranlable dans sa volonté de définir les responsabilités et les devoirs collectifs dans l'obligation commune de garantir le développement et d'éliminer la misère sans favoriser la dégradation de l'environnement. La Colombie souscrit aux principes énoncés dans la Déclaration de Rio, au programme Action 21, à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique. Nous avons foi dans ces instruments et nous qu'ils soient développés et, par dessus tout, respectés.

La Colombie est au nombre des pays qui ont le privilège d'avoir une mégadiversité biologique. Son territoire est si divers qu'il comprend un grand nombre d'écosystèmes uniques et irremplaçables. A cet égard, nous avons déployé des efforts considérables afin de préserver le patrimoine écologique du pays tout en garantissant le bien-être de son peuple.

Plus de 25 millions d'hectares, en Amazonie, dans l'Orénoque et dans d'autres régions du pays, sont soumis à l'un ou l'autre des régimes de conservation de l'environnement que prévoit la législation nationale. La nouvelle Constitution politique de 1991 a fait acte de pionnier à cet égard en faisant de l'accès à un environnement sain l'un des droits fondamentaux du citoyen. Le Congrès de la République étudie actuellement un projet de loi portant création d'un Ministère de l'environnement. L'on prévoit aussi de créer un Institut d'études avancées pour l'Amazonie.

Mais nous savons que tout cela ne suffit pas. La Colombie souffre elle aussi de la dégradation de l'environnement, à bien des égards. Les eaux sont polluées, les sols sont érodés et les gens vivent dans des conditions écologiques inacceptables. Et ce sont précisément ces processus de dégradation liés aux efforts de développement que nous voulons éviter, mais cela ne sera pas possible si le monde industrialisé s'agrippe à la technologie comme à une autre source de pouvoir ou de richesse ou si, dans un égoïsme aveugle, il cherche à éluder ses responsabilités financières à l'égard de l'humanité.

A ce Sommet de la Terre, on a beaucoup parlé, et peut-être trop, de l'affrontement. De l'affrontement du Nord et du Sud, de l'affrontement du premier monde et du tiers monde, de l'affrontement du monde industrialisé et du monde en développement. Et, dans cette controverse, nous oublions qu'il n'y a pas un, deux ou trois mondes, mais seulement une planète unique. Aussi importe-t-il pour nous de laisser de côté nos divergences de vues et de nous unir pour le bien de l'homme et pour le bien de la Terre.

Déclaration de S. E. M. Bernard Dowiyogo,
Président de la République de Nauru

Permettez-moi tout d'abord de féliciter sincèrement Son Excellence le Président Fernando Collor d'avoir été unanimement élu à la présidence de cette Conférence historique, dans cette remarquable ville entre toutes les villes, cette cité côtière d'une beauté sans égale, nichée au coeur de ces superbes montagnes et forêts qui symbolisent cette beauté et cet esprit brésiliens si souvent vantés : Rio de Janeiro. De la part du peuple de Nauru, j'apporte à tous de chaleureuses salutations et nos meilleurs voeux pour que ce Sommet historique soit couronné de succès.

Les peuples du monde nous regardent, ici à Rio à l'occasion de ce Sommet "planète Terre", avec énormément d'espoir. S'il est un événement qui ait jamais captivé à ce point l'imagination collective des hommes et rapproché à ce point les peuples du monde entier, du Nord au Sud, dans un unique et précieux moment chargé d'espoir, c'est bien la CNUED 92. Et c'est dans ce Sommet historique, regroupant le plus grand nombre de chefs d'Etat et de Gouvernement jamais rassemblés, que cet espoir trouve son inspiration.

Le chemin menant à Rio a été long et difficile. Comme nous le savons tous, les négociations ont été dures, et l'on ne doit certainement pas oublier de mentionner tout le travail acharné et tous les efforts accomplis par le grand nombre de représentants et de délégués qui ont assisté aux nombreuses et longues séances de négociation. Nous devons être reconnaissants que les efforts déployés par tant d'hommes et de femmes de bonne volonté aient trouvé leur couronnement dans cette CNUED 92, et nous tenons à leur adresser nos chaleureux remerciements au nom de notre peuple.

Il nous appartient à présent de faire brûler cet espoir d'une façon encore plus vive, comme la statue du Christ rédempteur brillant d'un tel éclat la nuit au dessus de cette merveilleuse ville de Rio, tel un rayon d'espoir et d'inspiration pour tous ceux qui l'aperçoivent.

A présent, il nous incombe à nous les dirigeants, en tant que chefs d'Etat, de faire en sorte que notre Sommet "planète Terre" et la CNUED 92 ne soient rien moins qu'une réussite totale.

Nous devons, en repartant de Rio, être en mesure de dire au monde, à ses peuples et à leurs enfants, que leurs espoirs et aspirations vont devenir une réalité. Nous devons démontrer à tous les peuples du monde que le processus qui a débuté d'une façon si retentissante à Rio débouchera sur un monde meilleur, plus propre, plus prospère et plus sûr pour tous.

Nous avons tous pris le temps et fait l'effort de venir participer à ce Sommet "planète Terre". Je crois que nous l'avons fait parce que nous croyons tous à la justesse fondamentale de cette Conférence. En tant que chefs d'Etat et dirigeants des nations, sachons montrer la voie d'un environnement et d'un développement meilleurs.

Je ne peux qu'approuver ceux qui ont dit que les générations futures nous tiendront responsables de ce que nous aurons accompli, ou de ce que nous n'aurons pas accompli, à Rio. En tant que dirigeants des pays de ce monde,

j'estime humblement que nous sommes tenus de reconnaître le caractère unique de la période actuelle.

Nous sommes au carrefour de l'histoire. Allons-nous permettre à ce moment unique de l'histoire de l'environnement et du développement mondial de ne faire que passer, allons-nous être jugés par nos peuples et nos générations futures comme ayant trahi les espoirs de l'humanité tout entière? Nous ne le devons pas.

J'ai le plaisir de faire savoir à cette auguste assemblée que la République de Nauru a signé à la fois la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique durant la CNUED 92. Ces conventions ne contiennent pas d'engagements fermes, et Action 21 et la Déclaration de Rio ne représentent pas tout ce que nous aurions pu espérer; mais Nauru estime néanmoins qu'elles signifient toutes, d'une façon claire et déterminée, que les nations, pour la première fois, s'efforcent ensemble d'examiner à l'échelon mondial les problèmes graves et importants sur le plan collectif que sont l'environnement et le développement, et ces deux conventions servent effectivement de cadre pour permettre à des engagements et des progrès supplémentaires d'être pris et réalisés sur la base de principes et d'objectifs appropriés.

La CNUED 92 doit représenter pour le monde non pas seulement un événement ponctuel symbolique, mais plutôt un processus durable qui constitue un tournant dans l'histoire des civilisations. Il est de notre devoir de veiller à ce que ce processus soit une réussite générale et absolue.

Le chemin qu'il nous faut suivre à partir de Rio doit déboucher sur un avenir plus brillant et plus sûr au niveau de l'environnement. Nous pouvons y arriver. Partons de Rio pour dire au monde que tel est le cas!

Allocution de S. E. M. Jean-Luc Dehaene, Premier Ministre
du Royaume de Belgique

La Belgique souhaiterait avant tout remercier les autorités brésiliennes pour l'accueil réservé à cette Conférence. Puisse le nom de Rio, à l'avenir, non seulement s'identifier au carnaval mais également au concept de développement durable. A vous plus particulièrement, Monsieur le Président, je voudrais dire ma gratitude pour votre engagement en faveur de la réussite de cette rencontre. Ce sentiment, je souhaiterais l'étendre également à la communauté scientifique et aux organisations non gouvernementales qui ont tant fait pour cette assemblée.

La Conférence de Rio sur l'environnement et le développement nous démontre que notre génération est confrontée à une tâche historique. C'est à nous qu'il incombe de tracer la voie d'un développement durable pour que les générations futures héritent d'une planète vivante et viable. Les pays et les peuples sont tributaires des multiples ressources de notre planète pour garantir leur développement et la terre a besoin des hommes pour sauvegarder ses écosystèmes et sa diversité biologique.

Il y a 20 ans, la Conférence de Stockholm posait un premier jalon dans la direction de la défense de l'environnement. Depuis lors, le monde a pris de plus en plus conscience que l'environnement ne peut être abordé ni de manière individuelle ni comme un thème isolé.

L'objectif principal du développement durable est le bien-être de l'homme, nous ne pourrions assez le réaffirmer. La mutation de notre monde vers un développement durable constitue un défi considérable. Pour relever ce défi, la volonté politique est nécessaire mais pas suffisante. Le concept du développement durable doit aussi s'enraciner dans nos consciences individuelles et collectives.

Le monde a besoin de solutions alternatives, novatrices et multiples. Au niveau mondial, face à l'ampleur et à la complexité des problèmes qui se posent actuellement, une limitation mutuellement bénéfique et agréée de la souveraineté nationale s'impose. En effet, la science nous enseigne, de plus en plus, que parmi les problèmes environnementaux les plus aigus figurent ceux qui ne peuvent être résolus que par des efforts planétaires.

La Belgique se félicite, dès lors, de l'adoption des Conventions sur les changements climatiques et sur la biodiversité et appelle tous les Etats à les signer et à les ratifier ainsi qu'à joindre leurs efforts pour permettre la réalisation de leurs objectifs. A cet égard, mon pays souhaite réitérer sa détermination à diminuer ses émissions de dioxyde de carbone de 5 % d'ici l'an 2000. Aussi la Belgique a-t-elle pris position au sein de la Communauté européenne en faveur d'une écotaxe européenne sur les énergies non renouvelables. Une telle écotaxe peut, en effet, dissuader activement l'usage de ces sources d'énergie polluantes, comme elle peut, appliquée à d'autres types de produits, orienter la population et l'industrie vers l'usage de produits moins nocifs pour l'environnement.

L'adoption par cette Conférence du programme Action 21 me paraît également primordial, dans la mesure où il constitue une plate-forme et un encouragement pour les efforts à venir. La réalisation de ce programme nécessitera des fonds additionnels. S'il est évident que ce but pourrait être atteint grâce à une aide au développement équivalente à 0,7 % - et la Belgique s'attachera à atteindre cet objectif, compte tenu des impératifs budgétaires en l'an 2000 et le plus tôt possible après cette date - il me paraît plus réaliste de pourvoir ces fonds additionnels en arrêtant, dès à présent, d'une façon concrète, les moyens qui peuvent être prévus. C'est dans le sens de la proposition de la Communauté européenne, prévoyant un montant de trois milliards d'écus. Ces fonds iront par priorités aux points d'Action 21 auxquels les Douze souhaitent apporter leur appui, c'est-à-dire la lutte contre la pauvreté, les transferts de technologie, et la planification environnementale et le développement institutionnel.

La poursuite de l'action internationale entreprise en vue d'alléger la dette extérieure des pays les plus pauvres me paraît également primordiale. Je tiens également à rappeler à ce sujet l'effort fourni par la Belgique suite au Sommet de Toronto, effort qui s'élève à 7,5 milliards de francs belges.

Le processus préparatoire de la Conférence et la Conférence elle-même nous ont démontré que les Conventions, que nous venons d'adopter, ne sont que des premiers pas : des protocoles additionnels devront être adoptés, de

nouvelles conventions devront être négociées et ce plus particulièrement en matière de déboisement et de désertification. Au-delà de ces Conventions, une étape importante pourrait aussi être, par exemple, de considérer, en droit international et en droit interne, toute atteinte à l'environnement comme une infraction ou un délit.

Afin de réaliser des progrès en matière d'environnement et de développement durable, il est essentiel que les gouvernements - et le mien s'y attachera en collaboration avec les instances régionales et locales - veillent à intégrer les considérations environnementales à la prise de décision politique. Tous ces efforts juridiques et politiques resteront cependant lettre morte s'ils ne reposent pas sur une prise de conscience des forces vives de la nation et sur un changement d'attitude de leur part. Cela implique, notamment, la mobilisation et la valorisation des ressources humaines plus particulièrement, en ce qui concerne l'éducation et la formation en matière d'environnement.

Dans ce processus de prise de conscience et de modification des comportements, nous devons reconnaître le rôle irremplaçable joué par les acteurs sociaux et économiques ainsi que des activités des organisations non gouvernementales dans les domaines de l'environnement et du développement.

Nous avons également besoin d'un changement significatif des modèles de production et de consommation. Nos scientifiques et nos agents économiques et sociaux ont une nouvelle responsabilité pour apporter une réponse aux enjeux de cette fin de siècle. Nous refusons, à la fois, le pessimisme exagéré de certains et l'optimisme aveugle d'autres.

J'ai déjà souligné que l'homme est le centre de nos préoccupations; le développement durable restera un slogan vide aussi longtemps que des millions de personnes vivront dans la misère absolue et seront victimes de la faim.

Un des acquis essentiels de cette Conférence est la reconnaissance du principe qu'une démographie galopante figure parmi les causes principales de la pression exercée par l'homme sur l'environnement. Dès lors, des politiques de développement rural et urbain cohérentes ne peuvent être mises en oeuvre valablement que si les taux de croissance démographique sont mieux maîtrisés partout dans le monde.

La Belgique est consciente de la responsabilité spéciale des pays développés envers le monde en voie de développement. La disparité cruelle entre ces deux mondes ne peut qu'exaspérer les nombreuses populations luttant chaque jour péniblement pour leur survie. Cette situation injuste explique pour une bonne part la détérioration de la situation écologique dans cette partie du monde. C'est pourquoi mon pays est prêt à assumer ses responsabilités dans l'effort mondial en vue de modifier les structures qui engendrent ce déséquilibre.

Déclaration de S. E. M. Arpád Goncz, Président
de la République de Hongrie

Permettez-moi, tout d'abord, de faire part de notre gratitude au Brésil pour l'organisation de cette Conférence, qui s'inscrira dans l'histoire comme le début d'une nouvelle relation entre l'homme et la nature. La véritable importance de cette Conférence que notre génération a rendue possible ne sera vraiment appréciée que par les générations à venir.

Consciente de l'extrême importance des problèmes mondiaux touchant l'environnement, et connaissant les préoccupations immédiates qui sont les siennes, la Hongrie s'est préparée pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en croyant fermement que le lien entre ces deux thèmes offre également une occasion et un défi fantastiques à mon pays, qui traverse actuellement une phase de transition sans précédent.

Des changements radicaux imprévus et imprévisibles se sont produits ces deux dernières années dans les pays ex-communistes, qui s'étaient jusqu'alors faits les chantres d'une idéologie selon laquelle la nature peut être conquise. Ces pays, dont fait partie la Hongrie, doivent aujourd'hui faire face non seulement aux problèmes du manque de technologie et d'infrastructure, de la récession économique et des tensions sociales qui accompagnent inévitablement le processus de transition, mais aussi à l'héritage écologique tragique de l'ancien régime. Leur passage à une économie de marché, précédé par l'établissement d'institutions démocratiques, est un événement unique sur le plan historique et non pas seulement une copie du développement global et organique des pays économiquement développés.

La Hongrie tout entière s'accorde à penser qu'il convient d'améliorer l'état de notre environnement et d'empêcher qu'il subisse encore d'autres dégâts. Cela nous donne la force voulue pour inclure des aspects écologiques dans notre politique de développement et pour réparer les dégâts causés par les politiques d'environnement fondamentalement erronées de ces dernières décennies. Notre approche est le pendant de la notion de développement durable, c'est-à-dire d'une harmonie totale entre environnement et développement.

Bien que peu peuplée et d'une superficie réduite, la Hongrie attache une grande importance aux problèmes mondiaux touchant l'environnement. Je signerai demain la Convention sur le changement climatique, prenant ainsi l'engagement que les émissions de gaz carbonique résultant des activités économiques en Hongrie ne dépasseront pas, après l'an 2000, le niveau moyen qui était le leur entre 1985 et 1987. Dès que les résultats économiques de notre pays le permettront, nous ferons tout notre possible pour réduire le niveau de ces émissions.

La protection et la conservation de la diversité biologique et la Convention sur la diversité biologique revêtent une importance particulière pour nous. Je signerai également cette Convention. Au niveau du bassin des Carpates, le territoire de la Hongrie comprend différentes régions et sous-régions biogéographiques, botaniques et zoologiques. La diversité biologique relativement intacte qui résulte de cette situation est unique en Europe de l'Est et demande à être protégée non seulement dans notre propre intérêt mais aussi dans celui de la communauté internationale.

La Déclaration de Rio et Action 21 établissent une nouvelle dimension en ce qui concerne les engagements politiques et moraux à long terme de la communauté internationale. Nous assumerons la part des obligations sociales et économiques qui nous revient en vue d'éviter les dangers de dégradation écologique de la planète, tout en assumant le fardeau de notre propre transformation. Prises ensemble, ces tâches dépassent les capacités de notre économie, et nous comptons donc sur l'aide des pays développés pour protéger notre environnement commun. Par contre, nous sommes prêts à partager notre expérience en matière d'environnement avec d'autres pays dans le cadre d'un mécanisme international efficace. La Hongrie estime que les engagements pris peuvent être suivis d'effets si les priorités mondiales, régionales et nationales, ainsi que les situations propres à chaque pays, sont prises en compte.

En ce qui concerne le financement de la coopération internationale, la Hongrie est prête à participer à un mécanisme général de transfert, dans lequel il s'agira de donner et de recevoir; cependant, nous ne sommes pas en mesure, à l'heure actuelle, d'agir en tant que donateur net.

Nous aimerions voir renforcés les mécanismes juridiques et institutionnels de coopération mondiale et régionale existant à l'heure actuelle. Ainsi, les aspects écologiques pourraient également avoir une influence sur les programmes économiques, sociaux et scientifiques. Il va sans dire que mon pays est prêt à jouer un rôle actif à cet égard. Nous sommes d'accord sur le fait que des institutions relais sont nécessaires pour déterminer les activités mondiales et régionales devant résulter de la Conférence de Rio. Nous serions honorés si la conférence régionale consacrée aux problèmes d'environnement de l'Europe était organisée en Hongrie.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement est destinée à ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire humaine, et représente non pas la fin mais le début d'un processus. J'appelle de mes vœux des accords qui s'écartent des visions pessimistes de catastrophes écologiques ainsi que des rêves utopiques ignorant les problèmes existants. J'ai bon espoir que des réponses raisonnables seront également apportées aux défis mondiaux sur le plan régional. Nous n'avons pas d'autre option qu'un développement qui soit en harmonie avec l'environnement. Il nous faut agir ensemble.

Déclaration de S. E. M. Dashiin Byambasuren,
Premier Ministre de Mongolie

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement du Brésil pour la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement dans son magnifique pays et pour sa chaleureuse hospitalité. Il ne fait pas de doute que Rio de Janeiro entrera dans les annales de l'histoire comme le berceau des importantes décisions qui seront prises à cette Conférence et qui détermineront, dans une large mesure, le sort futur du progrès sur notre planète.

Depuis l'origine de l'humanité, il y a des millénaires, notre histoire est fondamentalement l'histoire des relations entre l'homme et la nature.

Bien que nous tous, ici réunis, soyons différents les uns des autres à bien des égards - du point de vue de la race, de la nationalité, de la culture, de la langue, du mode de vie -, nous sommes tous nés et nous vivons tous sous le même ciel, sur la Terre mère. L'harmonie entre l'homme et la nature et leur équilibre sont devenus aujourd'hui la précondition nécessaire, et probablement unique, au bien-être et à la prospérité de l'humanité. Et comme les êtres humains n'ont pas su réaliser cette interdépendance et respecter ses normes, l'environnement s'est détérioré à un point tel que la vie future des hommes est remise en cause. Aujourd'hui, nous devons unir nos esprits et tenter conjointement de répondre à la question : "vivre ou ne pas vivre".

L'humanité est à l'aube d'une ère nouvelle où elle est appelée à vivre en harmonie avec la nature. Beaucoup de réunions internationales se sont tenues dans le monde entier pour garantir le droit universel des peuples à vivre dans un environnement écologiquement sûr, pour fournir les conditions d'un progrès stable. Ce qui fait la particularité de la présente Conférence, c'est le fait qu'elle déterminera les principes scientifiques et juridiques permettant de réaliser les objectifs ci-dessus et les moyens d'y parvenir, et qu'elle formulera les concepts unifiés d'intensification des efforts internationaux. Le Gouvernement de la Mongolie appuie les documents dont il est question à cette Conférence, qui abordent les questions d'environnement et de développement dans leurs rapports intrinsèques et qui constituent en fait un élément important du nouvel ordre international naissant.

C'est avec beaucoup de satisfaction que je viens de signer les Conventions sur le changement climatique et sur la diversité biologique.

Le processus de restructuration et de rénovation politiques et économiques qui a débuté dans mon pays il y a trois ans est aujourd'hui totalement lancé. Et malgré toutes les difficultés, nous autres Mongols avons résolument choisi la voie du renouveau national, et nous sommes décidés à surmonter tous les obstacles en mobilisant notre potentiel, avec l'aide et le soutien de la communauté internationale.

Un élément central de cette politique de renouveau mise en oeuvre par notre Gouvernement est le concept qui veut que nous vivions en accord avec la nature et que nous nous développons parallèlement à elle.

En fait, sur son territoire de 1,5 million de kilomètres carrés, la Mongolie a conservé sa beauté virginale et préservé son écosystème naturel, comprenant des espèces rares de flore et de faune. Comme on le sait, la Mongolie est l'aire d'alimentation en eau de l'Asie. Nous avons pour responsabilité de laisser à la postérité cet écosystème, qui nous a été légué par nos ancêtres et qui revêt une importance universelle pour l'humanité tout entière. De plus, nous ne pouvons envisager le développement de notre pays séparément de la nature, car celle-ci est vulnérable à toute activité industrielle et agricole et a des capacités de régénération limitées.

La politique d'industrialisation et d'urbanisation, qui a reçu la priorité pendant plusieurs décennies, se traduit aujourd'hui par la détérioration des pâturages, l'érosion et la désintégration des terres arables, la réduction des ressources forestières et des ressources en eau, la pollution des sols, l'exploitation inadéquate des ressources minérales. Je

pourrais ajouter que la désertification devient une question de plus en plus préoccupante pour notre pays. La détérioration écologique ignore les frontières tracées par l'homme et affecte toutes les nations, y compris la Mongolie. L'équilibre naturel de la Mongolie, qui est située au coeur du continent asiatique, à forte densité de population, ne doit pas être exposé à des changements irréversibles. Et nous considérons ceci non pas comme un sujet de préoccupation pour les seuls Mongols, mais comme une question de portée régionale, continentale et mondiale.

A notre avis, le respect et la protection de la Terre mère et de la nature doivent être une valeur universelle de l'humanité.

L'économie de marché naissante de la Mongolie aura une orientation environnementale et sociale.

La Mongolie estime que la réalisation de la stratégie de développement socio-économique, conjuguée avec la sauvegarde de la nature et de l'environnement, sera non seulement dans l'intérêt des générations futures mais aussi en accord avec les idéaux de l'humanité consistant à vivre en harmonie avec la nature.

De plus, pour attirer l'attention de la communauté internationale sur l'idée selon que des changements écologiques irréversibles dans le centre de l'Asie, où vivent les trois cinquièmes de la population mondiale, risqueraient d'avoir des conséquences imprévisibles, la Mongolie propose la mise en place d'un réseau international de territoires écologiques modèles, reposant sur les connaissances et l'expérience de la communauté internationale en matière de protection de la biosphère, et elle propose que le territoire de la Mongolie y figure comme zone biosphérique spéciale sous protection internationale. Nous espérons que cette proposition recevra l'appui des pays de notre région, ainsi que de la communauté internationale dans son ensemble.

La réalisation de cet objectif, destiné à contribuer à la protection de l'environnement à l'échelon universel, est étroitement liée aux questions faisant l'objet de cette Conférence et en fait, en réalité, intrinsèquement partie.

J'ose espérer que cette Conférence réussira et se traduira par des décisions déterminantes permettant d'accroître le bien-être de l'humanité.

La Charte des Nations Unies commence par les mots : "... préserver les générations futures du fléau de la guerre ...". Permettez-moi de conclure cette brève intervention par les mots : "... préserver les générations futures du danger d'une catastrophe naturelle".

Déclaration de S. E. le général João Bernardo Vieira, Président
du Conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom de mon pays, la Guinée-Bissau, et en mon nom propre, notre profonde appréciation et notre gratitude au Gouvernement et au peuple brésiliens pour l'accueil chaleureux et fraternel qu'ils nous ont réservé depuis notre arrivée à Rio de Janeiro. Nous félicitons ceux qui ont organisé cette série d'événements d'une façon générale, et en particulier M. Maurice Strong, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés et le zèle avec lequel ils ont préparé cette exceptionnelle Conférence.

La Guinée-Bissau, en tant que membre de la communauté internationale, a participé et porté un intérêt particulier aux travaux préparatoires de cette importante Conférence relative à la planète Terre.

Si nous sommes présents à ce forum, c'est pour aider à définir une position commune sur une des préoccupations majeures au plan mondial, à savoir le lien étroit entre l'environnement et un développement durable.

De même, la présence dans cette belle ville de Rio de Janeiro de tant de personnalités éminentes venues de tous les coins du globe montre à l'évidence la prise de conscience universelle des terribles méfaits qui menacent l'environnement, mettant en péril la survie de l'homme.

En fait, le monde est aujourd'hui le théâtre des pratiques délétères imposées à la nature par l'humanité.

Aujourd'hui plus que jamais, notre planète est menacée par des catastrophes de tout genre, et cela appelle une action concertée à l'échelon mondial, comme le montre si éloquemment cet événement.

Un accord doit se faire ici sur une action concertée qui garantira que la diversité biologique soit sauvegardée, la pollution réduite et les ressources naturelles utilisées d'une façon rationnelle.

Cela dit, aucune action de ce type ne pourra être menée à bien de façon satisfaisante tant que les questions essentielles, telles que celles que je vais mentionner, ne seront pas traitées de façon appropriée dans le cadre de ce forum et à brève échéance. Je veux parler des questions suivantes :

La nécessité d'inverser le flux actuel des ressources financières du Sud au Nord;

La nécessité de parvenir à un développement économique soutenu;

La modification du mode global de consommation et de production;

L'amélioration de la qualité de la vie et du logement.

Pour y parvenir, des mesures doivent être prises dans le sens d'une restructuration économique, sociale et politique fondamentale, et un nouvel ordre doit être établi en ce qui concerne l'attitude de l'humanité vis-à-vis de la nature et de ses rapports avec elle.

Face à ce défi, nous devons continuer de mener nos négociations dans un esprit de solidarité effective entre nations et sur la base des accords et programmes proposés, tels qu'ils sont définis dans ce qui est connu sous le nom d'Action 21.

Il convient également de prendre d'urgence des mesures qui permettent effectivement de rétablir et de sauvegarder l'environnement sans pour autant freiner le développement.

Le partage des responsabilités entre toutes les nations doit dorénavant être l'un des impératifs de notre temps.

Dans ces conditions, la situation exige évidemment que les pays industrialisés et les pays en développement s'engagent à soutenir les mécanismes prévus dans Action 21 sur la question de la mobilisation des ressources financières, sans laquelle d'éventuels accords ne seront guère que des bonnes intentions.

La Guinée-Bissau, comme tous les autres pays du Sahel, souffre des mêmes maux qui compromettent sérieusement toute chance véritable que pourrait avoir la communauté des pays les moins développés dans leur quête d'un développement équilibré et soutenu.

Notre objectif est donc d'engager un dialogue franc avec nos partenaires dans le domaine de la coopération, et de définir une stratégie de développement qui intègre une dimension écologique dans les mécanismes permettant de coordonner et d'harmoniser ce que nous entreprenons pour gérer les ressources naturelles, avec la participation entière et responsable des citoyens guinéens, surtout les jeunes et les femmes.

A chaque étape de leur évolution, les êtres humains, dotés d'une créativité inépuisable, ont toujours su, par leurs propres efforts et en menant une action concertée, agir avec discernement et résoudre les défis qui leur étaient posés.

Cette Conférence sera certainement le cadre d'un tournant historique dans le processus d'élimination de la pauvreté et de promotion d'un développement durable dans le monde entier.

Confiants dans le pouvoir de la solidarité internationale, nous nous attachons et consacrons notre énergie à garantir l'équilibre dynamique de l'équation environnement/développement pour assurer le bien-être de l'humanité, afin de garantir ainsi le présent et l'avenir de la planète Terre.

Déclaration de S. E. M. Franjo Gregurić, Premier Ministre
de la République de Croatie

Permettez-moi tout d'abord de saluer l'ensemble des participants à ce sommet mondial, qui nous unit tous dans notre préoccupation commune et face à la nécessité de sauver la Terre, notre seule planète.

Ce dont je me félicite tout particulièrement, c'est que cet exceptionnel rassemblement des pays du monde voie pour la première fois la participation de la République indépendante et souveraine de Croatie, qui, avec la Slovénie et la Bosnie-Herzégovine, est le dernier en date des Etats membres des Nations Unies.

Malheureusement, la reconnaissance internationale n'a pas encore apporté la paix à l'ensemble du territoire croate. Une partie considérable de celui-ci est encore en proie à la guerre, aux souffrances et à la destruction. Alors que nous nous efforçons d'atteindre l'objectif commun de ce sommet - jeter les bases d'une qualité de la vie durable et d'une relation harmonieuse entre l'homme et son milieu -, il nous faut donc commencer par rétablir la paix non seulement dans le milieu naturel mais aussi entre les êtres humains qui y vivent.

En dehors des personnes et de l'industrie, beaucoup de ressources naturelles précieuses ont été le plus durement touchées par la guerre sur notre territoire, comme cela n'a jamais été le cas ailleurs.

Le bilan officiel de la guerre menée contre la République de Croatie s'établit à plus de 5 000 morts, 13 000 disparus (dont la plupart sont tenus pour morts), 20 000 blessés et 2 200 personnes détenues dans les camps de détention serbes. Neuf grands hôpitaux ont été gravement endommagés ou entièrement détruits. Le patrimoine culturel détruit ou ravagé englobe environ 300 églises et 200 monuments historiques de catégorie supérieure.

Les forces militaires serbo-monténégrines (l'ancienne armée nationale yougoslave et ses éléments "irréguliers"), non contentes de tuer la population et de détruire les trésors culturels, ont tout fait pour infliger des dégâts durables à notre milieu naturel. A Dubrovnik, l'arborétum de Trsteno, dont la création remontait à 1498, a été délibérément incendié par l'ancienne armée yougoslave, qui continue de dévaster la ville entière de Dubrovnik, dont la valeur historique est bien connue et n'est plus à établir. Nous avons encore présentes à nos oreilles les menaces de l'ancienne armée yougoslave visant à détruire la centrale nucléaire de Krško, menaces à l'appui desquelles ses avions ont survolé la centrale à l'altitude la plus faible possible. Ils menacent encore de faire sauter la centrale hydroélectrique de Peruča. Même les observateurs européens et la FORPRONU ne sont pas en mesure de faire quoi que ce soit pour les faire céder et à permettre à la rivière Cetina, dont le lit est à sec, de couler à nouveau.

Des trésors naturels uniques sont toujours exposés aux destructions, tels que les parcs nationaux des lacs de Plitvice, la rivière Krka, les marais de Kopački Rit à Baranya, et d'autres zones bien connues des amis de la nature du monde entier. L'impact d'une mutation de l'équilibre écologique sur de tels microsites et le type de perturbations plus générales qu'elle risque d'entraîner restent à déterminer. La question est toutefois de savoir ce qu'il restera à sauvegarder dans ces zones.

Permettez-moi de vous donner ne serait-ce qu'un exemple de la guerre écologique menée contre la Croatie : la destruction écologique de la rivière Sava provoquée par les énormes quantités de produits chimiques et de pétrole qui y ont été déversées à la suite de la destruction insensée des installations industrielles situées sur ses rives, et en particulier la

raffinerie de pétrole de sisak, qui a été incendiée à plusieurs reprises et est encore attaquée à l'heure actuelle. Au niveau de cette seule raffinerie, 81 000 tonnes de pétrole brut et de produits pétroliers ont été déversées dans la rivière et 50 000 autres tonnes ont brûlé ou ont contaminé le sol. Quelque 3 tonnes de produits chimiques toxiques provenant de la raffinerie ont fini dans les eaux de la Sava ou par infiltration dans le sol.

On n'en finira pas de dresser la liste des produits chimiques et des produits toxiques que l'armée d'occupation a déversé sur le territoire de la Croatie à partir de ses avions, sans parler des obus, grenades et bombes incendiaires qui ont pollué l'air, l'eau et le sol. En abandonnant leurs cantonnements, les troupes ennemies ont laissé derrière elles des gaz toxiques, des engins explosifs et autres matériaux comme autant de pièges destinés à infliger des dommages maximums. A l'aéroport de Zagreb, par exemple, des matières empoisonnées servant à fabriquer des bombes au napalm ont été jetées dans les puits.

En se retirant, les troupes ennemies ont pollué la mer en y déversant tout ce qu'elles ne pouvaient pas emporter avec elles. Les terres arables et les forêts sont parsemées de milliers de mines, qui devront être retirées avant que toute activité puisse reprendre. Plusieurs parcs nationaux de Croatie restent encore partiellement ou totalement occupés par l'ennemi. Dans ces zones, les forêts sont dévastées par le feu et des paysages attrayants sont dégradés. Ce qui est particulièrement déplorable et tragique, c'est que le patrimoine naturel et culturel de la Croatie a souvent été une victime sans défense, une cible délibérément choisie pour des attaques.

Après la guerre du Golfe, après la guerre en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, la guerre et la sauvegarde du milieu naturel - deux notions mutuellement incompatibles - prendront certainement place côte à côte dans le vocabulaire de l'écologie.

En dépit de la triste réalité de la période de guerre, la Croatie se tourne déjà avec espoir vers l'après-guerre et la période de redressement et de développement dans le cadre de la démocratie et d'une économie de marché. Une bonne partie des plans de la Croatie repose sur la protection de l'environnement, qui est une valeur fondamentale définie même dans la constitution croate.

Ce qui caractérise principalement l'environnement en Croatie, ce sont notamment sa variété et sa spécificité, beaucoup d'exemples d'un riche patrimoine naturel et culturel, et le fait que la nature y est restée dans une large mesure intacte, et ce sont ces caractéristiques qui représentent en même temps les principaux atouts de la Croatie pour l'avenir. Mais celle-ci est aussi assez vulnérable en raison de sa forme géographique particulière, de la proportion importante de zones karstiques et du voisinage de la mer Adriatique. Il reste que l'état général du milieu naturel en Croatie peut être qualifié de satisfaisant. Cela dit, il y a un certain degré de pollution de l'air dans les principaux centres urbains et industriels, ainsi qu'une pollution de l'eau dans certaines zones terrestres et maritimes. S'il est vrai qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure de ces phénomènes, ceux-ci doivent nous alerter quant à la nécessité de prendre des mesures d'urgence.

Il convient de souligner que la politique de protection de l'environnement en Croatie est appliquée d'une façon constante depuis 20 ans, car cette politique, dans l'ancienne Yougoslavie, était du ressort quasi exclusif des diverses républiques. Dès 1972, bien avant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, qui s'est tenue à Stockholm, le Parlement croate avait défini des objectifs et des domaines d'action dans sa Résolution sur la protection de l'environnement.

Dans l'ensemble, cependant, les politiques d'environnement en Croatie se sont limitées jusqu'à présent à des déclarations et des programmes officiels, les mesures d'ordre pratique ayant été plus ou moins prises uniquement dans des situations accidentelles. Il reste par conséquent à établir une approche intégrale et systématique du problème de la gestion et de la protection de l'environnement. On prépare actuellement une série de règlements destinés à promouvoir une organisation, une législation et des mesures opérationnelles à tous les niveaux dans le domaine de la protection de l'environnement.

Le progrès le plus important accompli dans ce sens résulte d'un règlement en vigueur depuis 1985, en vertu duquel une étude de faisabilité doit être effectuée pour tous les projets qui risquent de perturber l'environnement. Durant cette période, les gens ont pris conscience de la nécessité de bien vérifier tous les aspects d'un projet en ce qui concerne l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement et d'accepter les coûts supplémentaires, souvent très élevés, qu'implique la mise en oeuvre de mesures de protection de l'environnement.

Outre l'influence croissante exercée par les milieux scientifiques et techniques, qui sont de mieux en mieux organisés, beaucoup de mouvements écologiques ont fait leur apparition à divers niveaux ces dernières années, et contribuent d'une façon considérable à promouvoir l'écologie. Ils deviennent en outre une sorte de "voix de la conscience" et de mouvement d'"opposition" pour les responsables politiques. Le grand public, lui aussi, et les médias se montrent de plus en plus sensibles à ce qui touche le milieu naturel.

Les importantes réalisations que la Croatie a faites jusqu'à présent à l'échelon international dans le domaine de la protection de l'environnement, que ce soit au sein de la région ou en coopération avec les pays méditerranéens et ceux d'Europe centrale, prendront un nouvel élan dans le contexte de la souveraineté qu'elle vient d'acquérir. Le Gouvernement croate a non seulement accepté toutes les obligations internationales applicables que l'ancienne Yougoslavie avait ratifiées, mais il compte également conclure les nouveaux accords applicables à la Croatie. Le fait de traiter des problèmes de protection de l'environnement conjointement avec d'autres Etats revêt, du point de vue pratique, une importance immédiate pour la Croatie, en ce sens que la détérioration de sa mer et de ses forêts résulte non pas de ses propres polluants mais de ceux des Etats voisins. D'où la nécessité de poursuivre et de rendre encore plus efficaces les mesures déjà rationalisées et concertées entreprises pour lutter contre la pollution.

La Croatie continuera, en tant qu'Etat mais aussi par le biais de ses régions, de ses villes, de ses institutions, de ses experts et de ses chercheurs, à prendre part et à s'associer aux efforts destinés à résoudre certains problèmes écologiques mondiaux, tels que les trous dans la couche d'ozone et les changements climatiques. Nous ferons également appel à l'aide

de la communauté internationale pour tenter de résoudre ces problèmes et d'autres graves problèmes écologiques, dont on ne peut pas encore apprécier l'étendue. En tout premier lieu, nous comptons sur un appui international pour les efforts que nous menons afin de sauvegarder et de protéger le patrimoine naturel et culturel de la Croatie, et spécialement les parties de ce patrimoine figurant sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (par exemple, les vieux centres villes de Dubrovnik et de Split, ou le Parc national des Lacs de Plitvice).

La Croatie fait également face, en matière de développement, à des impératifs qui, du fait de la reconstruction de l'après-guerre et de sa nouvelle orientation politique et économique, doivent être soigneusement redéfinis. Dans l'immédiat, il s'agit de procéder à l'inventaire détaillé des dégâts causés par la guerre et de déterminer dans quelle mesure l'environnement a été touché; il s'agit en outre de vérifier les programmes de développement existants et d'en concevoir de nouveaux visant à créer les conditions d'un redressement rapide et efficace, et même d'une amélioration de la qualité de la vie dans les zones touchées par la guerre, d'une protection à long terme des ressources naturelles et d'une croissance générale basée sur une relation harmonieuse entre l'homme et son milieu. Il faut commencer à élaborer et à entreprendre les plans de redressement dès que possible, surtout en ce qui concerne les remarquables complexes naturels, culturels, architecturaux et industriels.

La coopération et l'aide des autres pays, des organisations internationales et des communautés nous permettra plus facilement d'entreprendre ces tâches à long terme extrêmement complexes avec un plus grand degré d'efficacité, de rapidité et de qualité. La CNUED 92 est une occasion pour nous d'inviter les pays du monde entier à soutenir le redressement de la Croatie alors qu'elle panse ses plaies, et d'y participer directement.

Il va sans dire que tous les problèmes touchant le milieu naturel et la croissance économique, ainsi que leur interaction, ne peuvent pas être résolus dans le cadre d'une conférence, même s'il s'agit d'une conférence majeure telle que celle-ci. Ce à quoi nous pouvons toutefois nous attendre, c'est à l'énoncé de certains principes directeurs communs à suivre afin de décharger notre milieu naturel.

Ayant connu les horreurs de la guerre menée contre la Croatie depuis 1991, et conscients du fait que nous continuerons encore longtemps à en subir le contrecoup, ce qui déterminera nos plans, nos programmes de développement et nos priorités, nous attendons de la CNUED 92 une condamnation internationale efficace et sans ambages de l'agression sous toutes ses formes, et tout particulièrement du genre d'agression visant délibérément à détruire les ressources naturelles et culturelles.

Dans ces conditions, j'aimerais faire les propositions suivantes :

Qu'un accord se fasse sur une convention internationale interdisant toutes les opérations de guerre susceptibles d'entraîner des catastrophes;

Qu'un organisme des Nations Unies (similaire au Conseil de sécurité) soit mis en place afin de prendre des mesures efficaces pour protéger et améliorer la situation du milieu naturel et de prendre en temps utile les mesures qui s'imposent si l'agresseur fait du patrimoine naturel et culturel un de ses objectifs guerriers (comme cela a été le cas en ce qui concerne l'agression contre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine et la guerre du Golfe).

Je tiens à souligner de nouveau que la Croatie, en tant que membre de la communauté internationale, assumera sa pleine part de responsabilité pour aider à résoudre les problèmes écologiques mondiaux. En tant qu'Etat ayant conquis son indépendance dans ces circonstances extrêmement difficiles, la Croatie fera tout ce qui est en son pouvoir pour instaurer le type de programme de développement nouveau qui permette de sauvegarder le milieu naturel dans toute sa richesse et sa diversité.

Déclaration de S. E. M. A. V. Ruskoy, Vice-Président
de la Fédération de Russie

Le long et délicat périple suivi par la communauté internationale en vue de prendre conscience de la nécessité d'unir ses efforts pour empêcher un désastre écologique nous a tous conduits à cette très impressionnante Conférence au Brésil, organisée avec la participation active du Président brésilien, Fernando Collor, et du Gouvernement du Brésil. C'est la première fois qu'un débat est organisé à un tel niveau sur les problèmes complexes de l'écologie et du développement et de leurs liens réciproques, un débat qui est de la plus grande importance si l'on veut définir le modèle de développement futur de l'humanité. Je tiens tout particulièrement à souligner que nous parvenons tous à un niveau entièrement nouveau pour ce qui est des documents adoptés : un programme d'action réaliste dont l'humanité a tant besoin pour pouvoir sauvegarder et régénérer l'écosphère qui nous entoure.

Il est aujourd'hui impératif que chacun, qu'il s'agisse des responsables des Etats ou des citoyens ordinaires, s'habitue à penser et à agir d'une manière écologiquement responsable et à évaluer l'incidence que peut avoir chaque mesure prise sur le sort des générations futures.

Dans huit ans, l'humanité entrera dans le XXI^e siècle, un siècle marqué par des technologies nouvelles pour la maîtrise de l'espace, des sols, de l'eau, des forêts et des profondeurs de la Terre. Dans ce contexte, le moment est venu d'analyser la situation et de réaliser que l'avenir de la planète dépend directement du fait de savoir dans quelle mesure nous pourrons, par nos efforts communs, mener à bien la double tâche consistant à préserver la nature tout en garantissant le développement durable de tous les Etats et de tous les peuples sans exception.

Nous devons abandonner à ce XXI^e siècle notre barbarie en ce qui concerne l'environnement, l'affrontement militaire à l'échelon mondial et la guerre froide, avec ses dépenses gigantesques dans le domaine militaire. Nous devons consacrer les ressources ainsi libérées à l'écologie, et dégager des possibilités et des perspectives nouvelles afin de mener une politique écologique bien conçue et efficace pour la communauté mondiale.

La Russie, pour sa part, est prête à s'engager dès à présent sur cette voie. Les processus démocratiques dans lesquels est engagée la société russe, et sa libération du totalitarisme, sont également l'occasion pour la Russie d'entamer une période difficile et parfois douloureuse de "glasnost écologique". Aussi tragiques que puissent être les faits qui ont été récemment mis à jour quant aux dégâts subis par l'environnement ces dernières décennies, il faut en informer la population de notre pays. Après tout, durant de nombreuses années, les problèmes ont été passés sous silence, la crise écologique sur le point d'éclater en Union soviétique a été niée et l'opinion publique négligée, et c'est dans une large mesure ce qui explique le très grand nombre de désastres écologiques survenus à des degrés très divers, y compris le plus terrible de tous : celui de Tchernobyl.

Nous espérons sincèrement tirer des conclusions pratiques des enseignements de l'histoire. En introduisant les profondes transformations économiques et sociales actuelles, le Président Eltsine et les dirigeants russes veillent à faire en sorte que les problèmes écologiques ne soient pas oubliés et que le développement de l'industrie et des sources d'énergie ne se fasse pas au mépris des normes élémentaires de sécurité écologique. Il y a du vrai dans le dicton selon lequel l'avare paie deux fois. Il importe d'autant plus de se rappeler que ce n'est pas l'Etat qui paie en cas d'erreurs de calcul sur le plan écologique; le coût de ces erreurs est supporté par la population, en particulier, au niveau de sa santé.

La situation de crise écologique affectant non seulement le territoire de la Russie mais aussi celui d'autres Etats est connue de beaucoup de ceux qui sont présents dans cette salle.

Pour sa part, la Fédération de Russie estime important d'intensifier son action pour préserver l'environnement. A cet égard, une loi sur la protection de la nature a été adoptée, de nouvelles structures pour la sauvegarde de l'écologie et de la nature ont été mises en place, et des dispositions ont été prises afin de permettre régulièrement la réalisation d'évaluations écologiques spécialisées sur tout le territoire de la Russie, et tout particulièrement dans les grandes villes; les actions conjointes associant les organes de l'autorité publique et la communauté écologique ont été renforcées. Plusieurs centaines de journaux et de périodiques sont aujourd'hui publiés en Russie sur les problèmes de la protection de la nature. Les questions écologiques ont fait l'objet d'un des premiers accords conclus dans le cadre de la Communauté des Etats indépendants.

Nous sommes toutefois pleinement conscients du fait que ces efforts sont loin de suffire et que la solution des problèmes écologiques de notre pays doit être trouvée parallèlement aux mesures du même ordre entreprises par l'ensemble de la communauté internationale. Les réunions et discussions auxquelles la Conférence a donné lieu témoignent de l'intérêt que portent beaucoup d'Etats vis-à-vis d'une collaboration constructive avec la Russie.

Je me permets de revenir à présent sur certaines des questions évoquées dans le discours prononcé devant cette Conférence par le Président russe B. N. Eltsine et dans les allocutions prononcées par beaucoup d'éminents chefs d'Etat lors de cette réunion.

La sécurité écologique de la planète exige un mécanisme efficace qui permette en même temps de garantir la sécurité écologique de tous les pays. Nous sommes déjà bien conscients du fait que les catastrophes écologiques ignorent les frontières nationales. C'est précisément pour cela qu'à notre avis, il convient d'accorder une attention particulière à un contrôle écologique permanent du globe, notamment en faisant appel aux satellites et aux stations spatiales stationnées sur une orbite basse. La Russie dispose d'une certaine expérience dans ce domaine et est prête à en faire partager d'autres Etats. Cela doit bien entendu aller de pair avec la création d'un service d'alerte écologique qui aidera à réduire au maximum les effets contraires d'une quelconque catastrophe écologique.

C'est là que le système des Nations Unies peut et doit jouer un rôle particulier. Nous croyons profondément que les problèmes écologiques clés, qui ont une importance pour le monde entier, doivent rester constamment au centre des préoccupations, et notamment de celle du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le bien-être écologique est indissociable du processus de démilitarisation. La question est d'abord et surtout de réduire les dépenses militaires et d'utiliser une partie des ressources ainsi dégagées pour répondre aux besoins du milieu naturel, arrêter d'une façon générale les essais nucléaires, éliminer d'urgence les armes chimiques et réduire les zones d'exercices militaires. La Russie prend actuellement des mesures d'ordre pratique dans chacun de ces domaines et s'attend à ce que les autres Etats adoptent une approche raisonnable.

Parmi les questions et idées qui risquent de voir le jour dans l'avenir immédiat figurent, à notre avis, celles-ci :

Etablissement d'une convention internationale sur l'aide écologique d'urgence;

Mise en place de mesures destinées à éviter des catastrophes écologiques, notamment celles pouvant résulter de conflits militaires;

Organisation de l'échange international de techniques écologiques efficaces.

Nous serions également en faveur de la création, au sein du système des Nations Unies, d'un organisme visant à assurer le développement de l'industrie chimique d'une façon qui soit sûre pour les êtres humains et la nature, ainsi que la conversion et la non-prolifération de la production chimique militaire. Un tel organisme pourrait devenir une sorte de "AIEA chimique".

Il va sans dire que la Russie est disposée à discuter et à appliquer toutes les idées et initiatives constructives susceptibles d'être proposées à cette Conférence ou de surgir par la suite.

La Fédération de Russie appuie les documents fondamentaux de la Conférence et compte les adopter et les signer. Surtout, elle fera tout pour assurer qu'ils se traduisent ultérieurement dans les faits. Cela s'applique à l'Action 21, qui a formulé pour la première fois un programme et un plan d'action pour la communauté mondiale dans le domaine du développement

écologiquement durable. Il en va de même de la Déclaration de Rio, qui est, fondamentalement, un code des normes internationales pour un développement durable, et des conventions sur le climat et la diversité biologique.

Nous sommes prêts à faire les efforts essentiels pour faire en sorte que, une fois adoptés les principes d'une attitude unifiée sur les forêts, cette question soit poussée plus avant et la convention internationale correspondante élaborée.

Nous savons bien que cette Conférence est le début d'un processus fondamentalement nouveau par lequel les Etats du monde s'engageront consciemment à agir dans le but de préserver l'écosphère et de créer les conditions d'un développement durable. Nous espérons que les Gouvernements et la société, les scientifiques et les milieux d'affaires, les journalistes et les services culturels, uniront leurs efforts pour accomplir cette tâche.

Je souhaite aux participants à la première réunion au sommet sur les problèmes de l'environnement et du développement de réussir à traduire dans les faits les décisions qui seront prises à cette Conférence. Le travail accompli sera un sérieux investissement dans l'avenir pacifique et écologiquement rationnel de notre planète.

Allocution de S. E. M. Andrés Rodriguez, Président de la
République du Paraguay

C'est avec un grand plaisir que le Gouvernement du Paraguay participe à cette Conférence mondiale convoquée sur l'heureuse initiative de l'Organisation des Nations Unies dans la République soeur du Brésil, qui nous est si chère et dont nous tenons à remercions le Président, notre ami Fernando Collor, pour sa cordiale hospitalité. Nous sommes animés par l'espoir que, désormais, les gouvernements et les pays du monde ont entrepris de franchir une étape nouvelle qui sera caractérisée par la conciliation entre un développement plus équilibré et plus humain et une meilleure préservation de l'environnement.

Nous savons qu'il ne s'agit pas seulement de susciter une prise de conscience des effets néfastes qu'a la destruction des ressources naturelles, ni de la nécessité de modifier le processus de déséquilibre écologique. Il s'agit surtout de créer les conditions nécessaires et de trouver les moyens nationaux et internationaux d'inverser la dégradation des écosystèmes de manière à garantir un avenir qui soit plus en harmonie avec la nature et le bien-être de l'humanité tout entière.

Telle est la responsabilité qui a motivé notre réunion de ce jour. Après le Sommet de Rio, la Terre, ce généreux berceau de la vie, devra faire l'objet d'une politique mondiale de nature à inverser l'actuel processus de destruction et à lancer un développement qui libère les peuples de la misère et libère la nature d'une exploitation dévastatrice.

En ce qui concerne le Paraguay, force est de reconnaître que les activités de production et d'extraction en général n'ont pas tenu compte de l'élément environnement. Notre pays en est arrivé à un point critique et la

déprédation de l'environnement ne peut plus se poursuivre si l'on ne veut pas voir disparaître nos ressources forestières, voire nos sols érodés et voire nos cours d'eau contaminés.

C'est pour cette raison que le Gouvernement paraguayen a intégré les politiques de protection de l'environnement et les programmes de développement dans tous les domaines. Nous cherchons à améliorer la vie de l'homme dans un cadre de transformation productive basé sur l'équité, mais aussi fondé sur une préservation adéquate du biosystème.

Afin de mener à bien cette stratégie, le secteur public a mis à exécution des plans d'utilisations rationnelle des ressources naturelles, et notamment des ressources hydrauliques, et des politiques de réglementation des utilisations des sols aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Le gouvernement a également formulé des politiques visant à enrayer les effets de la pollution causée par le progrès de l'urbanisation et de l'industrialisation.

Néanmoins, notre politique environnementale restera toujours insuffisante si le Paraguay ne parvient pas à mettre en œuvre dans le Chaco un programme de développement durable. Le Chaco est une région encore très peu exploitée et peu peuplée dont les écosystèmes sont extrêmement fragiles. Il est donc absolument indispensable de l'intégrer aux politiques nationales de protection de l'environnement, mais l'exécution de celle-ci exigera aussi une coopération régionale et internationale.

Le gouvernement a entrepris, au moyen de programmes spécifiques, de promouvoir des recherches ainsi que la formation des ressources humaines nécessaires pour s'attaquer au problème qui consiste à exploiter rationnellement les richesses naturelles du pays de façon à garantir son développement soutenable.

A ce Sommet de la Terre, le Paraguay réaffirme qu'il est indispensable d'instaurer un dialogue sincère et fructueux entre les pays développés et en voie de développement. Il faut passer de la parole aux actes, d'une simple solidarité à une coopération internationale efficace qui reflète avec maturité, sagesse et esprit de justice l'interaction étroite de nos écosystèmes respectifs, ainsi que de nos économies.

Accepter pour tous, et pas seulement invoquer pour les pays les plus faibles, les conclusions scientifiques qui mettent en relief le caractère déstabilisateur des dommages causés au système écologique en un endroit quelconque de la planète est indispensable : il faut par conséquent que les pays acceptent la responsabilité à laquelle donnent lieu les dommages transfrontières causés par une action destructrice.

Le Paraguay est aujourd'hui sinistré, pour la deuxième fois en moins de dix ans, par une des inondations les plus dévastatrices de son histoire. Cette catastrophe, qui cause tant de dommages économiques et sociaux dans mon pays, est impensable et absolument inimaginable en dehors d'un processus mondial de déséquilibre écologique.

Le Paraguay est donc fondé à demander instamment à la communauté internationale de baser la recherche de solutions aux problèmes écologiques sur le principe de la responsabilité partagée.

Le Paraguay préconise également l'instauration d'un ordre mondial plus juste dans lequel les relations réciproques visent à combler le fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres. A cette fin, il serait indispensable de supprimer un certain nombre de mesures protectionnistes, de favoriser l'établissement d'un juste prix pour les produits de l'élevage et de l'agriculture ainsi que de promouvoir le transfert de technologies de production moins polluantes.

Par ailleurs, il importe d'élargir la coopération internationale et de favoriser un accroissement des ressources financières, lesquelles devront compléter les ressources existantes et n'être soumises à aucune condition, afin de permettre l'exécution directe de programmes et de projets de développement écologiquement rationnels.

Le Paraguay tient à réaffirmer à quel point il est satisfait de participer à cette importante réunion et il salue les illustres représentants des pays membres, en exprimant le souhait que les décisions adoptées débouchent sur une amélioration des conditions de vie dans nos pays. Nous le répétons : après le Sommet de Rio, l'histoire de la Terre devra changer dans l'intérêt de la planète et de l'humanité.

Déclaration de S. E. M. Soeharto, Président
de la République d'Indonésie

C'est véritablement pour moi un honneur et un plaisir indicibles de participer à ce Sommet historique et prometteur. Le cadre naturel incomparable de Rio de Janeiro et sa beauté remarquable soulignent toute l'importance et le caractère universel des objectifs pour lesquels nous sommes réunis à ce Sommet "planète Terre". J'aimerais par conséquent saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement et le peuple brésiliens du chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé ainsi que des efforts considérables qu'ils ont déployés pour fournir les installations et assurer les préparatifs de cette Conférence.

Comme on me l'a demandé, j'abrègerai mon discours, dont la version intégrale sera distribuée à l'ensemble des délégués. J'aimerais vous demander, M. le Président, de faire en sorte que celle-ci soit incorporée dans les documents de cette Conférence comme constituant mon discours officiel dans son intégralité.

En cette période de changement considérable et de transformation profonde, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement constitue une étape primordiale pour l'humanité. Nul ne peut nier que le monde est confronté au risque accru de catastrophe environnementale et de diminution de la qualité de la vie, et aux graves menaces qui pèsent sur la survie à long terme de l'écosystème planétaire. Il est de plus en plus admis désormais que le problème est d'une portée et d'une nature globales et qu'il nécessite donc une approche tout aussi mondiale et

équilibrée, conjuguant les efforts et l'engagement de la communauté internationale dans son ensemble. C'est ce que montrent d'une façon particulièrement évidente les divers documents qui nous sont soumis aux fins d'un examen plus approfondi et d'une adoption dans le cadre de cette Conférence.

Dans ses rapports avec l'environnement, l'homme s'est comporté, surtout depuis la Révolution industrielle, en exploitateur et en prédateur. Jusqu'au début des années 70, il n'a guère ou rien fait à cet égard. Faute de responsabilités au plan mondial, l'accélération considérable des activités économiques et la pression démographique croissante se sont conjuguées pour entamer la capacité de charge de l'écosystème mondial, détruire les ressources et les habitats naturels et causer la pollution généralisée de l'air et de l'eau, ainsi que la dégradation du sol. C'est alors que la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement, il y a 20 ans, a lancé un avertissement au monde quant aux dangers et à l'impact de tels excès sur l'environnement planétaire. La question de la dégradation de l'environnement a été au centre des travaux de cette Conférence. Aujourd'hui, 20 ans après, les mesures prévues par la Déclaration de Stockholm sont restées pour une bonne part sans effet et les risques pour l'environnement continuent de croître, si bien qu'un nouvel appel pressant est lancé à la communauté internationale au sujet de ce danger net et persistant, notamment par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement dans son rapport intitulé "Notre avenir à tous".

Ce rapport, de même que les travaux d'un grand nombre de scientifiques, d'universitaires et d'écologistes, sans parler de l'oeuvre essentielle accomplie par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ont souligné l'ampleur des risques et des dangers imminents auxquels fait face l'humanité. Sous l'effet de statistiques alarmantes, faisant état du gaspillage résultant des modes de production et de consommation et débouchant notamment sur le réchauffement planétaire et l'appauvrissement progressif de la couche d'ozone, le monde se préoccupe à nouveau de plus en plus de ces problèmes. S'il n'est pas mis fin à ces pratiques autodestructrices, ou si elles ne sont pas considérablement réduites, notre planète est condamnée à un désastre écologique. C'est la vie, telle que nous la connaissons, qui est en jeu. La situation dans les pays en développement du Sud a également un impact défavorable sur l'environnement, mais la dégradation de l'environnement y est principalement le résultat de la pression démographique et de son corollaire, la pauvreté rampante. L'Assemblée générale a énergiquement réagi face à la détérioration continue de l'environnement dans sa résolution 44/228, en demandant la tenue d'une conférence destinée à prendre des mesures pour inverser ces tendances négatives et permettre une transition rapide vers un mode de vie durable à l'horizon des années 90 et au delà. Tout en s'appuyant sur les bases posées à Stockholm, la présente Conférence a également ajouté la dimension du développement comme correctif essentiel des orientations antérieures.

Il s'agit en effet d'un correctif nécessaire et opportun, car il est à présent évident que nous ne pouvons pas nous attaquer d'une façon efficace au problème de la dégradation de l'environnement sans résoudre en même temps les problèmes du développement, et en particulier la pauvreté.

Les pauvres et les défavorisés sont inévitablement les premières victimes de la dégradation de l'environnement, et il convient donc, au nom de la justice sociale, de les faire sortir de la misère pitoyable qui est la leur. De plus, pour faire face à la nécessité de survivre au jour le jour, les pauvres continueront, si ce n'est involontairement, de causer des dégâts à l'environnement, et il faut donc, au nom de la prudence la plus élémentaire, qu'ils soient les premiers bénéficiaires du développement économique afin de pouvoir, eux aussi, contribuer d'une manière constructive à ce développement.

Nous sommes donc confrontés à deux séries de préoccupations vitales : l'environnement et le développement. Leur intégration sur le plan pratique est un des objectifs essentiels de cette Conférence, et constituerait une avancée majeure pour l'humanité. Il convient toutefois de souligner qu'en dernière analyse, les pays en développement seront plus ou moins en mesure de s'attaquer aux problèmes de l'environnement mondial tout en s'efforçant d'atteindre leurs objectifs de développement selon qu'un cadre économique favorable sera ou non en place. Cela fait ressortir une vérité fondamentale, à savoir que la protection de l'environnement ne devrait pas se faire au prix du développement, et que tous les peuples et tous les pays ont un droit fondamental à se développer. Cela a pour conséquence logique qu'il ne faut pas faire des ressources naturelles existant dans les pays en développement un patrimoine naturel international sans en même temps résoudre le problème des modes de consommation non viables des pays développés, sinon les pays en développement du Sud finiront par être inéquitablement chargés d'assumer les responsabilités en matière d'environnement, ce qui sera à l'évidence inacceptable.

Pour nous, l'interaction entre développement, environnement et population est une pierre d'angle de la politique nationale. Nous avons appris à nous préoccuper non seulement des taux de croissance démographique mais aussi de la qualité de la population, des niveaux d'enseignement auxquels elle parvient, et des compétences et qualifications qu'elle acquiert. Nous devons considérer les droits des individus comme composantes d'une population et d'une société - par exemple, le droit qu'ont hommes et femmes à déterminer la taille de leur famille, leur droit à promouvoir les intérêts des communautés auxquelles ils appartiennent, et les autres droits garantis en vertu de nos lois. Ces droits, de même que le droit au développement, le droit de se procurer la qualité de la vie la meilleure possible et le droit à un milieu social et matériel approprié, font partie de l'ensemble des droits humains que nous défendons.

Dans ces conditions, examinons les diverses décisions et mesures qui ont été soumises à adoption dans le cadre de cette Conférence. Non seulement les projets dont nous sommes saisis définissent les problèmes et les mesures qui nous permettront de les résoudre, mais ils précisent également nos droits et obligations, à nous tous qui soutenons la cause de l'environnement et du développement.

Je tiens à souligner que ces obligations doivent être réparties et partagées le plus équitablement possible. Cela signifie que nous devons tenir compte des différences existant au niveau des capacités financières, techniques et institutionnelles de tous les pays concernés. Il semble évident que le meilleur moyen de servir notre cause à tous est de continuer à développer et partager toutes nos capacités humaines. Cela vaut pour nos

efforts en matière d'environnement, et plus encore pour nos efforts en matière de développement.

Le développement a bien des facettes, notamment sur le plan social et culturel, mais c'est principalement une entreprise économique recouvrant la recherche du bien-être matériel, du revenu et de la capacité de gain. Conscients du lien existant entre le développement et l'environnement, nous sommes convaincus d'une chose : lorsqu'un pays est en mesure d'accroître son bien-être matériel et ses ressources financières, il est tout autant à même d'intensifier sa recherche d'un développement durable. En servant la cause du développement économique, nous servons ainsi la cause de l'environnement.

De ce fait, un objectif majeur de la coopération internationale, tant à l'intérieur qu'en dehors du cadre de la CNUED, doit être de permettre aux pays en développement d'atteindre une croissance autonome et de parvenir à un développement durable le plus rapidement possible.

Une des façons d'atteindre cet objectif est de permettre aux pays en développement d'obtenir des prix meilleurs et plus équitables pour les produits tirés de leurs ressources naturelles - des prix qui reflètent à la fois les coûts de renouvellement de l'environnement et des ressources. Une autre façon est de permettre aux pays en développement d'accroître leur valeur ajoutée en transformant eux-mêmes le produit de leurs ressources naturelles avant l'exportation. Bref, il est plus que temps d'abandonner l'héritage colonial, qui voit les pays en développement relégués au rôle de simples économies de plantation.

Cela ne sera pas une tâche facile, car les vestiges du colonialisme continuent de marquer la structure des relations internationales, ainsi que celle des échanges commerciaux et des flux de ressources, qui favorisent énormément les pays industrialisés et désavantagent intrinsèquement les pays en développement. Aujourd'hui, nous connaissons en outre un douloureux paradoxe, à savoir que les flux de ressources financières des pays en développement vers les pays développés dépassent ceux qui vont des pays riches vers les pays pauvres.

De fait, parce qu'ils possèdent une richesse plus grande et des techniques plus avancées, les pays industrialisés disposent de l'avantage comparatif qui leur permet de fixer unilatéralement les modalités de leurs relations avec les pays en développement. Cela a abouti à une accumulation encore plus grande de richesses matérielles dans les pays industrialisés, ce qui n'a fait que renforcer leur position dominante au plan mondial. Il s'agit là d'un cercle vicieux auquel il convient de mettre fin.

Aujourd'hui, en effet, il est devenu indispensable de mener des efforts conjoints à l'échelon mondial pour préserver la viabilité de l'ensemble de la planète. Mais même dans ce contexte, les pays industrialisés aimeraient imposer leurs conditions pour nos efforts conjoints, alors même qu'ils savent parfaitement que tous les pays, sans exception, sont sous la même menace d'une catastrophe écologique. Ils persistent à agir ainsi en dépit du fait que les pays industrialisés sont les plus responsables de l'accélération de la dégradation de l'environnement au plan mondial, comme en témoigne le fait que leurs modes de consommation gaspillent bien plus et produisent beaucoup plus de déchets que ceux des pays en développement.

C'est là une inéquité qui ne peut pas se justifier du fait que ces pays devront certainement apporter un concours financier substantiel au programme mondial en faveur de l'environnement. Le fait est qu'ils sont également à même d'en tirer d'importants bénéfices, qui dépassent proportionnellement tous ceux que devraient en tirer les pays en développement. Il est évident que les pays industrialisés tireront d'un tel programme des bénéfices qui ne seront pas seulement d'ordre écologique. En entreprenant ces efforts en matière d'environnement, notre but n'est pas de maintenir l'écart qui sépare pays riches et pays pauvres. Or, c'est ce qui semblerait être le cas, compte tenu de cette inéquité. Ce faisant, on ne servira convenablement ni la cause de l'environnement, ni celle du développement.

Un tel état de fait relèguerait les pays en développement au second rang parmi la communauté internationale. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se rendre compte qu'une telle situation pourrait porter en elle le germe d'un conflit potentiel, dont les risques dépasseraient de beaucoup tout ce que nous avons connu jusqu'à présent.

Un développement durable suppose l'intégration de deux éléments : l'environnement et le développement. L'un et l'autre doivent être pris en compte en même temps et d'une façon égale, et il s'agit de concilier et d'harmoniser leurs objectifs respectifs. On ne peut sacrifier l'un au profit de l'autre. Et la mise en oeuvre d'un développement durable suppose avant tout que l'on partage équitablement les responsabilités ainsi que les opportunités.

A l'échelon mondial, il s'agit de concentrer de nouveau tous nos efforts dans le seul but de sauvegarder et d'accroître la viabilité de notre planète, alors même que nous poursuivons le développement mondial. Nous devons venir à bout des forces destructrices et centrifuges qui vont uniquement dans le sens de résultats économiques à court terme et de la recherche égocentrique d'un avantage matériel. Nos objectifs communs ne pourront pas être atteints si les pays et les peuples s'éloignent les uns des autres et perdent la notion de solidarité mondiale qui est la leur.

Nous devons donc apprendre à renforcer les habitudes et méthodes de coopération mondiale, à prendre encore plus conscience du fait que nous ne formons qu'une humanité et que nous sommes les gardiens d'un environnement unique et vulnérable. Nous devons forger une nouvelle solidarité mondiale. Nous pouvons y parvenir non seulement en adoptant un programme environnemental à l'échelon mondial, mais aussi en instaurant de nouveaux modes de relations entre pays sur le plan des échanges commerciaux, des investissements ou des flux de capitaux et autres ressources. En nous efforçant d'établir un nouveau partenariat de ce type au plan mondial, il nous faudra revoir et repenser la division du travail entre les nations, et peut-être créer une nouvelle structure à cet égard.

Pour nous, ce Sommet "planète Terre" représente une première étape essentielle dans l'établissement de cette nouvelle solidarité mondiale. Nous espérons qu'avec la Déclaration de Rio, Action 21 et tous les autres accords que nous allons conclure ici, dans le cadre de cette Conférence, nous serons plus en mesure d'y parvenir. Il est donc d'une importance primordiale de veiller à ce que ces accords soient suivis d'effets. Cela sera, à notre avis,

une des tâches les plus importantes qu'aient à remplir les Nations Unies dans les années à venir.

A cet égard, nous sommes conscients du fait que le système des Nations Unies doit subir quelques ajustements nécessaires. Après tout, il a été établi il y a près d'un demi-siècle, à une époque où les problèmes étaient moins complexes et intimement liés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il est déjà assez difficile d'assurer le suivi et la coordination de la multitude d'activités entreprises par tous les organes, institutions et programmes de l'Organisation des Nations Unies.

Ce problème pourrait prendre une plus grande ampleur encore pour ce qui est d'entreprendre un programme mondial de développement durable, qui est d'aspect multisectoriel et qui concerne la quasi-totalité des institutions et des programmes de l'Organisation des Nations Unies.

Nous estimons qu'il est indispensable d'établir, au sein de celle-ci, une entité ayant pour mandat et responsabilité de coordonner les efforts entrepris au plan mondial pour parvenir à un développement durable sous tous ses aspects. Cette entité devrait en particulier coordonner, suivre et assurer l'application d'Action 21 et des autres accords adoptés lors de ce Sommet "planète Terre".

Du point de vue administratif et institutionnel, cette entité pourrait être placée sous l'autorité du Conseil économique et social, mais pour ce qui est des questions de fond et des grandes orientations, elle devrait avoir directement accès aux principaux décideurs au sein des Nations Unies.

Je me félicite que les travaux de cette Conférence aient abouti à la création d'une Commission de haut niveau sur le développement durable. Les modalités précises de fonctionnement de cette Commission seront déterminées par l'Assemblée générale lors de sa quarante-septième session.

A mon avis, il serait souhaitable que la Commission de haut niveau se réunisse à l'échelon des chefs d'Etat ou de Gouvernement à une date appropriée et acceptée par tous. Cela lui donnerait le poids nécessaire et garantirait que les suites qui lui seraient données répondent à nos espoirs, à notre attente et à nos aspirations.

J'aimerais obtenir votre point de vue et votre appui vis-à-vis de cette proposition, et je tiens à vous assurer que l'Indonésie se tient prête à entreprendre d'autres activités et à mener d'autres discussions pour étudier la façon dont elle pourrait être mise en pratique.

Nous faisons cette proposition en sachant que la recherche d'un développement durable, l'intégration et la conciliation de l'environnement et du développement nécessitent un effort concentré et ininterrompu auquel doivent être associés les plus hauts responsables à l'échelon de la communauté internationale. Les enjeux sont élevés; il y va de l'avenir de notre planète en tant que système permettant la vie, de la capacité des nations de partager le seul monde dans lequel nous vivons et de la possibilité pour toute l'humanité de perpétuer son héritage commun.

Ne gaspillons pas notre environnement, qui a été confié à notre garde, et ne perdons pas cette occasion de faire en sorte que tous les êtres humains et tous les peuples de la Terre vivent en harmonie, et que l'humanité vive en harmonie avec la planète qui est le support de sa vie foisonnante. Cette harmonie sera la meilleure façon de rendre hommage à la Providence que Dieu a réservée à l'ensemble de sa Création.

Déclaration de S. E. M. Geoffrey Arama Henry,
Premier Ministre des îles Cook

Permettez-moi tout d'abord, au nom de ma délégation, de me joindre aux autres orateurs pour adresser au Gouvernement et au peuple brésiliens nos sincères remerciements pour l'organisation de cette Conférence et leur généreuse hospitalité.

Je tiens également à exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, ainsi qu'au Secrétaire général de la Conférence, M. Maurice Strong, et à son secrétariat, pour le dévouement et les efforts qu'ils ont déployés, rendant ainsi possible cette très importante conférence.

Durant les 20 années ayant suivi la Conférence de Stockholm, qui a pour la première fois inscrit l'environnement à l'ordre du jour de la communauté internationale, des progrès notables ont été réalisés dans divers domaines. Néanmoins, ce sommet montre de façon tangible que l'on n'a pas fait suffisamment durant cette période - ou que l'on n'a pas agi d'une façon assez rapide - pour empêcher que cette petite planète, que l'homme considère comme son foyer, ne continue de se détériorer gravement, ou pour prendre, parallèlement aux efforts entrepris pour protéger l'environnement, des initiatives destinées à améliorer la condition humaine.

C'est pour cette raison que mon Gouvernement a pris une part active au processus de la CNUED, et notamment aux négociations d'une convention-cadre sur les changements climatiques, et c'est pour cela que je suis ici aujourd'hui. En tant qu'Etat membre du Forum du Pacifique Sud, du Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud et de l'Alliance des petits Etats insulaires, les îles Cook attachent une extrême importance à bien des questions qui se posent à nous aujourd'hui, et mon Gouvernement s'engage à prendre part et à contribuer aux initiatives mondiales et régionales destinées à assurer un développement durable.

Il faut impérativement aborder les problèmes de l'environnement et du développement d'une façon intégrée. Cela, comme nous le savons tous, est au coeur même du concept de développement durable et est reflété dans les principes énoncés dans la Déclaration de Rio. Il convient de respecter celle-ci et d'en faire la base de tout ce qui suivra dans les années à venir, et non pas de la remiser, comme tant d'autres avant elles, au rayon des voeux pieux, dépourvus de véritable signification.

Il n'est peut-être pas d'autre endroit au monde où le lien étroit entre l'homme, l'environnement et le développement est défini plus précisément que dans les petits pays insulaires. Composées de 15 îles et occupant seulement 240 kilomètres carrés disséminés sur près de 2 millions de kilomètres carrés

dans l'océan Pacifique, les îles Cook, par exemple, voient la quasi-totalité de leurs activités concentrées sur une étroite bande côtière. En réalité, on peut, si l'on est au milieu de nos atolls de corail, voir l'océan d'un côté et les eaux bleues de notre lagon de l'autre. Il n'y a pas d'arrière-pays, et l'altitude dépasse rarement 3 mètres sur ces îles.

Si cela a des connotations extrêmement romantiques et paradisiaques pour certains, pour nous, les restrictions et la fragilité de notre milieu naturel sont une réalité quotidienne. Il en est de même de la sérieuse menace du réchauffement général et de ses effets correspondants, surtout l'élévation du niveau des mers.

D'aucuns ont souligné que le manque de certitude scientifique sur cette question justifiait qu'on s'abstienne de faire quoi que ce soit, mais c'est là, à notre avis, une excuse facile pour retarder purement et simplement les échéances. Dans un rapport issu l'année dernière, la National Academy of Sciences américaine - qui n'est guère une organisation composée d'écologistes radicaux - a conclu qu'en dépit du fait qu'on ne peut déterminer précisément sur le plan scientifique ce qui est en train d'arriver aujourd'hui et ce qui arrivera par la suite, l'augmentation du niveau des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, un facteur essentiel de réchauffement général, est un problème qui exige d'être examiné de façon urgente. De plus, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat a prédit que le niveau des mers allait augmenter de 3 à 10 cm par décennie, et que l'augmentation serait plus probablement de 6 cm par décennie et se situerait entre 40 et 110 cm d'ici la fin du siècle à venir. C'est là un sujet qui préoccupe énormément bon nombre de pays, et notamment les îles Cook et autres petits pays insulaires.

En fait, les incertitudes auxquelles donnent lieu, du point de vue scientifique, l'ampleur et le rythme de l'élévation du niveau des mers ne font qu'accroître nos préoccupations car, comme beaucoup d'autres petits pays insulaires, nous nous sentons particulièrement vulnérables face aux changements environnementaux résultant d'activités humaines dont nous ne sommes pas responsables et sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Mon pays ne peut pas se permettre d'attendre que l'on ait des preuves définitives et concluantes de l'élévation du niveau des mers, tandis que les conséquences des actions humaines sont une réalité quotidienne. De fait, alors que les scientifiques continuent de discuter du degré précis des changements climatiques qui risquent le plus probablement de se produire, nous avons subi ces dernières années, dans le Pacifique Sud, certains des ouragans les pires que l'on ait connus de mémoire d'homme, des tempêtes contre lesquelles nous ne pouvons offrir qu'une faible protection et qui ont dévasté notre littoral et provoqué des dégâts considérables, sans parler des pertes en vies humaines.

Pour cette raison, les îles Cook ont pris une part active aux négociations d'une convention-cadre sur les changements climatiques, dans l'espoir que tous les Etats, en particulier les pays industrialisés, s'engageraient à stabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 d'ici l'an 2000, et qu'ils les ramèneraient par la suite à des niveaux bien plus sûrs. Nous avons donc été très déçus du fait que les efforts menés dans ce sens par la très grande majorité des membres de la communauté internationale aient partout été contrecarrés.

Cela dit, j'ai néanmoins signé la Convention sur le changement climatique, bien qu'elle ait été vidée d'une bonne partie de sa substance et qu'elle soit inadéquate, pour témoigner du fait que mon Gouvernement est pour sa part attaché à résoudre les questions en suspens et à formuler des moyens de répondre effectivement aux problèmes qui se posent encore. Malheureusement, on n'a guère fait qu'un tout petit premier pas, et il reste encore énormément à accomplir.

Aussi petits que soient beaucoup de pays insulaires, les peuples des îles du Pacifique sont bien conscients de l'importance de la diversité biologique pour le maintien du système d'entretien de la vie sur notre planète. Les îles Cook, par exemple, possèdent une espèce d'oiseau rare, le Kakerori ou gobe-mouches de Rarotonga, dont on n'a dénombré que 58 exemplaires vivants, tous sur l'île principale de Rarotonga. Des mesures énergiques ont été entreprises, notamment en transformant en réserves des ressources foncières pourtant très limitées, non seulement pour empêcher que cette espèce ne s'éteigne mais pour lui permettre de se perpétuer. Parmi les nombreuses espèces qui composent notre écosystème national, d'autres, tant au niveau de la flore que de la faune, sont aussi rares que celle-ci, et des plans sont en cours d'exécution ou des stratégies en cours d'élaboration afin de les protéger de toute urgence.

C'est pour cela que j'ai aussi signé, aujourd'hui, la Convention sur la diversité biologique. Ce faisant, les îles Cook s'engagent de la même façon à promouvoir le principe de la diversité biologique et à poursuivre les efforts qu'elles ont déjà menés à l'échelon national pour protéger leurs espèces uniques et menacées d'extinction. Nous sommes par conséquent déçus du fait que certains pays ont indiqué qu'ils n'allaient pas adhérer à cette Convention. Le maintien de la diversité biologique et le développement des biotechniques sont de l'intérêt de l'humanité tout entière et nécessitent l'un et l'autre des formes de coopération et d'entente novatrices entre tous les pays afin d'assurer la répartition équitable des bénéfices entre ceux qui possèdent les ressources génétiques et ceux qui ont la capacité scientifique et technique de réaliser leur potentiel. Le premier pas a été fait avec la Convention sur la diversité biologique, mais il convient de faire plus, bien plus encore si l'on veut faire face aux besoins de tous et répondre aux préoccupations de chacun.

En fait, comme nous ne le savons que trop bien, ce Sommet n'est que le début, et nous avons devant nous un long chemin à parcourir. Cette Conférence et ses travaux préparatoires ont révélé à quel point toute la question du développement durable est complexe et difficile lorsqu'elle est envisagée dans le contexte mondial - comme elle doit effectivement l'être. C'est ce dont témoigne Action 21, qui regroupe sans aucun doute l'ensemble le plus complet d'activités de recherche, de formation et autres à entreprendre si l'on veut résoudre les problèmes d'environnement et de développement qui se posent dans le monde. A cet égard, les îles Cook seraient honorées d'accueillir, en 1993, la première conférence mondiale permettant aux petits Etats insulaires de discuter en détail du développement durable et de sa mise en oeuvre.

Etant donné que les programmes proposés dans le cadre d'Action 21 comprennent tout à la fois ceux qui traitent de problèmes aussi urgents que la désertification et ceux destinés à protéger les océans et les ressources qui s'y trouvent, le temps qui nous est imparti aujourd'hui ne nous permet guère

que de conclure par quelques brèves remarques sur les défis essentiels auxquels nous faisons face et sur la stratégie d'ensemble qui doit, de l'avis des petits pays insulaires, être adoptée par la communauté mondiale dans les mois et les années qui viennent.

Le premier défi essentiel, à mon sens, est que l'homme réalise et accepte avec humilité la place qui est la sienne sur Terre, et qu'il apprenne à vivre en harmonie avec le monde qui l'entoure. Ce secret est depuis longtemps connu d'un grand nombre de ceux qui, à une époque moins avancée, étaient décrits par les porte parole de la civilisation comme des "peuples primitifs". Aujourd'hui encore, beaucoup d'habitants des îles Cook, par exemple, s'identifieraient de près avec le chef autochtone d'Amérique, Chef Seattle, qui déclara avec sagesse ce que beaucoup d'entre nous ont tout simplement oublié :

"La Terre n'appartient pas à l'homme, l'homme appartient à la Terre. Toutes les choses sont liées entre elles comme le sang qui nous unit tous. L'homme ne tisse pas la toile de la vie, il n'en est guère qu'un fil. Tout ce qu'il fait à l'égard de la toile, c'est à lui-même qu'il le fait."

Cette vérité a été exprimée par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, dans son rapport si fécond, "Notre avenir à tous" :

"Beaucoup des efforts actuels pour préserver les progrès réalisés par l'homme, pour répondre aux besoins et pour réaliser des ambitions ne sont absolument pas tenables - et ce autant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Ils puisent trop, et trop vite, dans des ressources déjà comptées qui ne pourront durer encore longtemps. Les comptes sont peut-être encore positifs pour notre génération, mais nos enfants hériteront une balance négative. Nous empruntons un capital écologique aux générations à venir, en sachant pertinemment que nous ne pourrons jamais leur rembourser. Ils auront beau nous maudire d'avoir été si dépensiers, ils ne pourront jamais récupérer ce que nous leur devons. Nous agissons de la sorte parce que nous n'avons pas de comptes à rendre : les générations futures ne votent pas, elles n'ont aucun pouvoir politique ou financier, elles ne peuvent s'élever contre nos décisions.

"Sachons le : les résultats de notre extrême prodigalité ferment rapidement toutes les portes aux générations futures."

Je pense que cette Conférence a contribué pour beaucoup à faire partager à chacun d'entre nous la sagesse manifestée par le Chef Seattle et la Commission mondiale. Certes, nul ne pourrait sérieusement proposer un retour à l'hypothétique âge d'or du "bon sauvage" de Rousseau, mais cette nouvelle vision qu'il nous faut adopter à l'échelon mondial nécessitera que nous redéfinissions la sécurité non plus en termes de guerre froide mais en termes d'environnement multinational et mondial. Elle exigera également que nous mesurions la qualité de la vie non seulement à partir de choses telles que le nombre de voitures, de téléviseurs et de téléphones qu'il y a par ménage, mais

aussi en tenant compte de facteurs écologiques tels qu'un air pur et une alimentation en eau salubre.

Comme le souligne la Commission mondiale : "En dernière instance, le développement durable est bien affaire de volonté politique." Au moment où nous abordons le XXI^e siècle, ceux qui aspirent à mener l'établissement d'un nouvel ordre mondial doivent aujourd'hui faire preuve d'initiative et prendre des mesures vis-à-vis des principaux problèmes actuels concernant l'environnement et le développement. En fait, tous les dirigeants doivent avoir le courage de prendre des décisions difficiles dans des domaines aussi vitaux que la régulation du mouvement de la population, la politique énergétique et l'utilisation des ressources sur la base du bien-être à long terme non seulement de leur propre pays mais aussi de la communauté internationale, et non d'intérêts politiques intérieurs immédiats et étroits. En tant que dirigeant d'un petit pays insulaire, j'ajouterai que les décisions relatives aux problèmes essentiels tels que ceux dont je viens de parler ne sont pas moins difficiles à prendre dans les petits pays que dans les grands Etats continentaux. Néanmoins, en faisant preuve de courage et de clairvoyance, les dirigeants se procureront l'appui indispensable d'une bonne partie de leur nation, et notamment des membres éclairés du secteur privé, des organisations non gouvernementales, des femmes, des jeunes et des populations autochtones, ainsi que de la communauté internationale. Nul ne s'attend à obtenir des miracles du jour au lendemain. Mais chacun de nous doit agir rapidement, et dès maintenant si ce n'est pas déjà le cas.

Concrétiser la vision mondiale dont je viens de parler par des lignes d'action précises pour parvenir à un développement durable constitue un autre défi qui dépendra pour une bonne part de l'élaboration et de la mise en œuvre efficaces des activités prévues dans le cadre d'Action 21. Cela ne sera pas nécessairement facile, en particulier là où les ressources sont les plus limitées.

Etant donné le degré d'interdépendance qui existe aujourd'hui au plan mondial, les activités entreprises par les pays ont souvent un effet, pour le meilleur ou pour le pire, non seulement sur leurs voisins immédiats mais parfois même sur les pays situés à l'autre bout du monde. Nous ne pouvons plus nous permettre de mener une politique d'égoïsme sacré en matière d'environnement, ni d'ignorer les besoins des pays qui ne disposent pas actuellement des ressources nécessaires pour pouvoir mener totalement par eux-mêmes des politiques allant dans le sens d'un développement durable. Comme le souligne la Commission mondiale : "(Il est impossible) de divorcer les questions de développement économique de celles touchant l'environnement." La pauvreté est une cause et un effet majeurs des problèmes d'environnement au plan mondial.

Si mon Gouvernement est en faveur du principe du pollueur payeur, nous estimons toutefois que les pays en développement doivent nécessairement supporter une bonne partie du coût de leur propre développement. Par contre, ils auront besoin d'une aide dans bien des cas, et feront appel à la communauté internationale pour qu'elle la leur fournisse. A cet égard, je tiens à ajouter que les pays développés n'ont pas le droit d'assortir leur aide de conditions telles que le fait d'empiéter sur la souveraineté des pays en développement. Ils ont cependant le droit d'obtenir, comme il convient, l'assurance que leur aide sera utilisée comme prévu. Mon Gouvernement estime

que cela doit constituer le principe de base à l'appui des mesures de financement des activités qui seront entreprises dans le cadre d'Action 21 dans les années qui viennent.

Permettez-moi, pour conclure, de dire une chose qui permet, à mon avis, d'entretenir des espoirs considérables pour l'avenir. Pour ceux qui y prêtent attention, il y a, aussi bien au Nord qu'au Sud, un nombre croissant de gouvernements et d'entreprises privées qui investissent de plus en plus dans des programmes de recherche et développement destinés à identifier et à commercialiser des moyens de satisfaire les multiples besoins de l'humanité qui ne portent pas atteinte à l'environnement. Ils sont radicalement différents de ceux qui se contentent de suivre la voie facile à court terme consistant à investir leurs ressources afin de préserver le statu quo, adoptant la politique de l'autruche comme quoi il n'y a pas assez de preuves d'une dégradation de l'environnement pour justifier qu'ils prennent des mesures afin d'y remédier.

Nous autres, habitants des îles Cook, ne sommes pas les seuls à réaliser, par exemple, que certains produits agrochimiques ont des effets nocifs sur nos lagons et nos eaux côtières, ou que les couches soi-disant "jetables" ne sont ni jetables, ni agréables à voir lorsqu'elles viennent s'entasser sur nos plages. Des décisions sont prises tous les jours, et doivent continuer d'être prises à une échelle toujours plus grande, en faveur d'autres solutions respectueuses de l'environnement. On ne devrait jamais avoir à imposer un embargo sur tel ou tel produit pour que son fabricant accepte de respecter les préoccupations environnementales des marchés qu'il sert. Il faut que les changements commencent dès maintenant - des changements qui, c'est évident, ne pourront pas entraîner une réduction des bénéfices ou une diminution des possibilités d'emploi, si les produits sont acceptables sur le marché. Un marché réfractaire aurait de graves conséquences pour nous tous. Le développement durable est, et ne peut qu'être, dans notre intérêt à tous.

Ce Sommet nous donne une occasion idéale d'opérer une correction de trajectoire pour la planète Terre. Nous n'avons pas droit à l'échec, que ce soit dans notre intérêt ou dans celui de nos enfants ou de tous les enfants à naître. Les Îles Cook joindront leurs efforts aux autres pour parvenir à cet objectif commun qui est le nôtre.

Déclaration de S. E. M. Abdul Halim Khaddam, Vice-Président
de la République arabe syrienne

C'est pour moi un grand plaisir de vous transmettre les plus chaleureuses salutations du Président Hafez El-Assad de la République arabe syrienne, ainsi que ses vœux pour que notre historique Conférence parvienne à réaliser les objectifs pour lesquels elle a été organisée.

J'ai également le plaisir de saluer les remarquables efforts déployés par le Président, le Gouvernement et le peuple brésiliens pour mettre en place les conditions voulues pour l'organisation de cette Conférence.

Celle-ci se tient alors que le monde assiste à des changements considérables dans la vie des gens ainsi que dans la nature. Face à ces

changements énormes, les peuples du monde, et notamment les peuples du tiers monde, sont sérieusement préoccupés de leur destinée et de l'avenir de l'homme sur cette planète.

Ce qui accroît l'anxiété des peuples du tiers monde, c'est la diminution du rôle qui est le leur dans les changements qui submergent l'humanité; ils craignent ainsi que tout cela se fasse au prix de leur liberté, de leur indépendance et de leur avenir. De plus, l'écart croissant entre les pays développés du monde industriel et les pays du tiers monde, et le fait que ces derniers ne parviennent pas à combler cet écart, accroît l'anxiété de la très grande majorité de l'humanité.

Pris ensemble, l'écart croissant et le fait que les pays du tiers monde ne parviennent pas à assurer leur développement économique et social font que ces pays sont moins à même de faire face aux changements politiques, économiques et sociaux, ainsi qu'aux changements au niveau de la nature.

La guerre que livrent certains êtres humains à la nature dans le cadre des énormes avancées faites par certains pays dans le secteur de l'industrie depuis les premières années de ce siècle, en particulier après la seconde guerre mondiale, soumet l'ensemble de l'humanité aux conséquences létales de la guerre de l'homme contre la nature, avec toutes ses ressources environnementales, climatiques, agricoles et biologiques.

Avant la fin de la guerre froide, le monde vivait dans la crainte d'une éventuelle confrontation militaire entre les superpuissances; et bien que cela n'ait constitué qu'une éventualité, les hommes avaient peur de la possibilité que certains êtres humains mènent une telle guerre contre la nature dans les airs, sur les mers et sur la terre, avec tous les effets dévastateurs que cela aurait sur la vie.

Les pays du tiers monde font face à deux problèmes : il leur faut, d'une part, assurer leur développement économique et social pour subvenir aux besoins fondamentaux de leurs peuples et, d'autre part, affronter les conséquences néfastes de la pollution au niveau de la nature. Les ressources et le potentiel des pays du tiers monde ne présentent pas une image très brillante, et cela ne fait qu'accroître les soucis et préoccupations de leurs peuples quant à leur avenir et leur destinée.

De par sa situation dans la région du Moyen-Orient, bordant une partie de la côte orientale de la mer Méditerranée, qui est une mer semi-fermée, la Syrie est confrontée à de sérieux problèmes de pollution que lui font subir les pays industriels du fait de leurs flottes militaires et commerciales croisant en Méditerranée.

Les déchets émanant de ces flottes sont portés par les courants marins vers les côtes de notre pays, ce qui a commencé à avoir des effets négatifs sur l'écologie marine et l'écosystème côtier dans les domaines de la santé et de l'économie, en plus des gaz toxiques portés par le vent, mettant ainsi en péril la vie humaine à mesure que le temps passe.

Nous connaissons des difficultés dans nos efforts pour protéger notre environnement et pour éviter les dégâts et les risques résultant de la détérioration de cet environnement. Ces difficultés résultent principalement

de l'occupation israélienne des territoires arabes et de l'accroissement de la capacité militaire d'Israël, qui comprend les usines qui produisent des armes, en plus de ses énormes stocks de diverses autres sortes d'armements terrestres, maritimes et aériens avancés et extrêmement poussés. Toutes ces armes sont prêtes à être utilisées contre nous, nous mettant constamment sous la menace d'une occupation et d'une expansion.

Qui plus est, Israël, qui persécute les Palestiniens en leur infligeant les formes les plus atroces de répression, et qui continue ses agressions quotidiennes contre le Liban, modifie les ressources naturelles par des pratiques telles que l'arrachage d'arbres, le sabotage des ressources en eau et autres.

L'agression israélienne nous force à affecter une part importante de nos ressources afin d'assurer les besoins minimums de notre défense, ce qui limite en conséquence notre capacité d'assurer notre développement économique et social et de fournir des ressources pour la protection de la nature et de toutes ses composantes.

Les Etats industriels portent une lourde responsabilité au regard des matières toxiques qu'ils déversent dans la nature par le biais des émanations qui entraînent le réchauffement planétaire, ou des déchets industriels, et en particulier des déchets chimiques. Pendant qu'ils développaient leurs industries et leur production, ils n'ont pas tenu compte des effets délétères de ce développement sur l'ensemble des nations du monde, y compris celles du monde développé et industriel.

Tout cela devrait amener les pays industriels à assumer la responsabilité pour ce qui est de réaliser deux choses : premièrement, fournir une aide substantielle afin de parvenir au développement dans le tiers monde; et, deuxièmement, affecter une partie de leurs ressources pour aider à éliminer les dégâts causés à la nature, à lutter contre la pollution et à sauvegarder la vie. La solidarité entre tous les êtres humains pour préserver la nature et éliminer les marques d'agression à son égard est indispensable à la protection de l'homme lui même dans le monde entier.

Je tiens à exprimer l'appui du Gouvernement syrien vis-à-vis des recommandations formulées en 1991 par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement à l'intention des pays industriels, et de la Déclaration de Colombo sur l'environnement, approuvée par la conférence ministérielle des pays en développement et publiée en avril 1992.

Le Sommet "planète Terre", auquel participent les pays du monde entier aux échelons les plus élevés, est un signe de la conscience qu'ils ont de la gravité des menaces auxquelles est confrontée l'humanité du fait des modifications constantes que subit la nature à cause de l'homme. Il appartient dans ces conditions à tous nos pays de coopérer afin d'empêcher d'autres risques. On pourra y parvenir en concluant des accords internationaux afin de préserver la nature et de fournir les moyens nécessaires pour cela. Si les Etats ne parviennent pas à établir des modalités précises pour aider à combler l'écart entre pays en développement et pays développés, ou à adopter des accords afin de protéger la nature, cela donnera lieu à des situations régionales et internationales malsaines. Cela accroîtra également le risque de conflits au niveau social et économique et

sur le plan de la sécurité, conflits qui pourraient enlever au monde tout espoir d'une paix juste et durable, dans laquelle les peuples aient des devoirs et des droits égaux, à commencer par le droit à la liberté, à l'indépendance et au progrès. L'apparence de stabilité superficielle qui prévaut au niveau de la situation internationale ne reflète pas les faits nouveaux et les interactions qui se produisent ou qui risquent de se produire du fait du sentiment d'injustice et de persécution que ressentent les peuples du tiers monde.

Le maintien de l'écart entre pays riches et pays en développement et la frustration que ressentent ces derniers du fait qu'ils ne parviennent pas à combler cet écart et à bénéficier de conditions de vie décentes - sans parler du sentiment que leurs ressources ne leur appartiennent pas et qu'ils sont victimes des pays développés et industriels, soit parce qu'ils sont privés de l'utilisation de ces ressources depuis l'époque coloniale, soit à cause des dégâts causés à l'environnement par l'énorme développement industriel - donneront lieu à une situation trouble et désordonnée sur la majeure partie de cette planète.

En appeler au respect des droits de l'homme en tant qu'individu n'aura pas de sens tant qu'il n'existera pas de garanties visant à protéger le droit des peuples à jouir de leur liberté et à vivre dans la dignité et la paix, sans connaître la faim, la pauvreté et le dénuement.

La responsabilité qu'a notre Conférence de tracer l'esquisse d'une coopération internationale sérieuse afin de protéger l'environnement est historique; et l'histoire se souviendra de tous ceux qui ont oeuvré pour protéger l'humanité et pour arrêter et éliminer l'agression contre la nature.

C'est désormais une impérieuse nécessité de faire en sorte que des mesures sérieuses soient prises dans le cadre d'une coopération active entre nos pays, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Les propos relatifs à l'humanité et son avenir, les explications relatives aux dangers qui la menacent et les longues discussions sur les dégâts causés à la nature resteront tous vides de sens tant qu'ils ne s'accompagneront pas de mesures pratiques et raisonnables de la part de tous les pays présents à cette Conférence.

Un monde nouveau, qui ne connaisse pas l'injustice et la pauvreté, un monde dans lequel la dignité soit une réalité pour tous les êtres humains, quelles que soient la couleur de leur peau, leur race et leurs croyances, ne pourra pas être établi tant que subsisteront les relations de pouvoir actuelles, qu'elles soient militaires, économiques ou politiques.

La solidarité humaine, la coopération et la collaboration mutuelle afin de protéger l'homme et tout ce qui lui permet de vivre et de survivre, loin de l'agression, de l'exploitation, de l'usage de la force ou de la menace de la force - voilà ce qui nous amènerait au monde que nous souhaitons et que nos peuples désirent voir. Etant donné la façon dont elle perçoit et considère les dangers immenses qui menacent l'homme du fait des changements qui interviennent actuellement dans la nature, il appartient à notre Conférence d'adopter les mesures et recommandations voulues pour faire face à ces dangers.

Déclaration de S. E. M. Janez Drnovsek, Président
du Gouvernement de la République de Slovénie

C'est pour moi un grand honneur d'intervenir dans le cadre de cette importante réunion, au nom de la République de Slovénie, un des nouveaux membres de l'Organisation des Nations Unies. Permettez-moi d'adresser nos remerciements au Gouvernement de la République fédérative du Brésil pour sa chaleureuse hospitalité et pour la parfaite organisation de cette Conférence. Les conclusions qui se dégageront de celle-ci auront, on peut l'espérer, une profonde influence sur l'avenir de nombreuses générations d'êtres humains et de la vie sur Terre. A cette occasion, permettez-moi également d'adresser mes vœux les meilleurs et les plus sincères au grand et merveilleux pays qu'est le Brésil, et à son peuple, pour qu'ils poursuivent leur développement dans de bonnes conditions.

La République de Slovénie accède aux relations internationales en tant que nouveau membre et en tant qu'Etat désireux et disposé, dans toute la mesure de ses possibilités, à contribuer au règlement des problèmes qui nous concernent tous et à la réalisation de nos espérances. Notre participation à cette Conférence résulte du fait que tous les habitants de la Slovénie désirent profondément se joindre à vous dans cette entreprise commune visant à accomplir tout ce qu'aucun d'entre nous, sur cette planète, ne peut entreprendre seul. J'estime qu'en dépit de tous les problèmes et des diverses opinions exprimées lors des discussions, ainsi que des différentes options possibles, nous sommes tournés dans la bonne direction. Nous nous sommes réunis ici et nous discutons de ces problèmes, et c'est la bonne façon de procéder. La République de Slovénie apprécie donc énormément les efforts inlassables qu'a déployés l'Organisation des Nations Unies pour préparer ce projet commun, mais nous espérons maintenant prendre une part active aux discussions et à la prise des décisions.

La Slovénie est située en Europe, entre les Alpes et la mer Adriatique. De par sa situation à la limite sud de l'Europe centrale, elle est un pays de transit type, dans la mesure où elle est au carrefour de diverses voies de passage entre le nord et le sud, ainsi qu'entre l'ouest et l'est du continent. L'ouverture de la Slovénie offre de bonnes possibilités de liens internationaux mais, par la même occasion, expose cette région à toutes sortes d'influences écologiques, qu'elles aillent de notre pays vers nos voisins ou de ceux-ci vers nous. Nous avons donc été contraints de faire face à divers problèmes concernant la protection de l'environnement, et avons pour cela pris appui sur trois éléments : premièrement, la sensibilité d'un peuple qui dispose d'un espace relativement réduit et qu'il convient, par conséquent, de préserver; deuxièmement, des instruments juridiques et des critères contemporains divers, ainsi que des écotecnologies appropriées, qui sont extrêmement coûteuses et qui ne sont pas toujours à notre portée; troisièmement, des liens internationaux en ce qui concerne les problèmes écologiques - en particulier la protection et l'exploitation de l'air, de l'eau et des forêts.

Nous savons bien que la protection de l'environnement n'est pas une tâche facile et qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle soit plus aisée à l'avenir. Cela dit, nos propres efforts, notamment le passage à une démocratie parlementaire et à une économie de marché, ainsi que de nombreux programmes écologiques bilatéraux et régionaux, nous ont permis d'aller de

l'avant. Cela revêtira une importance encore accrue pour nous, du fait que nous abordons le processus d'intégration européenne. Notre modeste expérience et nos attentes nous imposent une certaine responsabilité dans le cadre de cette importante Conférence, et nous attendons bien entendu des positions et des actions similaires de la part des autres pays, plus grands et plus riches.

Après tous les efforts déployés et les résultats obtenus, nous devons faire très attention et être prêts à réagir si des contretemps venaient affecter le règlement à venir, exigeant et coûteux, des nombreux problèmes concernant la préservation de la vie - affecter les efforts de millions de personnes ordinaires, d'experts travaillant pour divers organismes et mouvements, des médias des divers pays et, par dessus tout, des organismes des Nations Unies et de cette Conférence.

Au niveau, plus généralement, de la région d'où je viens, dans les parties centrale et australe de l'ex-Yougoslavie, la guerre et la violence font rage, détruisant des vies entières. Dans la République de Bosnie-Herzégovine, qui fait partie des Nations Unies, des gens sont tués chaque jour, et notamment des femmes et des enfants. Ceux qui en réchappent viennent s'ajouter aux flux de réfugiés. Quant aux blessés, ils ne peuvent être aidés, dans la mesure où même l'aide humanitaire internationale ne peut pas les atteindre. Mois après mois, l'air est pollué, de nombreuses villes sont envahies par la fumée des incendies, des obus et des bombes. Une terre riche est dévastée, de vastes étendues sont minées. Les navires de guerre ont transformé la merveilleuse mer Adriatique en zone de guerre. Des monuments et bâtiments culturels et religieux sont dévastés.

Permettez-moi, par conséquent, de lancer à cette Conférence un appel pour mettre fin à la guerre dans les Balkans et pour stopper ceux qui détruisent - un appel pour la protection de la vie, des champs, des forêts, de l'air, de la mer, des maisons et des monuments et, bien entendu, des peuples et des nations, et de leurs Etats indépendants. Sans cela, une des pires catastrophes écologiques risquerait de se produire, surtout si certaines des grandes usines chimiques de Bosnie étaient détruites. Il faut impérativement mettre fin à la violence pour permettre ainsi aux organisations humanitaires d'intervenir sur place, et stopper la machine militaire qui détruit la nature et empêche les gens de vivre en paix et de prendre soin d'eux-mêmes et de leur environnement. Ce n'est qu'en éliminant la violence que nous serons à même d'entreprendre le travail exigeant que nous assumons à présent, au Brésil.

Qu'il me soit permis de conclure. La communauté internationale, nous tous y compris, a parcouru un long chemin pour parvenir à cette réunion, à Rio de Janeiro. Il est grand temps. La République de Slovénie accepte les décisions que nous avons prises conjointement, et agira en conséquence. Nous continuerons d'oeuvrer avec les autres membres de la communauté internationale pour réaliser et poursuivre les objectifs fixés. Nous comptons sur le développement mondial, dans lequel nous avons une responsabilité individuelle mais aussi solidaire. Le chemin menant à l'accord conclu dans le cadre de cette Conférence a été long et difficile. Nous savons bien que l'application de nos décisions ne sera pas plus facile. Néanmoins, cette Conférence représente le point le plus important et le plus encourageant sur la voie de l'avenir et, de ce fait, nous adressons à nouveau nos remerciements aux organismes des Nations Unies et à la République fédérative du Brésil.

Déclaration de M. Tamirat Layne, Premier Ministre de l'Ethiopie

Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter chaleureusement d'avoir été désigné à l'unanimité pour présider cette conférence historique d'une portée mondiale. Je suis absolument convaincu que, grâce à votre haute compétence, ce sommet sera couronné de succès. Soyez assuré que vous bénéficierez de la coopération pleine et entière de ma délégation dans l'exercice de vos importantes responsabilités.

Je tiens également à remercier sincèrement le peuple et le gouvernement brésiliens de la chaleur de leur accueil et de l'efficacité avec laquelle le Sommet "planète Terre" a été organisé dans cette belle ville de Rio de Janeiro.

Les principaux problèmes auxquels doit faire face l'environnement mondial nécessitent un effort de grande envergure et impliquent que l'humanité tout entière fasse preuve de sagesse, au-delà des frontières nationales et des différences régionales, culturelles et historiques. C'est la raison pour laquelle je tiens, au nom du Gouvernement provisoire de l'Ethiopie et en mon nom propre, à exprimer le profond respect que m'inspire la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Cette importante réunion qu'il a été difficile d'organiser permettra à ses participants de s'entendre sur des principes, des directives et des programmes d'action visant à relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Je tiens également à rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette conférence historique qui constituera un point de départ pour l'établissement, à l'échelon mondial, de partenariats d'un type nouveau à l'aube du XXI^e siècle.

Nous considérons la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement comme un succès non seulement parce qu'un consensus a été dégagé sur certains problèmes de fond, comme en témoignent tout particulièrement la signature des Conventions sur la diversité biologique et les changements climatiques, mais aussi parce que tout le processus aboutissant à la réunion de Rio ne peut en aucune façon être considéré comme négatif. Les préparatifs de cette Conférence ont exigé, pendant deux ans, un énorme volume de travail et de ressources financières ainsi que des efforts considérables au plan intellectuel et administratif. En conséquence, un développement durable ménageant l'environnement vient maintenant au premier rang de notre ordre du jour où figurent en bonne place des problèmes traditionnels concernant notamment les financements, les mécanismes institutionnels, les changements climatiques, la diversité biologique, etc. Ce qui est apparu clairement, c'est le fait qu'aucune politique de développement économique ne peut être exécutée sans être envisagé tout d'abord sous l'angle de sa durabilité. Ce principe est maintenant reconnu de tous. Le succès de la Conférence dépendra cependant de la confiance qui s'instaurera entre les pays industrialisés et les pays en développement, et qui permettra d'en arriver à un véritable partenariat mondial en ce qui concerne les protocoles et les projets qui lient l'environnement au développement économique.

Les deux questions indissociablement liées - l'environnement et le développement - ont un caractère mondial et universel. Ce fait incontournable nous rappelle constamment notre interdépendance ainsi que notre destinée et notre avenir communs. Il s'ensuit que les divers problèmes critiques qui affectent l'environnement mondial - les gaz à effet de serre et les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'évacuation

des déchets toxiques, la diversité biologique et la biotechnique, la pollution atmosphérique, la foresterie, la désertification, la conservation des sols et des eaux dans un contexte de pauvreté généralisée - constituent autant de graves menaces pour notre monde, ce qui donne tout son sens à l'expression « la terre, espace limité ». Ces problèmes ne peuvent être résolus par des efforts déployés isolément par chaque pays, si herculéens que puissent être ces efforts. C'est là une des principales tâches que ce Sommet est censé accomplir. En Ethiopie, nous sommes fermement décidés à apporter notre contribution à la protection de l'environnement mondial et nous envisageons par conséquent d'adhérer à la Convention de Vienne, au Protocole de Montréal ainsi qu'aux Conventions de Bâle et de Bamako une fois que les questions de procédures auront été réglées en détail.

Pour faire brièvement le point de la situation, on peut dire que le Gouvernement transitoire hérite d'un pays dévasté par trois décennies de guerre et qui a été le théâtre d'une politique économique mal conçue ainsi que de violations des droits de l'homme sur une échelle inimaginable. Le Gouvernement provisoire avait pour responsabilité non seulement de mettre fin à 30 années de guerre, mais aussi d'éviter une désintégration totale du pays, d'instituer la démocratie et de garantir la paix pour ouvrir la voie au redressement économique et au développement.

L'affirmation des droits des nationalités à l'autodétermination a également ouvert la voie à des relations harmonieuses entre les peuples d'Ethiopie sur un pied d'égalité totale. A cette fin, la Charte adoptée par plus de deux douzaines d'organisations politiques lors d'une conférence nationale tenue en juillet 1991 garantit pleinement les droits démocratiques et constitue le texte de loi suprême durant la période transitoire. Le processus de démocratisation et d'autonomie a été encore renforcé au cours des élections locales qui ont récemment eu lieu. Des élections régionales seront prochainement organisées en présence d'observateurs internationaux, notamment des Nations Unies. En outre, il est devenu impératif de procéder à des réformes de grande envergure pour sortir l'économie éthiopienne du carcan que constitue le monopole d'Etat. La nouvelle politique économique a donc pour but d'encourager l'initiative individuelle et la participation du secteur privé national aussi bien qu'étranger.

La question du développement, et plus particulièrement les problèmes économiques, sociaux et financiers des pays en développement ont un caractère mondial. Du fait que leur interdépendance s'applique à tous les domaines, ces pays recherchent des solutions globales. C'est la raison pour laquelle le surendettement de pays tels que l'Ethiopie et la pauvreté croissante de la population peuvent difficilement être considérés comme solubles sans une véritable coopération internationale dans le cadre de laquelle les gouvernements démocratiques ont un grand rôle à jouer. Ceux-ci, qui s'emploient à améliorer la qualité de la vie de leur population, souhaitent assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires dans le contexte d'une annulation de la dette. C'est là un point capital pour l'Ethiopie, qui a par conséquent besoin d'une aide technique, financière et matérielle pour parvenir à un développement économique soutenu.

En même temps, nous sommes pleinement conscients du fait que la responsabilité du changement ne peut plus incomber exclusivement aux gouvernements et que la population, en tant qu'acteur et non objet du :

changement, a un rôle décisif à jouer. Nous sommes donc fermement convaincus que, par le biais d'un développement participatif, la société a un rôle de premier plan à jouer, et non un rôle secondaire. C'est la raison pour laquelle nous ne considérons pas ces deux principes comme distincts, d'autant plus que, du fait de l'instauration de la paix et de la démocratie en Ethiopie, la promesse d'un développement économique et social durable suscite maintenant de grands espoirs. Nous reconnaissons également que nos organisations non gouvernementales mènent maintenant une action mieux coordonnée et plus efficace, et que, parfois, leurs interventions vont plus loin et sont plus rapides que l'ancien régime. Nous espérons que l'action que nous attendons de ces groupes se poursuivra et sera même facilitée par notre politique axée sur la paix et la démocratie, la reconstruction et le développement économiques. C'est là un facteur qui devient important du fait que nous devons nous préparer à l'éventualité d'une sécheresse imminente l'année prochaine, ce qui constitue l'un des obstacles immédiats qui nous empêchent d'avancer sur la voie du développement.

Nous tenons à faire savoir que nous nous engageons sans ambiguïté à respecter les impératifs environnementaux et que nous n'avons pas l'intention de céder de quelque façon que ce soit à des pressions politiques irrationnelles et irréalistes. Une politique inverse n'aboutirait qu'à une situation désespérée dans laquelle la population serait affamée non seulement de sa naissance à sa mort, mais également, si je puis m'exprimer ainsi, avant même sa naissance. En pareils cas, c'est le peuple éthiopien et les générations futures qui seraient condamnés.

Nous sommes donc convaincus que nous ne nous trouvons pas seuls au seuil d'une ère future - que nous souhaitons aborder en nous tournant résolument vers l'avenir et en nous battant pour une juste cause. Cette attitude s'oppose à celle de l'ancien régime militaire fasciste qui était plus connu pour ses violations des droits de l'homme et les dommages qu'il causait à l'environnement que pour ses brillantes performances. Nous sommes résolus à mettre fin à cet état de choses.

Dans notre quête d'un développement durable, nous reconnaissons naturellement que le comportement de la population ne change pas nécessairement du fait de l'adoption d'une législation sur la protection et la préservation de l'environnement. Cela signifie que l'on ne pourra mener durablement une action novatrice que si la communauté accepte de nouvelles idées et change de comportement dans un environnement caractérisé par de meilleurs moyens de communication entre les collectivités, et dans une atmosphère où les agents du changement seront plus crédibles et inspireront davantage confiance. C'est là l'approche que nous souhaitons adopter pour édifier l'Ethiopie nouvelle.

A cette fin, nous sommes convaincus que la communauté mondiale nous aidera à exécuter nos plans conformément au principe d'un développement durable ménageant l'environnement, de telle sorte que nous ne nous retrouverons pas prisonniers de ces concepts. Nous sommes donc fermement convaincus que la Conférence et par conséquent la Déclaration de Rio susciteront des changements en ce qui concerne la détérioration systématique de l'écosystème éthiopien due à des abus et à une négligence des considérations environnementales qui ont donné à la crise des dimensions inquiétantes du point de vue économique, social et écologique.

D'une façon générale, nous devons mettre fin à la diminution de la production des cultures vivrières et de rapport, qui s'est accompagnée d'un appauvrissement général. Par ailleurs, la valeur des exportations a diminué, tandis que le coût des importations, et notamment des facteurs de production agricole dont l'Ethiopie a un besoin urgent, augmentait fortement. Cela a entraîné un surendettement qui compromet manifestement tous les efforts de développement de type classique, sans parler de la lutte contre la dégradation de l'environnement. Cependant, les obstacles à surmonter pour parvenir à un développement durable risquent d'être monumentaux dans une situation où la crise de l'environnement éclipse tous les autres problèmes. Il est donc indispensable de disposer immédiatement de financements nouveaux et supplémentaires pour le renforcement des capacités et les transferts de technologie, et pour les programmes et projets prêts à être exécutés.

La désertification, la sécheresse, la diminution de la diversité biologique et le risque de disparition de certaines espèces constituent de sérieux problèmes dans un pays où la dégradation persistante de l'environnement continue inexorablement à faire des ravages. L'Ethiopie est dotée de nombreux lacs et rivières qui sont restés pratiquement inexploités pendant des siècles, tandis que la majorité des agriculteurs éthiopiens livraient un combat désespéré pour survivre dans un contexte caractérisé par des régimes pluviométriques tout à fait imprévisibles.

L'explosion démographique, combinée au sous-développement économique, rend également très problématique un développement soutenu ménageant l'environnement. En conséquence, les agriculteurs exploitent déjà toutes les terres arables et sont amenés à mettre en exploitation des terres marginales pour y pratiquer des cultures de subsistance. Ce phénomène, ajouté à l'utilisation de bois comme combustible, a accéléré le rythme du déboisement. Les zones déboisées dans des écosystèmes fragiles cessent d'être productives et favorisent au contraire la dégradation des sols et le déboisement. En conséquence, les hautes terres sont exposées à une grave érosion, ce qui ne fait qu'accélérer la désertification et la sécheresse.

Les efforts consentis au plan national et international doivent donc viser en réalité à trouver des sources d'énergie de remplacement. De même, il faut mettre au point des dispositifs ayant un bon rendement énergétique pour lutter contre la désertification liée à une forte dépendance à l'égard du bois de feu. De plus, la protection de l'environnement serait renforcée et le rythme du développement accéléré si l'on exploitait les nombreuses rivières du pays pour produire de l'hydro-électricité comme source d'énergie de remplacement et également pour la lutte contre la désertification. Cela implique notamment une gestion des bassins hydrographiques et un aménagement des bassins versants afin de prolonger la durée de vie des barrages. C'est la raison pour laquelle des programmes de boisement et de reboisement deviennent impératifs. Nous devons donc concevoir et exécuter des projets de survie. Tout retard dans l'instauration d'un ordre qui permette de résoudre notre problème est lourd de menaces. Il faut donc disposer, dans les domaines scientifique, social et politique, des forces voulues pour raffermir notre décision non seulement de survivre, mais également de connaître la prospérité.

Rappelons que l'Ethiopie est un pays qui a été affecté non seulement par une mauvaise gestion politique, mais aussi par des catastrophes naturelles liées à des sécheresses périodiques. Les effets en ont été particulièrement

dévastateurs pour nos communautés paysannes et pastorales qui constituent la majorité écrasante de notre population active. Cela signifie que la régénération de la société éthiopienne dépend largement de la restauration de la capacité de production de notre population paysanne. Il faut s'attaquer à ce problème, notamment en entreprenant et en exécutant des programmes visant à assurer une utilisation optimale des ressources hydriques dans les zones qui se prêtent le mieux à l'irrigation. C'est la raison pour laquelle l'exécution d'« Action 21 » est absolument nécessaire si l'on veut engager ce type d'action à l'aide de financements concessionnels et préférentiels qui constituent un investissement capital dans la sécurité de l'environnement mondial.

Les paysages éthiopiens sont tout à fait remarquables par la beauté de la nature et des grands espaces. Le couvert forestier ne représente plus que 3 % du territoire au lieu de 60 % autrefois, ce qui constitue une véritable tragédie. Nous sommes conscients du fait que, dans le passé, des dégâts ont été causés par des gens ignorants qui ne se rendaient pas pleinement compte de l'aspect négatif des mauvais traitements qu'ils infligeaient à la nature. Nous connaissons maintenant les effets indésirables de tels abus, et nous sommes donc déterminés à ne pas laisser passer cette occasion d'agir, faute de quoi nous condamnerons le peuple éthiopien à une misère inimaginable. Cependant, les problèmes concernant les forêts sont encore délicats dans la mesure où la souveraineté des Etats est en jeu. En nous efforçant de revitaliser notre développement sans violer les droits nationaux d'autrui, et nous nous engageons à gérer et à exploiter les ressources forestières en tenant compte des impératifs environnementaux.

Les efforts que nous déployons pour préserver et protéger nos forêts naturelles, qui constituent l'habitat de nombreuses espèces, témoignent également de notre volonté de préserver des espèces en danger qui font partie du patrimoine mondial. Nous devons donc définir la politique à suivre à l'avenir en ce qui concerne la foresterie et les questions connexes, pour instaurer un partenariat constructif permettant de préserver les ressources et de les utiliser durablement. Ainsi, à la différence de certains pays industrialisés qui ont clairement tendance à ne pas partager les fruits de la biotechnique avec les pays caractérisés par une grande diversité biologique, nous estimons que les questions de la diversité biologique et de la biotechnique doivent être liées dans un esprit de partenariat et d'équité. Nous approuvons donc la position du Groupe des 77 à ce sujet et sur les questions qui s'y rapportent.

L'Ethiopie est maintenant signataire des Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique. La question de la désertification est un problème fondamental d'une extrême urgence non seulement pour l'Ethiopie, mais pour beaucoup d'autres pays de la région et d'autres parties du monde. Nous sommes fermement convaincus qu'il faut envisager une convention sur la désertification pour accorder à ce problème toute l'attention qu'il mérite. Dans le cadre approprié, nous sommes donc convaincus que le développement futur de l'Ethiopie sera moins difficile et moins pénible grâce à la paix et à la démocratie qui permettent au dynamisme et à la créativité de la population de se déployer non seulement pour panser les plaies résultant de 30 ans de guerre, mais pour effacer les blessures infligées à la nature, et par conséquent à l'environnement. Après avoir connu les dures épreuves liées au renversement d'un régime oppressif, nous sommes pleinement conscients du fait

que cette exaltation de la paix et de la démocratie doit être soigneusement entretenue, de telle sorte que l'assistance de la communauté mondiale nous permette de réaliser enfin notre rêve de prospérité et non simplement d'empêcher un nouveau conflit.

L'une des raisons pour lesquelles il importe d'établir un lien plus étroit entre l'environnement et le développement est la nécessité de protéger la diversité génétique de notre environnement mondial. A cet égard, du fait de leur richesse génétique, des pays tels que l'Ethiopie peuvent avoir un rôle unique à jouer dans la protection et la préservation de la diversité génétique de notre planète. Cependant, les impératifs de la survie dans une économie de subsistance, ainsi que la croissance rapide de la population, qui ont entraîné une destruction de l'environnement du fait du défrichement excessif des terres et d'un surpâturage dévastateur, font peser une menace sur ces ressources uniques. De plus, le manque de capacité biotechnique ne permet pas à des pays tels que l'Ethiopie de tirer parti de leur patrimoine naturel, tandis que d'autres qui disposent de ce type de capacité tirent de grands avantages de notre richesse génétique. Il convient de mettre un terme à cette situation.

Bien que les traités actuels portent sur certains éléments de la diversité biologique, ils n'assurent pas une conservation complète des ressources génétiques. Ils ne traitent pas non plus de questions connexes telles que l'utilisation, la propriété, le financement et le transfert des techniques mises au point à partir de ressources biologiques. C'est la raison pour laquelle on a le plus grand besoin de directives globales sur la « banque génétique » mondiale pour créer une atmosphère saine et positive qui n'entraîne pas de dichotomie et donc de polarisation entre le Nord développé « pauvre en espèces » et le Sud en développement « riche en espèces ». Bien que la Convention sur la diversité biologique soit fondamentale pour nous, les produits reviennent dans les pays en développement à un coût élevé, bien que des mesures de conservation sur place soient prises dans les pays en développement tels que l'Ethiopie. Par conséquent, les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle et aux droits des agriculteurs semblent poser des problèmes avec les brevets, et donc avec le contrôle de cette technologie.

D'une façon générale, les questions relatives à l'utilisation équitable des ressources naturelles, et notamment les fleuves internationaux, ainsi que la généreuse assistance financière accordée aux pays en développement pour les aider à s'attaquer efficacement aux problèmes que pose la pauvreté et aux conséquences négatives en découlant doivent être préalablement réglées si l'on veut adopter une approche commune et rationnelle de la protection de notre environnement mondial.

Nous reconnaissons maintenant qu'aucune génération n'a le droit de dilapider l'héritage des générations suivantes. En conséquence, nous devons avoir la sagesse de réfléchir et de faire des choix entre les nombreuses options qui s'offrent, en étant pleinement conscients du fait que nous devons subir les conséquences du choix que nous aurons fait. Il va sans dire que nous sommes prêts à agir en ce sens en faisant preuve de l'audace politique voulue. En conciliant le devoir impératif de maintenir un environnement sain permettant un développement durable axé sur l'équité et une amélioration de la qualité de la vie, nous sommes résolus à coopérer avec tous ceux qui s'intéressent à notre quête du progrès.

Cette quête du progrès est liée à notre volonté d'aller de l'avant autant qu'un monde incertain nous le permet, mais nous sommes pleinement conscients des tristes perspectives qui nous attendent si nous ne traitons pas la nature comme il convient. Certains risquent de penser que notre attitude revient à dire que « nous ferons naufrage tous ensemble lorsque le bateau coulera ». Nous devons donc être conscients du fait que nous sommes tous dans le même bateau, les pays industrialisés comme les pays en développement, et que nous devons passer à l'action!

Face aux défis phénoménaux que constituent la sauvegarde de l'environnement et le développement pour tous, cette Conférence nous offre une occasion unique de définir des moyens d'action. Nous attachons donc une grande importance aux suites données à la Conférence de Rio. A cet égard, nous sommes partisans de créer au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies une commission de haut niveau pour un développement durable qui aura un mandat bien défini, et notamment des responsabilités claires et un programme de travail faisant l'objet d'un calendrier précis. Enfin, soyez assurés que nous sommes convaincus que ce Sommet parviendra à un véritable consensus sur une politique unifiée de protection de l'intégrité de notre environnement mondial, et sur les moyens d'apporter des solutions durables aux problèmes du développement.

Allocution de S. E. M. Carlos Morales Troncoso, Vice-Président
de la République dominicaine

Assistant à cette Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement au nom du Gouvernement de la République dominicaine, dirigé par le Président Joaquín Balaguer, nous avons été chargés d'exposer devant la Conférence certaines des réflexions, préoccupations et idées que suscitent au Gouvernement dominicain le système mondial de développement et la situation de l'environnement qui ont motivé la convocation de la présente réunion au sommet.

La République dominicaine est convaincue que l'humanité est confrontée à une très grave dégradation de l'environnement au niveau de la planète, dégradation dont les principales manifestations sont les changements climatiques et le réchauffement de l'atmosphère, la destruction et/ou l'épuisement de la couche d'ozone, avec les regrettables conséquences que cela a pour la santé de l'homme, l'agriculture, la biodiversité et le développement de l'humanité.

La République dominicaine est convaincue que le désir d'avoir une Terre saine n'est que le reflet d'une préoccupation majeure centrée sur l'être humain. Il faut par conséquent résoudre les problèmes et satisfaire les besoins et les aspirations de l'homme, et tous les efforts doivent tendre à l'amélioration ses conditions de vie de manière que l'être humain recouvre la dignité que la nature lui a donnée. Il existe dans le monde d'aujourd'hui une immense misère qui ne cesse d'ailleurs de s'aggraver, tandis que de vastes secteurs de la population souffrent de malnutrition et sont marginalisés.

Le Gouvernement dominicain est convaincu que tous les peuples ont le droit à un développement soutenable et qu'à cette fin il ne suffit pas

d'exprimer de bonnes intentions : il faut faire preuve d'une ferme volonté politique d'agir sur la base d'un diagnostic objectif de la situation pour pouvoir sur cette base élaborer un plan d'action réaliste et concret.

Le Gouvernement dominicain est conscient également du fait que des ressources considérables seront nécessaires pour mener à bien les tâches à entreprendre. Chacun de nous devra apporter sa part de ses ressources, les pays n'ayant pas tous les mêmes possibilités et encore moins les mêmes responsabilités de la dégradation de l'environnement.

Le Gouvernement dominicain considère que l'action qui doit être entreprise devra mener à la recherche de solutions novatrices, concrètes et viables, adoptées aux circonstances de chaque pays, mais toujours orientées vers la réduction du fossé social que supposent la marginalisation et la misère.

Il est conscient du fait que ces objectifs ne pourront être réalisés que grâce à un plan d'action concerté et inspiré par un ensemble de principes communs à l'ensemble de la communauté internationale, principes auxquels la République dominicaine non seulement est prête à souscrire, mais encore à intégrer à son action au niveau de la politique intérieure et de la politique étrangère.

Enfin, nous tenons à affirmer que le Gouvernement dominicain est résolu à faire preuve d'une attitude de collaboration afin de contribuer à la réalisation d'actions concrètes tendant à améliorer la qualité de la vie sur la planète.

L'on peut donc croire que nous sommes venus à Rio convaincus de la pertinence et de l'urgence de ce rendez-vous mondial. Chaque jour qui passe, la Terre, qui est notre foyer, se trouve de plus en plus gravement menacée. Nous qui sommes ses habitants ne cessons de nous multiplier, mais, chaque jour, nos forêts et nos bois s'amenuisent, nos rivières sont plus polluées et notre atmosphère se raréfie. Les ressources non renouvelables s'épuisent progressivement, et nous ne faisons pas le nécessaire pour faire en sorte que celles qui pourraient se renouveler soient utilisées de façon rationnelle.

Il n'existe aujourd'hui plus aucune raison de méconnaître la dure réalité à laquelle nous sommes confrontés. Nous ne pouvons pas dépasser la capacité de charge de la Terre, c'est-à-dire ses possibilités, car cela équivaldrait à refuser tout avenir aux générations futures, ce qui nous est interdit.

Ce Sommet écologique n'est que le résultat des appels de tous ceux qui ont lancé l'alarme ainsi que des rapports, des plans d'action et des projets d'ordre du jour de stratégies qui ont circulé au cours des 20 dernières années. Les études scientifiques pluridisciplinaires des chercheurs les plus réputés et les plus qualifiés confirment, avec une unanimité remarquable dans les résultats, le diagnostic de nos maladies écologiques. La convocation de cette réunion a représenté d'énormes efforts de collaboration, de négociation et de consultation.

Force est de reconnaître, cependant, que les pays développés sont arrivés à la réunion avec des opinions différentes. Pour notre part, les pays

en développement, avec nos limites et nos carences, nous avons des besoins extrêmement urgents dans la mesure où pour nous la question de l'environnement n'est pas un problème lié à la qualité de la vie, mais plutôt un problème de survie.

Dans le monde entier, il y a de plus en plus d'organisations non gouvernementales qui se créent dans le but de susciter une prise de conscience de l'écologie. C'est ce qu'elles se sont employées à faire au moyen d'un travail titanesque de sensibilisation grâce à l'éducation et à la recherche mais aussi à des plaintes, à des protestations et à une action politique. Près de 12 000 organisations de ce type sont représentées ici. Cela signifie que la nature et l'ampleur des problèmes sont telles que s'y attaquer n'est pas la responsabilité exclusive des élites dirigeantes, souvent enfermées dans des réseaux d'intérêts et de compromis qui les rendent indifférentes ou qui, à tout le moins, compromettent leur capacité d'arrêter des politiques et de les exécuter.

Le dilemme que représente la question de savoir comment l'environnement peut être protégé sans freiner le développement nous intéresse tous. Mais l'accroissement démographique, d'une part, et le développement et l'environnement, de l'autre, sont des phénomènes complexes. Pour nombre de pays dont les populations, dans leur grande majorité, professent la religion catholique, la question doit être analysée et posée avec prudence. Il faut éviter que "les programmes qui tendent à réduire la population, dirigés et financés par les pays développés du Nord, se convertissent, ce qui peut facilement arriver, en un substitut à la justice et au développement des pays en développement". C'est ce qu'a proclamé Jean-Paul II : "Les nations moins peuplées du Nord sont directement et indirectement responsables de la majeure partie des abus dont fait l'objet l'environnement mondial."

Cette action exigera un engagement soutenu de la société. L'ère du gaspillage, pour les nanatis, touche à sa fin. Voilà pourquoi l'éducation environnementale revêt tant d'importance. Quoi qu'il en soit, le monde en développement aura besoin de ressources financières additionnelles et d'un transfert de technologies. Ce n'est que s'ils ont accès à des technologies écologiquement rationnelles que nos pays pourront participer plus pleinement à la coopération mondiale dans le domaine de l'environnement.

L'expansion économique du monde développé a été rendue possible par l'exploitation de vastes ressources écologiques qui n'ont pas été préservées. L'on demande aujourd'hui aux pays de ce qu'il est convenu d'appeler le tiers monde qu'ils préservent ce qu'ils ont. Mais il faut le reconnaître franchement : cette demande a inévitablement un coût économique. L'Amérique latine, par exemple, ne pourrait renoncer à l'exploitation de ses ressources naturelles pour conserver les grands poumons du monde comme ceux qui se trouvent en Amazonie si l'on ne donne pas rapidement d'autres possibilités aux innombrables masses appauvries. Cela a un coût dont il faut soigneusement tenir compte si l'on veut que la lutte contre le déboisement puisse aboutir. Il ne faut pas s'y tromper.

La République dominicaine est un pays qui occupe les deux tiers de l'île Hispaniola située au centre des Caraïbes. Il y a exactement 500 ans, Saint-Domingue fut la porte d'entrée de la culture occidentale dans le nouveau monde. C'est là que commencèrent la conquête et la colonisation de

l'Amérique. Quelle que soit l'appréciation que l'on porte au sujet de cet événement, il est indéniable qu'il a changé le cours de l'histoire.

Dans le domaine de l'environnement, la situation en République dominicaine comporte également des aspects critiques qui appellent une intervention toujours plus résolue du gouvernement ainsi que des différents secteurs de la vie nationale et une coopération et une solidarité internationales.

Pour brosser à grands traits un tableau du panorama en République dominicaine, il suffit de dire que les indicateurs les plus évidents de notre crise écologique sont le déboisement, l'érosion des sols, la perte de productivité des terrains agricoles, la modification du débit des fleuves et cours d'eau, la pollution des eaux et la dégradation des côtes. Ce processus de surexploitation et de dégradation des ressources est dû à des causes multiples : abattage des arbres, mauvaises utilisations des eaux et des sols, déversement de déchets non traités et destruction ou altération délibérée d'écosystèmes comme mangroves, lagons et plages.

Le Gouvernement dominicain a fait de la lutte pour la santé de l'environnement l'une de ses premières priorités. Il a créé des institutions et promulgué des lois qui réglementent l'activité industrielle et qui définissent les principes et normes auxquels doivent répondre les différentes activités qui sont source de pollution.

L'analyse détaillée du cas dominicain a fait l'objet d'une étude rigoureuse dont les résultats ont été exposés dans le rapport national que notre délégation a présenté et discuté à cette conférence. Il n'est pas besoin, à ce stade, d'en reprendre le détail.

Néanmoins, il importe de relever que la situation se trouve aggravée encore par le fait que nous partageons l'île avec Haïti, pays qui manque de tout et qui se débat avec des problèmes déchirants de misère extrême et de catastrophe écologique. Cette réalité fait qu'il est nécessaire d'explorer les possibilités d'exécution de projets conjoints de nature à bénéficier en particulier aux écosystèmes des deux pays. Tel est le cas des projets de développement agricole du bassin central de la rivière Artibonito, dans la région centrale de la frontière.

La République dominicaine est un pays petit et pauvre, mais qui a assez de dignité, de compréhension et de courage pour affronter l'avenir incertain qui nous attend apparemment. Nous Dominicains, qu'il s'agisse du peuple ou du gouvernement, sommes suffisamment forts pour exprimer notre avis, dans l'humilité mais avec énergie, et pour faire entendre notre voix haut et clair. Nous avons adopté et nous continuons de prendre des mesures et d'appliquer des solutions en vue de préserver l'environnement, même s'il restera toujours beaucoup à faire.

Nous sommes disposés à participer à une alliance mondiale en faveur d'un homme sain sur une Terre saine, alliance à laquelle tous, absolument tous, doivent coopérer. Si nous le proclamons, c'est parce que nous sommes convaincus que la misère et la marginalisation constituent le plus grand affront à la dignité de l'homme.

Allocution de S. E. M. Roberto Martinez Lozano, Vice-Président
de la République du Honduras

Nous souhaitons, au nom du Président de la République du Honduras, M. Rafael Leonardo Callejas, adresser de chaleureuses et affectueuses salutations à tous les participants à cette Conférence mondiale historique, et ces salutations s'adressent tout particulièrement au Président de la République fédérative du Brésil et au noble et laborieux peuple brésilien.

Nous nous approchons rapidement du début d'un nouveau millénaire, d'un millénaire entouré d'incertitudes inquiétantes mais riche de solides espoirs, car l'homme semble apparemment à comprendre peu à peu la nécessité de proscrire des luttes fratricides et des guerres de conquête et de s'attacher plutôt à renforcer la paix et à garantir le bien-être de nos nations. En matière de gestion de l'environnement, il n'existe pas de frontières qui séparent, ni d'intrigues qui divisent : tous les peuples du monde constituent une seule et unique nation. Dans la lutte inéluctable qui doit mener à un environnement meilleur, il importe au plus haut point d'assurer une participation active de la société constituée, des entreprises, des ouvriers, des paysans, des intellectuels, des hommes politiques, des religions et des races. Ce n'est que lorsque toute la société participera sans réserve à cette oeuvre dans le cadre d'un concert universel que nous pourrons construire un environnement approprié tout en manifestant notre solidarité avec les générations présentes et les générations futures.

Au cours des dernières années, le Honduras a lutté avec persévérance et tenacité afin de favoriser l'instauration d'une paix solide et durable dans tous les pays de l'isthme centraméricain et de consolider la démocratie. Maintenant que nous sommes engagés sur la bonne voie, nous nous sentons mieux préparés à affronter la misère et le sous-développement et à asseoir solidement les bases d'une économie fondée sur la justice sociale, la liberté et la démocratie, éléments fondamentaux de la justice. Dans cet esprit, nous avons accueilli avec enthousiasme les initiatives auxquelles ont donné lieu les travaux préparatoires de cette Conférence et nous avons réussi, grâce à l'impulsion qu'elle a donnée, à entreprendre différentes tâches qui montrent que notre pays est résolu à s'attaquer systématiquement aux aspects prioritaires du problème écologique. Par ailleurs, nous comprenons que le processus de dégradation de toutes nos ressources naturelles - qui se manifeste déjà dans le manque d'eau pour la consommation de l'homme, dans la disparition accélérée des forêts, dans le changement du régime des précipitations et dans l'érosion des sols agricoles, entre autres - doit constituer une préoccupation constante et fondamentale pour toutes les couches de la société hondurienne au cours des dernières années du XXe siècle. A court terme, notre action tendra à mener à bien trois projets stratégiques : création d'un consensus qui permette d'harmoniser les intérêts politiques, économiques et sociaux et d'affronter ainsi les contradictions qui existent entre l'utilisation actuelle des ressources naturelles et leur mise en valeur durable; création d'un cadre institutionnel et formulation des instruments juridiques nécessaires à la consolidation de l'action entreprise, laquelle devra tendre à coordonner et à orienter les efforts publics et privés; et élaboration immédiate d'un plan d'action pédagogique en vue de sensibiliser l'opinion aux problèmes écologiques et de susciter une attitude positive de la part du grand public en ce qui concerne l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Maintenant que la liberté marche dans les rues de Prague, maintenant que la perestroïka et la glasnost ont pris pied de façon irréversible à Moscou, maintenant que le mur de Berlin a disparu, maintenant que les dictatures se font rares de par le monde et maintenant que la démocratie apparaît peu à peu, dans le monde entier, comme la meilleure forme d'organisation politique des peuples, il faut qu'aux quatre coins de la Terre l'on entende la voix des pays pauvres. Les pays pauvres, dont nous sommes, veulent aussi progresser; les pays pauvres veulent aussi préparer l'avenir à une société qui, de plus en plus, est animée par une mutation technologique rapide; les pays pauvres veulent aussi, et très ardemment, parvenir à l'instauration définitive de la démocratie, synonyme du bien public et de l'intérêt de tous. Ce que nous ferons aujourd'hui pour la flore et pour la faune et pour nos ressources naturelles sera le précurseur de lendemains qui chantent pour l'humanité tout entière.

Déclaration de M. Mohammad Nawaz Sharif, Premier Ministre
de la République ismalique du Pakistan et Président du
Groupe des 77

En félicitant sincèrement M. Fernando Collor, Président de la République fédérale du Brésil, je me permettrai de lui exprimer ma profonde gratitude pour la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé, ainsi que pour la grande efficacité avec laquelle a été organisée cette Conférence historique dans le cadre enchanteur de Rio. Votre générosité nous a profondément émus, ma délégation et moi-même.

C'est un privilège et un honneur singulier pour moi que de prendre la parole devant cette auguste assemblée au nom du Groupe des 77. Je le fais avec un profond sentiment d'humilité, de responsabilité et d'espoir. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes collègues pour le soutien et la confiance qu'ils ont accordés au Pakistan dans le cadre de leur coopération avec mon pays.

Je me permettrai de citer deux versets du Coran :

Le désordre et la destruction qui sont apparus sur terre et dans les océans sont le fait de l'homme. (Coran, xxx:41)

et

Fais le bien tout comme Dieu fait le bien pour toi et abstiens-toi de causer désordre et destruction sur la terre. (Coran, xxiii:77)

A aucun moment de son histoire, l'humanité n'a été confrontée à un choix aussi grave et définitif qu'aujourd'hui. Dans l'histoire humaine, de nombreux problèmes complexes et apparemment insolubles ont été résolus grâce à l'ingéniosité de l'homme et à la volonté de la collectivité. Nous nous sommes attaqués avec succès aux problèmes de la guerre et de la paix, à la menace de la destruction nucléaire, aux fléaux que constituent les famines et les catastrophes naturelles, à l'élimination des armes chimiques et biologiques, à la pauvreté et à l'agression.

Mais aujourd'hui, nous sommes réunis pour voir au-delà de l'avenir immédiat, afin d'interrompre et d'inverser le phénomène insidieux de dégradation de l'environnement mondial qui, si l'on ne fait rien pour y mettre fin, menacera, semaine après semaine, mois après mois, année après année, l'équilibre de la nature qui a été préservé depuis la création. C'est là un formidable défi que tous les pays, grands ou petits, riches ou pauvres, doivent relever dans l'intérêt des générations futures. Cette Conférence ne peut donc se permettre d'aboutir à un échec. Pour le bien de l'humanité future et pour la préservation de notre environnement, nous devons adopter conjointement un plan d'action très élaboré fondé sur des objectifs pragmatiques et réalisables, des concessions mutuelles et des compromis.

En tant que Président du Groupe des 77, je m'adresse à cette assemblée dans un esprit qui transcende les intérêts particuliers. A mesure que la mer s'élève, centimètre par centimètre, autour des pays insulaires, que le trou de la couche d'ozone s'agrandit de jour en jour, que la pollution de l'air et des eaux s'accroît de semaine en semaine, nous devons surmonter nos différences et définir une attitude commune pour sauver notre planète.

Nous avons fait de grands progrès depuis la Conférence de Stockholm de 1972 pour ce qui est de sensibiliser l'homme aux graves menaces qui pèsent sur notre environnement. Ce Sommet, qui constitue la plus grande réunion de chefs d'Etat jamais organisée, témoigne de ce tournant historique.

La cause fondamentale de la crise économique et environnementale actuelle doit être considérée dans le contexte d'un ordre économique injuste qui a contribué à l'apparition de déséquilibres marqués entre le nord et le sud. Si nous nous référons aux années 80 - la décennie perdue pour le développement -, nous observons un sombre tableau caractérisé par :

La détérioration des termes de l'échange pour les exportations de produits de base et de matières premières;

Le lourd fardeau que constituent le service et le remboursement de la dette;

Les barrières commerciales et les mesures protectionnistes;

L'austérité budgétaire;

Les compressions de salaires et la discipline monétaire;

Des flux nets de ressources négatifs;

Le remplacement des cultures de subsistance par les cultures d'exportation du fait de déficits commerciaux persistants;

Le niveau exorbitant des prix internationaux des machines et technologies importées à des fins de modernisation.

Peut-on raisonnablement attendre de pays préoccupés par des scénarios économiques pessimistes qu'ils accordent l'attention voulue à leurs problèmes environnementaux?

Action 21 reconnaît ce lien fondamental entre l'environnement et le développement. Ce programme d'action est conçu de manière à assurer une répartition plus équitable des ressources au niveau aussi bien mondial que national. Action 21 n'est pas censé constituer simplement une liste d'exigences des pays en développement, mais plutôt la marche à suivre pour nous permettre de passer de la situation dangereuse dans laquelle nous nous trouvons actuellement, à une situation économique et environnementale à la fois équitable et saine. Le lien organique entre l'environnement et le développement doit être reflété dans tous les aspects et décisions découlant de la Conférence de Rio. En outre, l'ère de développement durable à laquelle nous aspirons ne doit pas créer de nouvelles conditionnalités pour les pays en développement, qui ne doivent pas se voir refuser le droit de choisir leurs propres stratégies de croissance.

Le succès de ces stratégies de croissance dépendra du transfert de technologies ménageant l'environnement aux pays en développement qui ne possèdent pas les ressources financières voulues pour les acquérir aux prix du marché. Dans la mesure où nous sommes résolus à atteindre les objectifs communs de cette Conférence, il est indispensable que les transferts de technologies au profit des pays en développement s'effectuent à des conditions préférentielles. Nous espérons sincèrement que les accords sur cette question vitale seront appliqués dans un esprit de coopération constructive pour nous permettre à nous, peuples du Sud, d'atteindre rapidement l'objectif d'un développement durable.

La grande misère dans laquelle vivent plus d'un milliard d'habitants de notre planète constitue peut-être le plus douloureux des problèmes en rapport avec l'environnement. Les souffrances liées à leur sous-alimentation, leur habitat misérable et la dégradation de leurs conditions de vie constituent non seulement un danger fondamental pour l'environnement, mais aussi une honte pour le monde. Cette Conférence doit s'engager à éliminer cette menace et à permettre aux groupes défavorisés du monde entier de recevoir de Rio un message leur annonçant clairement une nouvelle ère d'espoir et de progrès. On ne parviendra à éliminer la pauvreté que grâce à une répartition plus équitable des ressources, au niveau aussi bien mondial que national, et à des modes de production et de consommation entraînant moins de gaspillages dans les pays industrialisés.

A cette fin, les pays en développement doivent assumer entièrement leur part de responsabilité en maintenant la croissance démographique à des niveaux acceptables. Bien que la surpopulation soit un symptôme et non la cause fondamentale de la pauvreté, un effort considérable doit être consenti pour maîtriser la croissance démographique.

Pour pouvoir réaliser les nobles objectifs approuvés lors de ce Sommet, il est indispensable de fournir des ressources financières suffisantes. Comme indiqué à la Conférence de Tokyo et dans le rapport Brundtland, la plus grande part - c'est-à-dire 80 % - des ressources mobilisées irait aux pays du Sud. Le Groupe des 77 est résolu à honorer cet engagement mais, pour que la mobilisation de ces ressources soit effective, il est indispensable que les pays industrialisés fournissent des ressources financières nouvelles et supplémentaires à des conditions de faveur et selon un calendrier bien établi. Ce flux de ressources régulières et garanties permettrait au Sud d'engager un processus de développement durable et d'atteindre ses principaux objectifs

environnementaux. Sans un tel engagement de nos partenaires, les espoirs qu'aura fait naître cette Conférence risquent de se révéler illusoire.

Il est important de replacer la préoccupation que nous inspire la question du financement dans la perspective appropriée. Il serait déraisonnable et injuste d'interpréter cette préoccupation en termes purement monétaires. Nous prenons nos obligations au sérieux. Nous sommes résolus à exécuter les dispositions d'« Action 21 » et nous sommes tout à fait en droit d'exiger que l'on nous fournisse les instruments voulus pour pouvoir contribuer de façon optimale à la préservation de l'intégrité de notre planète.

La Déclaration de Rio doit être une sorte de phare pour l'humanité, indiquant la voie à suivre en matière d'environnement. Pour atteindre nos objectifs communs, je recommande que nous adoptions les directives suivantes :

Tout d'abord, décidons de coopérer tous ensemble en vue de mettre fin à l'inégalité de l'ordre économique mondial de façon à pouvoir répondre aux besoins des pays en développement en matière de développement et d'environnement.

Deuxièmement, envisageons notre développement sous l'angle de l'environnement et engageons-nous à éliminer la pauvreté de la face de la terre.

Troisièmement, engageons-nous à faire comprendre à nos peuples la nécessité de mettre fin à la dégradation de notre environnement.

Quatrièmement, instaurons ici, à Rio, un partenariat fondé sur la confiance de façon à nous employer tous ensemble à concilier à nouveau les activités de l'humanité et les prérogatives de la nature.

Nous rendons grâce à Allah tout puissant et invoquons son aide, ses conseils et sa bénédiction pour pouvoir nous acquitter des obligations que nous avons décidé d'assumer à cette réunion historique.

Déclaration de M. Carl Bildt, Premier Ministre
du Royaume de Suède

La Conférence 1992 sur l'environnement et le développement touche à sa fin. Des années et des mois de travaux préparatoires portent finalement leurs fruits.

Le monde se demandera : quels résultats a-t-on obtenus? Et que reste-t-il à faire? Il nous incombe de répondre à ces questions.

A mon avis, les résultats obtenus sont considérables.

Depuis la conférence de Stockholm organisée il y a 20 ans, nous avons pris conscience des possibilités de combiner la croissance économique et les préoccupations environnementales en tenant compte des dangers qui pèsent sur cette planète, notre bien commun.

Il y a deux décennies, on avait tendance à voir une contradiction entre la croissance et l'environnement et à considérer avec méfiance les nouvelles technologies. On avait également tendance à estimer que seule une économie planifiée pouvait permettre de faire face aux défis qui nous attendaient. Nous sommes cependant arrivés à de nouvelles conclusions à ce sujet.

Nous savons, maintenant, que seule la croissance économique peut faire reculer la pauvreté, qui est à la fois une cause et une conséquence de la dégradation de l'environnement, et que le libre échange entre tous les pays constitue l'un des meilleurs moyens de promouvoir cette croissance.

De plus, nous observons maintenant les conséquences catastrophiques qu'ont eues pour l'environnement les systèmes d'économie planifiée des pays socialistes d'Europe centrale et orientale.

Les catastrophes écologiques qui se sont produites dans ces pays n'auraient jamais été possibles dans des sociétés ouvertes et libres, fondées sur des économies elles-mêmes ouvertes et libres.

Ce sont là des leçons (société libre, économie libre et libre échange) qui font maintenant progressivement partie du nouveau consensus environnemental international qui est si bien résumé dans le concept de développement durable présenté par ma collègue norvégienne, Mme. Brundtland.

En conséquence, nous ne pourrions jamais séparer la quête d'un meilleur environnement de l'effort visant à assurer un meilleur développement pour chaque être humain. Lorsque l'on prend en compte toutes les considérations environnementales, la croissance est « verte » et les politiques visant à promouvoir la croissance sont des politiques qui favorisent un avenir « plus vert ».

Nous sommes tous conscients des politiques qui s'imposent. Il serait particulièrement important que l'Uruguay Round aboutisse sans tarder. Il est impératif d'entreprendre des réformes pour que les marchés tiennent davantage compte des considérations environnementales dans tous nos pays. Par conséquent, nous pouvons également faciliter le passage à des techniques de production utilisant moins d'intrants et permettant ainsi d'économiser les ressources naturelles.

Au cours du prochain demi-siècle, la population du monde doublera, 90 % de cet accroissement intéressant les pays en développement et ce phénomène étant concentré à 90 % dans des agglomérations urbaines de plus en plus grandes et saturées.

Cela rend d'autant plus importante la recherche de la croissance. La lutte contre la pauvreté est le moyen le plus efficace d'améliorer l'environnement pour des milliards d'habitants du monde entier.

Les principales politiques de croissance ont déjà été évoquées. Une société ouverte et une économie ouverte sont essentielles, mais il est évident que l'aide publique au développement (APD) a un rôle complémentaire important à jouer.

Tous les pays du monde développé ont, selon moi, le devoir moral d'atteindre l'objectif consistant à fournir une APD représentant 0,7 % de leur PNB. La Suède est et restera l'un des pays qui non seulement a atteint cet objectif, mais qui fournit en outre une aide complémentaire considérable, et je puis vous assurer que nous sommes fiers de notre action à cet égard.

Les demandes de financement qui nous sont adressées seront considérables au cours des années à venir. La transformation économique de l'Europe de l'Est et de la Russie exigera des financements particulièrement importants. La reconstruction des pays du Moyen-Orient dévastés par la guerre est loin d'être achevée et les effets de la grave sécheresse que connaît l'Afrique australe nécessiteront des mesures supplémentaires de la part d'un grand nombre de pays.

Par ailleurs, l'atténuation des affrontements militaires devrait nous permettre de réduire sensiblement les dépenses militaires, notamment dans les pays en développement eux-mêmes.

Cette Conférence a eu un résultat important, mais il serait erroné d'y voir une fin en soi. Il faut plutôt y voir le début d'un long et important processus.

Sur certains points, j'aurais souhaité que cette Conférence aille plus loin, mais ce qui a été réalisé dans le cadre de la Convention sur les changements climatiques est assez important. Nous sommes tous conscients des risques liés aux émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et nous nous sommes tous engagés à entreprendre isolément ou conjointement des politiques visant à réaliser les objectifs de la Convention. Moins nous tarderons à présenter et examiner des plans nationaux à cet effet, mieux cela vaudra.

En outre, nous devons aller de l'avant dans le cadre des accords conclus sur la foresterie et la préservation de la diversité biologique.

La Suède est prête à contribuer à la réalisation des objectifs de cette Conférence. Le programme « Action 21 » s'adresse à nous tous.

Nous stabiliserons nos émissions de gaz carbonique et commencerons ultérieurement à les réduire. Pour cela, nous utilisons notamment une taxe sur le gaz carbonique qui sera prochainement augmentée. Nous espérons que d'autres pays seront prêts à agir dans le même sens, et nous jugeons encourageantes les délibérations actuelles de la Communauté européenne à ce sujet.

Nous redoublerons d'efforts pour accroître nos compétences et nos capacités dans le domaine des satellites d'observation de la terre. Les connaissances ainsi acquises sont cruciales pour comprendre comment fonctionne de notre écosystème. La Suède a pour but de devenir un pays à l'avant-garde dans le domaine de l'observation de la terre à des fins environnementales et autres.

Nous poursuivrons nos efforts considérables en matière d'APD et notre action pour amener d'autres pays à répondre aux objectifs fixés par les Nations Unies. Mon Gouvernement a en fait accru son APD étant donné que les

efforts que nous consentons pour aider nos voisins européens convertis à la démocratie viennent s'y ajouter.

Nous devons et voulons aider à résoudre certains des problèmes extrêmement complexes que connaît l'ex-Union soviétique et je ne peux que faire appel aux autres pays industrialisés pour qu'ils participent aux efforts actuellement prévus pour y faire face.

Mon Gouvernement a fait de la mise au point de politiques nationales, européennes et mondiales plus énergiques dans le domaine du développement l'un de ses quatre objectifs clés pour les années à venir. Nous sommes fermement résolus à exécuter des politiques plus « vertes » pour relever les défis qui nous attendent et assumer les responsabilités qui sont les nôtres vis-à-vis des générations futures.

Cette Conférence a une portée historique. Elle n'a pas réalisé tous les objectifs possibles, mais ses résultats ont donné tort à tous ceux qui craignaient un échec.

Nous avons fait preuve de notre vigilance et de notre volonté, et nous avons bien bien fait comprendre notre volonté d'agir aujourd'hui et d'aller de l'avant demain.

Déclaration du Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah,
Emir de l'Etat du Koweït

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous saluer, ainsi que tous les participants, et de vous exprimer, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple ami du Brésil, notre profonde gratitude pour l'organisation de cette importante Conférence des Nations Unies et pour les efforts que vous avez consentis afin de réaliser nos objectifs communs. Je suis convaincu que votre sagesse et vos talents d'organisateur faciliteront grandement la réalisation des objectifs que nous partageons tous.

Je tiens également à saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général des Nations Unies, le Docteur Boutros Boutros-Ghali et le Secrétaire général de la Conférence, M. Maurice Strong, ainsi que leurs services pour la grande compétence avec laquelle ils ont procédé à tous les préparatifs.

Qu'il me soit maintenant permis de porter à votre attention deux versets du Coran. Allah, notre Seigneur, dit :

"Certains dont les paroles dans cette vie pourraient vous plaire lorsqu'ils prennent le Seigneur à témoin de leurs pensées intimes sont en fait des ennemis implacables. Une fois qu'ils vous laissent tranquille, ils commettent des actes criminels qui portent tort à la nature et à la vie humaine. Dieu n'aime pas les actes des méchants."

Ces paroles de Dieu sont profondément vraies.

Le contenu de ces deux versets risque de ne pas être pleinement rendu par la traduction et de ne pas refléter la portée et les implications redoutables qu'ont ces paroles dans leur version originale arabe. Cependant, l'exemple de comportement humain cité dans ces versets a pour but de nous mettre en garde contre ce type d'être humain qui a toujours existé - et existera toujours - sur notre planète car il traduit les tendances à commettre le bien tout comme le mal.

Il est en fait réconfortant d'observer un niveau de participation internationale aussi élevé à cette Conférence. Cela témoigne de l'importance accordée par la communauté internationale tout entière à deux questions - l'environnement et le développement - qui sont liées entre elles. Notre but ultime est d'assurer l'existence d'une planète propre et saine pour les générations présentes et futures.

L'un des problèmes les plus urgents qui exigent une coopération internationale totale et efficace consiste à reconnaître et à comprendre les problèmes écologiques du monde d'aujourd'hui. A cet égard, des efforts conjoints et concertés s'imposent maintenant plus que jamais.

Dans le domaine de l'action collective, mon pays se tient prêt, comme il l'a toujours fait par le passé, à contribuer efficacement au bien-être de l'humanité tout entière et il est disposé à s'associer aux entreprises de la communauté internationale pour répondre aux aspirations de la génération actuelle qui souhaite vivre dans un environnement sain et viable.

Tout récemment, le Koweït a été le théâtre de la plus grande catastrophe écologique connue de mémoire d'homme et qui a été due à l'incendie de plus de 700 puits de pétrole, à quoi s'est ajouté le déversement de millions et de millions de barils de pétrole dans les eaux de notre Golfe. Dieu seul connaît l'étendue des dégâts causés à la vie humaine au Koweït à la suite de cet « holocauste écologique ». L'écosystème naturel du Koweït n'a pas échappé aux conséquences tragiques de ce crime. Les rapports officiels des Nations Unies font un bilan détaillé de cette catastrophe écologique.

Sur la base des enseignements tirés d'une horrible et douloureuse expérience de première main, je tiens à dire que les catastrophes naturelles pourraient être suivies, analysées et traitées avec toute l'énergie et le savoir dont dispose l'humanité. Cependant, les catastrophes particulièrement graves et dangereuses sont celles qui sont causées par l'homme, particulièrement lorsque celui-ci est la proie d'une force pernicieuse et d'un égoïsme qui ne respectent plus les principes d'amitié et de coopération entre les hommes correspondant à des normes de conduite universelles. En cette occasion et du haut de cette tribune, j'invite la communauté internationale à prendre des mesures pour adopter des instruments permettant de faire de la destruction délibérée d'un écosystème un crime contre l'humanité dont les coupables devraient être sévèrement châtiés.

En ce qui concerne l'autre thème de cette Conférence, à savoir le développement, je me permettrai de rappeler que le Koweït y a apporté d'énormes contributions. Notre politique consiste à appuyer de nombreux projets humanitaires dans un grand nombre de pays qui ont besoin d'une aide de ce type. Peut-être le monde se souvient-il encore que le Koweït a eu le privilège de lancer, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, un appel

au monde entier pour qu'il annule non seulement les intérêts, mais aussi le principal, de la dette des pays les moins développés du monde.

Dans le même esprit, je me permettrai également d'ajouter que le peuple koweïtien apporte aux autres pays une aide généreuse par rapport à son PNB. En fait, c'est l'une des plus importantes en pourcentage.

Le Koweït a déjà signé la Convention sur la diversité biologique. De plus, la délégation koweïtienne a participé activement à la rédaction des dispositions d'Action 21, en particulier des chapitres concernant la lutte contre la désertification, la protection de l'atmosphère, la préservation des réserves d'eau douce et la protection du milieu marin.

Si la présente Conférence souhaite élaborer un programme d'action en vue de lutter contre la pollution de l'environnement pendant un grand nombre d'années à venir, nous devrions examiner de près les causes sous-jacentes de tous les types de pollution, notamment les divers types d'émission d'énergie, le déboisement et la désertification, pour ne citer que quelques problèmes. Les pays du tiers monde, dont le Koweït, ne devraient pas entamer encore davantage leurs ressources en recherchant des solutions à ces problèmes.

La raison d'être, ainsi que l'objectif de notre réunion, est de mettre toutes les ressources humaines en commun dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Le fait que nous nous réunissions sous les auspices des Nations Unies, tribune de l'humanité tout entière, témoigne de cette entreprise commune.

Que Dieu bénisse cette action unie en faveur de tous les peuples.

Allocution de S. E. M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, Premier Ministre
de la République islamique de Mauritanie

Je suis particulièrement heureux de vous adresser au nom du Président de la République islamique de Mauritanie, S. E. M. Maaouya Ould Sid' Ahmed Taya, en mon nom personnel et en celui de la délégation qui m'accompagne, mes plus vives félicitations et de m'acquitter de l'agréable devoir de vous remercier personnellement ainsi que le peuple brésilien pour la chaleureuse hospitalité dont il nous a entourés depuis notre arrivée en terre de Brésil, carrefour d'échanges et d'interpénétration des civilisations.

Mes remerciements vont également au Secrétaire général de notre Conférence, M. Maurice Strong, et à ses collaborateurs pour les remarquables efforts déployés ainsi que la qualité des documents fournis.

Nous avons le redoutable privilège d'être les acteurs du premier grand Sommet mondial consacré à la sauvegarde de l'environnement, par ce pour le développement.

L'enjeu est de réconcilier l'homme et ses activités économiques, avec les exigences de la nature et la sauvegarde de son potentiel biologique. Autrement dit, l'enjeu est le développement durable, car celui-ci procède à la

fois de la viabilité écologique, de l'efficacité économique et de la justice sociale.

L'appauvrissement de la couche d'ozone, l'émission des gaz à effet de serre, la désertification ou la pollution urbaine ne sont le plus souvent que les manifestations les plus éclatantes de l'impasse écologique à laquelle mènent les schémas de production et les modes de consommation actuels à l'échelle mondiale, de la persistance de la pauvreté et de la non-adaptation des pays en développement aux conditions de l'interdépendance de l'économie mondiale.

En tous cas, la Mauritanie en est consciente, elle qui, à l'instar des autres pays du Sahel, fut et demeure au centre même de l'horrible tourbillon de la sécheresse et de son corollaire, la désertification, depuis déjà plus de deux décennies.

Faisant suite aux efforts laborieux déployés depuis lors pour le développement et la lutte contre les effets les plus graves de la désertification, la Mauritanie s'est engagée depuis l'année 1985 dans un processus d'ajustement structurel et politique qui adopte et consacre pleinement l'économie de marché, appelle et oeuvre pour la participation des populations à la vie économique, sociale et politique du pays. La récente mise en place des institutions démocratiques, les ambitieux programmes de développement des ressources humaines et de lutte contre la pauvreté en sont des appréciables piliers.

Enfin, l'axe environnemental spécifique de ce processus correspond à notre récent programme multisectoriel intégré de lutte contre la désertification, qui vise à la régénération du milieu en 20 ans, l'utilisation rationnelle du potentiel de production, la fixation dans les terroirs et la sécurité alimentaire des populations rurales.

Nous devons reconnaître qu'à l'égard de questions aussi cruciales et vitales pour l'humanité que la protection de l'environnement et la promotion d'un développement durable à l'échelle mondiale, notre responsabilité est inévitablement commune, même si à certains égards la répartition des charges doit être nécessairement différenciée.

Notre responsabilité commune traduit notre interdépendance inéluctable et la communauté de notre destin sur cette Terre, face aux ultimes dangers qui menacent la survie même de notre espèce.

La différenciation de la répartition des charges tient compte de nos capacités contributives, objectivement inégales, mais aussi, et surtout, procède de l'équité dans la détermination de nos responsabilités respectives par rapport à la situation actuelle.

En effet, les pays industrialisés, de par l'ampleur de leur base industrielle et de leur mode et niveau de consommation, sont à l'origine de l'essentiel des facteurs incriminés dans la dégradation de l'environnement, qu'il s'agisse de l'émission de substances polluantes ou de la destruction effrénée des matières premières ou des conséquences de la pauvreté consacrée par un ordre économique international demeuré inégal, sur l'aggravation de la dégradation de l'environnement.

A leur tour, les pays en voie de développement se doivent de reconnaître qu'ils portent une part non négligeable de responsabilité dans au moins certaines manifestations régionales et locales du processus de dégradation. Il en est ainsi de la déforestation croissante et abusive que l'on observe çà et là, la mauvaise gestion des ressources naturelles et des économies, le faible niveau de participation des populations et des investissements en infrastructures communautaires de base telles que l'eau potable, l'éducation et la santé.

Les pays industrialisés, économiquement et technologiquement mieux dotés et beaucoup mieux préparés à concevoir et favoriser les transformations nécessaires à l'échelle mondiale, ont quand même le devoir et l'obligation morale de la mise en oeuvre des mesures idoines pour la sauvegarde de l'écosystème mondial, indispensable au développement durable et à la survie de notre race.

A cet égard, une approche novatrice, nécessairement globale et intégrée, devrait être dégagée et convenue à la suite de nos travaux; il s'agit de :

Consentir aux pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, des ressources financières supplémentaires indispensables pour stimuler une croissance respectueuse de l'environnement et favoriser des transformations significatives dans le monde, mais surtout dans les pays en développement, de manière à diversifier et élargir la base de production et à ancrer plus en profondeur leur économie au marché mondial;

Mettre au point et faciliter le transfert d'écotechnologies efficaces et la circulation de l'information liée à l'environnement et veiller à la gestion rationnelle des ressources naturelles;

Intégrer l'éducation, la santé de base et la lutte contre la pauvreté dans les stratégies de protection des écosystèmes, dans une perspective de développement durable.

Par la même occasion, tout en soulignant l'importance des deux conventions relatives respectivement au climat et à la biodiversité, il nous paraît indispensable qu'un accord international spécifique à la lutte contre la désertification intervienne le plus rapidement possible pour accroître la pertinence du dispositif juridique ainsi confectionné.

Par ailleurs, il demeure indispensable que nos pays en voie de développement continuent à disposer d'un espace écologique suffisant qui tienne dûment compte de leurs besoins et possibilités réelles de développement, de même que les mécanismes institutionnels pour l'administration des accords issus de notre présente Conférence doivent être conçus sur une base démocratique et garantir des droits égaux à tous les Etats.

C'est seulement au prix d'un véritable élan de solidarité, d'une réelle prise de conscience de notre inéluctable communauté de destin face aux dangers qui menacent la survie de notre espèce, face aussi aux souffrances de nos semblables, que nous allons finalement tourner le dos aux rapports que consacrait jusqu'ici notre inégalité et cultivait notre incompréhension

mutuelle et opter résolument pour notre seul et unique salut, notre développement durable sur la Terre.

Déclaration de M. Kiichi Miyazawa,
Premier Ministre du Japon

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Brésil, pays hôte de cette Conférence, de me donner l'occasion de prendre la parole devant cette auguste assemblée.

Le monde est maintenant à la croisée des chemins. Nous aspirons à un nouvel ordre international fondé sur le bien-être de chaque être humain, à un ordre qui permette de respecter pleinement la dignité humaine sur la base des principes de la liberté et de la démocratie et d'un développement durable. Nous devrions nous efforcer d'inaugurer une ère nouvelle dans laquelle nous puissions vivre en tant que citoyens du monde.

C'est seulement si l'on arrive à entrer dans cette « ère de la citoyenneté mondiale » que l'on parviendra à concilier la protection de l'environnement et un développement durable. La survie des générations futures est en jeu, et la question est de savoir si nous pouvons agir au plan mondial et dès à présent.

La Déclaration de Rio et les autres accords historiques qui ont été conclus sur les modalités de la coopération internationale dans le domaine de l'environnement constituent un premier pas important dans le sens d'un développement durable.

Dans la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, tous les pays, en particulier les pays industrialisés, sont invités à s'acquitter fidèlement de leur engagement. A la suite de son programme d'action visant à mettre fin au réchauffement de la planète, le Japon s'efforcera de stabiliser, d'ici l'an 2000, les émissions de CO₂ au niveau de 1990. La préservation de la diversité biologique constitue un autre domaine important de coopération internationale. En ce qui concerne la protection de la couche d'ozone, le Japon s'efforcera d'honorer les engagements pris dans le cadre du Traité et du Protocole, et de réduire de plus en plus rapidement l'utilisation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, en vue de leur élimination totale en 1996. Nous nous efforcerons de traduire en une action concrète la déclaration de principe sur la conservation des forêts, étant donné que nous avons commencé à faire reverdir notre pays à l'aide de campagnes à l'échelle nationale, et nous aimerions utiliser cette expérience pour aider à faire reverdir la terre tout entière.

Les problèmes environnementaux traditionnels liés à la pauvreté dans les pays en développement exigent également une coopération internationale, comme le demande le programme d'Action 21.

Mais ce processus vient seulement de commencer et, ce qui importe, c'est l'action à venir.

à la survie à long terme de notre planète. En effet, quel responsable politique d'une région pour qui l'absence d'eau potable est la cause à elle seule de plusieurs millions de morts chaque année peut s'intéresser valablement à une augmentation de la température moyenne de quelques dixièmes de degrés par décennie? Quel responsable politique qui sait que dans sa région l'abattage d'un arbuste chétif représente la seule chance de survie pour certaines populations pourrait s'intéresser en priorité aux conséquences du trou découvert dans la couche d'ozone, ou même encore à celles de la déforestation des grandes forêts tropicales?

Non, si le pays que je représente se réjouit de la tenue de cette Conférence mondiale, c'est en raison de l'espoir que fait naître une réunion au sommet des pays riches et pays pauvres se concertant sur les problèmes de la planète. En effet, c'est en se penchant avec les pays les plus démunis sur les problèmes de survie à long terme de la terre que les pays du Nord prendront conscience que, pour assurer leur avenir, il faudra régler les problèmes de survie à très court terme qui se posent aux pays du Sud.

Aussi, le seul résultat important de cette Conférence mondiale n'est pas de savoir s'il faut sauver d'abord la planète ou en priorité les économies sinistrées des pays en voie de développement. Le seul résultat important serait que les pays industrialisés reconnaissent qu'il n'est pas possible de dissocier le développement des pays pauvres de leurs intérêts économiques et écologiques. Ainsi, par la recherche de solutions à leurs problèmes d'environnement à l'échelle planétaire, les pays développés prendront conscience de l'absolue nécessité de contribuer au développement de leurs partenaires du Sud, avec l'objet principal d'assurer la survie de la planète.

C'est pourquoi, afin que cette Conférence qui est déjà un événement sur le plan de la sensibilisation, soit également le début de nouvelles relations entre le Nord et le Sud, il est important que les pays riches fassent un pas supplémentaire vers la prise en compte des importants problèmes des pays pauvres. Or, le problème le plus grave pour les pays pauvres est celui de la dette. Supprimer le fardeau de cette dette témoignerait vraiment qu'on ne peut séparer environnement et développement. Car, comme le disait déjà Indira Gandhi, la plus grande pollution, c'est la pauvreté.

Compte tenu de la dimension planétaire que revêtent les problèmes environnementaux, la République de Djibouti s'engage fermement à la signature des deux Conventions relatives aux changements climatiques et à la diversité biologique.

Par ailleurs, nous nous réjouissons des progrès réalisés par la présente Conférence dans l'adoption d'une convention internationale de lutte contre la désertification.

Allocution de S. E. M. Alberto Fujimori Fujimori, Président
de la République du Pérou

Je suppose que nombre des dignitaires qui sont ici réunis connaissent mon pays. Je voudrais cependant mettre en relief trois caractéristiques du Pérou qui peuvent être intéressantes, me semble-t-il, dans le contexte de la présente réunion au sommet.

En premier lieu, le Pérou est un pays où se trouve l'une des plus grandes forêts tropicales du monde, un pays dépositaire d'immenses ressources écologiques et un pays propriétaire de l'une des plus grandes biodiversités de la terre, produit, pour l'essentiel, des réalisations culturelles de ses habitants pendant plusieurs millénaires d'histoire.

En deuxième lieu, le Pérou n'est pas un pays pauvre. Mon gouvernement a hérité d'un pays effondré en proie à des maux extrêmement divers. Le pays n'est pas un pays pauvre, mais plutôt un pays appauvri par un système politique inefficace et corrompu qui a subsisté pendant des décennies et que nous avons à peine aujourd'hui commencé à réformer du tout au tout sous un régime politique de transition dont le principal objectif est une véritable démocratisation qui devra rendre possible la reconstruction du pays.

Le Pérou est un pays appauvri. Ce n'est qu'ainsi qu'on s'explique qu'alors même que nous sommes dotés d'énormes richesses naturelles, d'un vaste territoire et d'une population extrêmement laborieuse, nous n'ayons pas réussi à rattraper notre retard.

En troisième lieu, le pays est, avec 60 % de la production, le premier producteur mondial de feuilles de coca, principale précurseur de la cocaïne.

C'est ainsi que l'environnement est détruit dans mon pays. Chaque année, la culture du coca et l'agriculture itinérante, qui proviennent l'une et l'autre de la misère des paysans, font disparaître de 150 000 à 300 000 hectares de forêt tropicale. En réalité, 250 000 agriculteurs se trouvent forcés à cultiver le seul produit qui ait des débouchés sûrs et en expansion constante : la feuille de coca.

D'un système politique inefficace et corrompu, en passant par la culture illégale de la feuille de coca et à l'appauvrissement du pays, il est apparu pendant des décennies un enchaînement de circonstances qui s'est traduit par une dégradation spectaculaire de la région péruvienne de l'Amazonie.

Eu égard aux dommages qui ont déjà été causés, l'on peut imaginer les destructions que risque de causer demain le trafic de stupéfiants s'il n'est pas éliminé. Il ne s'agit pas là d'un problème de l'an 2000, mais un problème de 1992.

En ma qualité de Président du Pérou, je suis manifestement préoccupé par l'épuisement de la couche d'ozone et par la dégradation de l'environnement en général. Mais je tiens à nouveau à appeler l'attention du monde sur la nécessité de le protéger d'une catastrophe écologique causée par l'empire de la cocaïne.

La consommation de cocaïne, cette terrible drogue qui tue la jeunesse, cause aussi la dégradation des sols et tue les cours d'eau dans lesquels sont déversées des tonnes d'acide sulfurique, d'acide chlorhydrique, de kérosène, de toluène et de tous les autres produits chimiques nécessaires pour transformer la feuille de coca en un poison pour esprits innocents.

L'aide fournie par les pays consommateurs pour réduire l'offre de feuille de coca ne doit pas être considérée comme une "aide humanitaire à un pays du tiers monde". Il s'agit d'une grave erreur d'approche, due peut-être à d'autres temps. Il me semble nécessaire de réitérer l'appel lancé aux pays consommateurs pour qu'ils renoncent à leur passivité et à leur indifférence et pour qu'ils prennent conscience de l'échec de la politique mondiale de lutte contre la drogue, laquelle, dans le cas du Pérou, s'est traduite par un doublement des superficies où l'on trouve le coca pendant les années 80, ce qui, paradoxalement, s'est accompagné par un appauvrissement toujours plus grand du paysan.

Tout cela, manifestement, coûte de l'argent, un argent que les pays pauvres n'ont pas. Ce qui est grave, c'est le coût que l'humanité devra demain supporter si cet investissement n'est pas fait aujourd'hui.

Ce n'est qu'en éliminant la misère, ce n'est, dans le cas du Pérou, qu'en favorisant un développement ne passant pas par l'économie du coca, que l'on pourra vaincre le trafic des stupéfiants et éviter la destruction progressive de l'environnement où opère ce trafic.

C'est donc au Pérou qu'est menée l'une des batailles les plus importantes contre le trafic international de stupéfiants. Je ne me lasserai pas de répéter que cette lutte inégale entre un pays appauvri et en crise et un pouvoir économique qui brasse 100 milliards de dollars par an ne pourra être couronnée de succès que si les pays riches et consommateurs prennent conscience de cette terrible menace qui pèse sur la jeunesse, la paix, la démocratie et l'équilibre écologique. Un développement durable est possible au Pérou dès lors que cette dure réalité aura été surmontée.

L'esprit qui inspire cette réunion au sommet n'est d'ailleurs pas étranger au climat politique que connaît le monde depuis près d'un lustre et qui est marqué par la recherche de la paix. Cette recherche devra également aller de pair avec la recherche d'une relation réellement harmonieuse entre l'homme et la nature.

Allocution de S. E. M. André Kolingba, Président de la
République centrafricaine

Je fais miens les sentiments de gratitude et les félicitations exprimés avant moi à l'endroit du Gouvernement brésilien, du Secrétaire général et de M. Maurice Strong, qui n'ont ménagé aucun effort pour réunir cette assemblée historique, que je considère comme celle des chefs de famille copropriétaires de la planète Terre.

Sans la paix, tous nos rêves de développement ne sont qu'illusions. Mais sans la Terre, que peut-on développer? La Terre tout entière nous

regarde. L'espoir suscité est immense et la déception le serait aussi si, par égoïsme ou par incompréhension, nous ne savions pas répondre à cette attente. C'est dire que nous devons prendre ici même des engagements fermes et concrets. Que nos assises se tiennent sur le continent sud-américain, l'année du cinq centième anniversaire du débarquement de Christophe Colomb est plus un symbole qu'une coïncidence.

Les communautés humaines implantées dans les zones tempérées de la planète ont développé sur une grande échelle les technologies d'asservissement de la nature et d'exploitation des ressources naturelles. Sur cette base, elles ont construit une civilisation qu'elles ont appelée la civilisation du progrès. Dans la zone tropicale, les choses ont été à la fois plus et moins faciles. Il n'était pas nécessaire de faire des provisions pour la saison froide. Toute l'année, les hommes pouvaient prélever leur subsistance sur la pêche, la cueillette, la chasse, sans entamer le capital naturel. Le rapport à la nature a conservé le caractère métaphysique qui existe au tréfonds de la conscience humaine.

Aujourd'hui, nous sommes venus ici pour tenter de normaliser les rapports des uns et des autres en répondant de la gestion du patrimoine dont chacun a eu la responsabilité. Il ne s'agit pas, bien sûr, des individus que nous sommes, mais bien de la lignée de nos ancêtres, et pour nous, Africains, cela a un sens très profond. A nous, les hommes du Sud, on reproche plus ou moins ouvertement de n'avoir pas su tirer profit de nos ressources pour assurer, en même temps que nos frères du Nord, le développement de nos communautés. Nous sommes en droit de leur rétorquer que les richesses accumulées ont été prélevées sur le capital commun dans la zone dont ils avaient la gestion, et souvent aussi chez les autres.

Dans leurs propres pays, les nouvelles générations prennent conscience de cette situation et donnent l'alarme. Notre impératif premier, à nous les gens du Sud, c'est de résoudre les problèmes de la santé, de la misère, de la faim et de l'éducation de nos populations. Nous devons y réussir, sans pour autant mettre en péril l'environnement que nous avons su préserver. Cela nous imposera des contraintes et des freins. Cela implique que nos frères humains du Nord, qui ont bâti leur puissance matérielle sur la surexploitation des ressources naturelles, participent aujourd'hui à notre effort. Cette participation ne peut pas être une aide octroyée unilatéralement, selon le bon vouloir des riches. Ce n'est pas le monde que nous demandons, loin de là, mais une collaboration qui respecte notre dignité.

Si nous sommes matériellement démunis, nous sommes immensément riches du patrimoine naturel qui appartient partout à l'humanité tout entière et que Dieu nous a confié. Nous ne voulons pas être acculés à le détruire pour construire notre développement, mais le corollaire de cette exigence de préservation consiste en un transfert financier et technologique sans arrière-pensées.

Par ma présence à ce Sommet, la République centrafricaine, qui a initié et fondé avec quatre autres Etats africains - le Mali, le Niger, le Togo et le Tchad - une institution dénommée Organisation interafricaine pour la qualité de la vie, affirme sa volonté de voir s'instaurer, à la veille du XXI^e siècle, un équilibre durable entre l'environnement et le développement, une

coopération internationale susceptible d'assurer notre avenir à tous, peuples du Sud comme du Nord.

Face à la menace écologique qui pèse sur l'humanité, la convergence objective de intérêts doit permettre à chacune des parties d'assumer ses responsabilités. Mon pays, la République centrafricaine, a demandé et obtenu de l'Unesco l'inscription du Parc national de Saint-Floris sur la liste du patrimoine mondial. Ce parc, de 17 400 kilomètres carrés, est un des plus grands d'Afrique et représente un écosystème complet particulièrement remarquable. J'ai pris l'initiative de doter ce site d'un statut particulier et de constituer la première zone franche écologique du monde pour une période de 30 ans.

La République centrafricaine propose donc à la communauté internationale tout entière de gérer, avec elle et dans le cadre de sa souveraineté, cette zone. Cette innovation va permettre d'élaborer ensemble, dans un cadre international, un statut juridique nouveau de la préservation et de l'aménagement d'un site qui appartient à l'humanité tout entière.

Le fait qu'aucun habitant n'y réside permettra cette expérimentation juridique sans porter atteinte aux droits des populations. Nous croyons, en effet, que l'heure n'est plus aux pétitions de principe, mais qu'il faut faire des avancées concrètes. Nous entendons mobiliser les opinions publiques internationales pour construire avec nous cette première zone franche écologique. Par une réalisation concrète, la République centrafricaine veut apporter sa pierre au nouveau dialogue Nord-Sud, qui doit s'instaurer en liant étroitement la protection de l'environnement et les impératifs du développement.

Allocution de S. E. M. Jaime Paz Zamora, Président de la
République de Bolivie

L'on ne saurait préserver l'environnement si l'homme continue de faire l'objet de déprédations, vu que l'homme est le centre de la nature et donc de l'environnement. Par conséquent, la préservation de l'environnement est le nouveau nom que porte le développement humain.

Il est aujourd'hui plus vrai que jamais que l'humanité partage un seul et unique écosystème, ce dont découlent tout naturellement les principes de l'interdépendance et de la coresponsabilité. De ce fait, les phénomènes que sont la vie et la mort, quel que soit l'élément qu'elles touchent, ont des conséquences pour l'ensemble.

Simultanément, nous sommes convaincus qu'il est impossible de préserver l'environnement et de favoriser le développement humain en marge de la culture des peuples car, en dernière analyse, c'est dans le cadre d'une culture déterminée que l'être humain perçoit, assume et reproduit la vie.

L'homme est un tout, et tout comme nous sommes disposés à signer, à l'occasion de cette Conférence, la Convention sur la biodiversité pour essayer de sauvegarder et de préserver l'unité diverse de la vie, nous avons

l'obligation de respecter ce que l'on pourrait appeler la biodiversité culturelle de la planète.

C'est mus par ces convictions qu'au nom de la Bolivie, pays marqué par ses origines indigènes, nous avons proposé pour l'Amérique, en collaboration avec d'autres pays, la constitution d'un fonds de développement des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes. En effet, les populations autochtones doivent être laxes et les protagonistes naturels d'une réelle politique de développement durable. Nous sommes certains que cette initiative de création du fonds, qui continuera d'être appuyée par la conscience internationale, sera bientôt une réalité vu que le fonds trouve aujourd'hui sa justification dans le principe 22 de la Déclaration de Rio que nous sommes en train d'approuver.

L'on parle beaucoup de la nécessité de nettoyer la planète. Il s'agit là d'un postulat auquel nous souscrivons pleinement. Mais je suis convaincu, si l'on veut nettoyer la planète, il faut d'abord faire le nettoyage de nos propres cerveaux. En effet, le développement humain et la préservation de l'environnement supposent de nouveaux modes de pensée et de nouveaux modes de vie et d'organisation.

Pour réparer les dégâts infligés à l'environnement, il faut d'abord que nous changions nous-mêmes d'attitude. Ce changement suppose la nécessité de repenser des normes établies depuis longtemps dans des domaines d'importance vitale. Par exemple, qui paiera le coût de ce nettoyage planétaire? De combien d'argent aura-t-on besoin et comment sera-t-il versé?

Nous pensons, pour notre part, qu'indépendamment de la dette financière extérieure, il existe une dette écologique historique qui a inversé les rôles. Dans ce dernier cas, les pays en développement du Sud sont les créanciers et les pays industrialisés du Nord les débiteurs. La dette financière est une obligation reconnue qui est honorée, mais pas encore la dette écologique, encore que certains pays plus sensibilisés aux problèmes commencent à s'en acquitter dans le cadre de la coopération.

De même, s'agissant des ressources technologiques, nous sommes d'avis que la préservation de l'environnement présuppose aussi un partage des technologies. Nous pourrions continuer à citer des exemples, qui pourraient être tirés des pratiques du commerce international, domaine dans lequel les Etats se préoccupent davantage de protéger les marchés que de protéger l'environnement.

Nous ne devons négliger aucun effort pour que le XXI^e siècle ne soit pas pour nous un siècle de violents conflits écologiques tout comme le XX^e a été un siècle de guerres menées à la recherche d'hégémonies ou d'espaces vitaux. D'où l'importance de la présente Conférence, dont la convocation intervient à un moment historique. Nous n'investirons jamais trop de temps ou de trop de patience dans la recherche de consensus et d'accords sur ce problème d'une importance capitale.

Je suis heureux de voir que nous progressons et j'espère que la force de la réalité nous prouvera que cette Conférence n'a pas été un exercice stérile et une nouvelle grande hypocrisie planétaire.

Déclaration de M. Won-Shik Chung, Premier Ministre
de la République de Corée

C'est en vérité un grand privilège de vivre avec vous tous ce moment particulièrement important de l'histoire humaine.

Notre réunion répond à des impératifs écologiques sans précédent. L'environnement nous lie tous. Aucun pays ne peut à lui seul sauver son propre environnement, et seule une action collective menée au plan mondial peut atteindre ce but.

Au cours des dernières décennies, le monde a été divisé entre l'Est et l'Ouest sur le plans idéologique, et entre le Nord et le Sud du point de vue économique. Cependant, les changements révolutionnaires consécutifs à l'effondrement des régimes datant de la guerre froide nous incitent résolument à inaugurer de nouveaux modes de coopération fondés sur un "partenariat mondial".

La dégradation de l'environnement mondial menace la survie même de l'humanité et nous confronte en même temps à un grand défi qui transcende les divisions et les affrontements.

La disparition soudaine des tensions Est-Ouest a très fortement contribué à la généralisation du système d'économie de marché à l'échelle mondiale. Cependant, la concurrence entre les pays qui s'efforcent chacun de défendre au mieux leurs intérêts nationaux s'est intensifiée. Le mondialisme est menacé par le régionalisme, le multilatéralisme par le bilatéralisme et le libre échange par le protectionnisme.

Les nouvelles stratégies de développement durable ne devraient pas se traduire par des avantages unilatéraux et injustes ou par des désavantages pour tel ou tel groupe ou pays.

Dans un monde fondé sur un véritable partenariat ayant pour but de créer un monde viable, les Etats devraient avoir également voix au chapitre et porter une part équitable du fardeau, en fonction de leurs responsabilités historique et de leurs capacités économiques.

Bien que les mécanismes du marché aient fait leurs preuves pour ce qui est de maximiser les profits commerciaux à court terme, ils doivent être réorientés de façon novatrice pour permettre une gestion appropriée des ressources limitées de notre écosystème.

Le monopole des technologies respectueuses de l'environnement et revêtant une importance capitale constitue un point particulièrement préoccupant.

Il conviendrait, au titre du programme d'action qui complétera "Action 21" dans le cadre d'un système d'économie de marché, de définir les modalités rationnelles grâce auxquelles on pourrait faciliter l'accès à des techniques inoffensives pour l'environnement.

Tout aussi importante est la question du partage équitable des charges à supporter dans le cadre du partenariat mondial durable qui doit être instauré.

Comme le stipule la Déclaration de Rio, les Etats ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays industrialisés sont censés jouer un rôle de pointe dans la stratégie globale compte tenu de leur responsabilités historiques et de leur prédominance en matière financière et technologique.

Je souhaiterais appeler l'attention sur l'expérience de mon propre pays en matière de développement.

Dans le passé, on mettait l'accent sur un développement quantitatif plutôt que qualitatif dans le cadre de l'effort d'industrialisation d'un pays.

Nous devons maintenant faire face à une détérioration considérable de l'environnement du fait que l'on s'est attaché au principe d'un développement accéléré sans accorder l'attention voulue à l'environnement. L'expérience coréenne devrait servir de leçon aux pays industrialisés comme aux pays en développement.

La Corée a renforcé les mesures environnementales destinées à améliorer la qualité de la vie et à tenir compte des normes environnementales nationales.

Compte tenu de l'intérêt que l'on porte de plus en plus à une amélioration de l'environnement, le Gouvernement coréen a proclamé la semaine dernière la Charte nationale de l'environnement en commémoration de la Journée de la terre.

En août 1993, la Corée accueillera une Exposition internationale qui aura pour thème « La recherche d'une voie nouvelle vers le développement ». Je suis fermement convaincu que l'Exposition de Taejon permettra de trouver des moyens de concilier les préoccupations environnementales et le développement.

Malgré les conséquences considérables qui en résultent sur le plan industriel, la Corée a adhéré au Protocole de Montréal en février dernier, joignant ainsi ses efforts à ceux de la communauté internationale pour protéger l'environnement mondial.

Cependant, une expansion de l'industrie et du commerce, avec l'accroissement de la consommation d'énergie qui en résulte, est essentielle pour assurer une croissance économique rapide. C'est là un stade de développement inévitable par lequel sont déjà passés les pays industrialisés.

La situation particulière de pays comme la Corée, qui sont fortement tributaires de l'extérieur sur le plan économique, devra être dûment examinée de sorte que leur potentiel de développement n'en soit pas affecté.

A la différence de toutes les autres régions du monde, l'Asie du Nord-Est est dépourvue de tout mécanisme institutionnel de coopération régionale en matière environnementale, malgré l'extrême concentration d'activités industrielles dans cette région.

Je propose que les dirigeants de l'Asie du Nord-Est conjuguent leurs efforts pour créer une institution régionale de coopération en matière environnementale. Il faut éviter la prolifération d'intérêts étroitement régionaux et tendre vers un régionalisme ouvert pour faire en sorte que des suites positives soient données à la Conférence.

Nous disposons d'une réserve écologique unique héritée paradoxalement de la guerre froide : c'est la zone démilitarisée d'une longueur de 258 km et d'une largeur de 4 km qui est située au milieu de la péninsule coréenne.

Dépourvue de toute habitation humaine au cours des 40 dernières années, la zone démilitarisée a été transformée en un écosystème inhabituel caractérisé par la diversité biologique propre aux climats tempérés.

Tout en étant conscient de l'intérêt particulier que porte le Programme des Nations Unies pour l'environnement à la conservation de cet écosystème, je propose qu'une étude en soit faite conjointement par la Corée du Sud et la Corée du Nord, en collaboration étroite avec les organismes compétents des Nations Unies.

Je constate avec satisfaction que la Déclaration de Rio et Action 21 donnent à tous les pays, aussi bien industrialisés qu'en développement, des chances et des possibilités égales de contribuer à la viabilité de la planète.

Espérons que nous passerons à la postérité comme les pionniers d'un développement durable et qu'on se souviendra de Rio de Janeiro comme du lieu où a été conçu un nouveau partenariat mondial fondé sur le sentiment d'un destin commun.

Déclaration de M. Obed Dlamini, Premier Ministre
du Royaume du Swaziland

Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de Sa Majesté le Roi Mswati III, Sa Majesté la Reine Indlovukazi et du peuple du Royaume du Swaziland, de vous féliciter chaleureusement d'avoir été désigné pour présider cette Conférence. Je puis vous assurer que ma délégation et moi-même n'épargnerons aucun effort pour vous permettre de faire de cette Conférence un grand succès.

Je tiens, Monsieur le Président, à vous remercier personnellement ainsi que le peuple brésilien d'accueillir cette Conférence dans votre beau pays. L'hospitalité qui nous est accordée et les efforts qu'a nécessités la préparation de cette Conférence ne sont pas passés inaperçus des délégations participantes. Je tiens également à rendre hommage au secrétariat de la Conférence qui a joué son rôle de coordination avec la plus grande compétence. Sans le dévouement et les efforts concertés du secrétariat au cours des phases préparatoires, nous ne serions pas réunis ici aujourd'hui.

Cette importante Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement vient à point nommé, car le développement international se trouve à un stade crucial. La communauté internationale est en effet à la croisée des chemins, à l'aube d'une nouvelle ère de développement pour les années 90 et au-delà.

On peut facilement rappeler les conférences et événements qui nous ont amenés au Sommet « planète Terre », mais les véritables problèmes consistent à exécuter des stratégies visant à atteindre les objectifs du Sommet, ainsi qu'à appliquer ces stratégies pour passer de notre mode de développement actuel à un développement fiable et durable.

Les enseignements que nous avons tirés de la préparation de la CNUED nous ont permis de prendre davantage conscience du véritable lien existant entre environnement et développement. Cette prise de conscience doit déboucher sur des changements au niveau des modes de production et de consommation en vigueur. Elle doit contribuer à mettre fin à l'exploitation effrénée des ressources naturelles au nom du développement. Nos gouvernements doivent s'engager à modifier leurs structures économiques, sociales et culturelles.

Mon pays, le Swaziland, connaît, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, des problèmes liés à un taux de croissance démographique élevé, à un approvisionnement en eau salubre inadéquat, à un assainissement insuffisant, au surpâturage, au déboisement et à l'érosion des sols. Tous ces problèmes risquent de causer de grands dommages à l'environnement.

Nous jugeons encourageant le fait que la Conférence accorde une grande attention à ces problèmes environnementaux. Mon Gouvernement s'engage à exécuter les programmes qui seront approuvés à ce Sommet pour faire face à ces graves problèmes. J'espère ardemment que mon pays continuera à bénéficier à cette fin de la collaboration de ses partenaires.

Je tiens également à féliciter les responsables de la CNUED d'avoir accordé à la question de la sécheresse et de la désertification le rang prioritaire qu'elle mérite. Avec les autres pays d'Afrique australe, le Swaziland connaît actuellement la plus grave sécheresse qui ait eu lieu de mémoire d'homme. Nous avons besoin de toute urgence du maximum d'assistance pour atténuer les souffrances de la population. Compte tenu de ce qui précède, nous nous félicitons du consensus qui s'est dégagé lors de cette Conférence sur la nécessité d'une Convention mondiale relative à la sécheresse et à la désertification.

Nous avons besoin d'un nouvel ordre économique conciliant environnement et développement. Ce nouvel ordre économique est bien défini dans « Action 21 ». Le Swaziland reconnaît que ce nouvel ordre économique a de lourdes incidences financières, et l'on ne soulignera jamais assez combien il est important de mobiliser effectivement des ressources financières nouvelles et complémentaires pour donner les suites voulues aux décisions de ce Sommet.

Conscient du rôle important que jouent les femmes dans le développement, le Royaume du Swaziland en a fait le thème principal de son cinquième programme du PNUD. Nous constatons avec satisfaction que ce Sommet a accordé la même importance aux femmes dans le programme Action 21.

Je demande instamment à chacun des représentants réunis ici aujourd'hui de faire preuve de toute la volonté politique que nécessite la protection de notre environnement. Il faudra pour cela que chacun veille à réaliser les objectifs et à oeuvrer aux fins de la prospérité de tous.

Parmi les participants réunis ici aujourd'hui figurent de nombreux Chefs d'Etat ou leurs représentants. Je tiens cependant à demander instamment à chacun d'eux d'oublier un moment son rôle traditionnel de dirigeant national lorsqu'il s'agit des problèmes environnementaux. Unissons-nous et formons une direction commune qui tiendra un seul et même langage en ce qui concerne les problèmes environnementaux auxquels notre belle planète doit faire face. C'est seulement dans le cadre d'un véritable partenariat mondial que nous pourrons agir en ayant une vision commune des problèmes écologiques mondiaux auxquels nous sommes maintenant confrontés.

En guise de conclusion, je tiens à confirmer, Monsieur le Président, que le Royaume du Swaziland adhère pleinement aux idéaux et aux objectifs qui sont ceux d'Action 21. En outre, je puis vous assurer que mon pays s'engage sans réserve à mettre ce programme en oeuvre. J'ai eu ainsi l'honneur et le privilège de signer, hier, la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique au nom de la nation swazi.

Allocution de S. E. M. Felipe Gonzalez, Président du Gouvernement
du Royaume d'Espagne

Je tiens tout d'abord à féliciter le Gouvernement de la République du Brésil de l'organisation de cette Conférence ainsi qu'à remercier le peuple brésilien de la cordialité de son accueil. Le Brésil, avec sa nature luxuriante et son potentiel de croissance, offre le cadre idéal pour une réunion comme celle-ci.

Il s'est déjà écoulé 20 ans depuis que la Conférence de Stockholm a sensibilisé la communauté mondiale à l'environnement. Depuis lors, la compatibilité entre environnement et développement a été au coeur des débats sur les problèmes de notre temps. La présence ici, aujourd'hui, de tant de gouvernants du monde entier en est une preuve.

Nous devons, à l'occasion de cette Conférence, adopter des décisions responsables pour garantir les conditions de vie, ou tout simplement la survie, des générations futures.

Mais le problème n'intéresse pas seulement l'avenir. Aujourd'hui déjà, la misère est à la fois cause et conséquence de la dégradation de l'environnement dans de nombreuses régions du globe. Dans d'autres pays, au contraire, la plupart des problèmes écologiques sont dus aux modes de production et aux habitudes de consommation qui caractérisent les sociétés industrialisées.

La consommation d'énergie est la principale cause de pollution, et les trois quarts de l'énergie mondiale sont consommés dans les pays industrialisés. L'on ne peut pas demander aux pays en développement qu'ils stabilisent leurs émissions de gaz carbonique, qui sont modestes, tandis que les pays qui ont créé le problème en édifiant leur bien-être ne contribueraient pas de façon décisive à le résoudre.

Les graves problèmes dont nous prenons progressivement conscience ont suscité parmi les pays développés des attitudes nouvelles qui sont peut-être

le résultat de l'instinct de conservation mais qui ne sont pas toujours conséquents eu égard à leurs incidences sur nos modes de vie. Simultanément, certaines de ces préoccupations peuvent sembler un luxe à ceux qui cherchent seulement à survivre, même si c'est - et ils le savent - aux dépens de l'environnement.

Tel est le cas de la disparition du couvert végétal, dont les premières victimes sont les habitants des pays touchés. En ce sens, il nous semble que l'on devrait continuer à progresser sur la voie de la convocation d'une conférence mondiale sur les forêts. Les deux tiers des ressources génétiques mondiales se trouvent dans les pays en développement, et ces ressources sont la matière première, souvent gratuite, d'une industrie florissante dans le monde développé. Nous devons défendre ce patrimoine et à cette fin rechercher ensemble les solutions propres à garantir la conservation de la diversité biologique.

Si tous les habitants de la planète consommaient au même rythme, la consommation d'énergie au cours des quelques prochaines se trouverait multipliée par cinq, ce qui aurait des conséquences incalculables des points de vue de la pollution, de l'effet de serre et de la génération de résidus.

Environnement et développement sont donc intimement liés. Ils constituent et constitueront de plus en plus les deux faces de la même médaille, ou les appellations différentes du même objectif.

Nul ne peut espérer résoudre seul ses problèmes d'environnement, ni les résoudre aux dépens d'autrui. Les pays les plus développés ne peuvent pas non plus espérer les résoudre sans ceux qui aspirent à améliorer leurs niveaux de bien-être.

Il n'y a donc aucun sens à diviser le monde en deux camps ni à nous retrancher derrière des reproches mutuels en imputant aux autres la responsabilité exclusive de la dégradation de l'environnement et du sous-développement. Le problème est global est la solution ne peut reposer que sur un effort global de coopération et de solidarité.

Les différents mondes qui existent sur la planète utilisent la même atmosphère. Et comme celle-ci est unique et ne connaît pas de frontières, les Etats et leurs politiques isolées ne peuvent pas être un cadre efficace pour le règlement de nos déséquilibres écologiques.

Le défi qui nous attend consistera à garantir l'utilisation efficace et équitable de ressources limitées. réparties et évaluées de façon égale. Heureusement, il s'agit d'un défi que nous pouvons aujourd'hui aborder dans un esprit serein et résolu, vu que l'on a réussi à dissiper le climat d'affrontement qui, pendant un demi-siècle, a provoqué l'accumulation d'armements fort coûteux et des conflits stériles.

Grâce à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies, nous avons la chance exceptionnelle de nous réunir ici, à Rio, nous qui sommes responsables de la Terre tout entière, pour nous encourager mutuellement à changer de mentalité, aussi bien au Nord qu'au Sud, pour pouvoir coopérer au niveau d'une planète qui n'est plus divisée en blocs.

A mon sens, les effets conjugués des problèmes posés par l'environnement et le développement se reflètent aujourd'hui dans deux questions fondamentales : l'une est la capacité des systèmes de prix devant permettre de traduire comme il convient la pénurie et les coûts relatifs des ressources, et la seconde est celle de l'accroissement démographique.

Pour réussir à allouer efficacement les ressources dans la perspective d'un développement durable, deux conditions doivent être remplies : il faut que les agents économiques supportent l'intégralité des coûts sociaux de leurs activités, et il faut que les ressources naturelles soient valorisées comme il convient pour éviter leur gaspillage et pour réduire les différences de revenus et de richesses entre le Nord et le Sud de la planète.

Au milieu du XXI^e siècle, la population mondiale aura doublé. Par conséquent, une réduction du taux d'accroissement démographique est indispensable si l'on veut que le développement soit compatible avec la protection de l'environnement, faute de quoi les problèmes d'alimentation, de santé, d'approvisionnement et d'urbanisation, sans parler de bien d'autres problèmes, s'aggraveront dans des proportions énormes.

Pour freiner ce processus, il faut lutter contre la misère, qui est à la fois cause et conséquence de l'explosion démographique et qui constitue, comme le disait Indira Ghandi il y a une vingtaine d'années, "la pire forme de pollution". Cela suppose à son tour un effort de coopération auquel l'Espagne, qui voit progressivement son bien-être s'améliorer, sans pour autant avoir encore atteint le niveau des autres pays d'Europe qui sont ses associés, est disposée à collaborer activement, non seulement avec des ressources financières, mais aussi avec l'expérience qu'elle a tirée de son propre processus de développement.

Nous faisons déjà partie du monde industrialisé mais nous connaissons des problèmes spécifiques qui n'ont rien de commun avec l'environnement géopolitique auquel nous appartenons. Les défis environnementaux qui préoccupent l'Espagne sont l'érosion des sols et l'approvisionnement en eau correspondant, par sa quantité et sa qualité, au niveau de développement du pays et aux normes de la Communauté européenne.

Pour atteindre les normes fixées en matière d'épuration des eaux résiduelles en milieu urbain, il nous faudra investir près de 15 milliards de dollars. Des investissements considérables seront requis aussi pour mettre en place des systèmes de régulation et de stockage des ressources hydrauliques qui permettent de garantir des débits écologiquement rationnels dans nos cours d'eau y à la fois assurer un approvisionnement en eau suffisant des établissements humains et des activités productives.

De tels problèmes se posent aussi dans nombre de pays en développement. Par conséquent, l'Organisation des Nations Unies pourrait envisager la création d'un institut pour la gestion de l'eau en tant que ressources économique et pour la conservation de l'environnement. Il s'agit là d'une initiative à laquelle l'Espagne apporterait tout l'appui possible.

L'Espagne se trouve dans une situation singulière et elle est particulièrement bien placée pour affronter les défis posés par l'environnement et le développement. Grâce à cette situation particulière,

l'Espagne a également acquis une plus grande compréhension des problèmes rencontrés et des efforts déployés par nombre de pays en développement.

Au cours des dix dernières années, nous avons triplé le montant de notre aide au développement. Je tiens à saisir cette occasion pour annoncer que l'Espagne a l'intention, au cours de la décennie en cours, de tripler encore le volume de son aide au développement.

Il y a 500 ans, les hommes ont pris conscience des véritables dimensions de la terre qu'ils habitaient. Aujourd'hui, nous avons conscience de ses limites.

Allocution de S. E. M. Abdou Diouf, Président de la
République du Sénégal

L'enjeu de cette Conférence a une portée tragique. Ne nous y trompons pas! L'homme détruit par la pollution et par des actes suicidaires son atmosphère, et il a aujourd'hui la capacité de faire sauter avec les armes qu'il a fabriquées notre planète Terre, planète d'une galaxie parmi d'autres galaxies, planète d'un univers parmi d'autres univers. C'est pourquoi, il nous faut aller à l'essentiel sous peine d'échouer.

Les deux cinquièmes de la population de la planète ont moins de 4 % des ressources. Les 20 % les plus aisés, eux, ont 82,70 % des revenus annuels. Les pays où vivent la plupart d'entre eux prélèvent, chaque année, les trois quarts des produits et des ressources. Et, dans ce processus, ils engendrent, notamment, près des deux tiers de la pollution atmosphérique.

Voilà, en bref, la situation qui prévaut aujourd'hui et qu'il convient de modifier.

L'aggravation de la pauvreté, la destruction de l'environnement et les blocages du développement ne constituent pas des phénomènes dissociés, mais bien les différents aspects d'une même crise, comme l'illustrent les processus de la désertification, ou ceux de la "bidonvillisation" urbaine, ou encore les graves conséquences de l'évolution des rapports économiques Nord-Sud.

Dans le domaine de la désertification, l'on sait, aujourd'hui, qu'elle affecte 60 % des pays du monde, un sixième de la population mondiale, un quart de toutes les terres du monde, mais surtout que 55,4 % de la superficie de l'Afrique sont couverts de terres arides et semi-arides. En 1984-1985, plus de 10 millions d'Africains ont fui leurs foyers, ce qui représentait les deux tiers du nombre de réfugiés dans le monde. Le Sénégal appartient au Sahel, et la désertification est l'une de nos préoccupations majeures.

C'est pour toutes ces raisons que notre continent propose l'élaboration et la signature d'une convention internationale qui sera à l'image de celle de Lomé, qui lie les pays européens membres de la CEE et ceux de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en vue de combattre la désertification en Afrique.

Le Sénégal mise sur le solaire. L'énergie solaire, énergie propre et renouvelable par excellence, est un atout majeur pour gagner la bataille du

développement et de l'environnement. Avec l'énergie solaire, c'est la modernité dans nos campagnes, dans nos villages et dans nos villes, c'est la possibilité de conserver par réfrigération, dans de bonnes conditions, la nourriture et les médicaments à usage humain ou animal, c'est l'assurance de pouvoir disposer d'une énergie assurant le développement de la petite et moyenne entreprise, petite et moyenne industrie sur l'ensemble du pays, évitant, par là même, par la fixation des populations sur leur terroir, la constitution des mégavilles, sources de pollutions graves et parfois non maîtrisables. Le solaire, c'est la possibilité pour les populations d'assurer l'exhaure de l'eau des puits, de traiter cette même eau lorsqu'elle est saumâtre et d'offrir aux personnes et aux animaux une eau potable, indispensable au maintien de leur santé et à la prévention de toutes sortes de maladies. L'énergie du XIXe siècle, polluante, le charbon, a été à l'origine de la révolution industrielle. Cette révolution, avec les hydrocarbures, s'est amplifiée au XXe siècle, de même que la pollution atmosphérique et marine notamment. Le XXIe siècle doit être celui d'une autre révolution énergétique, non polluante, renouvelable, celui du solaire. Il s'agit, c'est ma conviction, de celle des pays qui, avec nous Sénégalais, se sont attelés avec détermination au développement de cette source d'énergie, de la construction d'une nouvelle civilisation, celle du solaire, avec toutes ses conséquences sur le plan technologique.

La protection de la forêt, la reforestation partout où cela est possible, le combat pour gagner la bataille de l'eau, notamment avec notre projet du canal du Cayor, sont autant d'actions pour sauvegarder notre environnement.

Ce que nous attendons en outre de cette Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, ce sont des engagements à agir sur la base d'une claire compréhension que la protection de l'environnement de l'homme et la satisfaction de ses besoins en matière de développement constituent les deux aspects indissociables d'une même réalité; l'environnement et le développement sont une entité indivisible.

S'agissant de l'accord sur la protection du climat mondial, il conviendra d'appliquer, dans leur intégralité, toutes les dispositions de cet accord.

Il me paraît aussi souhaitable d'édifier une capacité scientifique et technologique endogène dans les pays du Sud en mettant en place un réseau de 20 centres de niveau international pour la recherche et la formation en science de technologie de pointe et en science de l'environnement.

Cette politique nouvelle s'adresse en priorité aux millions de jeunes des grandes villes, souvent mal formés, fascinés par un style de consommation qui, bien que hors d'atteinte, tend à conditionner les comportements et à modérer les environnements. Frustrations, violences, explosions urbaines en découlent directement.

Redonner à ces jeunes confiance dans l'avenir, c'est d'abord reconnaître toute leur créativité et leur droit à la parole; il s'agira de leur donner du travail, en dynamisant l'économie et en bâtissant avec eux de nouveaux environnements dans les villes, dans les quartiers et dans les campagnes, dans le respect des traditions de chaque peuple et par la modernité.

De surcroît, pour les jeunes et pour les adultes, la construction progressive des environnements peut constituer un commun dénominateur, au-delà des divertissements, et c'est dans la gestion environnementale des quartiers - tout comme des villages - que s'ancrera, dans le long terme, la démocratie.

C'est vers une réorientation de l'ensemble des politiques internationales et nationales, ainsi que des efforts des associations, en fonction de la lutte prioritaire contre la pauvreté, pour le développement, pour la protection de l'environnement et pour une large prise en charge de l'avenir par les jeunes que l'on doit s'acheminer.

Cela, on le sait, est impossible sans une révision profonde des rapports Nord-Sud.

On ne peut plus notamment se permettre d'aborder le développement en partant prioritairement des problèmes monétaires et des aspects macro-économiques, et sans replacer la dette actuelle dans le contexte de la dette écologique accumulée au cours des siècles et des rapports économiques inégaux.

A cet égard, un GATT révisé est nécessaire mais aussi, et surtout, un GAS (General Agreement on Solidarity) s'impose, ajusté périodiquement et accompagnant cette nouvelle aventure d'une humanité à préserver de la détresse, sur une planète Terre à l'abri des désastres.

Le Sud, au demeurant, a son mot à dire sur le style de vie et les comportements du Nord qui menacent l'ensemble de la planète, notamment à travers les conséquences de l'effet de serre et des pluies acides.

Dans le contexte de notre Conférence, mon pays demande que soit instaurée une ère nouvelle de partenariat global qui mette l'accent sur la croissance économique et associe l'éradication de la pauvreté à la protection de l'environnement.

Le droit à un environnement de qualité passe nécessairement par le droit à la sécurité de notre planète terre dont la survie mérite qu'une attention toute particulière soit portée à l'accumulation des armes capables de provoquer l'apocalypse.

Le respect des droits de l'homme passe nécessairement par le respect du droit au développement. Le respect du droit au développement passe inexorablement par l'adoption de mécanismes de marché qui tiennent compte de la solidarité de nos économies respectives. Il ne peut y avoir de paix durable sur notre planète Terre tant qu'il y aura une grande frange de sa population qui vit encore dans des conditions infrahumaines.

Rio, c'est le développement et l'environnement en tête d'affiche. Rio, c'est l'exigence de la lutte contre la pauvreté. Rio, c'est le combat pour la survie de la planète. Rio, c'est aussi le XXIe siècle qui commence et une responsabilité effectivement partagée pour faire reculer la misère et le spectre du désastre environnemental. Il faut donc agir ensemble, agir autrement, mais agir vite.

Déclaration de M. Stanislav S. Chouchkevitch, Président
du Soviet suprême de la République du Bélarus

Les travaux de la Conférence démontrent de façon convaincante le profond sentiment d'inquiétude que nous partageons au sujet de l'avenir immédiat et à long terme de la Terre, notre habitat commun.

Ma délégation considère que les projets de document de la Conférence et les deux Conventions que nous avons signées sur les changements climatiques et la diversité biologique répondent aux intérêts politiques et économiques fondamentaux de la République du Bélarus ainsi que de la communauté mondiale tout entière. Nous saisissons cette occasion unique pour confirmer les engagements que nous avons pris et également notre volonté d'honorer les conventions et accords auxquels l'URSS était partie puisque, juridiquement, le Bélarus est l'un des successeurs de ce pays.

A cette Conférence unique en son genre, j'ai l'honneur de représenter un jeune Etat démocratique qui est devenu le centre de coordination de la Communauté des Etats indépendants. Située au coeur de l'Europe, la République du Bélarus est, sur la carte politique du monde, davantage une nation ressuscitée qu'une nouvelle nation. Nous pensons en particulier aux traditions millénaires de notre Etat, à nos anciens textes législatifs qui, il y a des centaines d'années, énonçaient les principes d'une conduite et d'une éthique respectant l'environnement sous la forme d'une philosophie de la nature. Sans idéaliser ce passé lointain, j'aime à penser que nos ancêtres, vivant en harmonie avec leur milieu naturel, ne risquant pas d'entraîner la société dans des désastres écologiques, étaient plus raisonnables et rationnels que nous.

Qui aurait pu imaginer, il y a dix ans seulement, que le système qui prétendait porter bien haut l'étendard des idées humanistes et incarner le progrès de l'humanité tout entière serait le théâtre de l'apocalypse du XXe siècle, Tchernobyl, la plus grande catastrophe nucléaire des temps modernes qui, par ses conséquences, équivaut à une guerre nucléaire limitée en temps de paix. Pour vous donner l'échelle des événements qui ont eu lieu, je me bornerai à citer quelques chiffres.

Les dégâts subis par la République de Bélarus à la suite de la catastrophe de Tchernobyl sont estimés à 16 fois le budget de la République;

Un cinquième du territoire du Bélarus a été recouvert de cendres radioactives;

La réinstallation de plus de 100.000 personnes vivant dans les régions de la République au taux de contamination radioactive le plus élevé est en voie d'achèvement.

Depuis plusieurs années, les dirigeants de l'ancienne Union mentaient de façon éhontée à leurs populations et cachaient la vérité au monde entier, ce qui fait qu'aujourd'hui, le patrimoine génétique de la nation biélorusse est exposé à une menace mortelle. Au cours des cinq dernières années, l'incidence du cancer de la thyroïde chez les enfants a augmenté, semble-t-il, de 22 fois.

Aujourd'hui, nous ne lançons plus de cris ni d'appels en direction de la communauté internationale. Celle-ci ne nous a malheureusement pas apporté son soutien en temps voulu. Notre peuple, qui souffre depuis longtemps, en est arrivé à la conclusion qu'il doit assumer lui-même son destin et ne compter que sur lui-même. Cette évaluation cruelle mais réaliste nous a contraints à adopter une autre approche de la prévision environnementale et à établir un programme national de mesures concrètes pour protéger la sécurité de l'environnement. Ce programme comprend essentiellement les points suivants :

Tout d'abord, le principe de la neutralité nucléaire devrait être proclamé dans la Constitution et appliqué.

Deuxièmement, des « technologies propres » devraient être utilisées dans le domaine de la production au cours des transformations économiques radicales que connaît le pays dans son évolution vers l'économie de marché. Nous partons du principe que malgré la complexité de la période transitoire, la mise en place d'une nouvelle structure économique adaptée au XXI^e siècle doit être pleinement conforme aux normes environnementales les plus strictes et se dégager de l'héritage irrationnel du passé.

Troisièmement, les dépenses militaires devraient être fortement réduites suivant le principe d'un niveau de sécurité raisonnable et d'une doctrine radicalement nouvelle en matière de défense nationale. Je tiens à insister sur ce point. Le fait est que nous avons malheureusement hérité du passé une économie militarisée et d'énormes dépenses militaires qui représentent une lourde charge. Durant le seul exercice en cours, nous avons été obligés de consacrer à cette fin et également au programme de Tchernobyl près d'un quart de notre budget national. Aujourd'hui, sur le territoire du Bélarus, on compte en moyenne trois fois et demie plus de militaires pour 1.000 civils que sur le territoire de l'ancienne URSS. Paradoxalement, bien que le retrait des armes nucléaires tactiques de son territoire se poursuive en avance sur le calendrier, il se trouve que le Bélarus continue à disposer d'un des potentiels nucléaires les plus considérables. Je ne dis pas cela par fierté, mais parce qu'il s'agit d'une réalité déprimante et tragique que nous envisageons de surmonter dans les années qui viennent. Nous avons l'intention de réduire très considérablement, en les ramenant à un chiffre compris entre 50.000 et 80.000, les effectifs de notre armée nationale, qui est sous notre contrôle depuis mars dernier. La démilitarisation de toutes les sphères de la vie de la République et la conversion de la production comporteront naturellement des avantages du point de vue de l'environnement et créeront des conditions plus favorables au retour progressif et harmonieux du Bélarus dans le concert des nations européennes.

Aujourd'hui, à la plus grande conférence internationale des temps modernes, nous sommes convaincus que nombre d'autres peuples connaissent des malheurs et des difficultés similaires, quelle que soit la situation tragique dans laquelle beaucoup d'entre eux se trouvent. Le peuple biélorusse a toujours compati avec les souffrances des autres et a toujours eu de la compréhension pour eux. Notre histoire tragique et sanglante nous a appris à accorder la plus grande attention aux problèmes des autres. Bien que, tout comme les autres pays en pleine transition économique, le Bélarus ait besoin d'un soutien extérieur, nous sommes prêts à faire notre part pour assurer gratuitement une formation environnementale et autre à des spécialistes des pays en développement et à apporter notre modeste contribution aux autres

efforts internationaux liés à la mise en oeuvre de la Déclaration de Rio et d'Action 21.

Les sentiments de désespoir et de pessimisme doivent céder la place à des mesures coordonnées visant à empêcher une nouvelle dégradation de la nature. Que chacun d'entre nous soit inspiré par le principe suivant : "Si je n'agis pas, qui le fera?"

Déclaration de M. Franz Vranitsky, Chancelier fédéral
de la République d'Autriche

Cette Conférence historique touche maintenant à sa fin. De nombreux discours ont été prononcés, d'importantes décisions ont été prises, d'innombrables pages ont été couvertes de précieuses informations. Un grand nombre d'éminents dirigeants mondiaux sont réunis ici pour témoigner de leur ferme attachement à cette Conférence et à son noble objectif. Dans le monde entier, des millions de gens suivent le déroulement de cette Conférence avec la plus grande attention, conscients du fait qu'à bien des égards, elle va influencer leur vie et répondre à leurs préoccupations. Ce sont eux qui, en fin de compte, détermineront si nous sommes parvenus à accomplir la mission qui nous était impartie ici.

En 1972, peu avant la Conférence organisée par les Nations Unies à Stockholm, le savant américain Dennis Meadows a publié son rapport sur les « limites de la croissance ». Aujourd'hui, 20 ans plus tard, nous traitons de la même question, nous savons que certains des scénarios qu'il a esquissés ne se sont pas concrétisés, mais que d'autres – et il s'agit de scénarios inquiétants – se sont en fait réalisés. Il serait présomptueux et tout à fait irréaliste de notre part de prétendre avoir trouvé des réponses positives et satisfaisantes à tous les grands problèmes économiques et écologiques auxquels nous sommes confrontés.

Lorsqu'on l'a à nouveau questionné récemment, Dennis Meadows a néanmoins admis que, malgré certaines préconditions défavorables et même franchement négatives, l'humanité avait une bonne chance de surmonter ces problèmes. Il fonde cette hypothèse sur le fait que la conscience écologique et la sensibilisation générale à la protection de l'environnement ont progressé rapidement au cours des 20 dernières années. C'est là pour lui – ce en quoi je suis d'accord avec lui – la seule et unique condition d'un progrès continu.

Il existe également d'autres signes d'espoir et de progrès : la mortalité infantile diminue, l'espérance de vie augmente, de même que l'accès à l'éducation, et la production alimentaire mondiale s'accroît plus vite que la population. Néanmoins, en chiffres absolus, il y a dans le monde plus de gens qui ont faim qu'à tout autre moment dans le passé et leur nombre augmente encore, tout comme celui des sans-abri et de ceux qui n'ont pas accès à des combustibles ou à de l'eau potable. L'écart entre riches et pauvres se creuse, au lieu de diminuer. Il est impératif d'inverser cette tendance, car un fait est devenu évident : il est impossible de dissocier le développement économique des problèmes de l'environnement mondial.

Nous avons une chance d'inverser cette tendance et nous devons la saisir en partant du principe que la protection de l'environnement, le développement économique et la prospérité économique ne sont pas incompatibles et contradictoires, mais constituent en fait les deux aspects d'un seul et même problème. En Autriche, nous avons déployé des efforts très résolus à cette fin, convaincus que des politiques environnementales sérieuses et durables ne peuvent être formulées par opposition à l'économie ou sans tenir compte de celle-ci, et nous avons obtenu des résultats très positifs. C'est ainsi qu'au cours des dix dernières années, l'Autriche a réduit ses émissions de SO₂ plus que tout autre pays industrialisé et elle a pu y parvenir parce que les responsables de l'économie autrichienne, tout comme ceux de notre secteur industriel ont pris conscience de l'urgence des problèmes de notre temps.

Bien que de saines politiques nationales soient essentielles pour la protection de notre biosphère en danger, elles ne sont pas suffisantes à elles seules. La plupart des menaces réelles qui pèsent sur l'environnement dépassent les frontières politiques et même les continents. Elles ont souvent des causes nationales et des effets mondiaux. Nous devons apprendre à opérer sur une grande échelle ainsi qu'à formuler et à envisager nos politiques nationales dans le cadre de la réaction de la communauté mondiale à un problème mondial, en partageant les responsabilités et en mettant en commun toutes nos capacités créatrices.

Je suis convaincu que pour atteindre nos objectifs, il nous faudra inévitablement apporter des changements aux systèmes économiques, sociaux et écologiques des pays industrialisés. Je suis également convaincu - et beaucoup d'observateurs partagent déjà cette conviction - que nous devons rechercher une nouvelle définition de la richesse, une définition qui repose non plus sur les principes d'une croissance économique illimitée, mais sur un développement économique viable. Si nous prenons ce principe au sérieux, nous devons accepter la nécessité d'un changement dans de nombreux domaines tels que ceux de la consommation d'énergie, de la circulation automobile, de l'agriculture, de l'industrie, et également modifier une bonne partie des mauvaises habitudes propres à une société de consommation.

Un développement viable est indivisible. C'est un processus fondé sur le partenariat et le partage, dans lequel nous apprenons et enseignons tous et à tout moment. S'il est pris au sérieux, il rend possible un processus d'apprentissage conjoint des dimensions mondiales du problème, un processus qui prenne en compte le fait que nous sommes confrontés à des problèmes liés entre eux. Nous ne sommes pas confrontés à une crise de l'environnement, à une crise du développement et à une crise énergétique, mais à un seul et même problème.

Il est certain qu'une solution au problème énergétique revêt une importance capitale à cet égard et qu'elle concerne aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement. Les systèmes énergétiques actuellement utilisés et caractérisés par une forte dépendance à l'égard des sources d'énergie fossile et de l'énergie nucléaire ne pourront très probablement pas être maintenus à long terme. A notre avis, l'utilisation de l'énergie nucléaire, en particulier, est le symbole de technologies dangereuses et très coûteuses qui ne sont pas compatibles avec les principes et les priorités d'un développement viable. Nous sommes persuadés qu'il nous faut définir de nouvelles politiques énergétiques qui visent à réduire la

demande d'énergie et à développer les sources d'énergies renouvelables. Comme on l'a vu, nous sommes convaincus que l'utilisation de l'énergie nucléaire n'est pas une option viable dans la lutte contre l'effet de serre et face à la menace qui en résulte pour le climat mondial. L'Autriche préconise ainsi l'institution d'une taxe sur le CO₂ pour les sources d'énergie fossile ainsi que l'énergie nucléaire, ce qui constituerait un premier pas dans la bonne direction.

Il est devenu évident - ce qu'ont confirmé les débats de ces derniers jours - que, pour la première fois en dix ans d'activité agricole et forestière, l'équilibre précaire existant entre le climat mondial, les ressources hydriques de la planète, la diversité biologique et d'autres écosystèmes est sérieusement menacé. Aujourd'hui, les problèmes des forêts ombrophiles tropicales de l'hémisphère sud appellent notre attention de toute urgence. Il n'empêche que nous devons également nous rappeler que les paysages de l'Europe n'ont pas toujours eu leur apparence actuelle.

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'Autriche a réservé un montant supplémentaire de 200 millions de schillings à des projets bilatéraux visant à protéger la forêt ombrophile tropicale et à aider ses habitants. Je suis convaincu que ce montant est faible vu l'ampleur du problème. Nous espérons cependant que nos projets, qui seront formulés en collaboration étroite avec la population locale, pourront servir de modèles pour la recherche d'éventuelles solutions à plus grande échelle.

Personne n'est venu à cette Conférence en s'attendant à y trouver des réponses bien définies et des remèdes simples. Compte tenu de l'ampleur du problème, ce serait en fait irréaliste. Nous sommes après tout confrontés à un défi extrêmement complexe, et les décisions que nous prenons ou omettons de prendre maintenant influenceront sur les générations à venir. Avec du courage, le sens des responsabilités et la volonté d'agir de façon décisive, nous avons une chance de relever ce défi et de respecter le principe selon lequel cette planète n'est pas notre propriété, mais que nous devons la sauvegarder pour nos enfants. Nous ne devons pas laisser passer cette chance.

Pour conclure, je tiens à féliciter sincèrement les organisateurs de cette Conférence, et en particulier le Secrétaire général, Maurice Strong, et à rendre hommage au pays hôte qui n'a épargné aucun effort pour créer les conditions propres à assurer le succès des négociations.

Nous remercions le Président Collor et le peuple brésilien de la chaleureuse hospitalité qui nous a été accordée au cours des quelques jours que nous avons passés dans cette belle ville de Rio.

Allocution de S. E. Mme Violeta Barrios de Chamorro, Présidente
de la République du Nicaragua

C'est pour moi un motif de particulière satisfaction, en tant que Présidente du Nicaragua, en tant que femme et en tant que citoyenne du monde, que de participer à cette importante Conférence, qui réunit les dirigeants mondiaux de nos pays respectifs qui sont venus appuyer les aspirations et les espoirs de nos peuples à la recherche d'une vie meilleure. Je suis venue à

cette Conférence pour rechercher avec vous des solutions aux principaux problèmes que suscite la relation entre l'environnement et le développement, solutions qui devront nous permettre de surmonter les problèmes créés par la misère, avec toutes ses séquelles et avec tous les dégâts qu'elle cause à notre écologie.

Nous nous employerons à formuler des cadres mondiaux qui permettent d'adopter des politiques et une action visant à léguer aux générations futures un monde plus viable et plus habitable, dans un environnement écologiquement plus sain et socialement plus juste.

Le Nicaragua a, pendant de nombreuses années, payé le prix d'affrontements et d'expérimentations politiques qui ont frustré, pendant plusieurs décennies, nos aspirations au progrès. Le Nicaragua que je représente, ayant surmonté la guerre, réaffirme ici aujourd'hui sa vocation de paix, de liberté, de démocratie et de développement.

L'appui de la communauté internationale à notre processus de consultation et de réconciliation revêt une importance vitale pour la sauvegarde et la consolidation de la démocratie et cet appui nous sera indispensable pour nous permettre de nous acquitter d'engagements internationaux comme ceux que nous approuvons aujourd'hui à Rio en matière d'environnement et de développement. Nous espérons que la communauté internationale continuera de faire preuve de compréhension et d'appuyer les efforts que nous déployons au Nicaragua pour consolider notre processus démocratique. En Amérique centrale, nos sept pays sont détenteurs et gardiens d'une grande biodiversité qui représente plus de 10 % de toutes les espèces de la planète.

Nous constituons un véritable pont biologique entre deux continents et deux océans. Pour préserver cette immense richesse, nous avons entrepris une politique de coopération dans le domaine de l'environnement qui nous a permis de créer un système régional de zones protégées.

Il y a une semaine seulement, le 5 juin, les présidents des pays d'Amérique centrale, conscients de la responsabilité qui leur incombe en matière de gestion de ses ressources, ont signé à Managua au Nicaragua la Convention centraméricaine pour la conservation de la biodiversité. Cette convention, importante pour notre région en particulier mais aussi pour l'humanité général, a le mérite d'être le premier instrument de ce type jamais signé au monde et s'inscrit dans le cadre de notre propre programme d'action pour l'environnement et le développement en Amérique centrale. Nous avons aussi décidé à Managua de conclure au cours des quelques mois à venir un accord sur la réglementation du trafic et de l'élimination des déchets toxiques et dangereux.

Nous envisageons avec optimisme les résultats atteints à cette Conférence et nous sommes d'accord avec ceux qui ont dit que celle-ci ne constitue pas une fin en soi, mais plutôt un point de départ. Nous avons lancé à Rio un processus de transformation fondamentale des idées sur des moyens d'établir une relation plus rationnelle entre l'homme et la nature tout en encourageant le développement.

Aussi voulons-nous exprimer notre solide appui à l'esprit et au contenu des conventions sur la biodiversité et sur les changements climatiques ainsi qu'aux objectifs qui inspirent la Déclaration de Rio.

Pour le Nicaragua, l'action prévue dans le domaine forestier, et spécialement les principes approuvés dans la Déclaration à ce sujet, constituent l'une des réalisations les plus importantes de cette Conférence. Nous espérons que l'on pourra progressivement avancer sur la voie de la conclusion d'une convention mondiale sur la protection et l'utilisation des ressources hydrauliques. Par ailleurs, nous considérons que des progrès importants ont été accomplis en matière de financement, et nous sommes encouragés par les différentes sources de financement qui ont été identifiées.

Nous tenons à féliciter le Brésil, l'Organisation des Nations Unies et toutes les délégations participantes de la réussite de cette Conférence. Ses résultats nous prouvent qu'il est possible de relancer le dialogue Nord-Sud en progressant dans des secteurs spécifiques, et nous sommes certains que nous parviendrons à avancer sur la voie de l'instauration d'un nouvel ordre mondial.

Nous faisons appel à la communauté internationale pour qu'elle continue de transformer un climat de conflit en une atmosphère de coopération et pour que toutes les nations du monde puissent régler leurs différends par des moyens pacifiques et civilisés. Les ressources limitées dont disposent notre pays doivent être consacrées au développement de l'être humain et à la réaffirmation de ses valeurs éthiques et morales.

De cette belle ville, entourés que nous sommes par la chaleur de ses habitants et placés sous la protection des bras ouverts du Christ du Corcovado, je déclare au nom du Nicaragua que mon pays honorera les engagements que nous avons pris ici.

Déclaration de M. Ali Hassan Mwinyi, Président
de la République-Unie de Tanzanie

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Bureau, pour votre élection à l'unanimité à cette haute fonction et pour la façon exemplaire dont vous dirigez les débats de cette Conférence historique.

Permettez-moi également de remercier le Gouvernement et le peuple brésiliens de leur accueil chaleureux et de la charmante hospitalité réservée à ma délégation et à moi-même depuis notre arrivée dans cette belle ville de Rio de Janeiro. Nous sommes très sensibles à la remarquable organisation de cette Conférence qui facilite grandement nos travaux.

Cette Conférence a un caractère historique et elle restera dans les annales comme l'initiative internationale la plus ambitieuse visant à résoudre les problèmes fondamentaux de notre temps. Elle inaugure une nouvelle ère dans les relations internationales et dans les rapports entre l'humanité et le milieu naturel.

Cette Conférence a lieu à un moment où l'on s'oriente vers un nouvel ordre mondial dans lequel les chances d'une paix durable semblent meilleures. Nous avons tous un rôle important à jouer pour faire de ce nouvel ordre mondial une réalité dans l'intérêt de tous les habitants de cette planète.

Notre planète se trouve maintenant au seuil d'une ère où la survie de l'humanité ainsi que celle des autres espèces est menacée. L'environnement humain a déjà créé des situations alarmantes sur terre, dans l'atmosphère et dans les océans. Du fait du processus de développement de l'humanité, le patrimoine naturel a subi une dégradation considérable d'un point de vue aussi bien quantitatif que qualitatif. Les pays doivent maintenant faire face à de nombreuses menaces qui pèsent sur l'environnement telles que la sécheresse et la désertification, les inondations, les effets de l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'élévation du niveau de la mer et d'autres catastrophes naturelles.

Les préparatifs de cette Conférence ont permis de réunir d'innombrables informations. On a préparé toute une série de programmes et de stratégies de grande envergure en vue de réhabiliter l'environnement, de protéger la nature et d'assurer un développement durable. Les données relatives à la dégradation de l'environnement sont très inquiétantes, mais il ne faut pas y voir des exagérations de cerveaux surchauffés, car elles correspondent en fait à l'expérience de la réalité humaine.

De fait, environ 10 % des terres potentiellement fertiles de la planète ont été transformées en déserts ou en terres incultes, tandis que 25 % supplémentaires sont en danger. Environ 35 % de la surface de la terre sont menacés par la sécheresse et la désertification, et la dimension humaine de l'impact de ces deux phénomènes est encore plus préoccupante.

Environ 19 % de l'humanité - soit 850 millions de personnes - sont menacés par la sécheresse et la désertification au niveau mondial. En Afrique, le Sahara avance vers le sud au détriment des terres arables et des pâturages à raison de 1,5 million d'hectares par an. Cette avancée du désert menace environ 34 % du continent et affecte directement les conditions de vie d'au moins 36 % de la population africaine, soit 185,5 millions de personnes. La perte de fertilité des sols est générale. On a estimé que l'érosion des sols risquait de réduire de 25 % la production agricole de l'Afrique d'ici à l'an 2000 si des mesures urgentes de protection ne sont pas prises.

Les forêts du monde disparaissent à raison d'environ 12 millions d'hectares par an, et des données scientifiques ont révélé que, malgré les incertitudes et le manque de connaissances dans un certain nombre de domaines, notre planète connaissait déjà un réchauffement général. Du fait des tendances actuelles des émissions de gaz à effet de serre dues à l'homme, des changements climatiques considérables sont inévitables au plan mondial. Il a été établi que les années 80 ont été la décennie la plus chaude du siècle. La théorie scientifique de l'appauvrissement de la couche d'ozone n'est plus simplement une théorie, mais une triste réalité.

Cette crise de l'environnement a un caractère mondial en ce sens que les pays industrialisés tout comme les pays en développement sont touchés.

La Tanzanie dépend très fortement de l'exploitation directe de ses ressources naturelles. La caractéristique majeure de notre économie est la prépondérance des activités extractives dans les secteurs de l'agriculture, des mines et de l'élevage, qui sont tous fortement tributaires de facteurs environnementaux. Le rôle dominant du secteur primaire témoigne très clairement de cette dépendance générale à l'égard de la nature.

L'agriculture de subsistance produit à la fois des denrées alimentaires et la plus grande partie des recettes d'exportation d'une importance vitale pour la croissance et le développement économiques. Du fait de la dépendance générale à l'égard de la nature, notre économie est extrêmement vulnérable à l'impact d'une évolution négative du milieu naturel, et en particulier du climat, ainsi qu'aux cours mondiaux des produits primaires.

Nos principaux problèmes environnementaux comportent de nombreux aspects, et notamment le déboisement, la désertification, la sécheresse, l'érosion intensive des sols ainsi que la pollution de l'atmosphère et des eaux. Les terres semi-arides et arides représentent environ 35 % de notre superficie totale. Les tristes réalités de la vie quotidienne ont montré que la pauvreté est la cause de la dégradation de l'environnement dans notre pays. La pauvreté croissante et la dégradation de plus en plus grave de l'environnement vont de pair. La pauvreté est à la fois cause et effet de cette dégradation.

On ne peut attendre des pauvres, des malades et de ceux qui ont faim qu'ils fassent passer la préservation de leur environnement avant leur propre lutte pour la survie. La survie passe nécessairement avant les préoccupations quant à la viabilité future des ressources. Par pure nécessité, les pauvres exploitent les nutriments des sols, cultivent des terrains en forte pente et pratiquent le surpâturage. Pour les pauvres, ce n'est pas la qualité de la vie qui est en jeu, mais la vie elle-même.

La réalité de la dégradation de l'environnement due à la pauvreté est observée dans tout le tiers monde, où l'incidence de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté est toujours une cause de misère indicible. En dehors des titres tapageurs que l'on peut lire dans une grande partie de la presse mondiale sur des situations d'urgence représentant un danger pour l'environnement telles que le réchauffement de la planète et l'appauvrissement de la couche d'ozone, il existe des « éco-urgences » dont on parle beaucoup moins et qui sont des aspects plus concrets d'une réalité humaine qui affectent la vie quotidienne de millions d'habitants de la planète.

Les « éco-urgences » dont parlent abondamment les médias n'ont toujours pas affecté un grand nombre de gens, mais celles dont on parle moins, c'est-à-dire les problèmes plus immédiats de la survie humaine, font déjà des ravages. Examinons les faits suivants : environ 1,5 milliard d'habitants de pays en développement n'ont pas accès aux services de santé, 1,75 milliards n'ont pas accès à une eau salubre, 2,8 milliards ne disposent pas de sanitaires et 750 millions d'enfants - dont 4 millions en meurent - souffrent chaque année de maladies diarrhéiques et 150 millions de malnutrition.

Une espérance de vie réduite, des taux de mortalité élevés, une faible productivité et une dégradation de l'environnement constituent trois aspects de la misère humaine. Il suffirait de fournir de l'eau potable et des

installations sanitaires et d'inculquer quelques notions d'hygiène pour atténuer un grand nombre de ces problèmes environnementaux et de grandes souffrances humaines.

Aucun pays ne peut se permettre de négliger les facteurs qui font obstacle à son développement tels que la dégradation de ressources naturelles productives d'une importance vitale. Cependant, l'ampleur inquiétante de la pauvreté ne cesse de contribuer à la dégradation de l'environnement. Le problème est aggravé par le fait qu'on fait systématiquement pression sur nous pour maximiser nos exportations et nos rentrées de devises afin d'effectuer, au titre du service de notre dette extérieure, des paiements qui représentent plus de deux fois notre revenu annuel par habitant. Leur dette extérieure empêche en fait les pays pauvres de progresser sur la voie d'un développement durable. La diminution des termes de l'échange et d'autres facteurs économiques internationaux négatifs ne nous permettent pas de répondre aux besoins fondamentaux de notre population.

Ce que je veux dire, c'est que la dégradation de l'environnement en Tanzanie et dans d'autres pays pauvres, est essentiellement un problème de développement. Pour le résoudre, il faut donc lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement. Pour les pauvres, il s'agit uniquement de venir à bout de la pauvreté par la croissance économique. Celle-ci est pour nous non pas une option, mais un impératif. La protection de l'environnement est vitale, mais elle ne constitue pas une fin en soi. Tout comme la croissance économique, c'est un moyen de parvenir à une fin. L'objectif majeur d'un développement durable doit être d'améliorer les conditions de vie de l'humanité tout entière.

Certains ont tendance à voir dans la croissance démographique une cause majeure de la dégradation de l'environnement, particulièrement dans les pays en développement. C'est ainsi qu'il a souvent été dit que le taux de croissance démographique de nombreux pays africains fait obstacle au développement. Je reconnais que la dynamique démographique n'est pas sans rapport avec un développement durable et la protection de l'environnement. Le lien entre la population et l'environnement et un développement durable est un point sur lequel les gouvernements doivent prendre des mesures sérieuses pour atténuer les pressions qu'exerce la population sur les ressources naturelles. Pour notre part, nous avons entrepris en Tanzanie un certain nombre de programmes liés à la gestion du changement démographique. Les mesures prises concernent notamment le planning familial. Les résultats obtenus sont encourageants. Le taux de croissance démographique en Tanzanie est de 2,8 %. Ce taux est encore élevé, mais ce n'est certainement pas le plus élevé. Il n'en reste pas moins que la croissance démographique n'est pas la principale cause de la dégradation de l'environnement, mais seulement un élément parmi d'autres au nombre desquels figurent la pauvreté et des utilisations inappropriées des terres.

Il faut se souvenir que, dans les pays pauvres, beaucoup de gens utilisent une fraction insignifiante des ressources consommées par les riches et ne contribuent que de façon insignifiante à la pression qui s'exerce sur les ressources mondiales. On estime ainsi que les 25 % de la population mondiale qui vivent dans les pays industrialisés consomment environ 75 % des ressources mondiales. En outre, la grande majorité des pauvres de la plupart des pays en développement participe le moins à la production et à

L'utilisation des produits qui causent le plus de dommages à l'environnement et que les pauvres n'ont pas les moyens financiers de les acheter.

Ces dernières années, la communauté internationale a accordé beaucoup d'attention à la question du déboisement dans les zones tropicales. Les préoccupations des pays en développement à ce sujet ont porté surtout sur la perte de la diversité biologique et l'importance des puits de carbone. Cette préoccupation est à l'origine d'appels lancés en vue d'interdire et de restreindre le commerce du bois et des produits ligneux tropicaux.

Mon gouvernement accorde depuis de nombreuses années une grande attention au problème du déboisement, bien qu'il ne mette pas particulièrement l'accent sur la question des puits de carbone. L'impact du déboisement n'est pas l'objet de conjectures scientifiques. On sait très bien que les terres déboisées sont soumises à une érosion qui endommage une grande partie de nos terres arables. La disparition du couvert végétal, la réduction de la teneur des sols en substances organiques et en nutriments, la détérioration de la structure des sols et de leur capacité de rétention d'eau sont des causes majeures des sécheresses fréquentes et prolongées qui sont à l'origine de la désertification.

L'impact du déboisement est bien connu. En dehors des effets de l'érosion des sols aboutissant finalement à la désertification, le déboisement provoque également une raréfaction des approvisionnement énergétiques. Le combustible ligneux assume 90 % des calories de l'énergie primaire utilisée en Tanzanie. La demande actuelle dépasse d'environ 12 millions de mètres cubes par an la capacité de régénération de nos forêts. Dans plusieurs pays en développement, le combustible ligneux représente plus de 75 % de l'énergie totale utilisée. Dans le monde entier, plus de 2 milliards de personnes l'utilisent pour le chauffage domestique et la cuisine. Si des mesures correctives ne sont pas prises, les projections relatives à l'an 2000 indiquent que 2,4 milliards de personnes seront dans l'incapacité de satisfaire à leurs besoins énergétiques fondamentaux.

La crise du combustible ligneux n'est pas simple. Les autres sources de combustible bon marché à la disposition des pauvres telles que les bouses de vache, les résidus agricoles et d'autres formes de biomasse ne sont pas abondantes, et leur utilisation a pour effet de priver les terres agricoles de nutriments vitaux sous forme de pailis et d'engrais. Malheureusement, la crise du combustible ligneux constitue un aspect du déboisement qui est souvent passé inaperçu de ceux qui ont l'habitude de s'occuper des problèmes « mondiaux ». Ce problème qui affecte la vie de la moitié de la population mondiale, cette crise mérite autant d'attention que les changements climatiques imminents.

Un autre domaine d'une importance majeure pour mon pays est celui de la diversité biologique. La Tanzanie est une destination touristique mondialement connue du fait de la richesse de la faune de ses parcs nationaux. La richesse de la flore de ce pays - où l'on trouve un grand nombre de plantes uniques au monde - est moins connue.

Les plantes rares qu'on trouve dans nos forêts peuvent également comporter des avantages pour nos populations. Elles constituent un pool génétique unique susceptible d'améliorer les cultures, et peuvent également

fournir des médicaments utiles mais inconnus jusqu'à maintenant; elles offrent un grand potentiel horticole et renforcent la stabilité écologique des systèmes fragiles. Il est donc important de conserver les zones caractérisées par une flore très variée et les autres zones où vivent des espèces endémiques. Celles-ci peuvent constituer des sources de revenu, fournir des aliments et des remèdes potentiels, ou bien être utilisées comme ressources génétiques au profit des générations actuelles et futures.

De même, la diversité biologique a pris de plus en plus d'importance dans le monde compte tenu des récents progrès réalisés dans le domaine de la biotechnique. Le domaine de la diversité biologique et de la biotechnique suscite maintenant une grande curiosité chez les scientifiques, et je me permettrai de faire deux observations à cet égard. Dans les pays en développement, un grand nombre d'entre nous jugent difficilement acceptable la notion selon laquelle la diversité biologique devrait être considérée comme le patrimoine commun de l'humanité, tandis que le flux de produits biologiques provenant des pays industrialisés est breveté, coûteux et considéré comme la propriété privée des firmes que les produisent. Cette asymétrie reflète l'inégalité des opportunités et elle est injuste. Les effets et les risques potentiels de la biotechnique - face auxquels peu de pays en développement sont bien équipés ou disposent des capacités de supervision voulues - constituent également un point très préoccupant.

C'est ainsi que certaines herbes et autres ressources forestières très recherchées à des fins biotechniques sont souvent si surexploitées dans les pays en développement que la survie de certaines variétés de plantes et la diversité biologique s'en trouvent menacées. Le génie génétique risque également d'être écologiquement dommageable à la vie animale du fait de l'utilisation excessive d'espèces particulières telles que les singes, les rats et les oiseaux à des fins de recherche et d'expérimentation.

Permettez-moi d'insister à nouveau sur le fait que les problèmes environnementaux ne sont pas dissociables des réalités nationales et des facteurs économiques internationaux qui perpétuent la pauvreté. De même, les conséquences de la pauvreté ne peuvent être limitées aux frontières nationales. Elle voyagent sans passeport dans le monde entier. L'épuisement des réserves d'oxygène du monde et la pollution atmosphérique affectent tous les pays et non pas un pays en particulier. La distinction qui est souvent faite entre les problèmes environnementaux nationaux et mondiaux a tendance à camoufler ces faits. Malheureusement, cette distinction apparaît dans les opérations actuelles du Fonds pour l'environnement mondial dont le mandat couvre seulement les problèmes que constituent le réchauffement de la planète, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la préservation de la diversité biologique et la pollution des eaux internationales. Ces problèmes environnementaux « mondiaux » résultent d'une série de mesures nationales et locales, et l'on ne peut prétendre les résoudre sans s'attaquer tout d'abord à leurs causes profondes au niveau national et local.

Dans les pays en développement, c'est par le processus de développement que l'on parviendra à protéger l'environnement « mondial ». Il serait inacceptable que les mesures de protection perpétuent la faim, la maladie et la pauvreté. Cela serait inacceptable si, par souci de protection de l'environnement, cette Conférence en arrivait à imposer de nouvelles conditions aux pays pauvres surendettés et sans de ressources. Il s'agit de

sortir des populations entières de la pauvreté pour assurer leur participation active aux efforts de protection de l'environnement déployés au plan mondial.

Au cours de la décennie à venir, la communauté internationale devra prendre des décisions difficiles. La lutte contre les émissions de gaz à effet de serre exigera une réorientation que l'on utilise l'énergie avec de meilleurs rendements et que les investissements soient réorientés vers les sources d'énergie renouvelable. Dans les pays industrialisés, il s'agit de restructurer les modes de production et de consommation de façon à réduire les gaspillages qu'ils entraînent ainsi que leurs effets néfastes sur l'environnement.

Une réduction de la consommation des combustibles fossiles dans les pays en développement ne constitue pas une option viable à court terme, car cela ne ferait qu'augmenter le nombre des utilisateurs de combustibles ligneux et autres combustibles de la biomasse, sans effets évidents sur le déboisement et la dégradation des sols.

Il faut non seulement procéder à des changements fondamentaux au niveau des politiques suivies pour les institutions, mais aussi disposer de ressources financières. Assurer un développement durable dans les pays en développement sans accroître leur contribution à la dégradation de l'environnement mondial constituera un défi majeur aussi bien pour les intéressés que pour la communauté internationale. Les riches sont mieux armés pour faire preuve de solidarité avec le reste de l'humanité. Les pays en développement auront besoin de ressources financières nouvelles et complémentaires pour pouvoir exécuter des programmes de développement durable. Les technologies ménageant l'environnement devront être transférées aux pays en développement à des conditions concessionnelles et préférentielles pour les aider à parvenir à un développement durable. Des mesures devront également être prises pour alléger le fardeau que représente pour les pays en développement la dette extérieure, commerciale et publique, afin de dégager des ressources en faveur d'un développement durable.

Compte tenu des responsabilités supplémentaires que les organismes des Nations Unies devront assumer pour promouvoir les objectifs d'un développement durable, il est urgent d'accroître leurs ressources de telle sorte qu'ils n'aient pas en prélever sur les fonds affectés aux programmes actuels. Il conviendrait de mettre l'accent sur des engagements à long terme dans le cadre de budgets nationaux pour permettre à ces institutions d'assumer leurs obligations par rapport à l'objectif d'un développement durable.

Il est certain que les coûts en jeu sont considérables, même selon les estimations fragmentaires disponibles jusqu'à maintenant. On dispose cependant d'immenses possibilités de redéploiement des ressources dans le cadre des budgets nationaux de pays en développement grâce à la réduction des dépenses militaires et à la suppression des subventions accordées à des activités nocives à l'environnement. Grâce au rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et à l'étude du PNUE sur l'environnement jusqu'à l'an 2000 et au-delà, on a maintenant une vision nouvelle de l'unité du monde et l'interdépendance de la race humaine. Cette vision laisse espérer que l'on trouvera finalement une solution aux problèmes que pose la pauvreté persistante des pays du Sud et la détérioration de l'environnement mondial.

Il est maintenant urgent de profiter de la dynamique politique actuelle pour faire en sorte que le nouveau mot d'ordre - protéger l'environnement pour assurer un développement durable - ne soit pas un slogan vide de sens. Nous devons donc définir concrètement la politique à suivre et préciser les moyens à employer pour la mettre en oeuvre dans un esprit de coopération et pour le bien de l'humanité tout entière. C'est en agissant de concert que nous parviendrons à réaliser ces nobles entreprises communes. Commençons donc par coordonner notre action pour répondre aux grandes aspirations des pays et des peuples que nous représentons.

Déclaration de Mme Gro Harlem Brundtland,
Premier Ministre du Royaume de Norvège

Nous avons le devoir de dire franchement à la communauté mondiale ce que nous avons réalisé à Rio : des progrès sensibles dans de nombreux domaines, mais insuffisants, voire nuls, sur un certain nombre de points.

Nous avons établi deux importantes conventions que les pays sont maintenant invités à signer. Il est absolument indispensable que nous les rendions plus efficaces, ce qui ne sera possible que si tous les grands pays les signent, les ratifient et les appliquent.

Nous avons traité de toute une série de problèmes importants du point de vue d'un développement durable, mais nous n'avons pas traité assez sérieusement de questions de la plus grande importance, telles que la nécessité d'une libération plus poussée des échanges et les effets en résultant sur l'environnement et le développement. Ce sont là des questions absolument vitales pour les pays en développement et auxquelles nous resterons confrontés longtemps encore.

Nous serons étroitement surveillés par nos concitoyens à mesure que nous prendrons des mesures concrètes et que nous engagerons de nouvelles négociations. Nous serons tenus pour responsables.

Il faut bien voir que nous allons vers une crise aux dimensions incontrôlables si nous ne changeons pas d'orientation. Le Nord tout comme les riches du Sud devront modifier leurs modes de consommation et de production.

Les pauvres doivent cesser d'être asservis et humiliés. Nous devons assurer une répartition équitable des richesses et des opportunités. Il nous faut freiner la croissance démographique par des moyens plus efficaces que ceux sur lesquels nous sommes parvenus à nous mettre d'accord ici, c'est-à-dire par des moyens qui prennent davantage en compte la pauvreté et les droits des femmes.

C'est à nous de décider par nos actes dans quelle mesure « Action 21 » sera appliqué. Pour passer à l'action, il faut que tous les pays disposent des moyens financiers voulus et fixent de nouvelles priorités.

Nous sommes déçus du fait que les engagements financiers annoncés sont insuffisants. Il faut atteindre avant l'an 2000 l'objectif - fixé il y a

20 ans - consistant à consacrer 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement.

Je peux parler de cette question avec une certaine confiance dans la mesure où la Norvège consacre à l'APD 1,1 % de son PNB, soit un chiffre trois fois supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE.

Nous avons atteint l'objectif des 0,7 % il y a une quinzaine d'années et nous avons dépassé 1 % il y a plus de dix ans. Avec ses 4 millions d'habitants, la Norvège fournit une aide supérieure de près de 500 millions de dollars au niveau requis pour atteindre l'objectif de 0,7 %. Par ordre d'importance, nous venons au huitième rang pour notre contribution au système des Nations Unies en termes absolus, et de loin au premier rang pour notre contribution par habitant.

Nous fournissons déjà des ressources nouvelles et complémentaires pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'environnement mondial. Ces contributions ne sont pas considérées comme relevant de l'APD. Nous les finançons en imposant les impôts les plus élevés du monde sur le CO₂.

Notre aide au développement a toujours comporté un programme d'"Action 21". Elle a toujours été orientée vers la lutte contre la pauvreté et axée sur la santé, les besoins fondamentaux, les femmes, les enfants, l'éducation, le planning familial et de plus en plus l'environnement.

Si les pays sont plus nombreux à consentir un effort plus énergique à améliorer la qualité de leur contribution, « Action 21 » pourra être appelé "Succès 21".

Après Rio, nous coopérerons plus activement. Le partage des charges restera essentiel. Il y a plusieurs factures à payer dans le monde chaotique et troublé dans lequel nous vivons. Je veux parler des factures que nous imposent les opérations de maintien de la paix, les secours aux réfugiés, les famines et les catastrophes naturelles. Les menaces qui pèsent sur l'environnement ainsi que la pauvreté ont cependant un caractère général, à long terme, prévisible et inévitable, à moins que nous n'établissions un ordre mondial fondé sur le partage des charges, ainsi que sur des conceptions et une responsabilité communes.

Il reste à prendre des décisions critiques. Je me félicite de la création de la Commission de haut niveau pour un développement durable et j'espère qu'elle deviendra opérationnelle dans le cadre d'une revitalisation des Nations Unies dans les domaines économique et social.

Les décisions délicates qui n'ont pas pu être prises à Rio devront l'être dans un très proche avenir. Il faut pour cela que des gouvernements responsables coopèrent avec un nombre croissant de citoyens responsables, particulièrement lorsque les mesures qui s'imposent paraissent coûteuses dans une perspective à court terme.

L'un des principaux problèmes tient au fait que le monde de la technique et de la finance acquiert de plus en plus des pouvoirs dont la population devrait disposer pour être à même de déterminer son propre avenir.

Le principe d'un gouvernement pour le peuple et par le peuple gagne du terrain, mais on ne pourra faire des choix quant à l'avenir que si les gouvernements disposent des budgets voulus et s'ils peuvent coopérer au plan international.

L'Etat-nation constitue un cadre trop étroit pour résoudre les problèmes régionaux et mondiaux. En outre, si les gouvernements nationaux ont une attitude fondamentalement unilatérale vis-à-vis des problèmes mondiaux, l'anarchie prévaudra dans les relations internationales. Ce qui devrait être un village planétaire risque de devenir une jungle à l'échelle mondiale.

Le défi des années 90 est le suivant : il s'agit d'approfondir et de consolider les forces de la démocratie et de faire en sorte que le processus de décision démocratique fonctionne dorénavant au niveau international.

Les conférences internationales traditionnelles régies par la règle du consensus ne peuvent avancer qu'au rythme de leur participant le plus réticent, et ce dans chaque domaine. Il faudra à l'avenir mettre en place des processus de décision plus énergiques. C'est en effet une nécessité absolue.

Quand nous en arriverons finalement à un consensus ici même, à Rio, nous n'aurons fait ni un petit pas ni un pas de géant, mais nous aurons défini la direction dans laquelle nous avançons.

Allocution de S. E. M. François Mitterand, Président
de la République française

Chaque peuple a conçu dans son premier âge ces mythes terribles ou merveilleux sur la création du monde; mais aujourd'hui c'est de destruction qu'il s'agit.

Dans la longue suite des temps, nous sommes en effet les premières générations, trois millions d'années peut-être après l'apparition de nos lointains ancêtres, à prendre conscience des lois physiques qui nous gouvernent. Essayons de formuler celles qui donnent à notre rencontre de Rio son véritable sens.

La première est que la Terre est un système vivant dont les parties sont interdépendantes et donc que le sort de toutes les espèces, hommes, animaux, végétaux, est lié.

La deuxième nous dit que les ressources de la Terre sont limitées.

La troisième qu'on ne peut séparer l'homme de la nature car il est la nature même comme le sont l'eau, l'arbre, le vent, le fond des mers. Dominé par les éléments depuis la nuit des temps, il est capable désormais de tuer toute vie sur la terre et par là de s'anéantir. Telle est bien la question. Un jour on nous dira, vous saviez tout cela, qu'avez-vous fait? C'est le vrai sujet de notre Conférence.

Notre devoir - il est le même partout et pour tous - est de faire que la terre nourricière soit à la fois notre maison et notre jardin. Notre abri et notre aliment.

Voilà qui nous propose une ambition incomparable, un projet pour le siècle, pour les siècles. Notre terre souffre à la fois des rigueurs des climats et des fureurs des hommes; on n'apaisera pas les unes sans maîtriser les autres. Mais comment définir notre tâche; elle est d'imaginer et de mettre en oeuvre un mode de croissance et de développement au Nord comme au Sud qui préserve et qui restaure dans la biosphère comme dans chaque région de la planète l'environnement nécessaire aux diverses formes de la vie. Environnement et développement vont de pair. Essayons donc de distinguer les objectifs qui guideront notre action. J'en vois quatre.

D'abord, mieux connaître notre planète, à commencer par la biosphère qui constitue un préalable. Beaucoup d'entre vous ont réalisé chez eux d'utiles expériences pour contribuer à la réflexion commune; j'indiquerai qu'en 1989, la France a demandé l'institution d'un "observatoire de la planète", qu'elle a affiné pour que des moyens spatiaux, notamment par le satellite européen SPOT 4 et son détecteur nommé "végétation", soient davantage mis en usage.

En Afrique, elle est à l'origine de l'observatoire du Sahara et du Sahel, outil majeur de la lutte contre la désertification. Elle propose aujourd'hui, avec ses partenaires européens, que tous les pays du monde puissent avoir accès aux données spatiales applicables à l'environnement.

Deuxièmement, il conviendrait de mieux cerner le rôle, ou la responsabilité des pays du Nord. Je pense qu'ils ont à préserver et à restaurer leur propre domaine (eau, air, villes, paysages), ce à quoi leurs gouvernements s'emploient d'inégale façon. Qu'ils ont à s'interdire toutes atteintes à l'environnement des pays du Sud. C'est l'objet de la très stricte législation française sur l'exportation des déchets. Qu'ils doivent contribuer à réduire les altérations de l'environnement global (air, atmosphère, océans, climats), et c'est dans cet esprit que l'Australie et la France ont été les initiatrices de la protection de l'Antarctique et que mon pays adhère aux projets européens de stabilisation, d'ici à 10 ans, des rejets de gaz carbonique, au niveau de 1990. J'ajoute que la France approuve la Convention sur les climats, qu'elle a préconisée naguère à La Haye, et la Convention sur la diversité biologique même si elle eût préféré des engagements plus audacieux. Mais c'est un début. L'élan est donné; demain, je l'espère, on ira plus loin.

Pour les mêmes raisons et avec les mêmes remarques, la France adhère à la Déclaration sur les forêts.

Je souhaite également que nous nous attelions sans plus attendre à la rédaction d'une convention de l'eau potable tout aussi indispensable. On s'étonne que cela ne soit pas déjà fait.

J'attends enfin que les pays du Nord s'attachent à la définition des urgences écologiques et qu'ils encouragent l'action des organisations non gouvernementales du Nord et du Sud, que je salue en cette occasion.

Troisièmement, les pays du Sud, quelle que soit leur volonté, légitime, de se développer, ne peuvent s'exonérer de leur part de solidarité afin de protéger une biosphère, qui est la même pour tous. Je forme des vœux pour qu'ils veillent à leur environnement immédiat et assurent leur progrès économique et technique sans polluer comme l'ont fait les pays industrialisés dans le passé. Grâce à la technologie et à l'accélération des connaissances, ils gagneront, au moins, un siècle!

Mais cela ne sera possible qu'au prix d'un effort planétaire de solidarité, d'aide au transfert de technologies, de partage qui incombe au premier chef aux pays développés. Ces pays, je le répète ici, devraient consacrer, avant l'an 2000, 0,7 % de leur produit national brut à cette aide. La France, dont l'effort se monte à ce jour à 0,56 %, est résolue à atteindre cet objectif. Elle doublera également sa contribution au Fonds d'environnement mondial et oeuvre pour la reconduction de la Facilité d'ajustement structurel. Elle s'associe à l'initiative européenne pour le financement d'Action 21 et elle participera activement à son exécution.

Quatrièmement, l'opinion mondiale et les organisations non gouvernementales qui en sont souvent l'expression attendent certes de la Conférence de Rio des résultats immédiats. Mais que cette Conférence soit surtout le début d'un processus destiné à se poursuivre et à s'amplifier.

Fixons un nouveau rendez-vous d'ici trois à cinq ans; avançons dans la mise en oeuvre des quatre grands chapitres d'un programme pour le XXI^e siècle : le programme Action 21 élaboré par cette Conférence. Aidons ceux qui en ont besoin en dégageant des financements nouveaux. Mettons en place les institutions et les mécanismes permanents qui assureront le suivi de nos travaux. La France a approuvé à cet égard et sans réserve la création d'une "Commission de développement durable", premier pas vers cette haute autorité mondiale que mon pays avait proposée à La Haye et vers ce "Conseil de la terre" suggéré par le Président Collor, idées moins utopiques qu'il n'y paraît. Je me réjouis de voir les pays de la Communauté européenne resserrer les rangs sur ce point. Et pourquoi le Secrétaire général des Nations Unies ne recevrait-il pas la mission de faire le point tous les ans sur l'exécution d'Action 21?

Pour ne pas alourdir cet exposé, je n'ai pas parlé des pays de l'Europe de l'Est qui souffrent à la fois de l'industrialisation mal gérée comme le Nord et de l'absence d'infrastructures comme le Sud. L'exemple des centrales nucléaires devrait suffire à mobiliser les pays en mesure d'agir dans ce domaine. Ils le feront, je le suppose, en d'autres lieux. Toute réponse aux problèmes posés par l'environnement ne peut être, disons-le sans arrêt, que globale, universelle.

Nous savons qu'il nous reste un immense chemin à parcourir pour rapprocher les points de vue, pour dégager des solutions communes. Mais notre rencontre n'aura pas été vaine si elle permet de faire comprendre aux peuples du Sud que l'écologie n'est pas un luxe de nantis et à ceux du Nord qu'il n'est pas de vraie protection de l'environnement sans aide au développement.

Jamais l'humanité ne s'est assignée des objectifs aussi ambitieux. Mais jamais non plus cela n'avait été comme aujourd'hui la condition de sa propre survie. Nous aurons à expliquer, à convaincre, à encourager, mais aussi à

empêcher. Notre premier devoir au sein d'une Organisation des Nations Unies, prête de plus en plus à exercer sa vocation, sera de préserver ou de rétablir la paix dans le monde, sans quoi rien d'autre ne sera possible. Mais aussi d'imposer la coopération contre l'esprit de clocher, le respect mutuel contre la domination, la solidarité et le partage contre le repli sur soi, le souci de l'avenir contre les calculs à court terme. Le monde a le plus grand besoin que s'impose à tous une obligation d'assistance mutuelle écologique. On n'insistera jamais assez sur ce point, sur le rôle de l'éducation qui mériterait à elle seule que nos pays choisissent d'en faire une action prioritaire.

Nous allons connaître en effet une mutation équivalente à celle du néolithique et du début de l'industrialisation et qui se déroulera sur des décennies et peut-être davantage.

Le "nouvel ordre international" sera celui qui saura combiner le désarmement, la sécurité, le développement et le respect de l'environnement.

A nous, responsables, de le préparer et de le bâtir en prévenant ou en résolvant les conflits. De cet impératif, une éthique mondiale naîtra qui valorisera les comportements allant dans ce sens et stigmatisera ceux qui multiplieront les entraves.

Dernière réflexion : ne croyez-vous pas que la drogue, la violence, le crime, le fanatisme sont à lacer au rang des pires pollutions et que l'une des biodiversités à protéger sans perdre de temps est celle des cultures et des civilisations menacées d'étouffement?

Faites, je vous en prie, que le nom de Rio 1992 soit synonyme d'espérance.

Allocution de S. E. le cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'Etat
du Saint-Siège

Dans un livre sacré, très cher à des millions de croyants, l'on peut lire qu'à l'aube des temps Dieu créa l'univers sous ses merveilleux aspects : le ciel, la terre, la mer et, enfin, l'homme, roi de ce cosmos, auquel il confia le soin de gérer l'univers. C'est la narration de la Genèse.

Les vues de l'Eglise catholique et du Saint-Siège en particulier, concernant les problèmes dont la Conférence débat ici aujourd'hui, sont inspirées de ces pages de la Bible. Permettez-moi de rappeler brièvement le contenu de ces pages, qui appartiennent au patrimoine de l'humanité. Elles nous disent que le cosmos ainsi créé a été confié par Dieu à l'être humain, qui occupe une place centrale dans le monde, pour qu'il l'administre avec sagesse et dans un esprit de responsabilité en respectant l'ordre que Dieu avait établi lors de sa création (voir Jean-Paul II, Discours prononcé devant l'Académie pontificale des sciences, 22 novembre 1991, N° 6). A la lumière de cette conviction profonde, un certain nombre de réflexions s'impose.

La crise écologique contemporaine est un aspect préoccupant d'une crise morale plus profonde et elle est le résultat d'une conception erronée d'un

développement sans mesure qui ne tient pas compte de l'environnement, de ses limites, de ses lois et de son harmonie, particulièrement pour ce qui est de l'usage et des abus du progrès scientifique et technologique. Si la terre souffre, c'est à cause de l'égoïsme de l'homme.

"Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, de sorte que les biens créés doivent profiter à tous de façon juste, selon la règle de la justice, indissociable de la charité" (voir le Concile oecuménique Vatican II, Lettre pastorale "Gaudium et Spes" sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, No 69). C'est de là que naît le devoir de solidarité entre tous ainsi que le devoir de coopération pour le développement, devoir qui doit accorder la priorité aux peuples les moins favorisés (voir Jean-Paul II, Encyclique "Sollicitudo Rei Socialis", No 45).

Ont été prophétiques les paroles du pape Paul VI : "Les peuples affamés interpellent sur un ton dramatique les peuples opulents" (Paul VI, Encyclique "Populorum Progressio", No 3). La disparité croissante, moralement inadmissible et injuste entre le Nord de la planète, toujours plus riche, et le Sud, toujours plus pauvre, apparaît de façon évidente. Aux "graves et incontestables omissions de la part des pays en développement, et en particulier de la part de ceux qui y détenaient le pouvoir économique et politique" (Jean-Paul II, "Sollicitudo Rei Socialis", No 16), viennent s'ajouter les "formes d'isolement croissant et égoïste" des pays plus développés et le fait que ceux-ci méconnaissent "pour des motifs discutables leur devoir de coopération en vue d'atténuer la misère des peuples" (Jean-Paul II, "Sollicitudo Rei Socialis", No 23).

Il importe que l'humanité découvre ses racines communes et que de la prise de conscience du fait que tous les hommes sont frères surgisse un effort d'imagination tendant à matérialiser dans la pratique l'esprit de solidarité. "Il faut considérer comme normal qu'un pays développé consacre une partie de sa production à la satisfaction des besoins des pays en développement" (Paul VI, Encyclique "Populorum Progressio", No 48). Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, l'on disait déjà : "Nourris celui qui meurt de faim car, si tu ne le nourris pas, tu le tues" (voir Gratiani, Decretum, c.21 distr.86, édition Friedberg, I 302; voir "Gaudium et Spes", No 69). L'on ne parviendra pas à instaurer un équilibre écologique judicieux si l'on n'affronte pas directement les manifestations structurelles de la misère qui existe de par le monde (Jean-Paul II, Message à l'occasion de la Journée mondiale de la paix de 1990, "En paix avec Dieu, le Créateur, en paix avec toute la Création", No 11) et, si les sociétés ne repensent pas du tout au tout leur mode de vie hédoniste et leurs habitudes de consommation.

Nul ne peut se dissimuler non plus les problèmes qui pourraient provenir d'une croissance effrénée de la population mondiale. "L'Eglise est consciente de la complexité du problème... Mais, tout en proposant d'adopter des mesures, l'urgence ne doit pas nous mener à des erreurs : l'application de méthodes qui ne sont pas en harmonie avec la véritable nature de l'homme finit par provoquer d'immenses dégâts ... qui nuisent particulièrement aux couches les plus pauvres et les plus faibles, ce qui ajoute une injustice à une autre" (Jean-Paul II, Discours prononcé devant l'Académie pontificale des sciences, 22 novembre 1991, Nos 4 et 6). Nul ne peut moralement justifier l'attitude des régions du monde qui, tout en mettant en relief la protection des droits

de l'homme, entendent fouler aux pieds les droits de tous ceux qui se trouvent dans une situation moins privilégiée en déterminant par une "dictature dévastatrice" (Jean-Paul II, Discours prononcé devant l'Académie pontificale des sciences, 22 novembre 1991, No 6) les enfants qu'ils peuvent ou ne peuvent pas avoir, en menaçant de subordonner le développement à cette volonté.

La relation qui existe entre la misère et les taux élevés d'accroissement démographique mérite sans aucun doute un examen attentif. En tout état de cause, "il est nécessaire d'aider les pauvres - à qui la terre a été confiée, tout comme aux autres - à surmonter leur misère" (voir Jean-Paul II, Message à l'occasion de la Journée mondiale de la paix de 1990, "En paix avec Dieu, le Créateur, en paix avec toute la Création", No 11). Et cela veut dire qu'il faut s'attaquer aux manifestations structurelles de la misère et garantir l'emploi, l'éducation et les services de santé maternelle et infantile, en s'employant tout particulièrement à réduire la mortalité infantile.

La terre et ses richesses sont suffisantes si l'humanité apprend à les partager plutôt qu'à tolérer le gaspillage d'un petit nombre. D'autre part, il est évident que la pollution de l'environnement et les risques qui pèsent sur les écosystèmes ne sont pas dus exclusivement aux régions les plus peuplées de la planète (voir Jean-Paul II, Discours prononcé devant l'Académie pontificale des sciences, 22 novembre 1991, No 4).

Alors que les travaux de cette grande assemblée mondiale touchent à leur fin, il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes que des administrateurs du patrimoine commun de la planète. La dignité de l'homme, qui réside dans le fait que l'homme est la seule créature capable de se préoccuper des différentes espèces, de l'environnement qui les entoure et de ses frères, doit le conduire non seulement à protéger l'équilibre global de la terre mais aussi à "sauvegarder les conditions morales d'une authentique 'écologie humaine'" (voir Jean-Paul II, Encyclique "Centesimus Annus", No 38) ainsi que d'une "écologie sociale". "Non seulement la terre est pour l'homme un don de Dieu, mais encore l'homme est lui aussi pour lui-même un don de Dieu, et il doit par conséquent respecter les structures naturelles et morales dont il a été doté" (voir Jean-Paul II, Encyclique "Centesimus Annus", No 38).

Veuille Dieu que la Conférence de Rio constitue pour nos contemporains une nouvelle raison d'espérer, de croire et d'aimer.

Déclaration de M. Albert Reynolds,
Premier Ministre de l'Irlande

C'est un grand privilège pour moi que de prendre la parole à l'occasion de cette conférence historique qui a permis de rallier un nombre considérable de pays et d'organisations internationales à la cause commune de la protection de l'environnement mondial et d'un développement durable. Je remercie le Gouvernement et le peuple brésiliens de leur généreuse hospitalité et je les félicite d'avoir pris l'initiative d'accueillir une conférence sans précédent par ses dimensions. Je tiens également à rendre hommage au Secrétaire général de la Conférence et à ses collaborateurs qui n'ont pas peu contribué à son succès.

Il y a exactement deux ans, à Dublin, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne se sont mis d'accord pour la première fois sur une déclaration relative à l'environnement. Celle-ci insistait sur certaines des préoccupations qui sont maintenant au coeur des travaux de la Conférence : le partage des responsabilités au sein de la communauté mondiale en ce qui concerne la protection de l'environnement, la nécessité d'une solidarité avec les pays en développement et le caractère urgent de mesures destinées à faire face aux grandes menaces qui pèsent sur l'environnement mondial. Ces questions importantes et d'autres encore ont maintenant été traitées par cette Conférence et ont fait l'objet d'accords d'une portée historique.

Les deux thèmes de la Conférence - à savoir l'environnement et le développement - sont absolument indissociables, ce qui ressort comme il se doit des conclusions de la Conférence.

Il doit être difficile aux pays en développement, dont la population souffre de la faim et aspire désespérément au développement, de s'entendre dire qu'ils devraient se sentir responsables de l'avenir de la planète. Il est très possible que les pays pauvres estiment que les pays industrialisés n'ont guère donné l'exemple en leur temps. Cependant, la fragilité de notre planète nous concerne tous. Tous les pays doivent être solidaires pour réaliser les objectifs vitaux fixés pour nous par la Conférence.

Qui dit responsabilité mondiale dit sens de la justice au plan mondial. Le souci de notre environnement commun doit désormais être accompagné d'une préoccupation égale pour tous les êtres humains qui partagent cet environnement. Le monde industrialisé doit donner l'exemple à cet égard.

Dans ce contexte, la déclaration de Rio est une déclaration nouvelle et complète de principes de base, un code de conduite que nous devons tous, dès maintenant, nous engager à respecter dans nos activités au plan national et international. Les Conventions sur les changements climatiques et sur la diversité biologique que j'ai signées ce matin au nom de l'Irlande constituent un pas important dans le sens d'une meilleure gestion de l'environnement mondial. Nous devons appliquer rapidement ces conventions et les compléter en nous inspirant de toutes les stratégies existantes.

L'Irlande est convaincue que la mise au point de nouvelles technologies constitue l'une des plus importantes de ces stratégies et qu'elle devrait être accélérée. Des techniques et pratiques dépassées et inefficaces ne contribuent que trop à la pollution et à l'épuisement des ressources naturelles. Les progrès réalisés dans ce domaine devraient être particulièrement bénéfiques à l'industrie des pays en développement et de pays tels que ceux d'Europe centrale et orientale, qui sont dans une phase de transition sur le plan économique.

Un grand nombre de travaux novateurs sont en cours dans le monde entier pour apporter des solutions technologiques et autres aux problèmes environnementaux. L'Irlande est prête à participer à ces travaux. Je me félicite en particulier du fait que des sociétés irlandaises et brésiliennes s'emploient actuellement, avec l'aide de la Commission de la CE, à démontrer les avantages environnementaux et économiques d'une technologie de production d'acier à l'aide d'hydrogène. Si elle donne des résultats positifs, cette

technologie pourrait permettre à l'industrie de l'acier, qui est à l'origine de plus de 10 % des émissions de CO₂ provenant de la combustion par l'homme de combustibles fossiles, de cesser d'utiliser du charbon de bois et du coke. Cette substitution permettrait non seulement de freiner le réchauffement de la planète, mais aussi de réduire la demande de bois des forêts ombrophiles, ce qui constituerait un moyen pratique d'aider les pays soucieux de protéger leurs forêts ombrophiles.

Une autre source importante de CO₂ est la pratique du brûlage du gaz à la torche lié à l'extraction de pétrole brut. Ces émissions dépassent l'ensemble de celles d'un grand nombre de pays industrialisés. Nous devons accélérer la mise au point de technologies permettant de faire face à ce problème, et je suis conscient des efforts (auxquels l'Irlande est associée) qui sont déployés pour transformer ces émissions néfastes en une source d'énergie économique et propre.

Action 21 constitue le principal résultat de la Conférence. En tant que chefs d'Etat et de gouvernement, nous devons tout particulièrement veiller à ce que ce programme soit exécuté dans les nombreuses sphères d'activité gouvernementales auxquels ce programme s'applique. En tant que dirigeants assumant des responsabilités mondiales, nous ne pouvons ignorer la profonde préoccupation que l'environnement inspire à nos peuples, comme en témoignent sans ambiguïté les millions de signatures au Serment de la Terre, dont j'ai pu voir de mes yeux un grand nombre lorsque je me suis rendu au Forum mondial.

Action 21 souligne justement le rôle particulier que peuvent jouer les femmes en faveur de l'environnement. Leur rôle de gardiennes de l'environnement constitue un élément important et positif, et nous devons le prendre en compte dans nos divers programmes d'action environnementale.

Le peuple irlandais apporte depuis longtemps une aide concrète aux pays en développement aussi bien par les voies officielles qu'au niveau de l'action bénévole. Mon gouvernement s'est engagé, dans le cadre d'un programme bien défini, à augmenter régulièrement son aide publique au développement durant la période 1992-94, malgré les difficultés économiques que connaît l'Irlande.

Je me félicite du fait que les 12 pays membres de la Communauté européenne se sont mis d'accord pour créer un fonds de démarrage pour financer Action 21 dans des secteurs clés. Ce fonds, d'un montant de 3 milliards d'ECU, inclura des ressources nouvelles et supplémentaires. L'Irlande participera pleinement à cette initiative.

L'effort considérable qu'ont nécessité les préparatifs de la Conférence aura été vain et ses principaux résultats resteront sans lendemain si nous ne nous employons pas rapidement et efficacement à y donner des suites concrètes. En Irlande, nous avons l'intention d'utiliser le programme national d'action environnementale déjà en place pour réaliser les objectifs de la Conférence.

Nous avons déjà pris une importante initiative en créant une Agence de protection de l'environnement. Bien que ce type d'organisation existe ailleurs, l'expérience acquise par l'Irlande peut être utile aux petits pays en développement. Je leur propose d'en profiter et puis les assurer que notre Agence sera à leur entière disposition.

La Conférence de Rio constitue une puissante manifestation d'unité mondiale. La science nous a enseigné les fondements matériels de notre monde. Les grandes philosophies et les grandes traditions religieuses insistent sur l'unité morale et spirituelle de l'humanité. Il incombe maintenant à la Conférence de créer l'unité politique voulue pour protéger notre environnement commun des nombreuses menaces qui pèsent sur lui au plan mondial.

Soyons à la hauteur de cette tâche exaltante.

Allocution de S. E. M. Patricio Aylwin Azocar, Président
de la République du Chili

Je tiens, au nom du Chili et de son gouvernement, à remercier le peuple brésilien et le Président Collor de leur chaleureuse bienvenue dans cette belle ville et de leur contribution inappréciable au succès de cette très importante rencontre. Nous tenons également à remercier M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence, ainsi que tous ceux qui ont collaboré avec lui dans la tâche féconde qu'il a menée avec tenacité.

Cette Conférence marque une étape cruciale dans la recherche de l'harmonie indispensable entre la vie humaine et la nature. Cette question hante déjà la conscience des sociétés, qui ne se bornent pas à nous regarder et à attendre de nous des progrès décisifs, mais contribuent plutôt elles aussi à la tâche commune dans le cadre des réunions qui ont été organisées parallèlement à cette rencontre officielle par des chefs d'entreprise et des organisations non gouvernementales. Aucune réunion internationale n'a jamais réuni plus de participants ni suscité un plus large intérêt que celle-ci.

Le Chili collabore à cet effort dans un esprit de solidarité et de pleine coopération, et est fermement résolu à assumer et à appliquer scrupuleusement les engagements nécessaires pour freiner la dégradation de la planète et pour concilier le développement, d'une part, et la préservation et une utilisation rationnelle des ressources naturelles, de l'autre.

Nous, Chiliens, avons assumé nos responsabilités face à ce défi. Notre Constitution politique proclame le droit de chacun de vivre dans un environnement libre de pollution, ainsi que le devoir de l'Etat de favoriser la préservation de la nature. Notre gouvernement prend ce devoir au sérieux. Nous sommes résolus à vaincre la pollution et à réglementer comme il convient les activités qui la génèrent. Nous avons récemment soumis au Congrès un projet de loi relatif à la protection des forêts indigènes et au développement forestier. Nous avons l'intention de lui soumettre prochainement une loi-cadre sur l'environnement.

Pour le monde en développement, la question de la protection de l'environnement est étroitement liée à la lutte contre la misère. Nous devons tous prendre conscience que les phénomènes que sont la pollution de l'atmosphère, l'effet de serre, l'épuisement de la couche d'ozone, la disparition de la biodiversité, les pluies acides et les déchets toxiques sont tout aussi inhumains que d'autres problèmes qui sont liés non pas à des modes de vie inspirés de la société de consommation mais plutôt à la misère extrême et au sous-développement, par exemple la faim, la malnutrition, la mortalité

infantile, le manque de services de santé ou de possibilités d'éducation et d'emploi, le surpeuplement des faubourgs et le manque d'infrastructure, qui affectent de vastes secteurs de la population mondiale.

Pour nous, la protection de l'environnement et le développement ne constituent pas un dilemme : l'environnement doit constituer l'un des éléments du développement. Lorsque nous parlons de développement soutenable, nous pensons à une croissance économique basée sur la justice sociale et fondée sur la préservation et une gestion judicieuse des ressources naturelles.

Nous sommes conscients du fait que cette tâche coûtera fort cher et que nous devons tous assumer une partie de son coût. Souscrivant à cet égard aux principes qui ont été exposés sur cette épineuse question par le Président de la Banque interaméricaine de développement, nous pensons que la contribution de chaque pays à ces coûts devrait être inspirée de deux principes fondamentaux : premièrement, le principe "qui pollue paie" qui répond à une exigence élémentaire de justice et de responsabilité, et, deuxièmement, le principe de solidarité, qui exige que les pays qui disposent de plus de ressources pour avoir atteint un niveau de développement plus élevé - souvent en utilisant mal les ressources, qu'elles leur aient appartenu ou qu'il se soit agi de celles des autres - versent des contributions plus importantes pour permettre de procéder aux investissements nécessaires dans la remise en état de l'environnement dans les pays du monde en développement.

A ce propos, il faut, selon nous, appeler l'attention sur le drame que représente pour les pays dont le développement est essentiellement tributaire de leur base de ressources naturelles, les difficultés créées par les barrières commerciales que le monde industrialisé oppose aux produits ayant la plus grande valeur ajoutée, ce qui pousse les pays en question à une surexploitation des ressources naturelles qui se traduit inévitablement par la dégradation, la détérioration ou l'épuisement de ces ressources.

Par ailleurs, il ne nous semble ni sérieux, ni juste, d'invoquer des préoccupations écologiques légitimes pour opposer des "barrières vertes" aux échanges. Nous rejetons le protectionnisme qui se dissimule derrière des arguments écologiques, et il est donc indispensable, à notre avis, d'élaborer des normes commerciales multilatérales en la matière qui ne soient pas discriminatoires et qui tiennent compte de la situation des pays en développement.

Il est évidemment que, dans ce domaine, il y a habituellement, dans l'immédiat, une opposition d'intérêts, mais si l'on envisage la question dans une optique morale et humaine, il faudra que chacun d'entre nous comprenne que l'enjeu - comme l'a très justement dit Sa Sainteté Jean-Paul II - n'est rien moins que la survie même et le destin de la Terre en tant que patrimoine commun de l'humanité. La dégradation de la planète nuit à tous les hommes et sa destruction marquerait la fin de la vie humaine.

Comme le problème revêt une importance vitale pour tous, il serait absurde d'en faire un motif d'affrontement plutôt qu'une raison d'exiger de chacun de nous le maximum d'effort d'intelligence et de bonne volonté pour rechercher, jusqu'à ce qu'elles soient trouvées, des solutions efficaces, rationnelles et justes. Au cours des dix dernières années, le monde a apporté la preuve qu'il était capable de parvenir à des accords qui semblaient

impossibles hier seulement. Les Chiliens, grâce à l'expérience que nous avons acquise nous-mêmes ces dernières années, savent qu'il faut du courage, de l'imagination et de la générosité pour concilier les intérêts divergents et pour faire prévaloir le bien commun. Mais nous savons aussi que cela vaut la peine car il s'agit d'un chemin fécond qui mène à la paix. Aussi sommes-nous convaincus qu'une entente internationale sur l'environnement est possible et que nous pouvons et devons y parvenir. C'est de cela, en effet, que dépend le destin de l'humanité.

Déclaration de M. Zhelyu Zhelev, Président
de la République de Bulgarie

Je représente un pays qui appartient à la catégorie très particulière des Etats modernes engagés dans un processus – sans précédent historique – de passage du totalitarisme communiste à la démocratie, et d'une économie planifiée à une économie de marché.

En plus des nombreux et graves problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui du fait de la profonde crise que nous connaissons, nous devons nous attaquer à des problèmes liés aux pratiques communistes dont nous avons hérité, et qui sont absolument contraires aux principes écologiques, des problèmes tels que la contamination des sols liée à l'utilisation excessive et irresponsable de substances chimiques dans le secteur agricole et la pollution des eaux et de l'air résultant d'une politique d'industrialisation aussi agressive qu'aveugle. Les cheminées d'usines crachant de la fumée, autrefois symbole de progrès dans le système communiste, étaient louées par les bardes du régime et constituaient le sujet d'oeuvres de style "réalisme-socialiste". Elles constituent maintenant une calamité!

Les attaques insensées lancées contre la nature ont causé un déséquilibre de notre écosystème et une détérioration des conditions de vie, nui gravement à la santé humaine et rompu les liens naturels existant entre l'homme et l'environnement. Le système communiste s'est révélé dévastateur aussi bien pour l'esprit humain que pour le milieu naturel de l'homme. Notre expérience amère nous a fait comprendre qu'il ne peut y avoir de développement réel lorsque l'environnement est détruit. En outre, nous sommes conscients du fait que la démocratie moderne, qui est le but de notre développement social, n'est possible qu'en harmonie avec la nature.

Guidés par ce principe et par le désir de partager la responsabilité des actions à engager maintenant, nous avons signé les deux conventions proposées ici à Rio. Nous sommes convaincus que chacun devrait avoir un rôle à jouer et faire sa part du travail considérable qui doit être accompli pour résoudre les problèmes écologiques auxquels tous les habitants de cette planète sont confrontés. Cette tâche est plus ou moins identique pour tous les pays, indépendamment de leur taille ou de leur degré de prospérité. Tous les pays, petits ou grands, riches ou pauvres, devraient participer, dans la limite de leurs moyens, aux actions communes visant à sauver la nature en vue d'assurer le développement viable de l'humanité. L'environnement et le développement sont inextricablement liés, et nous devons intervenir très prudemment pour faire en sorte que l'un ne soit privilégié au détriment de l'autre. Nous devons trouver un moyen de concilier l'un et l'autre, et ce dans l'intérêt de

tous. Guidés par ce principe, nous souscrivons aux programmes d'Action 21 et aux principes qui ont inspiré la Déclaration de Rio.

Comme je l'ai déjà dit, la Bulgarie représente un groupe très particulier de pays qui pourraient faire davantage pour l'environnement avec moins de moyens. Nous pouvons également apporter une aide mais, auparavant, nous aurons besoin d'être soutenus dans nos efforts.

Nous nous félicitons du principe de l'"échange dette contre nature" auquel ont souscrit certains chefs d'Etat et de gouvernement à cette Conférence. Nous souhaiterions que cette idée soit appliquée aux nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale ainsi qu'aux pays en développement.

Lorsqu'il s'agit de sauver l'environnement, il n'existe pas de problèmes nationaux ou régionaux, car les problèmes écologiques affectent la communauté mondiale tout entière. Ce sont des problèmes à caractère mondial. Nous jugeons encourageant l'esprit de cette Conférence, c'est-à-dire l'esprit d'un nouvel humanisme caractérisé par la prise en compte de la vie humaine, de l'avenir de nos enfants et le sentiment qu'il faut impérativement aider les faibles à résoudre leurs problèmes.

Je tiens à remercier le Président et, par son intermédiaire, le Gouvernement et le peuple brésiliens de leur hospitalité et de leur patience. J'adresse les remerciements les plus sincères de mon pays au Secrétaire général des Nations Unies pour avoir organisé cette réunion d'une extrême importance, et félicite le Secrétaire général de la Conférence de sa grande compétence et des efforts considérables qu'il a déployés pour organiser cette réunion.

Déclaration de M. Robert Gabriel Mugabe, Président
de la République du Zimbabwe

Permettez-moi de vous féliciter, M. Collor, de votre élection à la présidence de cette Conférence. Je tiens également à vous exprimer ma profonde gratitude ainsi qu'à votre grand pays, le Brésil, pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation. Je tiens également à féliciter le Secrétaire général des Nations Unies, le Dr. Boutros-Ghali, et Secrétaire général de cette Conférence, M. Strong, ainsi que leurs dévoués collaborateurs, d'avoir aidé les gouvernements à faire le nécessaire pour préparer cette Conférence historique. Je rends également hommage aux organisations non gouvernementales, aux mouvements communautaires et aux simples particuliers sans lesquels cette Conférence n'aurait pu avoir lieu.

Le Sommet « planète Terre » pourrait s'avérer l'un des grands succès de notre siècle, précisément parce qu'il représente une tentative pour sauver l'humanité d'une catastrophe écologique aux dimensions planétaires

Tous nos pays se sont réunis en diverses occasions pour s'attaquer aux problèmes que pose la crise actuelle de l'environnement. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé lors de la Réunion du Commonwealth tenue en Malaisie en 1989, leur volonté d'assurer un développement durable. Dans leur déclaration de Langkawi, ils ont reconnu la nécessité d'entreprendre des

politiques et des programmes visant à lutter contre la pauvreté et à assurer un développement durable. En outre, ils se sont engagés à renforcer la mise en place des mécanismes de financement internationaux et des processus de décision appropriés pour répondre aux besoins de la protection de l'environnement, notamment en aidant les pays en développement à accéder à des technologies ménageant l'environnement. La réunion suivante des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui a eu lieu à Hararé en octobre 1991, a réaffirmé son soutien à la déclaration de Langkawi et ses participants se sont engagés à contribuer au succès du Sommet de Rio. Nous sommes donc venus à Rio pour aider la communauté mondiale à se mettre d'accord sur les moyens à employer pour assurer un développement durable.

Le Gouvernement et le peuple du Zimbabwe sont prêts à assumer les responsabilités qui leur incombent pour la préservation de cette planète, qui est notre patrimoine commun. C'est en fait le choix que nous sommes appelés à faire à ce sommet. C'est là un défi que nous acceptons librement de relever dans l'esprit d'un nouveau partenariat mondial fondé sur les principes d'égalité, de justice et d'impartialité. Nous attendons donc de tous les pays qu'ils assument dans le même esprit leur juste part des charges et obligations que cette crise impose à chacun d'entre nous. Dans les pays du Sud, nous devrions redoubler d'efforts pour empêcher que de nouvelles destructions ne soient causées aux espèces animales et végétales en danger, et pour adopter des mesures visant à mettre fin à la désertification ainsi qu'à l'envasement et la destruction de nos rivières. Le Nord doit, quant à lui, renoncer à ses modes de pollution et de consommation qui sont source de gaspillage et qui ont contribué à l'épuisement des ressources naturelles et à la diminution de la diversité biologique dans le Sud.

Le Nord a également contribué à la pollution excessive qui menace la vie dans les eaux et l'atmosphère de la planète, et appauvrit la couche d'ozone qui protège la planète. Il n'est guère nécessaire d'insister sur le fait que les progrès scientifiques et techniques et les systèmes de production qui y sont associés et ont apporté tant de bienfaits à l'humanité – en particulier à la partie de l'humanité qui habite les pays industrialisés – imposent maintenant des charges et des obligations auxquelles il faut tout simplement faire face si l'on veut éviter que le progrès n'aboutisse à la destruction non intentionnelle, mais sinon inévitable, de la vie sur cette planète.

Au Zimbabwe, malgré nos ressources limitées et un certain nombre de contraintes, nous nous sommes employés activement à rechercher et appliquer des solutions aux problèmes que pose la dégradation de l'environnement dans notre pays. Nous avons entrepris une stratégie de protection nationale qui porte sur tous les grands problèmes liés à l'environnement et aux menaces qui pèsent sur lui. Nous avons des textes de loi qui visent à assurer dans les principaux secteurs de notre économie (extraction minière, agriculture et industrie) un développement ayant un minimum d'effets négatifs pour l'environnement. Nous avons en outre pris résolument des mesures pour empêcher ou réprimer les activités illégales de braconnage qui visent notre faune sauvage, et en particulier des espèces menacées, telles que le rhinocéros noir, le guépard, le léopard, le python et un animal aussi inoffensif que le pangolin. En outre, nous avons pris des mesures pour améliorer la gestion de toutes les espèces animales sauvages, notamment l'éléphant, dont les populations prospèrent et se multiplient actuellement. Dans d'autres domaines, nous nous employons résolument à améliorer la

situation de l'environnement, aussi bien par des textes législatifs que par des pressions morales, particulièrement en ce qui concerne la pollution de l'air et des eaux, l'élimination sans danger des déchets toxiques résultant d'activités industrielles, la sauvegarde ou la réhabilitation de nos forêts endommagées, la remise en état de nos cours d'eau envasés et la mise au point de sources d'énergie écologiquement viables, destinées à être utilisées par la majorité de la population. En prenant des initiatives dans ces domaines et d'autres encore qui y sont liés, nous espérons pouvoir compter sur le soutien concret de nos partenaires du Nord, en particulier, et sur la communauté internationale, en général.

D'une façon plus générale, nous avons signé les traités et accords résultant de longues et délicates négociations menées dans le cadre de la CNUED. Il s'agit notamment de la Convention cadre sur les changements climatiques, de la Convention sur la diversité biologique et du programme « Action 21 » qui s'y rattache.

Ce programme constitue la principale initiative prise par cette conférence internationale unique. Il constitue une approche et une description très complètes de la crise environnementale mais, pour aboutir, il doit bénéficier d'un financement considérable de la part des pays industrialisés. Nous faisons appel à tous les pays, et en particulier à ceux du monde industrialisé auquel, comme je l'ai déjà indiqué, incombe pour une grande part la responsabilité d'adopter une attitude positive et de soutenir résolument ces initiatives vitales. Cet engagement devrait également être partagé par les pays en développement qui devraient ajuster leur politique économique et sociale en vue d'assurer un développement viable.

En dehors de la nécessité d'adhérer officiellement aux déclarations de principe et aux conventions spécifiques déjà négociées et approuvées par le biais du mécanisme de la CNUED, il est à espérer que le Nord répondra à l'appel que nous lançons en faveur d'une restructuration de l'économie mondiale pour améliorer les perspectives de développement du Sud. Il faut tout simplement accepter le fait que développement et protection de l'environnement vont de pair. "Sans une bonne protection de l'environnement, pas de développement durable. Sans développement, pas de ressources suffisantes pour les investissements qui s'imposent, et donc pas de protection de l'environnement." Il est certainement temps que le Nord paie à leur prix véritable nos ressources naturelles et qu'il lève les barrières qui empêchent actuellement le Sud de transformer et d'exporter des produits manufacturés. De même, dans nos relations monétaires, il faut mettre immédiatement fin aux flux de ressources financières qui retournent dans le Nord du fait des remboursements excessifs à effectuer au titre de la dette et des taux d'intérêt élevés. Ces obligations au titre de la dette, dans un contexte caractérisé par un accès limité aux marchés et une diminution des décaissements au titre de l'aide, ne pourront être satisfaites qu'à un coût très considérable pour l'environnement. Le Sud doit être économiquement viable s'il veut jouer pleinement le rôle qui lui revient dans la protection de l'environnement. Il est absurde de lancer une campagne contre le déboisement lorsque l'on peut disposer de combustibles ou de ressources de substitution.

Un système économique international qui limite les activités économiques du Sud à l'extraction et à l'exportation de matières premières à l'état brut

est totalement incompatible avec les valeurs que nous nous efforçons de faire prévaloir aujourd'hui. La communauté internationale doit formuler de nouvelles politiques de transfert financier et technologique en faveur du Sud de façon à permettre à ce dernier de venir à bout de la pauvreté et de contribuer efficacement à un développement écologiquement viable.

Il ne dépend que de nous de prendre un nouveau départ. L'asymétrie actuelle des relations politiques et économiques ne peut tout simplement pas être compensée par des aumônes accordées au Sud pour permettre aux modes de consommation actuelle du Nord de durer indéfiniment. Il faut dès maintenant utiliser les ressources de la terre d'une façon écologiquement viable.

Nous estimons que, sur la base de la Charte des Nations Unies, nous pouvons mettre en place un nouvel ordre international susceptible de répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

A cette fin, nous souhaitons voir apparaître des institutions et des pratiques internationales démocratiques qui nous aideront à réaliser nos objectifs communs. Créons dès maintenant un nouvel ordre économique et politique mondial équitable, qui permette à tous les pays de s'acquitter de leurs responsabilités en vue d'assurer un développement socio-économique accéléré et de préserver un environnement mondial sain.

Le thème de ce Sommet est le changement. Il s'agit de changer nos habitudes, nos attitudes et le fonctionnement des institutions internationales et, avant tout, de modifier les relations économiques et politiques mondiales dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Agissons pour faire de ce changement une réalité.

Déclaration de M. José Eduardo Dos Santos, Président
de la République populaire d'Angola

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux éminents représentants de tous les peuples du monde et de leur transmettre au nom du peuple angolais un message de respect et d'amitié à l'occasion de ce Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement organisé dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Je tiens également à remercier vivement le Président Fernando Collor et le peuple frère du Brésil de l'effort très considérable qu'il a consenti pour me permettre de mener nos débats dans les meilleures conditions ici à Rio, et d'harmoniser les positions que nous sommes sur le point d'adopter dans l'intérêt de notre avenir commun.

On peut manifestement juger de l'importance indéniable de cet événement au niveau élevé des participants, tels que les illustres personnalités venues notamment du monde de la politique et de la science pour exprimer la préoccupation que nous inspire à tous la préservation de la nature, et faire en sorte que le monde de demain soit vivable.

La nécessité de déployer des efforts concertés et de mettre en commun les ressources et tous les autres éléments susceptibles de nous aider à relever les défis auxquels nous sommes confrontés et à atteindre les objectifs

que nous nous fixons à l'occasion de cette Conférence nous apparaît plus importante que la tâche consistant à imputer à tel ou tel la responsabilité du déséquilibre écologique actuel.

La République populaire d'Angola n'est pas indifférente aux formidables problèmes auxquels nous devons faire face collectivement, et elle est pleinement consciente de la nécessité de rechercher des solutions communes non seulement aux problèmes mondiaux, mais aussi à ceux auxquels doivent faire face l'Angola en particulier, et l'Afrique et le tiers monde en général.

Dans le cas particulier de la République populaire d'Angola, en plus de problèmes spécifiquement environnementaux, nous subissons les effets de la guerre qui dévaste notre pays depuis 16 ans et qui ne fait qu'aggraver les problèmes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement angolais a fait de la reconstruction économique et sociale du pays une priorité, accordant toute l'attention voulue aux problèmes écologiques existants, bien qu'il ne dispose pas de ressources financières suffisantes à cet égard.

Malgré tout, nous nous sommes fixé comme objectif national le développement de notre pays en prenant des mesures appropriées pour éduquer la population en vue de changer les habitudes et pratiques nuisibles à l'environnement, mais également de réduire l'exploitation effrénée des ressources naturelles. A cet égard, une déclaration du Parlement angolais établissant une série de principes à observer a été adoptée le 19 octobre 1991 à la faveur de la paix retrouvée.

Il est cependant évident que cet effort doit être déployé de façon réaliste, étant donné qu'il n'est pas facile de concilier les besoins des pauvres et les impératifs du développement sans aller à l'encontre des objectifs de la protection environnementale. Dans ces circonstances, nous nous trouvons sans doute face à un dilemme auquel il faut faire face de façon objective pour ne pas en arriver à une situation paradoxale dans laquelle des stratégies de protection environnementale seraient un préalable à la satisfaction des besoins fondamentaux dont dépend la survie de la population, et par conséquent au développement.

Si, d'une part, les pays en développement veulent accélérer leur développement, il faut définir, en ce qui concerne le transfert de technologie, des critères permettant de poursuivre le développement tout en tenant compte des préoccupations écologiques, et prendre en compte leur importance décisive.

C'est là une question qui relève d'un domaine auquel la République populaire d'Angola s'intéresse particulièrement du fait des énormes ressources potentielles qu'elle a l'intention d'utiliser rationnellement à court terme pour assurer sa croissance économique dans le cadre d'une politique de coopération mutuellement avantageuse avec des partenaires dotés de capacités adéquates.

Notre présence à cette Conférence est motivée par la conviction que les positions auxquelles nous sommes parvenus peuvent favoriser l'instauration d'un climat favorable à un effort collectif propice à la mise en place de programmes de coopération permettant la recherche, mieux coordonnée au plan

international, de solutions propres à assurer un développement économique tout en remédiant aux erreurs du passé, en corrigeant les erreurs actuelles et en préservant l'avenir.

C'est dans ce contexte que nous avons l'intention d'appeler l'attention des participants sur le grave problème que pose la désertification sur le continent africain. Cette situation a un impact négatif sur la pluviométrie, causant de longues périodes de sécheresse dans de vastes régions du continent, touchant chaque année des millions d'hectares de terres arables et aggravant les conditions de vie déjà précaires d'une multitude d'habitants. C'est pour cette raison que je tiens à souligner que les peuples des régions affectées auraient tout intérêt à ce que, face à ce terrible problème, on adopte une stratégie qui permettrait certainement de réaliser, au plan international, le programme commun que nous sommes venus annoncer ici.

Je vois dans l'organisation de cette Conférence et dans ses résultats un pas important dans le sens d'une harmonisation de la volonté et des actions de tous les peuples du monde, d'une modernisation des structures économiques et d'une utilisation plus efficace de notre patrimoine commun.

Je me félicite une fois encore de l'organisation de cette Conférence historique qui symbolise une prise de conscience opportune de la nécessité de repenser l'équation développement/environnement. Au nom du Gouvernement angolais, je réaffirme que nous sommes résolus à poursuivre le dialogue et notre effort d'assistance mutuelle pour exécuter des programmes communs visant à protéger notre planète.

Déclaration de M. Maxime Carlot, Premier Ministre
de la République de Vanuatu

Monsieur le Président, Je tiens à vous féliciter d'avoir été désigné pour présider cette réunion historique, et à vous remercier, vous même ainsi que vos compatriotes, d'avoir rendu notre séjour à Rio si agréable et productif.

Nous avons traversé les immensités du Pacifique Sud pour rencontrer ici les nombreux et éminents amis et dirigeants venus du monde entier pour tenter de relever l'un des plus grands défis auxquels l'humanité ait été confrontée. Si long qu'ait été notre voyage, celui que nous allons entreprendre en quittant Rio sera certainement plus long encore, et probablement semé plus encore que l'autre d'embûches et de risques d'échec.

En un sens, ce voyage a déjà commencé. Cette Conférence poursuit un processus engagé il y a des décennies, lorsque des scientifiques, des particuliers préoccupés dans différents pays et un certain nombre d'ONG aux vues prophétiques ont commencé à avertir les pays industrialisés du Nord que si leur exploitation effrénée des ressources de la nature se poursuivait, elle risquait fort d'empêcher la Terre d'abriter les nombreuses et complexes formes de vie que nous connaissons et apprécions, et beaucoup d'autres encore dont nous ne connaissons pas même l'existence.

Ces quelques journées de juin marquent cependant un tournant – sinon un nouveau voyage. Jamais auparavant un tel nombre de dirigeants n'avaient participé à une même réunion. Jamais auparavant nos paroles n'avaient suscité une telle attention dans le monde et jamais, peut-être, nos actions n'auront une telle portée.

Le sous-développement, la pauvreté et des possibilités économiques limitées continuent à être le lot de la majorité de la population mondiale et ont entraîné une détérioration accélérée de l'environnement. Les trois quarts des pauvres du monde continuent à vivre dans des régions écologiquement vulnérables, caractérisées par un faible potentiel agricole, des terres arides et des sols peu fertiles.

L'intégration économique mondiale, aux dépens des producteurs de matières premières et d'autres produits primaires, a sérieusement entravé le développement économique et social de la plupart des pays en développement. Nous devons être compétitifs sur le marché international sur lequel les principales sources de valeur ajoutée et d'avantage comparatif sont la technologie, le capital et les connaissances scientifiques. Les efforts inlassables de la majorité de la population mondiale pour subsister et se contenter parfois d'un seul repas par jour ont abouti à un rapide épuisement des sols fragiles et des ressources naturelles, ainsi qu'à une agression effrayante contre l'environnement, et ce pour payer des montants excessifs au titre de la dette. On peut raisonnablement se demander s'il est possible de sauver cette planète si la majorité de ses habitants continuent à vivre chaque jour dans ces conditions insupportables.

C'est la raison pour laquelle nous constatons avec satisfaction que la Déclaration de Rio contient certains principes qui permettent aux pauvres du monde d'espérer que leur pauvreté ne sera pas nécessairement institutionnalisée en permanence au nom d'une action mondiale pour sauver l'environnement. En tant que petit pays insulaire en développement et également en tant que pays en développement vulnérable sur le plan écologique et économique, Vanuatu se préoccupe naturellement de sa survie physique. Nous voulons que des mesures énergiques soient prises pour sauver l'environnement, mais nous savons très bien que ces mesures n'auront pas d'effets positifs si elles sont prises aux dépens de l'aspiration légitime des peuples de tous les pays en développement du monde à une élévation de leur niveau de vie.

Comme notre ami et distingué collègue, M. Maumoon Abdul Gayoom, Président des Maldives, j'ai moi aussi la satisfaction de prendre note de l'inclusion d'un « programme insulaire » dans le chapitre d'Action 21 relatif aux océans. Nous sommes également favorables à la création d'un Secrétariat scientifique et technique petit, mais compétent, au sein du système des Nations Unies afin de mobiliser les ressources nécessaires pour s'attaquer immédiatement aux problèmes que pose un développement durable.

Le Président Gayoom a pris la parole hier au début des travaux de cette Conférence au sommet. C'est le premier chef d'Etat ou de gouvernement d'un petit pays insulaire en développement à s'être exprimé, et il l'a fait au nom de nous tous lorsqu'il a dit : "Je suis ici le représentant d'un peuple en danger".

C'est la raison pour laquelle, quelques heures après mon arrivée à Rio de Janeiro, j'ai signé les deux conventions qui sont le fruit de cette importante réunion. La Convention-cadre sur les changements climatiques peut devenir un puissant instrument si elle est utilisée de façon appropriée et efficace. C'est pourquoi, après l'avoir signée, nous avons l'intention de la ratifier dans les mois à venir et espérons que d'autres nous imiteront et que la Convention entrera en vigueur dans un an. Nous avons également l'intention de participer à la poursuite des travaux du Comité intergouvernemental de négociation (CIN) d'une Convention-cadre sur les changements climatiques et de jouer un rôle actif à la Conférence des parties une fois que la Convention entrera en vigueur.

Il reste beaucoup à faire au sujet de cette Convention. Il y a des protocoles à négocier, particulièrement en ce qui concerne les émissions de CO₂ et la gestion des zones côtières, et peut-être également sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables et les techniques assurant un bon rendement énergétique. Nous avons l'intention de participer activement à toutes les phases des travaux pour faire en sorte que la Convention traduise un engagements résolu.

La Convention sur la diversité biologique sera également ratifiée par Vanuatu dans quelques mois. Pour ceux qui s'intéressent à la question des droits de propriété intellectuelle, nous tenons à faire savoir qu'en un sens, nous comprenons et partageons leur préoccupation. Cependant, notre préoccupation est de nature quelque peu différente et s'inscrit dans une perspective assez différente. Nous estimons que les droits de propriété intellectuelle des peuples indigènes et des peuples des pays en développement ont été soit ignorés, soit grossièrement sous-estimés compte tenu des pratiques actuelles des pays industrialisés. C'est là un sujet qui devrait selon nous être examiné en détail à l'avenir.

Le processus de la CNUED, notamment les négociations du CIN, ont constitué une expérience enrichissante. Comme toujours, nous avons tiré des enseignements de la possibilité qui nous a été offerte d'échanger des vues avec tous les pays qui ont participé aux diverses activités. Nous continuerons à le faire. Ce qui est unique, c'est que, pour la première fois, les participants ont entendu parler des petits pays insulaires en développement, ils ont commencé à les écouter et peut-être à en apprendre quelque chose. Nous espérons que comme nous, ils continueront à bénéficier de cette possibilité à l'avenir. En guise de conclusion, nous proposons de faire le nécessaire pour que ce vœu se réalise.

Déclaration de M. Amata Kabua, Président
de la République des Iles Marshall

Je tiens d'emblée à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Gouvernement brésilien, de l'accueil chaleureux que votre beau pays a réservé à ma délégation, ainsi que de sa généreuse hospitalité.

Devant cette éminente assemblée, j'éprouve un sentiment d'humilité à la pensée des énormes responsabilités qui nous incombent. Aujourd'hui réunis à Rio, nous nous trouvons à un tournant de l'histoire de l'humanité qui sera considéré par les générations futures comme le point critique de l'aventure humaine sur cette planète.

Nous sommes venus à Rio aussi bien en tant que dirigeants de nos peuples que comme simples particuliers, parce que nous avons été contraints de reconnaître que, fondamentalement, les systèmes sociaux, politiques et économiques actuellement en place dans le monde ne sont pas viables.

Si nous sommes réunis à un moment caractérisé par des troubles et des crises historiques, nous devons également être conscients du fait que ce moment nous offre une occasion unique de choisir une politique qui permette à l'humanité d'accéder à un avenir à la fois plus pacifique, plus prospère et plus équitable.

Les problèmes complexes et interdépendants auxquels est confronté le monde d'aujourd'hui - la pauvreté, la crise de la dette, l'explosion démographique, le réchauffement de la planète et la pollution marine, pour n'en citer que quelques-uns - entraînent une détérioration régulière des conditions de vie de l'humanité dans son ensemble. Cette triste situation résulte de décennies de myopie et de négligence collectives de notre part.

La République des Iles Marshall est un pays constitué entièrement d'atolls coralliens de l'océan Pacifique, et dont l'altitude moyenne est de 2 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer.

Je ne m'étendrai pas sur les conséquences d'une élévation du niveau de la mer sur l'avenir de notre nation. Je rappellerai simplement que toute élévation sensible aura des effets catastrophiques pour les Iles Marshall, qui sont habitées depuis des milliers d'années.

La situation est assez paradoxale en ce sens que la guerre froide est terminée et que la menace d'un holocauste nucléaire mondial a fortement diminué, ce que n'empêche que l'élévation du niveau de la mer menace de détruire notre nation aussi radicalement que des armes nucléaires.

De plus, à la différence de la course aux armements nucléaires à laquelle il a été mis fin grâce à la volonté politique de quelques pays, les problèmes liés à la dégradation de l'environnement et à la nécessité d'un développement viable ne peuvent être traités qu'à une échelle véritablement mondiale.

Certes, les Iles Marshall comprennent que certains pays hésitent au stade actuel à être pleinement liés par des accords ayant force obligatoire mais, en même temps, elles redoutent fort que le temps ne soit compté si l'on

ne parvient pas à se mettre d'accord pour entreprendre une sérieuse action préventive et corrective à l'échelle mondiale.

A notre retour de Rio, nous devons agir activement et résolument pour appliquer les principes à adopter à cette réunion au sommet, tout en réalisant qu'un développement durable et harmonieux est indispensable pour faire reculer la pauvreté et mettre fin au désespoir qui sont le lot d'une grande partie de l'humanité.

Maintenant que les pays du monde concentrent leur attention sur les problèmes auxquels ils sont confrontés, ils ne peuvent pas se permettre de négliger la dynamique que cette réunion au sommet a suscitée.

Nous demanderons donc aux Nations Unies d'envisager l'organisation, en 1995, d'une nouvelle réunion au Sommet qui coïncidera avec le cinquantième anniversaire de la création de l'ONU.

Mon pays a signé la Convention sur la diversité biologique et la Convention cadre sur les changements climatiques. Les Iles Marshall sont tout à fait disposées à négocier et à signer des protocoles ultérieurs fixant des limites aux émissions de gaz à effet de serre. Nous attendons également avec intérêt de prendre connaissance d'études complémentaires sur l'élévation du niveau de la mer.

En outre, notre pays a adopté le programme Action 21 et la Déclaration de Rio. Nous approuvons les principes qui inspirent ces deux documents d'une importance fondamentale ainsi que les mesures qu'ils prévoient, et nous voyons en eux le double volet d'une importante charte qui pourrait modifier et améliorer les conditions de vie de l'humanité sur notre planète. Nous attendons avec un intérêt particulier qu'une solution soit apportée aux problèmes liés aux espèces migratrices à la conférence mondiale prévue dans le chapitre d'Action 21 relatif aux océans.

La création, il y a environ 47 ans, des Nations Unies qui ont pour mission d'assurer une nouvelle ère de paix fondée sur les droits de l'homme et la coopération internationale, a suscité les plus grands espoirs parmi les peuples du monde entier.

En fait, les Nations Unies ont contribué à instaurer un degré sans précédent de coopération internationale, de respect et de compréhension mutuels entre les peuples et les nations du monde.

Mais en même temps, il est devenu de plus en plus évident que les institutions et mécanismes existants doivent être sérieusement renforcés pour assurer la paix et la sécurité dans le monde et pour faire face à des problèmes économiques et environnementaux mondiaux d'un type nouveau. Ce renforcement impliquera nécessairement certaines restrictions de la souveraineté nationale qui seront indispensables si nous voulons venir à bout de ces problèmes complexes.

Nous comptons sur un renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Commission océanographique intergouvernementale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la Commission

intergouvernementale sur les changements climatiques, et d'autres importantes institutions des Nations Unies conformément aux dispositions des documents historiques négociés à cette Conférence. En outre, les Iles Marshall préconisent la création d'une Commission pour un développement viable.

La République des Iles Marshall considère que la présence de tous les dirigeants mondiaux ici à Rio à l'occasion du Sommet de la planète Terre fait de cette Conférence la plus importante réunion de l'histoire de l'humanité.

Aurons-nous, nous les dirigeants du monde, la volonté et le courage d'agir dans l'intérêt de nos peuples et de notre planète? C'est là en fait le défi le plus difficile auquel nous sommes confrontés.

Au moment où nous menons nos délibérations, nous sommes pleinement conscients du fait que nos concitoyens venus des horizons les plus divers participent simultanément, au Forum mondial, à des discussions similaires dirigées par des organisations non gouvernementales.

Les milliers de représentants de la presse qui sont présents à Rio font connaître les travaux de cette Conférence à des millions de gens de par le monde. Il n'est pas exagéré de dire que le monde entier concentre toute son attention sur nos travaux.

Soyons dignes de la confiance qui va de pair avec nos responsabilités politiques. Saisissons cette opportunité unique de prendre, en tant que pionniers d'une ère nouvelle, les premières mesures contribuant à l'instauration d'un nouvel ordre mondial qui assurera un environnement hospitalier, la paix ainsi que la justice économique et sociale à tous les peuples du monde.

Assumons maintenant tous ensemble ces lourdes responsabilités qui nous incombent en éliminant le fléau de la pauvreté et du désespoir qui sévissent dans la plus grande partie du monde du fait d'un développement mal conçu. Agissons tous ensemble pour mener à son terme le processus engagé ici à Rio.

Déclaration de M. Miguel Anjos da Cunha Lisboa Trovoada, Président
de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Je tiens d'emblée à transmettre au peuple brésilien le salut fraternel du peuple de Sao Tomé-et-Principe qui lui exprime son amitié depuis l'autre rive de l'Atlantique.

Il est particulièrement gratifiant de pouvoir transmettre ce message dans une langue que votre peuple comprend immédiatement étant donné que cette langue fait partie de l'héritage commun de nos deux pays.

Je tiens également à transmettre ces vœux aux autres peuples de la planète qui, représentés par leurs éminents dirigeants, sont réunis ici dans cette splendide ville de Rio pour étudier un certain nombre de problèmes urgents qui nous préoccupent tous, et pour définir des objectifs, des plans et des stratégies, et mobiliser les ressources nécessaires dans le contexte d'une stratégie mondiale conciliant les impératifs de l'environnement et ceux du développement et prenant en compte les intérêts de chacun.

Monsieur le Président, nous nous félicitons vivement des efforts que vous-même et le peuple brésilien avez déployés pour préparer et accueillir cette importante réunion chargée d'examiner les problèmes d'environnement et de développement, et je tiens, à ce titre, à vous exprimer nos remerciements nos plus sincères.

Nous sommes également reconnaissants à l'égard des Nations Unies et de tous les gouvernements et organismes qui ont participé activement à l'organisation de ce Sommet.

Aujourd'hui, deux décennies après la Déclaration de Stockholm, qui a déclenché l'alarme au sujet des effets dangereux de la pollution atmosphérique sur l'écosystème planétaire, la Déclaration de Rio a indiqué une nouvelle marche à suivre pour atteindre les objectifs souhaités. Cela m'incite à faire deux observations. Tout d'abord, contrairement aux espoirs des peuples, l'état de l'environnement s'est encore détérioré au cours des 20 dernières années. Deuxièmement, aucun pays, indépendamment de son niveau de développement social et culturel, de sa taille et de sa population, et de son importance économique effective ou potentielle du point de vue de ses ressources matérielles et humaines, ne peut se permettre d'ignorer le fait que la protection de la nature et la sauvegarde de l'environnement sont étroitement liées au problème du développement et qu'il y va donc de l'intérêt de l'humanité tout entière.

Nous nous félicitons vivement de cette évolution de la réflexion environnementale au plan international et nous espérons qu'elle débouchera sur une solidarité effective, dynamique et étroite entre pays riches et pays pauvres.

Cette solidarité devrait être considérée non pas comme un acte de charité inspiré par des sentiments de générosité, mais comme une nécessité logique dictée par la nature elle-même. Jamais auparavant on n'a pu constater de façon aussi évidente le caractère indivisible et commun de la destinée humaine.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun moyen viable et effectif de protéger les pays ou leurs habitants de certaines formes de catastrophes économiques, même quand celles-ci se produisent à des milliers de kilomètres. C'est la raison pour laquelle la solidarité en question n'a rien à voir avec la philanthropie. A notre avis, il s'agit d'une condition essentielle à la survie même de la race humaine. En fait, il a été dit maintes fois que les écarts de niveau de développement entre les différents peuples, et donc les différences de niveau de vie et de conditions de vie constituaient l'une des injustices les plus graves et des plus flagrantes du XXe siècle. C'est là une situation lamentable, et il est difficile d'imaginer qu'elle puisse persister à l'aube du troisième millénaire.

Nous considérons la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement comme un événement positif et de grande portée, inaugurant une nouvelle ère pleine de promesses.

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, qui proclame solennellement la volonté politique des parties soucieuses de s'efforcer de mettre en oeuvre les décisions qui ont été prises; Action 21,

important document énonçant toute une série de mesures et d'actions prévues pour promouvoir un développement durable; la Convention-cadre sur les changements climatiques, qui revêt une grande importance pour la préservation de la biosphère et la Convention sur la diversité biologique, qui reconnaît les droits nationaux et la nécessité de sauvegarder les intérêts légitimes des pays selon le principe d'avantage mutuel, constituent autant de pas importants dans la bonne direction et dans le sens d'une solution aux problèmes auxquels nous sommes tous confrontés.

Nous sommes convaincus que les problèmes liés aux forêts ainsi que ceux qui concernent la désertification, qui fait peser une terrible menace sur le continent africain, devraient être traités comme il convient grâce aux accords appropriés, et ce dans les meilleurs délais possibles.

Les petits pays insulaires comme la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe sont fragiles et extrêmement vulnérables aux déséquilibres environnementaux. C'est la raison pour laquelle il faut leur accorder une attention accrue, particulièrement du point de vue du développement des ressources forestières et halieutiques.

Dans la zone économique exclusive et, à l'occasion, dans les eaux territoriales mêmes, on constate des actes graves qui sont répétés dans l'impunité du fait que les autorités nationales ne disposent pas des mécanismes et des ressources techniques nécessaires pour assurer une surveillance efficace. Il s'agit, par exemple, des pétroliers ou des cargos déversant des chargements suspects dans la mer ou des bateaux de pêche opérant clandestinement et utilisant des méthodes de pêche interdites qui leur permettent de réaliser très facilement des prises qui n'épargnent aucune espèce. Dans les deux cas, la biomasse est détruite et l'équilibre écologique menacé.

La Conférence de Rio de Janeiro fait naître en nous de grandes espérances, et il nous incombe maintenant à tous, dans nos travaux quotidiens, de faire en sorte que ces espérances se concrétisent.

Nous espérons que les résultats des efforts déjà engagés, des décisions prises en toute liberté et des efforts consentis pour atteindre les objectifs fixés ne seront pas décevants et n'iront pas à l'encontre des intérêts de l'humanité et des générations futures.

Déclaration de M. Tetao Teannaki, Président
de la République de Kiribati

Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole à cette réunion au sommet historique sur l'environnement et le développement. Comme les médias l'ont indiqué à juste titre, cette conférence est la première à laquelle participent un grand nombre de pays indépendants - petits et grands, développés ou non - et d'organismes divers en dehors du système des Nations Unies. Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, d'exprimer en mon nom propre et de la part de ma délégation ma sincère gratitude à vous-même, à votre Gouvernement et au peuple brésiliens pour la chaleur de son accueil et l'hospitalité qui nous est accordée depuis notre arrivée dans cette

belle ville de Rio de Janeiro. Nous n'aurions pu espérer un plus beau cadre pour cette Conférence.

Il faut féliciter l'Assemblée générale des Nations Unies pour sa clairvoyance, car elle a en effet adopté en 1989 la résolution 4-228 qui a rendu possible cette Conférence sur l'environnement et le développement. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Les diverses réunions qui ont eu lieu avant cette Conférence ont été en fait très utiles, car c'est grâce à notre participation aux travaux de divers comités chargés de préparer cette Conférence que nous avons commencé à prendre conscience non seulement de la sagesse avec laquelle les Nations Unies ont adopté un certain nombre de résolutions ayant trait aux problèmes de l'environnement mondial, mais d'un fait, plus important encore, qui est que les problèmes uniques que connaissent les petits pays insulaires sont mal connus. Comme vous le savez, tous les pays doivent faire face à un grand nombre de problèmes environnementaux communs, mais certains pays sont plus vulnérables que d'autres.

Des efforts considérables ont été consacrés à la préparation de cette Conférence, et je tiens à cet égard à rendre hommage au secrétariat et aux membres du Bureau du Comité préparatoire et des deux Comités de négociation sur la Convention-cadre relative aux changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique, qui ont accompli un travail considérable.

La Conférence constitue un événement très important en ce sens qu'elle déterminera le type d'environnement dans lequel vivront les générations futures. En tant que dirigeants exerçant des fonctions diverses, nous devons prendre de sages décisions dans l'intérêt de nos peuples et faire en sorte que ces décisions orientent leur action au XXI^e siècle et au-delà. Nous devons faire en sorte que les décisions que nous prenons aient des effets positifs et durables pour tous les peuples de la terre.

Pourquoi sommes-nous tous préoccupés par les questions relatives à l'environnement?

L'état de l'environnement planétaire s'est détérioré et des dommages pratiquement irréparables ont été causés. Nous parvenons à cette conclusion en raison de l'appauvrissement de la couche d'ozone et pourtant, nous ne sommes pas prêts à admettre – du moins certains d'entre nous – que le climat a changé et que les conséquences négatives de ce changement se font sentir aujourd'hui. Ce peu d'empressement à prendre des mesures décisives et audacieuses dès maintenant aura également des incidences sur les questions relatives à la diversité biologique, d'autant plus que nous risquons de nous trouver confrontés à d'immenses problèmes écologiques au niveau mondial.

Ces problèmes montrent très clairement la répartition inégale des coûts de l'industrialisation et du développement économique, dont les principaux avantages sont concentrés très nettement dans les pays développés. Cependant, comme nous le savons, les coûts que nous sommes maintenant tenus de supporter pour jouir de ces avantages économiques dépassent les frontières nationales des pays industrialisés. Il est donc clair que cette situation est injuste, et ce d'autant plus que les coûts imposés à ceux qui sont les moins capables de les supporter menaceront leur survie même.

Mon pays comprend 33 atolls coralliens, bas et plats, entourés d'un immense océan qui empiète progressivement sur les terres. La Commission intergouvernementale sur les changements climatiques prévoit une élévation du niveau de la mer à un rythme qui menacera notre survie au XXI^e siècle. C'est là la part du coût de l'industrialisation et du développement économique que nous devons supporter. Elle est manifestement disproportionnée à notre négligeable contribution - à supposer qu'elle existe - aux problèmes de l'environnement mondial. Devons-nous continuer à supporter ce coût jusqu'à notre disparition totale? Devons-nous rester sur la touche et ne rien faire face à la menace qui pèse sur nos enfants et sur notre peuple? La réponse est naturellement négative. Nous demandons donc instamment à cette Conférence de faire preuve collectivement de sagesse dans ses décisions et aux divers pays, en particulier les pays industrialisés, de prendre les mesures voulues.

La Convention-cadre sur les changements climatiques que nous nous apprêtons à signer ne contient aucun engagement spécifique concernant la stabilisation et la réduction du dioxyde de carbone dans un délai déterminé. C'est là une situation très regrettable en particulier du point de vue des petits pays insulaires, dont la survie et le développement durable dépendent de notre volonté collective d'agir tous ensemble, dès maintenant, de façon spontanée et résolue. Cependant, la seule chose positive que l'on puisse dire à ce sujet est qu'il s'agit au moins d'un point de départ. Nous devons donc faire tout notre possible pour réduire les dégâts et éliminer la menace d'une destruction totale des petits pays insulaires et des cultures telles que la mienne. Nous n'attendrons pas jusqu'au siècle prochain, et nous devons profiter de la dynamique créée par cette Conférence.

Je suis convaincu que la Convention permettra de prendre des mesures plus efficaces pour s'attaquer aux causes du réchauffement de la planète, en particulier aux émissions de dioxyde de carbone, et d'accroître les pluies et les réservoirs pour les gaz à effet de serre.

La Convention-cadre évoque la question des pays particulièrement vulnérables à une dégradation de l'environnement et prévoit que des mesures appropriées seront envisagées pour répondre aux besoins particuliers de ces pays. Nous demandons instamment que des mesures concrètes soient prises à cet égard. Comme beaucoup d'autres pays représentés à cette Conférence, Kiribati a un besoin particulier, en ce sens que ce pays ne devrait pas être menacé par l'élévation du niveau de la mer résultant d'un réchauffement de la planète causé par l'homme.

En ce qui concerne la Convention sur la diversité biologique, mon Gouvernement a l'intention d'y souscrire. Nous n'avons pas participé aux négociations et nous avons donc besoin d'un certain délai pour l'étudier. Il est possible que nos îles ne contiennent pas de nombreuses formes de vie, mais nous souhaitons néanmoins participer à des programmes appropriés mis au point conformément aux objectifs de la Convention.

Il existe un plus grand nombre de formes de vie dans notre zone économique exclusive, d'une superficie de 3,5 millions de km², que sur notre territoire qui ne couvre que 823 km². Nous avons des intérêts particuliers dans la mer et ses ressources. Je constate avec satisfaction que les programmes d'Action 21 concernant les océans incluent les îles. La gestion des ressources de la haute mer continue à poser un problème, et je demande

instamment que l'on s'efforce de mettre fin aux différences de vues entre les pays pratiquant la pêche en eau lointaine et les pays côtiers.

Nous prenons note du fait qu'il est dûment fait mention de la protection des océans contre la contamination et la pollution causées par les déchets radioactifs. En tant que membre du Forum du Pacifique Sud, Kiribati est signataire du Traité de dénucléarisation du Pacifique Sud et de ses Protocoles, et nous sommes donc opposés à toute forme d'essai nucléaire dans le Pacifique. Action 21 aurait dû accorder une plus large place à la pollution due aux armes nucléaires radioactives et aux substances toxiques.

Mon Gouvernement juge acceptable le texte de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement tel qu'il a été soumis par le Président du Comité préparatoire à sa cinquième séance plénière. Je note avec une satisfaction toute particulière le fait que cette Déclaration prend en compte les besoins particuliers des pays les moins développés et de ceux qui sont les plus vulnérables aux problèmes environnementaux.

Cette Conférence constitue un premier pas sur la voie d'une solution aux nombreux problèmes de l'environnement planétaire. Bien qu'elle ne réponde pas à toutes nos espérances, nous devons avec persévérance consolider les progrès limités que nous avons réalisés. En tant que petit Etat insulaire, Kiribati ne pourra guère contribuer aux mesures qui s'imposent mais, comme les autres petits pays insulaires constitués d'atolls, Kiribati envisage avec la plus grande inquiétude les problèmes que posent le réchauffement de la planète et l'élévation du niveau de la mer, et demande instamment que l'on s'y attaque sans retard.

Comme je vous l'ai déjà dit, les très petits pays insulaires ne contribuent guère - voire pas du tout - au réchauffement de la planète, mais je ne suis pas venu ici pour chanter nos louanges. Il s'agit plutôt pour nous de plaider notre cause en tant que pays extrêmement vulnérable et de jouer notre rôle, si limité soit-il, dans le sauvetage d'une planète qui est notre patrimoine commun, et ce dans l'intérêt des générations futures.

Allocution de S. E. M. Jacques Delors, Président de la Commission
des Communautés européennes

Je voudrais tout d'abord, au nom de la Commission européenne, remercier et féliciter le Président Collor et les responsables brésiliens pour leur accueil et la qualité de leur organisation. Permettez-moi d'ajouter toute ma connaissance pour le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros-Ghali, ainsi que pour les maîtres d'oeuvre de la Conférence, M. Strong et ses collaborateurs, qui ont dû surmonter bien des obstacles pour ouvrir les portes de l'avenir.

C'est à une renaissance sous une forme nouvelle du dialogue Nord-Sud que nous invite la Conférence de Rio. Elle était absolument nécessaire et urgente. Les écarts entre le Nord et le Sud n'ont cessé de s'aggraver. Les termes de l'échange se sont dégradés et pendant quelques années le flux financier net Nord-Sud a été négatif. Quatre-vingt pour cent des ressources sont consommées par 20 % de la population. Les excès de la consommation au

Nord, la pauvreté au Sud ont pour conséquence la pollution et l'épuisement des ressources naturelles. L'adoption de modes de production et de consommation durables est devenue partout une nécessité. Nos sorts sont donc liés. Par le mariage nécessaire des thèmes de la lutte contre la pauvreté et pour la protection de l'environnement, la communauté internationale dans son ensemble partage un objectif commun et essentiel, celui de la promotion d'un mode de développement durable. En acceptant d'abord de se réunir pour débattre de la conciliation de l'environnement et du développement et en adoptant ensemble la Déclaration de Rio et Action 21, le Nord et le Sud ont montré qu'ils étaient disposés à travailler ensemble pour mettre en oeuvre chez les uns comme chez les autres un mode de développement respectueux des ressources naturelles et des besoins humains essentiels. Répétons-le sans cesse : le monde est notre village.

Le concept de développement durable nous invite à réapprendre la valeur des biens collectifs, des ressources communes, à retrouver le souci du long terme. Il nous conduit à inventer une nouvelle éthique de l'environnement. Un tel objectif reste parfaitement compatible avec la croissance; celle-ci est même la condition de la protection de notre environnement, il n'y a aucun paradoxe à cela. C'est la croissance qui nous donnera les moyens de nos ambitions, mais une croissance qui donne un prix à la nature, une croissance équilibrée, qui lutte contre la désertification rurale et l'explosion urbaine, et dont les fruits lentement mûris ne sont pas aussitôt avalés par une trop forte pression démographique.

Cet autre modèle de développement peut devenir une préoccupation réellement collective si les pays les plus industrialisés admettent qu'ils ont des responsabilités particulières à l'égard des pays en développement. Inutile de se voiler la face : que signifie le développement durable pour des hommes et des femmes qui cherchent d'abord à couvrir les besoins alimentaires de la vie? Nous savons que la pauvreté est un des adversaires de l'environnement, dans la mesure où elle conduit à des stratégies de survie à court terme, souvent destructrices.

C'est donc bien au déséquilibre des liens économiques entre le Nord et le Sud qu'il faut s'attaquer, même si cette entreprise de longue haleine ne dispense personne - riche ou pauvre - de prendre, dès aujourd'hui, les mesures qui s'imposent en fonction de sa situation particulière. Par leur solidarité, les pays les plus industrialisés peuvent rendre effectives les politiques de l'environnement des pays les plus pauvres; par leur inertie, ils les ruineront à coup sûr.

Recherche du développement durable, coresponsabilité de tous, mais obligations particulières des plus industrialisés, telles sont les lignes directrices de l'action déjà engagée par la Communauté européenne. Comme vous avez pu le constater, elle agit, dans le domaine de l'environnement, comme dans celui de l'aide au développement. La Communauté en tant que telle consacre à l'aide au développement plus de 4 milliards d'écus par an, dont 600 millions pour des projets liés à l'environnement. Elle assure en outre, avec ses Etats membres, 70 % de l'aide aux pays de l'Europe de l'Est dont l'économie est en transition.

Dans le domaine de l'environnement, la Communauté s'est engagée dans la voie de l'intégration de l'environnement dans ses autres politiques, notamment

dans les domaines de l'agriculture avec la réforme de la politique agricole commune et dans celui de l'énergie en s'engageant à stabiliser ses émissions de CO₂ à leur niveau de 1990 en l'an 2000. C'est pourquoi la Communauté européenne aurait souhaité que la Convention sur les changements climatiques prévoie des engagements plus précis, notamment pour les pays industrialisés. De la même façon, la Communauté, qui a adopté l'année dernière une directive protégeant les habitats et les espèces menacées, juge trop timide la Convention sur la biodiversité.

Mais la Communauté a décidé néanmoins de signer ces deux textes, dont il ne faut pas sous-estimer les potentialités. Vous connaissez notre souci d'une application effective de ces Conventions, et de voir des travaux complémentaires s'engager rapidement. Je me réjouis, à cet égard, de l'initiative prise par le Chancelier Kohl d'inviter tous les Etats signataires à participer en Allemagne à la première conférence de suivi de la Convention sur les changements climatiques.

La Communauté regrette, enfin, l'absence d'une convention sur les forêts, alors même que celles-ci sont au coeur de la réflexion sur le développement durable et constituent l'un des enjeux essentiels de sa mise en oeuvre. Je rappelle, à cet égard, que le programme pilote de sauvegarde de la forêt amazonienne, mis en place par le pays hôte de cette Conférence avec l'aide de la Communauté et de la Banque mondiale, démontre qu'une gestion durable des forêts peut être mise en oeuvre, sans porter préjudice, bien au contraire, aux capacités de développement des pays forestiers.

Je me réjouis enfin, en particulier pour les pays africains qui sont à l'origine de cette initiative, que le principe de la négociation d'une convention sur la désertification ait pu être adopté.

J'ai dit de la Conférence de Rio qu'elle était un moment rare. Sera-t-elle un tournant historique? Tout dépendra du suivi, de la mise en oeuvre, puis du dépassement des conclusions auxquelles nous sommes arrivés. Rio doit en effet être le déclenchement d'un processus qui sera nécessairement long, vers un monde plus équitable et plus respectueux des équilibres naturels et des besoins humains essentiels.

A nous désormais d'entretenir la flamme, de créer l'esprit de Rio, de préciser objectifs et calendriers, de définir les moyens et mobiliser les ressources. Si les textes souscrits devaient rester lettre morte et ne pas donner naissance à des politiques audacieuses, à la hauteur des défis qui nous sont posés, je ne donnerais pas cher de notre crédibilité à tous.

Mais ce que j'entends ici, l'esprit nouveau insufflé par les travaux de la Conférence, et pour les organisations non gouvernementales du Nord comme du Sud, me porte à l'optimisme, mais l'optimisme de la volonté, pas un optimisme de circonstance. En tout cas, la Communauté européenne se réjouit de la création prochaine au sein des nations Unies d'une Commission du développement durable.

La Communauté vient, avec ses Etats membres, d'annoncer l'octroi de ressources substantielles à très bref délai pour le financement d'objectifs prioritaires d'Action 21. C'est dire que la Communauté européenne mobilisera toute son expertise et sa capacité politique pour qu'il en soit ainsi.

Déclaration de M. Bikenibou Paeniu,
Premier Ministre de Tuvalu

Tout a commencé à la Deuxième conférence mondiale sur les changements climatiques qui s'est tenue en 1990 à Genève. C'est à cette Conférence que le monde a entendu parler pour la première fois de la situation des habitants des petits pays insulaires constitués d'atolls. Je pensais auparavant que c'était un pur hasard si je me trouvais être le seul chef de gouvernement d'un pays de l'hémisphère Sud, et plus particulièrement d'un petit pays insulaire présent à cette Conférence, mais il apparaît maintenant que j'avais alors pour mission de faire connaître au monde la réalité des effets des changements climatiques que nous subissons déjà alors que les milieux scientifiques n'en sont encore qu'au stade des hypothèses.

C'est également à la Conférence de Genève que l'Alliance des petits pays insulaires a été créée. A mes frères et soeurs des Caraïbes, de l'océan Indien, de la Méditerranée et l'océan Pacifique, j'adresse tous mes remerciements pour leur persévérance durant le processus de négociations. Nous n'avons pas atteint tous nos objectifs, mais nous avons eu malgré tout un impact considérable. Ce n'est pas là l'aboutissement de notre lutte, mais seulement le début.

Il a fallu 18 mois pour établir le texte définitif de la Convention sur les changements climatiques. Malgré notre acharnement à obtenir un engagement ferme de nos principaux partenaires du monde industrialisé, cette Convention, sous sa forme actuelle, laisse à désirer. Les incertitudes scientifiques sont le principal argument invoqué pour ne pas établir une convention pragmatique et ferme. De plus, un certain nombre de principaux pays industrialisés ont invoqué résolument les risques de perte d'emplois et le peu d'empressement des sociétés riches à changer de style de vie pour s'opposer tout simplement à un engagement ferme visant à mettre fin au réchauffement de la planète. En fait, ces problèmes ont des causes localisées. Nous ne sommes pas la cause de la perte d'emplois et de l'existence de la pauvreté dans presque tous les pays industrialisés. Ce sont là plutôt des problèmes intérieurs pour lesquels il existe des solutions au plan interne. Les pays industrialisés peuvent par bien des moyens éliminer la pauvreté et assurer des niveaux optimaux d'emploi dans leurs sociétés, principalement en restructurant leur propres systèmes économique et social.

Les problèmes que nous évoquons ici sont des problèmes non pas internes mais mondiaux, qui sont dus à l'action des pays industrialisés. Nous n'avons pas causé ces problèmes. Les dommages que nous avons déjà subis et que nous continuerons à subir au cours des années à venir à la suite du réchauffement de la planète ne sont pas de notre fait. Des vies ont été perdues. Il ne s'agit pas là de politique. Cette question est d'ailleurs trop grave pour être laissée aux politiciens. Il y va de la vie de millions d'habitants de la terre, notre patrimoine commun, à qui Dieu a donné le privilège et le droit de vivre dans leur patrie bien-aimée respective. Je veux parler ici de la disparition d'êtres humains et aussi de races et de cultures, de la disparition de pays souverains de la surface de la terre.

Il n'aurait jamais dû y avoir de compromis sur cette question, mais ce compromis, nous le trouvons dans la Convention sur les changements climatiques qui est bien insuffisante. Les insulaires océaniens ont généralement le sens

du compromis et du consensus. C'est là notre philosophie océanienne. Malheureusement, il n'y a pas de compromis possible sur la survie même de Tuvalu. Je me demande pourquoi un certain nombre de pays en développement se font tellement prier pour réduire sans tarder leurs émissions de CO₂, alors que même dans ces pays, des gens meurent des maladies et des problèmes causés par la pollution de l'environnement. Il convient donc, à ce stade, de rendre hommage aux nombreux pays en développement qui ont eu le mérite des mesures positives pour réduire le réchauffement de la planète.

La Conférence des parties à la Convention sur les changements climatiques doit se tenir de préférence dans les 12 mois à venir et mettre au point un programme ferme de mesures destinées à lutter contre le réchauffement de la planète. Il est indispensable que le Nord soit prêt à effectuer les investissements nécessaires et à prendre les mesures voulues - des mesures conformes aux impératifs écologiques mondiaux et à la justice sociale, et non de simples expédients économiques - pour atteindre les objectifs internationaux concernant les changements climatiques. Bien que les objectifs des Conventions sur la diversité biologique et les changements climatiques diffèrent, plusieurs activités menées dans le cadre des deux Conventions pourraient aboutir à des résultats similaires. Des engagements pris par le Sud pour préserver la diversité biologique dans les forêts tropicales, conformément à une convention, sans que le Nord ne s'engage de son côté à réduire ses émissions de dioxyde de carbone conformément à la Convention sur les changements climatiques, se traduiraient par des obligations disproportionnées en ce qui concerne l'environnement mondial. Le Nord doit donc accepter de toute urgence d'adopter des stratégies relatives à la convergence à long terme de la consommation d'énergie par habitant et des émissions des différents pays.

Tuvalu est un pays très ensoleillé toute l'année. Il dispose déjà en abondance d'énergie solaire renouvelable. Nous disposons également d'un immense océan qui est riche non seulement en poissons et en minéraux, mais aussi de ses vagues qui constituent une importante source d'énergie renouvelable. Notre problème tient au fait que nous n'avons pas les moyens techniques et financiers d'utiliser pleinement cette énergie. C'est la raison pour laquelle, selon le principe « les pollueurs sont les payeurs », les pays industrialisés ont l'obligation morale de développer l'utilisation rentable de ces sources d'énergies renouvelables et de nous aider à les adopter de façon harmonieuse. Il s'agit là d'une solution de bon sens. La guerre froide est terminée, l'URSS a disparu et les dépenses militaires devraient donc être consacrées à un développement compatible avec les impératifs environnementaux. Il convient de remercier le Président de la République française d'avoir mis fin au programme d'essai nucléaire de son pays sur l'atoll de Mururoa. Une reprise de ce programme d'essais susciterait une grande déception dans le monde entier, et en particulier en Océanie.

L'une des très importantes questions que cette Conférence doit régler d'emblée est celle des mécanismes de financement des Conventions. Il va sans dire que Tuvalu ne peut en aucune façon apporter une contribution financière directe à la mise en oeuvre des programmes d'action de cette Convention. En fait, il a fallu trois ans à mon Gouvernement pour remettre en état les habitations d'une centaine de familles dévastées par le cyclone Ofa qui s'est abattu sur Tuvalu en février 1992. A cela s'ajoutent les dégâts causés à nos cultures vivrières et même à certains logements au cours de l'année passée par

des vents d'ouest et des tempêtes d'une fréquence inhabituelle. En fait, il y a maintenant une cinquantaine d'années que la deuxième Guerre mondiale est terminée et rien n'a été fait pour remettre en état les zones où l'on procédé à des excavations massives sur l'île de Fogafale, où se trouve la capitale de Tuvalu, pour construire un aéroport. Ces zones constituent 35 % de la surface totale de la capitale de Tuvalu et les excavations constituent une grande perte pour nous du fait du manque de terres à Tuvalu, mais aussi en raison de la pollution qu'elle ont causée.

Il n'a pas été facile de traiter avec nos partenaires - bailleurs de fonds. Le programme de mon Gouvernement concernant les travaux de reconstruction à la suite du cyclone Ofa ne concerne qu'environ 500 personnes au total. Je comprends parfaitement les difficultés qu'a aujourd'hui le Gouvernement du Samoa occidental à obtenir une aide pour reconstruire les habitations des milliers de Samoans qui ont été successivement victimes des cyclones Ofa et Val. Il est donc impératif que cette Conférence aboutisse à la création d'un mécanisme non bureaucratique permettant le décaissement de fonds au profit des victimes des changements climatiques, et que les bailleurs de fonds respectent le principe selon lequel « les pollueurs seront les payeurs ».

Je tiens pour terminer à vous faire part de cette réflexion :

Nous, les dirigeants du monde, ne devons pas oublier que nous ne sommes pas éternels. Un jour ou l'autre, nous retournerons à notre destinée commune. Nous avons, vous et moi, l'obligation morale et spirituelle, conformément à la volonté de Dieu, de gouverner en respectant les commandements de toute religion qui sont l'amour, le respect mutuel, la paix, l'harmonie et la justice, et d'aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes. Nous avons tous l'obligation, quoique à des degrés divers, de sauver notre pays, la terre, des effets de nos actes qui dégradent l'environnement. Nous avons une occasion exceptionnelle d'agir et je demande instamment à tous de respecter les lois universelles de Dieu. Nous ne serons peut-être pas jugés en ce monde, mais nous le serons par Dieu Tout-Puissant dans l'autre.

Allocution de S. E. M. Flavio Cotti, Conseiller fédéral
de la Confédération suisse

C'est la situation d'urgence que nous connaissons dans les domaines de l'environnement et du développement qui a motivé la convocation de cette Conférence internationale. Au cours des trois ans qu'a pris sa préparation, on a pu rêver que nous pourrions, ici même à Rio de Janeiro, modifier de manière concrète nos législations et nos comportements afin d'apporter des réponses immédiates aux inégalités du développement, à la dégradation de l'environnement et à la destruction de la nature.

Il en va bien sûr tout autrement de la réalité : les accords que nous avons signés sont principalement des déclarations d'intentions et des engagements généraux qui demandent des développements et des précisions ultérieurs.

Faut-il en déduire que le résultat de la Conférence est décevant? Certainement pas. Il faut constater que la Conférence de Rio a mis en évidence la synergie des problèmes de l'environnement et du développement, qu'elle a permis à la plupart des Etats de témoigner de leur sensibilité à ces problèmes et d'exprimer leur volonté de les résoudre. Elle a également stimulé une réflexion fondamentale des milieux économiques - entre autres réunis dans le cadre du Business Council for Sustainable Développement sous la présidence de notre compatriote Stephan Schmidheiny - sur leurs responsabilités à l'égard de l'environnement et du développement, et sur les contributions concrètes qu'ils peuvent apporter pour les résoudre. La conviction, acquise par les Etats et les entrepreneurs, qu'il n'y a pas de développement sans protection de l'environnement, et qu'il n'y aura pas de succès économique pour les entreprises qui ne feront pas de l'écologie un des piliers de leur stratégie, voilà, me semble-t-il, la prise de conscience fondamentale de Rio, voilà le succès indéniable de Rio. Chacun est ici conscient que de l'application pratique de ces principes et de nos engagements dépendent l'avenir de l'humanité tout entière et celui d'une Terre riche et vivante, faite pour l'accueillir.

Rio doit ainsi être considéré comme le point de départ d'une nouvelle éthique des Etats, des partenaires sociaux, de toutes les femmes et de tous les hommes vers davantage de solidarité entre les peuples et avec la nature.

Ceci dit, dès qu'il s'agit d'appliquer ces principes de manière concrète, il est légitime que des différences apparaissent entre nous dans nos sensibilités, et dans les solutions que nous sommes prêts à soutenir. Nous sommes tellement différents : de par nos situations économiques, nos héritages culturels, nos dimensions. La petite Suisse est particulièrement sensible à la possibilité qu'une telle assemblée a offert à chaque Etat d'exprimer de façon claire, libre et sans contraintes ses idées et ses options. Ce droit fondamental est particulièrement important dans des domaines aussi complexes et délicats que le développement et la protection de l'environnement.

Ainsi, la Suisse considère que :

Les pays industrialisés, principaux producteurs de gaz à effet de serre, doivent faire les premiers pas dans le sens de la stabilisation, puis de la diminution des émissions de CO₂. Ces pas doivent être concrets et quantifiés pour être crédibles. La Suisse a clairement établi ses objectifs, et un programme d'action pour les atteindre.

Les mesures économiques de protection de l'environnement, telle par exemple une taxe sur le CO₂, revêtent une importance prépondérante. Elles doivent, autant que possible, être prises en commun et être harmonisées entre les différents pays.

La mise en oeuvre d'Action 21 entraînera des coûts additionnels considérables pour les pays en développement, qui ont besoin d'une assistance supplémentaire substantielle des pays en mesure de le faire. La Suisse s'engage à assumer pleinement sa part de l'effort nécessaire.

Le suivi de la Conférence doit être mis en oeuvre rapidement dès la conclusion de ses travaux. Il faudra développer et préciser les accords que nous signons ici à Rio de Janeiro. La Suisse serait heureuse d'héberger, en

les soutenant financièrement, les structures qui seront créées afin d'assurer ce suivi et d'en garantir la vérification, ainsi que celles destinées à prévenir et limiter les catastrophes écologiques.

Pour nous, la Conférence de Rio constitue une percée essentielle sur la voie du développement durable. Cette Conférence prendra, avec le temps, toute sa dimension historique, à une condition bien sûr : que la prise de conscience d'aujourd'hui soit suivie de nos engagements communs et concrets, fruits de réelles ententes entre les peuples ayant su dépasser ce que j'ai appelé leurs différences légitimes. Il est en effet indispensable d'aller au-delà de nos particularismes, de nous ouvrir ensemble avec courage, vision et générosité à la société nouvelle, plus responsable, plus solidaire et plus harmonieuse que nous voulons. Nous avons besoin, pour atteindre les objectifs du développement durable, d'un nouveau contrat social qui régénère les rapports entre les Etats, les peuples et la nature.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont assidûment contribué au succès substantiel de cette Conférence. Je remercie le Brésil et son Président, M. Collor, pour l'avoir accueillie avec autant de soin et de compétence. J'adresse l'expression de ma plus vive reconnaissance à tous ceux qui ont travaillé des années durant à la difficile préparation de la Conférence, et à vous particulièrement, cher Maurice Strong, qui avez été l'âme et la conscience de ce travail. Je tiens à remercier aussi les organisations non gouvernementales des provenances les plus diverses. Elles ont joué un rôle essentiel dans le cadre de la Conférence. Elles ont été précieuses aussi au sein de notre délégation suisse. Il n'y aura pas de politique internationale efficace en matière de développement durable sans la participation directe des organisations non gouvernementales.

Jamais les gouvernements, les agences internationales, les milieux économiques, la presse et les peuples du monde entier n'ont à ce point concentré leur attention sur l'état de la planète que pendant ces journées essentielles de Rio de Janeiro. Puisse l'application concrète des décisions prises ici faire l'objet d'autant d'efforts, d'autant d'engagement et de bonne volonté! Car il faut agir vite, il faut agir très vite!

Déclaration de M. Mauno Koivisto, Président
de la République de Finlande

Monsieur le Président, je tiens à remercier par votre intermédiaire le peuple brésilien de son accueil chaleureux et de son exceptionnelle hospitalité et à féliciter le Gouvernement brésilien d'avoir organisé de façon irréprochable cette Conférence historique.

J'ai eu l'occasion, ces derniers jours, de me familiariser avec l'écologie de l'Amazonie. J'ai été impressionné par l'importance accordée par les gens que j'y ai rencontrés à l'équilibre écologique, et par leur ferme volonté de préserver la diversité biologique de leur environnement unique. L'expérience de la Finlande et sa dépendance à l'égard des ressources forestières démontrent qu'un développement durable passe par l'utilisation des forêts à des fins multiples et écologiquement viables.

Pendant quatre décennies, l'affrontement Est-Ouest a constitué le principal obstacle à la coopération internationale. La course aux armements a produit de façon ininterrompue de nouvelles générations d'armes, et des ressources considérables ont été ainsi englouties tandis que, dans le même temps, les pays du tiers monde consacraient une part considérable de leurs maigres ressources aux armements.

Maintenant que cette ère d'affrontement politique est révolue, le moment est venu d'accorder notre attention à une autre polarisation. Il faut trouver les moyens de changer la situation actuelle, dans laquelle les pays industrialisés continuent à élever leur niveau de consommation, tandis que les pays en développement sont à la traîne ou s'appauvrissent encore davantage.

La pauvreté est une tragédie humaine. Elle est également liée à de graves problèmes environnementaux et aboutit à une surexploitation des ressources naturelles. Le déboisement est cause de désertification et d'érosion. L'utilisation des ressources non renouvelables n'a pas pour effet d'accaparer des terres aux fins de la production d'énergie, mais elle pollue l'atmosphère. La croissance démographique qui est étroitement liée à la pauvreté menace tout l'équilibre de l'environnement.

La principale menace qui pèse sur la terre n'est pas la pauvreté du Sud, mais plutôt la richesse du Nord. Les pays industrialisés ont mis au point des modes de production et de consommation qui ont pour effet de gaspiller les ressources naturelles et de polluer l'environnement. Il y a des raisons de soumettre à un examen critique les modes de vie non viables d'un point de vue écologique et économique.

L'homme fait partie de la nature mais, au cours de son histoire, il s'est mis à l'exploiter pour rendre sa vie plus facile et plus sûre. Cette exploitation est si efficace durant les temps modernes que c'est non seulement la nature, mais aussi l'avenir même de l'humanité qui est en jeu.

Si la croissance démographique et l'urbanisation se poursuivent, la population exploitera de plus en plus la nature et restituera une part de plus en plus réduite de ses richesses dans le cycle naturel. Divers plans, programmes, mécanismes d'exécution ne serviront guère qu'à soulager notre conscience.

La solution consiste à respecter la capacité de la nature. Un développement durable est un impératif national pour chaque pays qui a ainsi la responsabilité de mobiliser sa part des ressources nécessaires au développement. Cependant, en plus des efforts nationaux, les pays en développement, ainsi que ceux qui sont en train de passer à un système d'économie de marché ont besoin d'importants financements extérieurs supplémentaires.

L'Organisation des Nations Unies, ses agences et organismes ainsi que les institutions financières internationales ont été créés après les événements catastrophiques de la deuxième Guerre mondiale, lorsqu'il était tout à fait indispensable de commencer à construire un avenir meilleur. Le moment est maintenant venu de faire preuve d'un esprit novateur et de faire de ces institutions le moteur d'un développement viable. Celles-ci devraient constituer le cadre voulu pour aider tous les pays à se mettre d'accord sur

des politiques communes et pour servir de mécanisme efficace permettant de transformer ces politiques en mesures concrètes.

Les deux Conventions, sur les changements climatiques et la diversité biologique signées à Rio, indiquent la voie à suivre. Il s'agira ensuite de négocier des conventions sur une gestion viable des forêts et sur la lutte contre la désertification. Il n'y a pas de temps à perdre. Il conviendrait d'organiser prochainement, de préférence en 1995, une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux suites à donner à cette Conférence.

Même s'il est infiniment plus facile d'accepter des programmes ambitieux que de les exécuter dans son propre pays, la prise de conscience croissante de l'urgence des problèmes qui se posent est de bon augure. Cette Conférence a suscité de grands espoirs, mais beaucoup de gens seront déçus. Je suis cependant convaincu qu'elle a été un succès et que le partenariat qui a été ébauché ici marquera un tournant historique dans les efforts déployés pour sauver notre planète.

Allocution de S. E. le général Lansana Conté, Président
de la République de Guinée

Je voudrais vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de ce Sommet mondial. Aussi permettez-moi de remercier le peuple et le Gouvernement brésiliens pour les efforts ouables déployés pour la réussite de cette Conférence.

Que le Secrétaire général des Nations Unies trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour les bonnes initiatives qui ont prévalu à son Organisation.

C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole à cette importante tribune pour m'exprimer sur un sujet qui interpelle toute l'humanité : celui de l'environnement et du développement.

Depuis la Conférence sur l'environnement tenue en juin 1972 à Stockholm, des initiatives se créent sans cesse aux échelons mondial, régional et national en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement.

La plus importante de ces initiatives est sans nul doute la présente rencontre qui est la manifestation d'une prise de conscience généralisée de la dégradation progressive de la planète Terre.

La capacité de la Terre à absorber, à rendre inoffensifs les gaz et autres substances émises par la société moderne, et à tolérer les modifications imposées à l'environnement naturel, est aujourd'hui dépassée.

La République de Guinée, comme tous les pays en développement, est confrontée aux problèmes brûlants de l'environnement et du développement économique.

Malgré les efforts importants que nous déployons pour asseoir les bases d'un développement soutenu, les résultats sont souvent demeurés limités à cause des obstacles propres aux pays sous-développés en général et ceux d'Afrique en particulier.

Il s'agit notamment de la faiblesse de la productivité, de l'effondrement des cours des matières premières et la détérioration des termes de l'échange, du fardeau de la dette extérieure, de l'insuffisance de l'aide publique au développement, de la complexité des mécanismes financiers pour l'accès aux financements extérieurs, et des difficultés pour nos produits d'exportation de pénétrer le marché du Nord.

Certes, nous sommes conscients du fait que le redressement économique et le développement de notre pays dépendent avant tout des politiques et mesures exécutées au niveau national. Cependant, quelles que soient la rigueur et la détermination dans la mise en oeuvre desdites politiques, la voie du développement durable ne peut être trouvée que si nous parvenons à instaurer une équité dans le système économique international.

Je suis convaincu que le présent Sommet répondra aux attentes de milliards d'hommes et de femmes à travers le monde.

Pour cela, il est indispensable que les résultats auxquels nous sommes parvenus assurent la sécurité de la planète et le bien-être de l'humanité : ceci grâce à une exploitation judicieuse des ressources et une répartition équitable du fruit entre toutes les nations.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les préparatifs de cette Conférence auxquels notre pays a pleinement participé. C'est pour ces raisons que nous apprécions hautement les résultats obtenus par nos experts et singulièrement la décision relative à l'élaboration d'une convention de lutte contre la désertification en Afrique.

Nous approuvons également les Conventions relatives aux changements climatiques et à la biodiversité ainsi que la Déclaration de Rio qui pose les principes des droits et obligations des Etats en matière d'environnement et de développement.

Pour ce qui est du programme Action 21, j'estime qu'il est urgent que les ressources financières additionnelles permettant de le soutenir soient mises en oeuvre à partir de cette Conférence.

En signant les deux Conventions relatives à la biodiversité et aux changements climatiques, je suis fier de m'être acquitté d'un devoir historique vis-à-vis des générations actuelles et futures.

Le présent Sommet, je suis sûr, aura le mérite d'avoir jeté les bases d'une coopération renforcée et constante entre tous les pays, coopération fondée sur la solidarité internationale.

Allocution de S. E. le révérend père Jean-Bertrand Aristide,
Président de la République d'Haïti

Je vous salue au nom du peuple haïtien. Nos remerciements et nos salutations vont tout particulièrement au Président Collor et au peuple brésilien.

Après 500 ans de résistance, 200 ans d'indépendance, attaqué par une violence institutionnalisée, Haïti nourrit sa terre de sa chair et de son sang : chair de ses milliers d'enfants assassinés du 30 septembre 1991 à nos jours; sang de ses filles et fils abattus pour avoir dit oui à la démocratie. Hier soir, l'un de nos orphelinats, encore une fois, a été incendié.

Coup d'Etat sanglant insinuant : pollution politique! pathologie écologique! Sept millions d'hommes et de femmes en péril. Chez nous, terre de dignité et de misère, il existe des déchets toxiques. Mais la pollution politique est encore plus toxique.

En 1492, 80 % du territoire était recouvert d'une végétation luxuriante. Aujourd'hui, nous n'avons que 7 % de couverture boisée, dont 1,5 % de couverture forestière.

De nos 27 750 kilomètres carrés, chaque année nous perdons 1 350 tonnes métriques par kilomètre carré.

La terre s'en va! Les "boat people" aussi! Quarante mille réfugiés politiques en huit mois. Et la terre et ses enfants se dirigent vers la mer. En quête de liberté, les habitants de la terre deviennent des habitants de la mer avant de regagner cette même terre où ils préfèrent mourir debout que de vivre à genoux. Debout, les mains vides face aux armes d'une minorité représentant moins de 1 % de la population mais qui, elle seule, détient plus de 45 % du revenu national.

Pollution politique, pathologie écologique. Sept millions d'hommes et de femmes en péril. En péril aux yeux du monde!

L'espace haïtien ne peut être sauvé qu'à travers le retour de la démocratie en Haïti. Projet national, certes. Défi international.

L'avenir de la Conférence de Rio est lié à celui d'Haïti, le pays le plus appauvri de l'hémisphère mais si riche en valeurs humaines. Vivre à genoux, non. Mourir debout, oui. Liberté ou la mort. Démocratie ou la mort. Dignité ou la mort. Voilà.

Si Rio 92 cristallise l'un des événements les plus marquants du siècle, Haïti 92 offre à la communauté internationale l'occasion de saluer l'arrivée de l'an 2000 par la célébration d'une victoire éclatante. La souffrance d'un homme est la souffrance de l'homme. En l'an 2025, 83 % de la population mondiale qui, selon les prévisions, atteindra 8,5 milliards d'habitants, vivra dans les pays en développement. Or, jusqu'ici, 85 % de la population mondiale n'a accès qu'à 27 % des ressources de la planète (Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1992).

Lutter contre la dégradation de la diversité biologique, lutter contre l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, c'est faire d'emblée une option pour l'homme. L'espèce humaine est en péril!

Les cris des 1,2 milliards de pauvres nous interpellent. Diogène en plein jour, lanterne à la main, cherchait un homme. A la lumière de Rio 92, cherchons des hommes dont la puissance jaillisse du coeur. Ceci pour l'instauration d'une civilisation de l'amour.

Allocution de S. E. M. Luis Alberto Lacalle, Président de la République orientale de l'Uruguay

J'appartiens à la génération qui était déjà arrivée à maturité lorsqu'il s'est produit l'un des plus grands changements qualitatifs dans l'histoire de l'homme, c'est-à-dire à la génération qui, depuis l'historique Conférence de Stockholm, a su que le monde avait des limites et que la planète qui nous avait été confiée comme habitat ne pouvait pas être gaspillée et polluée sans limites.

Ce changement, qui est peut-être l'un des plus grands qu'ait connu l'homme pendant son histoire, représente un jalon historique car, depuis la création et jusqu'à une vingtaine d'années seulement, nous pensions pouvoir abuser sans fin de notre monde. Mais ce jalon doit être complété. Il ne suffit pas que la communauté mondiale ait pris conscience de ce problème. Nul doute qu'il s'agit là de l'un des grands succès de la civilisation actuelle, d'un succès dû aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales, aux médias, aux écoles et à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont fait de cette tâche de formation et de transformation des cultures une cause à laquelle ils se sont voués corps et âme.

Mais il ne suffit, chers amis et éminents représentants, d'être parvenu à cette prise de conscience collective. Vingt ans se sont écoulés depuis la Conférence de Stockholm et je me demande si mes enfants, dans 20 ans, c'est-à-dire en 2012, verront une autre assemblée se préoccuper de l'environnement et approuver des déclarations. Je me demande, d'autre part, si nous aurons été capables de mettre en place un système de nature à protéger l'environnement, de sorte qu'une telle conférence ne serait plus nécessaire.

Le problème, vu ses dimensions, ne se prête pas à une solution régionale ou nationale. Aujourd'hui, la solidarité n'est plus une option politique mais plutôt une condition sine qua non de la survie, et cette condition de survie affecte les Etats et les nations dans les domaines les plus fondamentaux. Nous avons le devoir de ne pas polluer. Mais nous devons aussi créer le droit de ne pas être pollué. Le problème ainsi posé par une pollution qui ne connaît pas de limites, qui ne s'arrête pas aux lignes que nous traçons pour démarquer les frontières et qui est globale au sens le plus large du terme, nous nous y sommes attaqués essentiellement du côté du droit, ce qui est une réaction normale de l'être humain.

Il importe de mettre en relief l'aspect des devoirs qui complètent tous les droits et, chaque fois que nous parlons de devoirs entre êtres humains civilisés, nous avons tendance à faire en sorte que le devoir soit appliqué

par le loi et tire son existence de la loi; or, entre les nations, la loi s'appelle traité international.

C'est ce progrès de la civilisation que nous devons aujourd'hui lancer. L'Organisation des Nations Unies compte aujourd'hui 178 Etats Membres, mais il n'existe aucun traité qui lie tous ces Etats. Même la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui peut être considérée comme un instrument primordial en matière de relations entre êtres humains, ne lie tous les Etats. Ni la Convention sur le droit de la mer, ni les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont les dimensions sont universelles, n'ont réussi à emporter l'adhésion de toutes les nations.

La question de l'environnement, elle, doit recueillir l'adhésion de toutes les nations. Au-delà des importantes réalisations qu'ont menées à bien les délégations dans le cadre des conventions qui sont sur le point d'être signées, nous devons entreprendre, dans l'esprit du droit qui est à l'origine de l'organisation de la vie sociale et qui donne à la société sa raison d'être et son équilibre, l'élaboration d'un traité identifiant les comportements nocifs pour l'environnement et établissant les sanctions correspondantes. Ces comportements peuvent être le fait d'individus, de sociétés ou d'Etats. Si nous ne procédons pas de la sorte, le reste n'aura pas la force nécessaire pour mettre en route les transformations auxquelles nous aspirons tous.

Ce traité devra avoir une particularité : il ne devra entrer en vigueur que lorsque tous les Etats l'auront ratifié, l'idée étant de voir alors qui est à blâmer pour sa non-entrée en vigueur. Il faut qu'un tel traité mette en question, examine et résolve l'opposition entre le concept de souveraineté et le concept d'environnement. Cette opposition existe alors même que ces deux facteurs ne sont pas antinomiques. Une gestion rationnelle de l'environnement exige de donner un rôle plus fonctionnel aux nationalités et en les intégrant à la solution de problèmes communs. Ce traité devra donner au tribunal international par excellence, c'est-à-dire à la Cour internationale de Justice de La Haye, des pouvoirs spécialisés suffisants pour statuer en la matière.

Voilà, en quelques mots seulement, quelle est la position de mon pays, l'Uruguay. A la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous mettrons en route les mécanismes voulus pour commencer à légiférer dans ce domaine et pour que les Etats commencent à rédiger un traité qui reflète fidèlement la solidarité et le bien commun de l'humanité tout entière en vue de réglementer les comportements et de châtier les atteintes à l'environnement.

Ce n'est qu'ainsi, en adoptant une loi et en l'appliquant, que nous pourrons aborder une ère de réalisations concrètes dans le domaine qui nous occupe. L'on nous a demandé un engagement politique, le voici. L'on nous a demandé une manifestation de volonté politique, et il ne saurait y avoir de plus ferme volonté politique que celle-ci : dès après la prochaine session de l'Assemblée, nous commencerons à rédiger un traité. Voici ce que mon pays veut offrir comme contribution à l'examen de cette question extrêmement importante. Mon pays a déjà offert le talent de ses citoyens, la clairvoyance de ses juristes, l'habileté de ses diplomates aux grandes causes de l'humanité, et aujourd'hui encore, sans fausse modestie, il met cette idée et son peuple au service de cette Organisation.

En conclusion, nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements au Brésil, qui manifeste son énergie et sa vitalité de toujours, ainsi qu'à Rio de Janeiro, captivante de beauté.

Déclaration de M. Ketumile Masire, Président de la République
du Botswana s'adressant au nom du Président en exercice de
l'Organisation de l'unité africaine

Au nom des peuples d'Afrique et du Botswana et en mon nom propre, je tiens tout d'abord à féliciter le Président Collor d'avoir organisé une Conférence internationale de portée véritablement historique. Nous sommes particulièrement heureux d'être aussi cordialement reçus dans cette belle ville de Rio de Janeiro, de bénéficier de la chaleureuse hospitalité du peuple brésilien et de discuter de questions d'une importance planétaire pour nous-mêmes ainsi que pour nos enfants et petits-enfants.

L'attention du monde entier est braquée sur nous à l'occasion de cette Conférence historique des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui va traiter de la crise écologique à laquelle est confrontée l'humanité.

En 1972, lorsque nous nous sommes réunis à Stockholm à l'occasion de la première conférence internationale sur l'environnement, beaucoup d'entre nous ne réalisaient peut-être pas pleinement l'importance de l'environnement pour l'existence de l'homme et son bien-être futur. Vingt ans plus tard, nos opinions et nos attitudes ont changé, mais il reste beaucoup à faire. Notre planète est encore plus menacée aujourd'hui par le comportement irrationnel de l'homme dans ses efforts de survie. Les problèmes de la pollution, de la désertification et de déboisement se sont aggravés. Notre habitat est maintenant menacé par de nouvelles crises que nous avons causées nous-mêmes dans la poursuite du progrès économique.

La menace découlant de l'appauvrissement de la couche d'ozone, du réchauffement de la planète et de la désertification laisse craindre une catastrophe mondiale. Nous avons des raisons d'être préoccupés, et cette préoccupation doit nous inciter à déployer les efforts résolus pour changer, pour corriger les politiques néfastes du passé en prenant des mesures tendant à assurer un avenir meilleur. Toute indécision doit être bannie.

Cette Conférence, la Déclaration de Rio, Action 21 et les conventions internationales en résultant sont d'une telle importance que l'intérêt national doit être subordonné aux priorités mondiales. Aucun pays ne doit juger qu'il est plus important de préserver des positions dictées par le seul intérêt national.

Conformément à la position commune de l'Afrique et du reste du monde en développement, nous nous félicitons de l'accord sur Action 21, mais tenons exprimer notre préoccupation en tant qu'Africains au sujet de son exécution. Les pays industrialisés devraient reconnaître qu'ils continuent à promouvoir des politiques et activités environnementales qui entraînent malheureusement une dégradation de l'environnement mondial. Il importe donc qu'ils mobilisent des ressources nouvelles et supplémentaires pour s'attaquer aux problèmes de

la dégradation de l'environnement qui auront des effets négatifs sur les efforts que nous déployons pour sauver la planète. Nous sommes convaincus que, vu la bonne volonté dont font preuve les participants à ce Sommet, un nouvel engagement est nécessaire pour susciter une action mondiale en vue de l'application d'Action 21.

L'Afrique est gravement préoccupée par l'absence fâcheuse de progrès sur les questions concernant les transferts de technologie, les flux de ressources, l'allégement de la dette et les déséquilibres commerciaux.

Le rapport entre les changements climatiques, la désertification et la pauvreté constitue un point très préoccupant pour notre continent. Tous ces problèmes exigent une action au niveau mondial. L'importance que l'Afrique attache aux Conventions mondiales sur la diversité biologique et les changements climatiques est bien connue. Bien que nous n'ayons qu'assez peu contribué à ces problèmes, nous sommes prêts à procéder aux changements de politique qu'implique une action responsable.

Nous lançons un appel aux pays qui continuent à succomber à la tentation de l'indécision politique, et qui sont ainsi incapables de prendre des mesures correctives et de réexaminer leur position. Nous nous devons donc d'évoquer la Convention sur la désertification, dont la nécessité a été reconnue. L'Afrique espère maintenant qu'à sa quarante-septième session, l'Assemblée générale prendra rapidement les mesures appropriées pour donner suite à la décision de Rio sur cette question vitale.

Cette Conférence a reconnu que pour assurer un développement durable, il était indispensable de mobiliser des ressources financières nouvelles et supplémentaires afin d'exécuter les programmes d'Action 21. Nous devons absolument faire le nécessaire pour que ces ressources soient fournies en particulier aux pays en développement afin de réaliser cet objectif.

L'Afrique ne voit pas dans la Conférence de Rio la fin du processus engagé. Notre projet de Charte planétaire n'est toujours pas réalisé. Notre proposition visant à faire coïncider la conclusion de cette Charte avec le cinquantième anniversaire des Nations Unies mérite la plus grande attention. Elle devrait être inscrite en tête de l'ordre du jour des Nations Unies, et ce serait là le souvenir d'une volonté inestimable que nous emporterions de Rio. En fait, ce serait le meilleur cadeau possible pour les habitants de la planète.

Les enfants méritent un monde meilleur -- et non pire -- que celui dans lequel nous vivons. Soyons tous ensemble à la hauteur de la tâche à accomplir. Prenons des décisions audacieuses d'une portée historique en faveur de la postérité. Nous ne pouvons nous permettre d'agir autrement, car c'est ce que le monde et nos peuples respectifs attendent de nous. C'est là notre devoir.

Déclaration de M. Dato Seri, Dr. Mahathir bin Mohamad,
Premier Ministre de la Malaisie

Je tiens à remercier notre hôte, le Président Fernando Collor, ainsi que le Gouvernement brésilien de la généreuse hospitalité qui nous est accordée à l'occasion de cette Conférence.

La Malaisie participe à cette Conférence parce qu'elle est préoccupée par le problème de l'environnement et qu'elle compte rechercher les moyens d'assurer un développement durable et de jeter les bases solides d'une coopération mondiale en matière d'environnement et de développement. Nous sommes conscients du fait que, pour oeuvrer à un développement durable, tous les pays du monde doivent coopérer. Les frontières nationales ne protègent pas de la pollution et les pays voisins, aussi bien lointains que proches, sont affectés par celle qui est causée par un pays quel qu'il soit.

La Malaisie est actuellement tout à fait en mesure de faire face à sa propre pollution. Sur un territoire d'une superficie comparable à celle du Royaume-Uni, nous avons une population qui ne représente qu'un tiers de la population britannique. Nous sommes un pays en développement au revenu par habitant égal à un dixième de celui des pays industrialisés. Notre capacité de gaspillage est donc très limitée puisque notre consommation ne représente qu'un trentième de celle des pays industrialisés.

Par contre, notre capacité de faire face à notre propre pollution est largement supérieure à nos besoins. Le territoire de notre pays comprend près de 60 % de forêt ombrophile tropicale, qui se régénère elle-même, et 15 % de plantations. Nous ne pouvons absorber tout le dioxyde de carbone que nous produisons.

Si la pollution peut être limitée à son propre territoire, la Malaisie n'a rien à craindre, mais elle doit faire face à celle venue d'ailleurs. La plupart des pays industrialisés ne savent déjà plus que faire de leurs propres déchets. Ils ont non seulement détruit leurs forêts, mais en outre ils produisent tant de déchets qu'ils dépendent des pays pauvres pour les éliminer.

La Malaisie est prête à faire sa part, mais ne peut-on rien faire pour réduire les déchets? Est-il juste que les pauvres soient obligés de nettoyer les déchets des riches? Ne devrait-on pas instituer un certain partage des tâches, des responsabilités et du coût du nettoyage? Ce sont là des questions auxquelles nous souhaiterions voir cette Conférence répondre.

Pour y apporter les bonnes réponses, il faut que chacun fasse preuve de sincérité et d'honnêteté. On parle maintenant beaucoup d'un nouvel ordre mondial, des droits de l'homme, de la démocratie et de la justice. Inspirons-nous de tous ces principes lorsque nous nous efforçons de déterminer les causes des problèmes que pose un développement durable et d'y apporter les solutions.

Nous sommes conscients du fait que, dans son effort de développement, l'homme est la cause de la pollution et de la dégradation de l'environnement. Nous ne pouvons pas mettre totalement fin au développement, mais nous pouvons au moins réduire la pollution qui en résulte.

Si nous voulons parvenir à un développement durable, nous devons tous être prêts à faire les ajustements nécessaires, mais si nous commençons par dire que notre mode de vie est sacré et qu'il n'est pas négociable, cela n'aura pas de sens de parler de développement et d'environnement.

Certains prétendent que l'une des causes de la dégradation de l'environnement est la taille de la population de certains pays en développement. Nous contestons cette thèse. Nous constatons toutefois que les riches pays industrialisés ont généralement de faibles taux de natalité. Si nous voulons réduire la croissance démographique, nous devons aider les communautés pauvres à se développer, mais les riches formulent à notre intention des propositions qui auraient pour effet de stopper le développement des pays pauvres afin de réduire la pollution. Vous parviendrez peut-être ainsi à réduire la pollution, mais vous vous retrouverez avec une surpopulation massive dans les pays en développement les plus pauvres.

Nous savons que les 25 % de la population totale que représentent les pays riches consomment 85 % de la richesse du monde et produisent 90 % de ses déchets. Mathématiquement, si les riches réduisent de 25 % leur consommation correspondant à des gaspillages, la pollution mondiale diminuera de 22,5 %, mais si les pauvres, qui représentent 75 % de la population mondiale, réduisent très fortement leur consommation et disparaissent totalement de la surface de la terre, la pollution ne s'en trouvera réduite que de 10 %.

C'est ce que les pays riches font qui compte et non ce que font les pauvres, quelle que soit l'importance de leurs actions. C'est la raison pour laquelle il est impératif que les riches modifient leur mode de vie. Un changement de mode de vie de la part des seuls pauvres serait non seulement injuste, mais aussi totalement improductif du point de vue de l'environnement. Mais les riches parlent de la souveraineté des consommateurs et de leur droit à leur mode de vie. Les riches n'accepteront pas une réduction progressive et marquée de leurs rejets de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre parce qu'elle leur imposera un coût et retardera leur progrès. Ils attendent pourtant, des peuples pauvres des pays en développement qu'ils réduisent leur croissance si faible soit-elle, comme si cela ne devait rien leur coûter.

L'un des grands problèmes que nous espérons résoudre est celui du réchauffement de la planète. Dans cette enceinte, l'un des principaux pays industrialisés n'a pas pu accepter de ramener ses émissions de dioxyde de carbone au niveau généralement accepté par les autres. Etant donné que c'est là la principale source de pollution industrielle, sa décision a rendu l'accord inéquitable et dépourvu de sens.

La Malaisie réduit depuis plusieurs années ses émissions de dioxyde de carbone. Nous percevons une taxe de 300 % sur les grosses cylindrées. Même les petites automobiles sont fortement taxées mais, dans la plupart des pays industrialisés, les impôts sur les automobiles et le pétrole sont minimes, d'où un taux de motorisation élevé. Il est certain qu'une réduction du nombre de voitures particulières et une amélioration des transports publics ne modifieraient pas trop le mode de vie, et l'on obtiendrait des résultats remarquables du point de vue du réchauffement de la planète.

L'autre problème dont nous sommes saisis concerne la diversité biologique. Il a été demandé aux pays pauvres de protéger leurs forêts et

d'autres ressources génétiques en partant du principe qu'à un moment ou à un autre, on ferait une découverte qui se révélerait utile à l'humanité. Cela revient à dire à ces pays qu'ils doivent rester pauvres parce que leurs forêts et leurs autres ressources sont plus précieuses qu'eux-mêmes. Ces pays ne rejettent cependant pas le principe de la diversité biologique, du moins pas totalement.

Si on leur refuse l'accès à leurs propres ressources, cela les appauvrira et freinera leur développement. Il est certain que si l'on découvre quelque chose dans leurs forêts, ils devraient avoir le droit d'en profiter.

Mais, on nous dit maintenant que les riches n'accepteront pas d'accorder une compensation aux pauvres pour leurs sacrifices. Les riches prétendent que la diversité des gènes stockés et sauvegardés par les pauvres n'ont de valeur que lorsque les riches, grâce à leur intelligence supérieure, en exploitent le potentiel. Il s'agit d'une propriété intellectuelle qui doit être protégée.

Les pays en développement qui se sont réunis à Kuala Lumpur en avril se sont mis d'accord sur un plan de reboisement de toute la planète. La création d'un Fonds mondial sur l'aménagement d'un monde plus vert a été proposée, mais le Nord s'y oppose. Peut-être y voit-il une nouvelle tentative faite par les pays en développement pour exercer des pressions sur les riches en prétextant des questions d'environnement. Les pays riches du Nord ne voient que les tentatives suspectes du Sud et sont déterminés à ne pas se laisser pressurer. Le Nord exige cependant une convention sur les forêts.

Le Nord tient manifestement à intervenir directement dans la gestion des forêts des pays pauvres du Sud en ne supportant pratiquement pas le moindre coût lui-même. L'aumône qu'il offre représente beaucoup moins que la perte de revenus que subirait les pays pauvres, et pourtant elle est présentée comme une concession généreuse.

Nous accepterons le Fonds pour l'environnement mondial et nous accepterons qu'il soit administré par la Banque mondiale qui est dominée par l'OCDE. Mais ne pouvons cependant nous pas avoir notre mot à dire, l'administration de ce fonds ne peut-elle être plus transparente? Cela ne signifie certainement pas que le Sud pressure le Nord.

Les pauvres ne demandent pas la charité. Lorsque les riches ont dévasté leurs propres forêts, construit leurs usines qui empoisonnent l'atmosphère et sont allés chercher des ressources bon marché aux quatre coins de la planète, les pauvres n'ont rien dit. En fait, ils ont payé pour le développement des riches qui réclament maintenant le droit de contrôler le développement des pays pauvres. Et pourtant, toute proposition visant à ce que les riches accordent aux pauvres une compensation adéquate est considérée comme extravagante. En tant que colonies, nous étions exploités, mais maintenant, nous le sommes tout autant en tant que nations indépendantes.

La Malaisie a été déçue par ces inégalités longtemps avant de participer à la Conférence de Rio. Dans un monde où la démocratie a triomphé, nous constatons que de puissantes nations posent des conditions même pour participer à un processus démocratique. Nous constatons que les principes d'équité et de justice ne sont guère respectés. Nous observons que même la

Déclaration de Rio et Action 21 ont été édulcorées devant l'insistance des riches et des puissants.

Malgré tout, nous attendons beaucoup de cette Conférence. Nous considérerons que celle-ci est un succès si elle permet de mieux comprendre l'énormité des problèmes auxquels nous sommes confrontés ainsi que la nécessité pour nous de coopérer dans des conditions équitables. La Malaisie fera tout ce qui est humainement possible pour protéger l'environnement.

Déclaration de M. George Vassiliou, Président
de la République de Chypre

Nous voici réunis à Rio à l'occasion de réunions qui resteront dans l'histoire au nombre des plus grandes et des plus importantes réunions de chefs d'Etat, d'organisations non gouvernementales et de la communauté mondiale tout entière. Notre présence ici et la décision d'accorder seulement sept minutes à chaque orateur signifient que ce dont on a un urgent besoin pour s'attaquer aux problèmes que pose notre environnement, ce n'est pas seulement de paroles, mais d'un engagement collectif et de mesures concrètes visant à modifier notre gestion écologique actuelle qui laisse beaucoup à désirer.

Il faut en effet admettre qu'au cours des deux derniers siècles, l'homme a commencé à maltraiter sérieusement son milieu naturel. Dans notre quête d'un développement effréné, nous considérons l'environnement comme un produit prêt à être exploité. Il faut, à mon avis, se souvenir que c'est l'homme qui appartient à son environnement et non le contraire.

Nous reconnaissons aujourd'hui que les politiques d'hier menacent notre avenir. Nous pouvons cependant juger réconfortant le fait que nous savons par expérience que face aux problèmes les plus complexes et apparemment les plus insolubles, l'homme utilise de façon optimale sa créativité innée.

Nous nous trouvons aujourd'hui confrontés à un problème de ce genre. Saisissons cette occasion qui nous est donnée d'utiliser nos connaissances et notre expérience collectives pour entreprendre de nouvelles formes de recherche technologique et de développement économique qui soient compatibles avec la protection de l'environnement. Vu la portée universelle de ces problèmes, le fruit de nos efforts devrait être facilement et à peu de frais mis à la disposition de tous les pays, riches et pauvres, industrialisés et en développement. Ce n'est qu'alors que nous serons en mesure de réaliser nos objectifs communs et de sauvegarder nos intérêts communs.

Nous savons tous que la protection de l'environnement est indissociablement liée à un développement économique équilibré entre les régions, à des politiques démographiques appropriées et à des modes de consommation viables. Ce que nous savons également, mais sans avoir encore pris des mesures concrètes à ce sujet, c'est qu'aucun pays ne peut se permettre d'ignorer ce qui se passe dans les autres parties du monde. Les tragiques expériences de l'histoire récente ont clairement montré les effets à retardement que les politiques et les actions de l'homme peuvent avoir en dehors des frontières nationales.

Si l'homme limite ses efforts à son territoire national, il ne sera pas en mesure de sauvegarder son propre environnement, ce qui ne devrait cependant pas nous dissimuler le fait qu'il faut commencer par balayer devant sa porte. A Chypre, nous avons récemment pris des mesures qui, bien qu'impopulaires à court terme, devaient absolument être prises. Nous avons institué un moratoire sur le développement touristique qui était jusque-là incontrôlé, bien que le tourisme constitue notre principale source de revenu. Nous avons rendu les études d'impact environnemental obligatoires pour les nouveaux projets de développement et même interrompu des projets qui étaient prévus. Les futurs projets de développement devront être conciliables avec la protection de l'environnement et tenir dûment compte des caractéristiques naturelles locales, conformément à notre nouvelles législation relative à l'aménagement urbain et régional. La protection des habitats et des espèces est assurée par la création du Parc national d'Akamas, un Projet de protection des tortues, la réglementation des pêches et de l'exploitation forestière, ainsi que par l'interdiction de la chasse au printemps, et ce dans un pays où les chasseurs représentent 10 % de la population. Des mesures rigoureuses de lutte contre la pollution ont été prises et nous sommes fiers du fait que les chauffe-eau solaires sont chose courante dans notre pays.

Malgré ces mesures, et des dispositions similaires prises par d'autres petits pays, pouvons-nous prétendre que notre environnement est protégé? Il suffit de regarder une image par satellite de notre planète pour se convaincre que le monde est petit et que, sans un effort collectif, toutes les mesures individuelles qui pourront être prises ne seront jamais suffisantes.

Nous reconnaissons tous que nos plans d'action en vue d'assurer la protection de l'environnement impliquent des charges financières considérables. Le Secrétaire général de la Conférence, M. Maurice Strong, qui a gagné l'estime de tous en raison du dévouement et de la compétence dont il a fait preuve pour faire de ce Sommet un succès, nous a informés qu'il faudra mobiliser environ 125 milliards de dollars de financements extérieurs par an, chiffre qui augmentera certainement à l'avenir.

Ces fonds ne seront jamais faciles à mobiliser en totalité, à moins que nous ne persuadions les peuples des pays bailleurs de fonds qu'ils investissent en fait pour assurer leur propre survie, celle de leurs enfants et, en dernière analyse, celle de notre planète. Je suis convaincu qu'il faut lancer une grande campagne de sensibilisation du public, et j'aimerais par conséquent proposer que nous consacrons seulement 0,5 % des fonds que nous envisageons de dépenser pour l'environnement à la diffusion du message suivant : toute dépense destinée à protéger l'environnement et à assurer un développement viable constitue non seulement un bon investissement, mais aussi le meilleur que nous puissions effectuer. Nous devons convaincre la population que cet investissement permettra de multiplier, et non de réduire, les emplois, de réaliser des bénéfices accrus et d'améliorer la qualité de la vie.

C'est dans ce contexte que nous voyons dans ce Sommet « planète Terre » et dans les dispositions d'Action 21 un jalon important et la clé de voûte de notre engagement collectif en vue de préserver notre planète pour les générations futures. Chypre s'engage à agir selon ces principes, et c'est la raison pour laquelle nous avons signé les conventions qui ont résulté de ce

Sommet. Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'une ère nouvelle qui sera celle d'une collaboration universelle.

Avant de conclure, je souhaiterais, Monsieur le Président, me faire le porte-parole de tous les orateurs et vous féliciter de la grande compétence avec laquelle vous avez dirigé cette réunion et remercier votre Gouvernement et le peuple de Rio de leur accueil chaleureux et de leur hospitalité.

Notre réunion de Rio a porté sur les relations mutuelles existant entre le développement et la protection de l'environnement. Si nous commençons aujourd'hui à rembourser notre dette à notre mère la Terre et à nos frères, je prévois qu'aura lieu un jour une future rencontre au sommet à laquelle nous ne parlerons pas de protéger l'environnement, mais plutôt de l'améliorer et de l'embellir. La Terre est notre pays, et c'est en fait le seul que nous ayons.

Déclaration de M. Tofilau Eti Alesana, Premier Ministre
de l'Etat indépendant du Samoa-Occidental

C'est un honneur et un plaisir pour moi que de m'adresser à cette auguste assemblée en cette occasion historique. Comme l'ont dit de nombreux dirigeants, personne ne peut mettre en doute l'importance de ce Sommet et aucun pays ne peut rester indifférent à son issue.

Comme on pouvait s'y attendre, le chemin de Rio a été semé d'embûches. Nous connaissons tous les principes en jeu, les difficultés qui sont apparues ainsi que le scepticisme dont nous faisons preuve en venant à Rio, autant de raisons pour lesquelles je félicite tous ceux qui ont fait preuve d'une remarquable persévérance pour faire de ce Sommet une réalité.

Le Samoa et les pays insulaires océaniques ne peuvent se permettre d'attendre de voir ce qui sera fait, ou ce qui ne sera pas fait, pour s'attaquer aux problèmes écologiques auxquels le monde est maintenant confronté. Au cours des deux dernières années, nous avons subi deux cyclones tropicaux sans précédent tant par leur intensité que par leur fréquence dans lesquelles nous voyons l'effet négatif d'un changement climatique dû à l'homme. Pour nous, il ne s'agit pas seulement d'atteindre ou de maintenir des niveaux de développement viable, mais venir à bout de la faim et de la pauvreté. C'est pour nous tout simplement une question de survie.

Nous ne pouvons nous permettre de nous borner à signer ces documents. Ce Sommet, si historique soit-il, marque seulement le début de la tâche monumentale que le monde doit accomplir. Le succès de cette réunion ne doit pas être mesuré à la signature de ces documents, mais aux suites concrètes qui doivent y être données. Je demande donc aux dirigeants mondiaux d'aller de l'avant avec nous après la Conférence de Rio et de continuer à coopérer dans un esprit d'unité pour éliminer, ou du moins atténuer, les dangers qui menacent notre environnement, notre développement économique et, dans le cas de certains d'entre nous, notre existence même.

Je me sens obligé de déclarer que, depuis trop longtemps, les pays industrialisés utilisent le Pacifique pour y décharger des substances toxiques et y effectuer des essais nucléaires. Il est donc parfaitement naturel que

nous nous adressions à vous, pays industrialisés, pour vous demander non seulement de nous écouter, mais aussi de nous prêter vos ressources et de faire preuve de bonne volonté pour mettre fin à des pratiques aussi destructives. En outre, nous comptons sur vous pour jouer un rôle de premier plan dans le rétablissement des équilibres vitaux de la nature et pour assurer ainsi l'équilibre et l'harmonie qui s'imposent plus que jamais dans nos relations internationales.

Au fil des siècles, le Samoa a été guidé par l'adage suivant : « O le aso ma le filiga'afa o le taeao foi ma le mata'ina tila », qui exprime notre croyance traditionnelle dans la destinée et la providence. Ce concept a été pour nous une précieuse soupape de sûreté à tous égards et a largement aidé notre pays à maintenir son harmonie et sa stabilité politique. Je considère cependant que, malgré nos chères coutumes et nos saintes traditions, nous ne pouvons rester inactifs et nous en remettre au destin ou à la nature en ce qui concerne l'environnement. Le Samoa a déjà adopté une législation visant à protéger l'environnement. Une législation complémentaire est actuellement en préparation en vue de protéger les espèces animales et végétales menacées. En outre, pour s'attaquer systématiquement aux problèmes environnementaux, mon Gouvernement met actuellement au point une stratégie nationale de gestion environnementale.

Le moment est venu pour les pays de s'attaquer résolument à la crise actuelle et d'aider à façonner et à préserver leur propre destinée. Il est donc impératif que les pays riches tout comme les pays pauvres collaborent pour atteindre les objectifs d'un développement viable au plan national et mondial. Je considère que Dieu nous donne l'obligation de préserver, protéger et sauvegarder ce monde dont nous ne sommes pas les propriétaires, mais seulement les locataires pour que nous puissions transmettre cet héritage sacré à nos descendants. Il est toujours réjouissant de pouvoir dire avec d'autres : « Nous vous l'avions bien dit », mais si nous n'agissons pas dès maintenant, il est très possible que certains des petits pays insulaires ne soient plus là pour s'offrir un jour ce plaisir douteux.

Au Samoa, nous venons de célébrer ce mois-ci le trentième anniversaire de notre indépendance. J'espère vivement que le Samoa sera encore là dans 300 ans et même dans 3.000 ans pour commémorer son indépendance au sein de la communauté des nations.

L'humanité doit assumer ses responsabilités. Le développement comporte un prix à payer et, en tant que dirigeants de nos pays, nous avons un devoir commun. Acquittions-nous de ce devoir dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Déclaration de M. Solomon Mamaloni,
Premier Ministre des Iles Salomon

Ce Sommet "planète Terre" intervient à un moment où un certain nombre de problèmes environnementaux fondamentaux sont encore à l'étude. Il a lieu à un moment où les scientifiques eux-mêmes ne connaissent pas avec certitude les réponses à des questions environnementales vitales telles que les tendances à une élévation du niveau de la mer et à un réchauffement de la planète. Il se

tient également à un moment où des menaces et des problèmes nouveaux, souvent dus à l'homme, rendent nécessaires une compréhension et une coopération accrues entre les pays.

Comme d'autres voisins océaniques, les Iles Salomon espèrent vivement que cette Conférence sera un succès. Je suis convaincu qu'elle ouvrira la voie à une coopération dans un grand nombre de domaines cruciaux qui sont actuellement ignorés. A cet égard, il est réconfortant d'apprendre que la série de réunions du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a contribué largement à la préparation des débats de Rio. Il apparaît clairement que certains problèmes tels que le transfert de ressources financières et de technologies nécessaires pour appliquer l'Action 21 sont délicats et qu'il faudra du temps pour les résoudre complètement.

Le Pacifique Sud, où les Iles Salomon sont situées, est unique et pose des problèmes environnementaux particuliers. L'environnement fait partie intégrante de notre existence. La mer, la terre, les rivières et les forêts sont les ressources dont nos villageois dépendent pour leur survie quotidienne. Cependant, un développement mal conçu et mal planifié est généralement imposé de l'extérieur, et des problèmes concernant l'environnement mondial tels que les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer qui en résulte et qui ont leurs causes en dehors de notre région, constituent maintenant une menace pour nos ressources et nos aspirations.

Les pays du Pacifique Sud sont collectivement à l'origine de déclarations audacieuses et unanimes sur les problèmes environnementaux régionaux, et notamment de la création du Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud (SPREP). La région a en outre adopté deux conventions complémentaires, à savoir la Convention sur la conservation de la nature et la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement dans la région du Pacifique Sud. Ces conventions constituent la base sur laquelle peuvent s'appuyer des programmes environnementaux nationaux et régionaux.

Je mentionne ces efforts régionaux pour appeler votre attention sur les problèmes préoccupants que pose notre environnement et pour montrer aux autres pays que la région du Pacifique Sud a démontré sa volonté de poursuivre cet effort mondial et d'y collaborer. Je suis convaincu que nos efforts de Rio ne seront guère fructueux si nous ne faisons pas la preuve de notre volonté au niveau national, régional et international et si nous n'agissons pas collectivement.

Le 4 juin 1992 restera dans l'histoire la date à laquelle les pays ont été invités à adhérer à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'objectif de cette convention est apparemment de stabiliser les concentrations dans l'atmosphère de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche une dangereuse interférence des activités humaines avec le système climatique.

Les Iles Salomon se félicitent de cette convention et s'engagent à n'épargner aucun effort pour qu'elle soit ratifiée sans tarder. Il est effrayant pour les Océaniques que nous sommes de nous entendre dire par la Commission intergouvernementale sur les changements climatiques que du fait

que l'élévation du niveau de la mer est de 6 cm par décennie, elle sera comprise, d'ici la fin du siècle prochain entre 40 et 110 cm. Sur le plan pratique, cela signifie que d'ici la fin du siècle prochain, une grande partie de nos atolls et de leurs habitants auront disparu de la surface de la terre. Face à cette effrayante prédiction, les pays industrialisés doivent respecter scrupuleusement les dispositions de la Convention suivant lesquelles ils sont tenus de limiter leurs émissions leur gaz à effet de serre. La convention demande également aux pays industrialisés de s'engager à fournir une assistance financière à la fois nouvelle et complémentaire aux pays en développement, et notamment aux petits pays insulaires, pour leur permettre de réaliser des programmes de développement viables.

En association avec le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud, mon Gouvernement a récemment réalisé une étude sur les coûts et avantages de la préservation de la diversité biologique en se fondant sur les directives fournies par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Cette étude a permis de déterminer que l'on consacre actuellement 6 millions de dollars par an aux environ mesures de conservation et à la recherche. On a estimé qu'un montant supplémentaire de 3 millions de dollars serait nécessaire chaque année pour mettre en oeuvre des mesures prioritaires.

La préservation de la diversité biologique offre notamment comme avantage une utilisation viable de nos ressources forestières et marines, des possibilités d'écotourisme et le maintien d'un mode de vie de subsistance qui est si important pour la population de notre pays.

La Convention sur la diversité biologique que mon Gouvernement s'apprête à signer aujourd'hui revêt une grande importance pour les Iles Salomon. En ce qui concerne la mise en oeuvre de cette convention, nous en sommes déjà à un stade avancé.

La Charte de la Terre et les conventions qui y sont liées constituent une simple série de directives applicables au développement. Les Iles Salomon, qui sont constituées d'un grand nombre d'îles dispersées, doivent améliorer leurs communications. Elles doivent accroître leur taux d'alphabétisme qui est actuellement faible et assurer des services sanitaires et sociaux adéquats aux régions isolées du pays. Il est donc inévitable que nous orientions notre développement de façon à répondre à ces besoins fondamentaux. Cela signifie, entre autres, que nous devons exploiter nos ressources naturelles pour pouvoir financer le coût de la prestation de services et de la mise en place d'une infrastructure.

Les Iles Salomon ont entrepris un programme de réformes économiques. Ce programme vise à encourager l'investissement privé; à privatiser les entreprises semi-publiques; à encourager l'octroi d'une aide à des programmes générateurs de revenus et aux domaines d'activités contribuant à la croissance économique; et, enfin, à réduire les effectifs de la fonction publique. L'objectif final est de rendre les Iles Salomon moins tributaires de l'aide et, par conséquent, davantage maîtresse de sa destinée.

Il faut cependant bien voir que les stratégies que nous suivons à cet effet doivent concilier le développement et les préoccupations environnementales. En d'autres termes, le développement doit être écologiquement viable, ce qui n'est pas facile à réaliser. Le développement

implique à la fois certaines interventions et des coûts élevés. Il nécessite une bonne compréhension et une coopération poussée entre les propriétaires des ressources et leurs utilisateurs, ou bien entre ceux qui transmettent des compétences techniques et ceux qui en bénéficient.

Un tel développement est coûteux du fait qu'une exploitation des ressources à la fois contrôlée et viable nécessite des compétences et une infrastructure appropriées. Dans un pays comme les Iles Salomon où celles-ci ne sont guère développées à l'heure actuelle, une aide financière doit être accordée d'une façon qui ne nuise pas au développement. Il est réconfortant d'entendre les pays industrialisés s'engager à fournir une aide financière nouvelle et complémentaire pour permettre aux pays en développement de s'acquitter de leurs obligations en vertu des Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique. Lorsque les modalités de cette assistance auront été établies, j'espère sincèrement que l'on envisagera sérieusement de permettre aux pays en développement d'y avoir facilement accès.

De la région du Pacifique Sud qui fait déjà preuve de sa volonté d'aller de l'avant, nous venons à Rio dans un seul espoir, qui est de voir ce Sommet aboutir. C'est seulement notre engagement et notre volonté à tous qui permettront de sauver cette planète de la destruction.

Déclaration de M. Joaquim Alberto Chissano,
Président de la République du Mozambique

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à cette éminente Assemblée et ma délégation se félicite de l'occasion qui lui est donnée de rendre hommage aux organisateurs de cette Conférence. Nous tenons également à exprimer notre gratitude au Gouvernement de la République du Brésil pour le chaleureux accueil qui nous a été réservé depuis notre arrivée.

Je saisis également cette occasion pour féliciter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, qui a organisé cette Conférence, ainsi que M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence et tous ceux dont le dévouement ont rendu cette Conférence possible.

Le Mozambique figure aujourd'hui parmi les pays les moins développés du monde, ce qui signifie que des millions de Mozambicains vivent aujourd'hui dans une pauvreté absolue.

Ces conditions de vie difficiles ne résultent pas d'une quelconque fatalité historique ou d'un manque d'infrastructure ou de ressources. Le potentiel du Mozambique est énorme, mais la plupart de ses ressources sont inexploitées. Les difficultés que connaît actuellement ce pays tiennent à 16 ans de guerre d'agression qui ont voué à l'échec toutes les initiatives visant à réaliser des progrès. La guerre qui nous a été imposée de l'extérieur est la principale cause des déséquilibres et des problèmes écologiques de notre pays. La concentration excessive de populations déplacées des zones rurales dans les zones périurbaine côtières et sur les grands axes de communication a eu pour effet de réduire la capacité des

écosystèmes dans lesquels ces populations sont maintenant contraintes de vivre.

Du fait de la précarité de la situation économique du pays, le récent rejet d'hydrocarbures causé par le pétrolier Katina P. dans la Baie de Maputo a pris des proportions catastrophiques. De même, la sécheresse que connaît actuellement l'Afrique australe et orientale et qui est la pire du siècle a eu de graves conséquences environnementales pour la Mozambique.

Le Mozambique souhaite ardemment trouver des solutions globales et mettre en place un processus de développement viable. Avec d'autres pays de la région, il a l'intention d'adopter des pratiques de développement appropriées et novatrices conciliant la création de richesses, d'une part, et le respect de l'environnement, d'autre part.

L'homme est au coeur de toutes nos préoccupations. En fait, un développement viable commence par la mise au point de politiques nationales appropriées, c'est-à-dire de politiques qui encouragent le respect de la justice sociale et élimine la pauvreté et la misère. De même, la protection de la diversité biologique dans une région donnée implique la défense de la diversité culturelle et des sociétés humaines. A mesure qu'un nouveau processus de développement sera engagé, il deviendra urgent de créer de nouvelles formes de relations entre l'homme et son environnement, tout comme entre le Nord et le Sud. Les pays du Sud ne peuvent être victorieux dans cette lutte tant que leurs économies sont pénalisées par leur dette extérieure et par les pressions économiques continues qui ont pour effet d'accroître l'écart entre riches et pauvres.

La pauvreté et la dégradation de l'environnement s'entretiennent mutuellement. Ce cercle vicieux a non seulement pour effet de freiner le développement des pays pauvres, mais aussi de menacer la survie de notre planète. La pauvreté est absolument incompatible avec une protection et une gestion saines de l'environnement.

Je tiens à exprimer la satisfaction que nous inspire l'adoption de la Convention sur les changements climatiques que nous avons signée hier à la suite du consensus général qui s'est dégagé dans ce domaine.

C'est là une étape fondamentale à partir de laquelle nous pourrons mettre au point des programmes de lutte contre les problèmes spécifiques qui se posent dans différentes régions du monde. Cela montre qu'il est nécessaire que cette Conférence prenne des mesures décisives pour faire avancer l'élaboration d'une convention internationale portant sur les problèmes spécifiques des pays en développement, particulièrement africains, tels que la sécheresse et la désertification.

La préservation de notre diversité biologique est une responsabilité morale que tous les pays doivent assurer pour pouvoir transmettre aux générations futures cette diversité dans toute sa splendeur.

Du fait de l'importance que revêt la protection de nos ressources génétiques, il faudrait que tous les pays s'efforcent d'adopter et d'appliquer la Convention sur la diversité biologique. C'est avec cette conviction à l'esprit que nous avons signé cette Convention aujourd'hui. Je constate avec

satisfaction que l'on est en train de réexaminer la portée et les procédures du Fonds pour l'environnement mondial. Une importance particulière doit être accordée à la création d'autres mécanismes susceptibles de renforcer la capacité des pays en développement, de façon à transformer les décisions d'Action 21 en projets concrets bénéficiant des ressources financières nécessaires de la communauté internationale.

L'élection du Mozambique à la Vice-présidence du Comité préparatoire ainsi que de cette Conférence constitue manifestement un geste de confiance à notre égard, qui nous a profondément incités à honorer les résolutions qui découleront de la CNUED 92 et à n'épargner aucun effort pour les exécuter.

Au Mozambique, le processus de préparation de cette Conférence s'est transformé en une série de discussions et de consultations à laquelle a participé notre société à tous les niveaux. L'élaboration de notre rapport national pour la CNUED 92 n'a pas été considérée comme une simple activité technique, mais comme un important processus d'apprentissage. Le Gouvernement a créé la Commission nationale de l'environnement, organisme chargé d'appuyer les mesures prises par l'Etat et de coordonner la participation de tous les secteurs de la société, en vue d'assurer la gestion et la protection de l'environnement de notre pays.

Le retour prochain de la paix au Mozambique permettra de relancer l'activité économique du pays, ce qui fera du processus de développement et de la conservation de l'environnement le double volet d'un même effort. Un certain nombre de programmes environnementaux sont en cours d'élaboration dans le pays. Ils portent notamment sur l'éducation, la gestion des écosystèmes et la mise au point d'une législation destinée à assurer une utilisation viable des ressources.

Je tiens pour conclure à exprimer la ferme volonté qu'a mon Gouvernement de faire tout ce qui est en son pouvoir pour donner suite aux décisions prises ici et à offrir notre collaboration au processus visant à faire de cette planète un habitat véritablement viable pour toutes les créatures vivantes.

Déclaration de M. Wiwa Korowi, Gouverneur général
de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Je tiens tout d'abord à remercier vivement le Gouvernement et le peuple brésiliens d'accueillir cette Conférence historique de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que les organisateurs et délégations qui n'ont épargné aucun effort pour la préparer. Je souhaiterais également vous remercier, au nom de mon pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole à l'occasion de cette importante Conférence mondiale sur l'environnement et le développement.

Située dans le Pacifique Sud, la Papouasie-Nouvelle-Guinée comprend la moitié orientale de l'île de Nouvelle-Guinée qui est la deuxième île du monde, ainsi que plusieurs centaines de petites îles aux dimensions et caractéristiques variées. La Papouasie, qui est située à proximité de profondes fosses océaniques comprend des chaînes de montagnes qui dépassent

4.000 mètres d'altitude. Sa superficie est de 467.500 km², dont 77 % de forêts, et elle compte près de 4 millions d'habitants.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée se caractérise par une extrême diversité sur les plans physique, écologique et culturel. C'est l'un des endroits du monde où la diversité biologique est la plus grande, et elle se distingue en particulier par la richesse de sa faune terrestre, marine et d'eau douce. On y trouve, par exemple, d'importants systèmes de récifs coraliens, et elle a la chance de disposer encore aujourd'hui d'une vaste forêt ombrophile. Bien que le Gouvernement soit fermement résolu à utiliser ses ressources renouvelables d'une façon écologiquement viable, il ne pourra y parvenir sans l'assentiment et la participation sans réserve de notre peuple qui possède 97 % des terres et des eaux côtières du pays. Du fait en particulier de la dépendance d'au moins 80 % de la population à l'égard de ces ressources renouvelables, la diversité biologique a toujours été considérée comme absolument vitale, ce que reconnaissent la constitution nationale et la législation pertinente.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est pleinement consciente de la crise environnementale que connaît le monde d'aujourd'hui et, tout en considérant que le niveau actuel de dégradation de l'environnement a été largement causé par l'industrialisation, elle reconnaît qu'en tant que petit pays membre de la communauté internationale, elle se doit de contribuer à la survie de cette planète. A cet égard, nos forêts font actuellement office de « puits de carbone » pour préserver la vie sur notre planète.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée approuve les objectifs de la Déclaration de Rio et d'Action 21, et signera la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Notre participation aux négociations relatives à ces conventions et à la déclaration de principe, à caractère non obligatoire sur les forêts, à la Déclaration de Rio et à Action 21, démontre notre attachement constant aux objectifs de la conférence. De notre point de vue, ces conventions comportent sous leur forme actuelle un certain nombre d'inconvénients majeurs tels que le fait que le droit de propriété des peuples indigènes sur la diversité biologique n'est pas suffisamment reconnu. Nous jugeons également préoccupant le fait qu'aucun engagement réel n'ait été pris en ce qui concerne la réduction du dioxyde de carbone et des autres gaz à effet de serre. Nous sommes cependant conscients du fait que, pour tenir compte des besoins de tous les pays, des compromis raisonnables sont indispensables. Nous espérons qu'une fois en vigueur, la convention pourra être renforcée par des accords exécutoires ultérieurs.

La forêt ombrophile tropicale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée constitue une des principales richesses de ce pays. Une grande étude de notre industrie forestière réalisée récemment a abouti à la mise au point d'une politique et d'une législation forestières nouvelles ainsi qu'à la participation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au Plan d'action concernant les forêts tropicales coordonné par la Banque mondiale. Il en est résulté plusieurs projets bénéficiant d'une aide financière et qui sont coordonnés dans le cadre de notre Projet national d'action et de conservation dans le domaine forestier. L'exécution effective de ce programme aura pour effet de modifier profondément le mode de gestion de nos forêts et d'accorder une importance accrue à la conservation des forêts, à d'autres formes de développement et également d'évaluation et de surveillance de l'environnement.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée comprend plus de 600 îles ainsi que de vastes terres humides qui seront toutes sérieusement affectées en cas d'élévation du niveau de la mer et d'intensification des cyclones. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a donc suivi de près les négociations qui ont abouti à l'adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Bien que mon pays ait décidé de la signer, il reste cependant un certain nombre de domaines à clarifier, notamment en ce qui concerne la réduction des émissions et l'octroi de ressources nouvelles et supplémentaires par les pays industrialisés qui sont les principaux consommateurs. Il reste beaucoup à faire et nous participerons certainement aux nouvelles négociations.

Le principal souci de nos populations rurales est de bénéficier davantage des bienfaits du développement. Dans la plupart des cas, elles n'ont pas d'exigences exorbitantes, mais aspirent tout simplement à de meilleures opportunités sociales et économiques.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée croit aux principes de la souveraineté sur ses ressources naturelles et à son droit au développement. Nous acceptons cependant notre engagement global et souhaitons bénéficier de l'aide internationale, ce qui est essentiel si nous voulons gérer et préserver efficacement nos ressources.

Le consensus dont a fait l'objet l'Action 21, et notamment la création d'une Commission pour un développement durable dans le cadre du Conseil économique et social, sur les transferts de technologie et les ressources financières, devrait être considéré comme un pas important dans la bonne direction.

Je me permettrai de rappeler que 97 % des ressources naturelles de mon pays appartiennent à des communautés rurales traditionnelles. Dans un pays démocratique comme le nôtre, celles-ci prennent elles-mêmes les décisions relatives à l'utilisation de leurs ressources naturelles. Le programme international d'action pour l'environnement et le développement doit tenir compte des difficultés auxquelles nous nous heurterons et nous accorder une compensation adéquate pour les efforts que nous déployons afin de concilier les besoins fondamentaux des propriétaires des ressources, qui y attachent une grande valeur spirituelle et culturelle. Nous sommes donc convaincus qu'il convient de concilier le développement national et les préoccupations écologiques globales.

Les préoccupations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et par conséquent les modèles que nous devons mettre au point peuvent être différés par certains détails de ceux d'autres sociétés aux traditions sociales et culturelles différentes ou bien de pays où les ressources sont déjà en grande partie épuisées. Je suis cependant convaincu que beaucoup de problèmes sont communs à tous les pays. Nous devons veiller, après cette Conférence, à être conscients de nos propres responsabilités, quel que soit notre stade de développement. Au cours des années cruciales à venir, nous ne pourrions nous permettre de nous retrancher dans nos positions et nous devons prendre pleinement en compte les besoins et les préoccupations des autres membres de la communauté internationale, de nos enfants et de nos petits-enfants.

Au nom de mon pays, je m'engage à participer au processus de partenariat mondial engagé ici à Rio en vue d'assurer un monde meilleur aux générations présentes et futures.

Allocution de S. E. M. Rafael Angel Calderón Fournier, Président
de la République du Costa Rica

Je tiens du Costa Rica, c'est-à-dire du pays où les idéaux se font réalité, et où se fait réalité l'idéal d'une démocratie plus que centenaire, c'est-à-dire l'idéal de la paix, fruit de la justice sociale. Ces nobles idéaux ont été convertis en réalités et font déjà partie de notre histoire. Aujourd'hui, le Costa Rica lutte pour traduire dans la réalité un noble idéal de plus, à savoir le développement à visage humain et un développement en harmonie avec la nature.

A l'occasion de cette réunion au sommet, qui marque le début d'une nouvelle ère de l'histoire de l'homme, une ère écologique, le Costa Rica réaffirme sa foi inébranlable dans un monde à la recherche, dans l'unité, du salut de la nature. Devant cette instance des nations, les Costa-Riciens lancent un appel fervent à tous les peuples et à tous les gouvernements pour que nous fassions preuve de la volonté, du courage, du dévouement, de la générosité et du sens du devoir nécessaires pour faire de cette réunion au sommet un succès total. Nous, Costa-Riciens, croyons que, dans la lutte pour un développement soutenable et pour la protection de la nature, seul un succès total peut suffire.

Cette réunion au sommet ne peut pas signifier moins que le début d'une ère de l'histoire marquée par le développement de l'homme et par la conservation de l'environnement. Désormais, l'humanité doit atteindre des niveaux de conscience écologique plus élevés. Désormais, l'humanité doit marcher d'un pas résolu vers sa réconciliation avec la nature, sa mère.

Sauver la nature, sauver la terre, est la tâche la plus humaine et la plus urgente de notre époque et elle le sera encore pour nos descendants. C'est la tâche la plus humaine, car sauver la terre c'est sauver le genre humain. C'est la tâche la plus urgente, car ce qui ne sera pas sauvé aujourd'hui ne le sera jamais.

Une politique de développement soutenable doit être fondée sur le respect de la vie, de la dignité et des droits de la personne humaine. Elle doit être fondée aussi sur le respect du bien commun et de l'unité de la famille. Devant cette instance planétaire, il importe de réaffirmer une fois de plus, avec énergie, le droit des femmes de participer activement à l'édification d'un développement durable.

L'être humain demeure la mesure de toutes choses. L'être humain continue d'être la fin ultime. La croisade menée pour le développement durable et pour la conservation de l'environnement est une croisade pour le salut de l'homme.

Un développement soutenable et équilibré, en harmonie avec la dignité humaine et avec la nature, est tout à fait possible. Et, dans un esprit de

fraternité, et avec un sain sentiment d'émulation, nous, Costa-Riciens, voulons partager avec toutes les nations nos réussites et notre expérience dans cette entreprise vitale qu'est la conservation de l'environnement. Le mouvement pour la protection de l'environnement a au Costa Rica de longues traditions et un prestige solide. Notre gouvernement, suivant les préceptes de ses propres convictions et les aspirations des citoyens, a mis un accent tout particulier sur l'accélération des progrès dans ce domaine.

Il y a un an et demi, nous avons présenté au monde notre Proclamation sur l'environnement et l'édification d'un nouvel ordre écologique international. Notre gouvernement a déjà entrepris de mettre en place un nouvel ordre écologique au Costa Rica et a entrepris une action concrète à cette fin. Nous pouvons avec fierté affirmer que nous avons réussi, au Costa Rica, à soumettre 28 % du territoire national à un régime de protection de l'environnement. Et, aujourd'hui, nous voyons avec satisfaction comment les principes qui inspirent cette Proclamation ont été intégrés à la Déclaration de Rio et au programme Action 21.

Pour ces raisons, et pour bien d'autres encore, le Costa Rica s'est récemment vu décerner le Prix international pour l'environnement, c'est-à-dire le Prix Saint-François d'Assise "Cantique pour toutes les créatures". Le palmarès disait notamment ce qui suit : "La République du Costa Rica peut être mise en exergue et servir de modèle à tous les pays du monde pour l'intelligence et le courage dont elle fait preuve dans sa gestion de l'environnement." Et, même ainsi, nous ne sommes pas satisfaits.

La lutte continue : au niveau national et au niveau global. La réalisation intégrale de l'idéal qu'est un développement à visage humain et en harmonie avec la nature exigera plus d'efforts et un engagement encore plus grand. Mais la présente réunion au sommet marque déjà le début de la réalisation de cet idéal.

Il y a lieu de relever tout particulièrement la Déclaration d'intentions signée hier par notre gouvernement et le Gouvernement néerlandais. Dans cette déclaration, les deux pays se sont engagés à mener à bien un programme de coopération en vue de l'application de la Déclaration de Rio et du programme Action 21 en vue de garantir un développement soutenable dans les deux pays. Voilà un bel exemplaire de ce que devrait être la solidarité entre un pays développé et un pays en développement.

Cela étant, nous voulons que tous les principes, toutes les idées et tous les programmes d'action arrêtés lors de la présente réunion au sommet se transforment en réalités. A cette fin, nous proposons de créer un Conseil de la Terre, organisation internationale qui sera chargée de traduire dans la réalité les accords conclus lors de cette historique réunion au sommet.

La présente réunion marque aujourd'hui le début de l'histoire du développement et de la protection de l'environnement. Aujourd'hui commence une nouvelle ère écologique!

Allocution de S. E. M. Jacques Santer, Premier Ministre
du Grand-Duché de Luxembourg

La Conférence de Rio de Janeiro représentera une étape de première importance, voire un point de non-retour, vers le chemin qui devrait nous conduire vers un développement durable et par là même vers un avenir garantissant aux générations futures des conditions de vie et d'existence meilleures pour tous les habitants de la planète.

Nous sommes appelés à poser les bases d'un nouveau paradigme de développement durable qui non seulement implique une meilleure gestion de l'environnement mais surtout un changement profond de nos attitudes et valeurs, un changement de notre conception du monde. Toute atteinte à l'intégrité de la biosphère doit être dorénavant perçue comme une atteinte à notre propre intégrité. En ce sens, ce paradigme coopératif est destiné à corriger les méfaits inhérents à celui de la croissance, lequel repose sur une croyance dans la disponibilité illimitée des ressources, dans le progrès continu, dans la nécessité de la croissance et sur la foi dans la science et la technologie pour résoudre tous les problèmes.

Une nouvelle éthique de l'environnement met l'accent sur la priorité à accorder à la notion de capital nature qui entraîne une révision de la croissance. En effet, l'objectif de maintien ou d'accroissement du stock de capital nature assure à la fois :

Une meilleure équité au sein de notre génération : les plus pauvres étant généralement plus affectés par les dommages environnementaux, l'amélioration du capital nature participe d'une meilleure équité;

Une meilleure équité vis-à-vis des générations futures; le stock de capital nature est sujet à des irréversibilités et est un besoin primaire; ainsi l'objectif de croissance du capital nature passe avant celui de croissance du capital humain;

Un meilleur respect de la nature : plus le stock de capital nature est grand, plus il y a d'habitats disponibles et plus la diversité génétique se trouve renforcée.

Le Luxembourg, en tant que membre des Communautés européennes, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation des Nations Unies, appuie toutes les initiatives internationales qui oeuvrent dans le sens du développement durable et qui consacrent la priorité que nécessite la politique de protection de l'environnement comme une nécessaire composante des autres politiques sectorielles.

La notion du "penser globalement et agir localement" est un concept à la mode. Le fait que nous nous sommes réunis au niveau mondial en vue de fixer les objectifs qui gouvernent une meilleure gestion économique et écologique de la planète ne doit pas nous faire oublier que la mise en oeuvre de ces politiques se fait en réalité sur le terrain, au niveau local : c'est dire que tout un chacun doit se sentir concerné et y être intéressé.

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement sont ainsi de mise; il va sans dire que les organisations non gouvernementales ont un rôle majeur à jouer en la matière. Nous devons être à l'écoute de leurs messages ainsi que des aspirations des populations locales.

Le Luxembourg s'attend à ce que les déclarations et conventions qui seront signées au cours de la présente Conférence comportent des dispositions précises et contraignantes. Les objectifs auxquels le Luxembourg est prêt à souscrire doivent comporter des obligations de résultat concrètes - telles tout particulièrement la stabilisation et la réduction des émissions de CO₂ - et consacrer les droits légitimes des Etats d'origine en matière de diversité biologique notamment.

Il est un fait que les conventions qui sont ouvertes à la signature comportent des lacunes certaines et se caractérisent par un manque d'engagements concrets. Ceci est tout particulièrement le cas pour la Convention sur les changements climatiques. Il est à espérer que cette Convention puisse être rapidement mise en oeuvre et complétée par des protocoles successifs.

Le Luxembourg appuiera d'ailleurs toutes les initiatives engagées en ce domaine par la Communauté européenne et internationale.

Le Luxembourg est conscient du rôle que doivent jouer les pays industrialisés en matière d'environnement et de développement compte tenu de leur responsabilité spécifique dans les atteintes portées à l'environnement humain et naturel.

Le Gouvernement luxembourgeois plaide en faveur d'une coopération technologique avec les pays en développement en vue de leur offrir un meilleur accès aux technologies compatibles avec l'environnement, d'accroître le transfert de technologies sur une base équitable et avantageuse et de renforcer leur capacité à les utiliser et à les développer.

Il est en faveur d'un renforcement des institutions existantes en matière d'environnement dans le sens de la coordination et de l'optimisation de leurs moyens d'action.

Il estime que doivent être mis en oeuvre des fonds consacrés à la gestion et à la protection de l'environnement ainsi que les investissements appropriés dans ce domaine et que doivent être dégagées des ressources financières nouvelles et additionnelles pour faire face aux coûts.

En vue de respecter ses engagements internationaux, le Luxembourg a pris deux mesures qui méritent une attention particulière :

Dans le domaine de l'aide au développement, il a décidé de porter d'ici à 1995 la part du PNB affectée à ce but à 0,36 % et ceci en tant qu'étape intermédiaire en rejoignant ainsi la moyenne dans les pays de l'OCDE : l'objectif final restera bien entendu d'arriver à 0,7 % du PNB d'ici l'an 2000.

Dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, il a décidé de stabiliser ses émissions nationales de CO₂ pour l'année 2000

au plus tard et préconise une réduction des émissions d'au moins 20 % pour l'année 2005.

Le Gouvernement luxembourgeois se félicite de la création du Fonds pour l'environnement mondial en vue d'aider les pays en développement à s'attaquer aux problèmes relatifs à l'environnement mondial.

Le Luxembourg est prêt à soutenir les activités de ce Fonds dans la mesure de ses possibilités et moyens d'action.

En guise de conclusion, je tiens à féliciter les autorités brésiliennes pour l'excellente organisation de cette Conférence. J'aimerais remercier tous les experts qui pendant des années ont travaillé avec acharnement et conviction sur les textes que nous sommes appelés à signer.

Je salue tout particulièrement les efforts développés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement à travers son Directeur exécutif ainsi que le secrétariat de la Conférence à travers son Secrétaire général.

Allocution de S. E. M. Jorge Antonio Serrano Elías, Président
de la République du Guatemala

Je tiens tout d'abord à remercier le peuple brésilien de son hospitalité et l'Organisation des Nations Unies des efforts qu'elle a déployés pour organiser la présente réunion.

Il n'y a rien de plus éloquent, ni rien qui puisse mieux nourrir les espoirs des habitants de la planète, que de voir réunis les chefs d'Etat et de gouvernement ici rassemblés à la recherche d'accords de nature à améliorer la qualité de la vie de l'être humain en luttant contre la misère, en favorisant le développement et en préservant tout ce qui est indispensable à la survie de la Terre. Dans ce domaine, qui présente des caractéristiques très spéciales, la solidarité est encore bien plus nécessaire que dans tout autre.

Le destin de tous, riches et pauvres, développés et sous-développés, instruits et analphabètes, est commun; il est donc indispensable de surmonter les divergences de vues idéologiques et de concilier les intérêts particuliers.

Ceux qui sont nantis et ceux qui ont les moyens doivent se préparer à collaborer et doivent faire preuve de la générosité et de la prudence nécessaires pour que le désespoir de ceux qui ont toujours vécu en harmonie avec la nature, comme les ethnies indigènes de ce continent, ne les pousse jamais, pour des raisons de nécessité, à attenter à la nature.

Dans la Bible, la Genèse nous dit que "le Seigneur prit l'homme et lui confia le jardin d'Eden pour qu'il le cultive et le garde". Si l'on interprète ce mandat à la lumière de notre époque, l'on se rend compte que cultiver et garder veut dire gouverner dans le sens des responsabilités, user avec prudence, exploiter et jouir dans la sagesse, mais jamais détruire. Cette réflexion est également applicable à tous. Le problème de l'environnement, auquel la présente réunion donne une vie nouvelle, ne doit

pas déboucher sur une répétition des événements survenus dans d'autres domaines qui intéressent le monde entier, c'est-à-dire sur l'application, une fois de plus, de la règle "deux poids, deux mesures".

Il ne faut plus que les pays les moins puissants se voient présenter des exigences et des conditions, tandis que les abus des puissances sont tolérés, voire ignorés.

Si nous n'avons pas une conscience claire des choses, l'on risque que des arguments écologiques servent de prétexte à des pressions sur les pays en développement et l'on risque qu'en voulant châtier les gouvernements censés avoir commis ou ayant réellement commis des infractions, l'on touche, comme par le passé, des peuples pauvres en leur refusant la possibilité légitime, qui est leur droit, d'avoir accès aux ressources indispensables à leur développement.

J'espère de tout mon coeur que le sens des responsabilités et le sentiment de solidarité qui inspirent la présente Conférence ne se dissiperont pas et ne seront pas remplacés par des attitudes de puissance et de condamnation qui, loin de favoriser l'application d'une saine politique de "développement sans dévastation", auraient pour effet d'aliéner du progrès tous ceux qui, de par le monde, sont déjà marginalisés.

L'on ne devra donc pas parler des obligations qui incombent aux pays en développement en matière de conservation des forêts en l'absence d'une responsabilité unanime et solidaire et en l'absence d'une réelle volonté de trouver la possibilité pour leurs populations de bénéficier d'un développement véritablement soutenable. Les forêts ne sont donc pas, en soi, une ressource mondiale mais elles peuvent devenir une ressource mondialisée, à condition toutefois que le coût social de leur préservation soit partagé.

C'est avec plaisir que nous avons entendu les Etats offrir des ressources économiques, sans toutefois perdre de vue que, vu l'ampleur des problèmes à résoudre, ces ressources seront toujours insuffisantes. Pour notre part, nous tenons à réaffirmer qu'à notre avis chaque pays a une souveraineté totale sur ses ressources et que c'est volontairement que les Etats doivent parvenir à des accords qui soient clairement fondés sur le principe selon lequel les coûts de la conservation des ressources doivent être partagés et que chacun doit collaborer à l'action visant à donner des possibilités de vie décente à tous ceux qui, aujourd'hui, vivent des ressources en les exploitant d'une façon non rationnelle.

Je ne veux pas insister sur les éléments négatifs ni semer la discorde, mais je tiens à exposer de façon réaliste et honnête l'esprit dans lequel nous participons aujourd'hui à cette Conférence : nous sommes disposés, sans aucun égoïsme, à faire l'apport de ce que nous avons et à collaborer étroitement à tous les efforts que nous nous engagerons aujourd'hui collectivement à mettre en oeuvre, mais je ne serais en paix ni avec ma conscience, ni avec mon peuple, si je ne soulignais pas ces dangers.

Le Guatemala est un pays immensément riche en ressources écologiques : faisant partie de l'isthme centraméricain, il constitue un pont naturel entre les plate-formes continentales du nord et du sud de l'Amérique. La biodiversité du pays est l'une des plus riches du monde et le Guatemala a l'un

des poumons forestiers les plus importants du continent qui occupe le tiers de la superficie du territoire du pays.

En tant que Président de la Commission centraméricaine pour l'environnement et le développement, organisme créé d'un commun accord par les présidents des divers pays d'Amérique centrale, je tiens à faire savoir qu'indépendamment des efforts déployés au niveau national, nous nous employons depuis plusieurs années à mener à bien une action régionale qui a déjà eu des résultats positifs comme la création d'un système centraméricain de régions protégées et la conclusion de la convention régionale qui interdit les mouvements transfrontières de déchets toxiques ou la Convention centraméricaine sur la biodiversité qui vient d'être signée à Managua (Nicaragua).

Il importe aussi de mettre en relief les programmes d'action convenus en vue de favoriser le développement des populations autochtones, ainsi que le programme national et régional proposé par les épouses des présidents des pays d'Amérique centrale, intitulé "La femme, l'environnement et le développement".

La tâche qui nous incombe à tous au niveau des pays, de la région et de la communauté internationale consiste à créer un nouveau style de vie en harmonie avec la nature que Dieu nous a confiée. Voilà qui constituera désormais un noble idéal et le plus grand défi auquel l'humanité soit confrontée à l'aube du XXIe siècle.

Déclaration de M. Hugh Desmond Hoyt, Président
de la République du Guyana

Les peuples du monde qui participent à Rio à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement sont à la croisée des chemins et le voyage de Rio est pour nous l'aboutissement du processus préparatoire. Ce voyage doit maintenant se poursuivre au-delà de Rio pour préfigurer un monde régénéré. Ce monde nécessite une nouvelle approche des relations internationales reposant sur un partenariat global. C'est la seule façon réaliste de parvenir à un développement durable.

Le processus préparatoire a établi et consolidé les liens indissociables existant entre l'environnement et le développement. Les solutions aux problèmes d'environnement ne peuvent donc être indissociées des problèmes de développement. Aucun pays et aucune région ne peuvent s'isoler des conséquences qui découlent de cette vérité d'évidence.

Quiconque reste à l'écart risque sa propre survie et celle des autres car le monde dans lequel nous vivons se caractérise par l'interdépendance. Nous sommes tous concernés. Qu'il me soit permis de rappeler quelques vers du célèbre poète de mon pays, Martin Carter :

Vous êtes concernés
ça je l'ai appris
Aujourd'hui poussière
Demain héros
Héros ou monstre

Vous êtes consommés
La manette actionne
Le métier à tisser
La toile d'araignée
Esquisse un motif
Vous êtes tous concernés
Vous êtes tous parties prenantes.

C'est conscients de ces relations mutuelles essentielles que nous avons poursuivi les négociations difficiles et de grande portée qui ont abouti aux Conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique, à la Déclaration de principe sur les forêts et à la Déclaration de Rio, accompagnées de divers programmes d'action.

Ce sont là des documents historiques qui sont le fruit de nos efforts. Le Guyana a signé les deux conventions et respectera leurs dispositions.

Je suis cependant convaincu que, malgré tout l'intérêt qu'ils présentent, ces accords ne répondent pas vraiment aux espérances des peuples du monde. Nous pouvons néanmoins construire ensemble sur les fondations qu'ils constituent. Je suis convaincu que nous aurions le plus grand intérêt à nous appuyer sur un partenariat mondial suivant lequel chacun partagerait selon ses capacités et de façon équitable les avantages d'un développement enfin viable.

C'est conformément à cet objectif que les pays membres de la Communauté caraïbe ont contribué au processus préparatoire. Nous l'avons fait de façon constructive à bien des égards. Nous avons participé pleinement aux débats et contribué à la recherche de solutions aux problèmes que posent, sur le plan de l'environnement et du développement, les changements climatiques, les océans, l'atmosphère, les forêts ainsi que la diversité biologique du milieu terrestre et marin. Notre participation a permis de reconnaître la vulnérabilité des petits pays insulaires en développement et de prendre conscience des problèmes et difficultés uniques qu'ils connaissent. Les quelques progrès réalisés en ce qui concerne ces problèmes constituent une source de satisfaction pour la communauté caraïbe.

Mon propre pays a démontré l'importance qu'il attachait à un partenariat mondial aux fins d'un développement viable, comme en témoigne son association au Commonwealth et à d'autres partenaires internationaux afin de mettre au point un projet relatif à l'utilisation viable des forêts et à la conservation des espèces. Ce projet - Programme concernant la forêt ombrophile d'Iwokrama - porte sur environ 400.000 ha de forêt vierge et il suscite un intérêt croissant au plan international. Les bienfaits de ce programme soutiendront les efforts déployés actuellement par le Guyana pour préserver et utiliser de façon viable sa riche diversité biologique.

Le Guyana est un pays en développement pauvre, et je peux donc confirmer qu'un développement viable ne peut rendre racine dans le sol infertile de la pauvreté, mais je sais également qu'il n'est pas compatible avec un mode de vie fondé sur le gaspillage.

Des spécialistes des sciences sociales ont fréquemment soutenu que les différences entre individus et entre groupes sont généralement des différences

artificielles dues à des privilèges. Le problème de l'environnement soulève pour l'essentiel une question similaire, en ce sens que le manque d'opportunité en matière de développement est la cause de l'inégalité actuelle des résultats obtenus. Il ne suffit pas de s'attaquer à ces problèmes. Il faut également mettre fin à des attitudes de supériorité fondées sur des réalisations elles-mêmes liées à des modes de production et de consommation qui ne peuvent durer.

La persistance de la pauvreté sur une grande échelle et de la surconsommation fait peser une sérieuse menace sur la sécurité de l'environnement mondial. La réaction à cette menace doit être collective et nécessite des mécanismes qui puissent garantir un développement durable.

Notre responsabilité en tant que dirigeants est claire : nous nous devons, au nom des peuples du monde, de faire en sorte que la Conférence de Rio ne soit pas un simple événement médiatique, mais plutôt un jalon important sur la route qui mène à un avenir meilleur et plus sûr car, ne nous y trompons pas, c'est la population de cette planète et son avenir qui sont en jeu à cette Conférence.

Un arbre a été planté à Rio pour commémorer la Conférence : c'est l'Arbre de vie, symbole de croissance et de renouvellement. Les feuilles de cet arbre représentent les engagements pris par les peuples du monde pour faire le nécessaire afin d'assurer sa survie. Il ne faut pas laisser ces feuilles se flétrir, tomber et mourir. Elles doivent reverdir durablement la planète et nous rappeler constamment les décisions historiques que nous avons prises à Rio afin de coopérer et de sauver notre planète pour les générations présente et future, en assurant une exploitation viable de ses ressources.

Allocution de M. Runaldo Ronald Venetiaan,
Président de la République du Suriname

En cette occasion véritablement historique, je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui, il y a des années, ont rendu possible l'organisation de cette Conférence.

C'est pour moi une grande satisfaction de constater que ce Sommet « planète Terre » a effectivement lieu à la suite des négociations souvent approfondies qui ont eu lieu au cours des deux dernières années en vue d'atteindre un objectif essentiel, qui est de promouvoir un développement viable dans tous les pays.

Bien que chaque pays s'efforce à sa manière de réaliser cet objectif, nous sommes réunis ici et avons jeté des bases solides qui ont pour nom la Déclaration de Rio, l'Action 21, la Convention sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique.

La Déclaration de Rio et Action 21 dont cette Conférence est saisie après de longues et difficiles négociations, représentent incontestablement un pas important dans la promotion du nouveau partenariat mondial.

La série complète et intégrée de programmes d'Action 21, qui a été définie pour des problèmes divers concernant l'environnement et le développement, servira certainement de référence de base lorsqu'il s'agira de mettre au point nos stratégies nationales en matière environnementale.

On peut assurer à nos peuples un développement viable grâce à des politiques nationales énergiques menées dans un contexte d'environnement et de développement global, notamment en fournissant les moyens nécessaires tels que les ressources financières approuvées à cette conférence ou à celles qui sont prévues à l'avenir pour la mise en oeuvre des programmes et activités d'Action 21.

Le nouvel esprit de partenariat mondial qui est apparu ici à Rio est absolument nécessaire pour susciter des solutions propres à réduire la dégradation de l'environnement étant donné que celle-ci - en particulier dans les pays en développement - est essentiellement due à de graves difficultés économiques.

Il importe que des mesures résolues soient prises dans tous les pays afin de réduire la pollution atmosphérique causée notamment par l'émission de gaz à effet de serre, en particulier dans le domaine de la consommation d'énergie, des transports et de l'industrie.

Les négociations qui ont abouti à la Convention sur la diversité biologique et à une série de principes relatifs à la gestion viable de toutes les forêts n'ont pas été faciles non plus, du fait que les négociateurs s'en sont tenus à leur point de vue.

J'ai signé ce matin la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique, ce qui constitue un premier pas important pour le Suriname.

Mon pays est riche en écosystèmes très variés et doté d'abondantes ressources naturelles, intactes pour une bonne part. Notre territoire de 164.000 km² est boisé à près de 90 % et comprend un certain nombre d'écosystèmes tropicaux comprenant d'assez nombreuses espèces endémiques. Nous avons prouvé notre volonté nationale de conserver notre diversité biologique en créant, il y a près de 40 ans, un réseau de zones protégées qui sauvegarde les écosystèmes représentatifs présents sur notre territoire.

Notre objectif national est de faire passer de 5 à 7 % la superficie du territoire national que représente le réseau de zones protégées, ce qui accroîtra les possibilités d'écotourisme et protégera plus efficacement la diversité biologique.

J'ai le plaisir de vous informer que le Suriname a entrepris un programme de recherche de grande envergure concernant la gestion et la régénération de la forêt ombrophile tropicale. Ce programme - système sylvicole de Celos - a pour but d'assurer la gestion viable de notre forêt ombrophile, et il a été mis au point sur place dans le cadre d'un projet conjoint entre le Suriname et les Pays-Bas dans les années 70. Au cours de la trentaine d'années nécessaire à sa mise au point et au cours de ses dix ans d'application, ses premiers résultats ont encouragé certains pays dotés d'une

forêt ombrophile tropicale à appliquer ce système essentiellement fondé sur la compréhension des principes écologiques de la forêt ombrophile tropicale.

Pour permettre l'exécution appropriée d'Action 21 au niveau national et international, mon Gouvernement a déjà engagé le processus qui devrait susciter les réformes institutionnelles nécessaires. Celles-ci consisteront notamment à créer un centre national chargé des questions liées à l'environnement et au développement aux niveaux régional et international, afin de garantir une participation active du Suriname à la préparation et à l'exécution des accords, conventions et protocoles internationaux.

Un conseil national sera créé pour appliquer une politique coordonnée destinée à orienter et diriger les activités relatives aux problèmes d'environnement et de développement.

Dans le cadre de l'approche intersectorielle, nous continuerons à accorder toute l'attention voulue aux aspects environnementaux de la planification et du développement. En même temps, on mettra au point une nouvelle législation pour tenir comptes des principes et dispositions qui ont été convenus dans le domaine de l'environnement et du développement.

Bien que tous les objectifs prévus par les pays industrialisés et en développement n'aient pas été atteints durant les négociations, je suis convaincu que le Sommet de Rio nous a offert une tribune pour exprimer notre volonté d'atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration de Rio et Action 21.

Le moment est venu d'agir de façon décisive et à l'unisson. Il faut maintenant cesser d'hésiter et passer à l'action en vue d'atténuer et de prévenir les effets néfastes qui pourraient aboutir à une catastrophe écologique.

Au nom du peuple de la République du Suriname, je réaffirme notre attachement à la recherche universelle de solutions en vue d'assurer une utilisation viable des systèmes d'entretien de la vie sur notre planète.

Allocution de S. E. M. Lévon Ter-Petrossian, Président
de la République d'Arménie

Permettez-moi de saluer cette Conférence qui a comme vocation d'élaborer le code écologique pour la conduite de la nation, sa stratégie et tactique pour résoudre les problèmes globaux afin d'écarter le danger des catastrophes écologiques sur la Terre, et caractériser, en deux mots, la situation écologique en Arménie.

Par son niveau de risque, la République d'Arménie se trouve dans une situation écologique assez grave par suite de facteurs géopolitiques, naturels et socio-économiques, dont la base est devenue l'ensemble des conditions spécifiques du climat et de la géographie, avec la densité de la population et la promotion intensive et déséquilibrée de la production industrielle et agricole.

La situation s'est aggravée parce qu'à l'époque du progrès scientifique et technique, la République se trouvait dans un état catastrophique, à cause de problèmes historiques et contemporains. Cette condition a obligé de promouvoir l'économie à tout prix. Alors qu'en Union des Républiques socialistes soviétiques se réalisait un système uni de politique économique qui se basait sur les priorités des intérêts du centre et sur l'encrassement en périphérie, on a effectué en Arménie une stratégie de développement dévastatrice pour la nature. La production de l'énergie s'est développée sans prendre en considération la capacité des ressources, sans équipements d'épuration effectifs, sans système d'élaboration et d'utilisation des déchets avec des moyens écologiquement très dangereux et des méthodes extensives de gestion économique et agricole.

De ce fait, dans les villes de la République, particulièrement à Erévan, les artères des rivières à faible débit souffrent par les chasses mal épurées et par les sols érosifs. On aperçoit des glissements de terrain et des formations de marais.

Pour la production d'énergie, on utilise l'unique ressource d'approvisionnement en eau potable du lac Sévan, et de ce fait au cours de 45 ans le niveau du lac a baissé de 18,5 mètres et le volume a diminué de 42 %. Ainsi le bassin unique subit une atrophie intensive. La pression anthropogénique sur la nature influence négativement la santé de la population de la République, la flore et la faune.

La situation s'est encore plus aggravée après le séisme de 1988, ainsi qu'à cause du blocus économique et énergétique durant ces dernières années. Pour des nécessité de survie, l'Arménie a de nouveau recouru à l'aide du lac Sévan comme ressource énergétique. Au cours de ces deux ans, malgré la crise énergétique, le gouvernement n'a pas voulu mettre en marche la centrale nucléaire, dans l'esprit de sécurité écologique. En rationnant l'approvisionnement énergétique, nous avons évité l'abattage des arbres.

Je suis obligé de souligner que le prolongement du blocus est plein de graves conséquences écologiques; la perte du lac Sévan, qui changerait le climat et le régime de l'eau dans la région, et la réouverture de la centrale nucléaire dans une zone sismique représentent en elles-mêmes de très gros dangers.

La nature de l'Arménie est unique par sa variété et son paysage. Il y a plus de 3 200 espèces de plantes dont à peu près 200 sont endémiques. La faune de l'Arménie a un intérêt très important. Malheureusement, beaucoup d'espèces de plantes sont en voie de disparition et il faut absolument prendre des mesures pour les protéger.

Le Gouvernement de la République d'Arménie institue les lois, élabore les mécanismes économiques et de droit consacrés à l'utilisation rationnelle de la nature, et il recherche des moyens économiques pour améliorer l'environnement.

La République d'Arménie n'est pas un grand pays; elle n'a pas une grande industrie, mais elle possède un potentiel scientifique important. En 1984, le Gouvernement d'Arménie et l'Académie des sciences de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont décidé de faire une expérimentation écologique

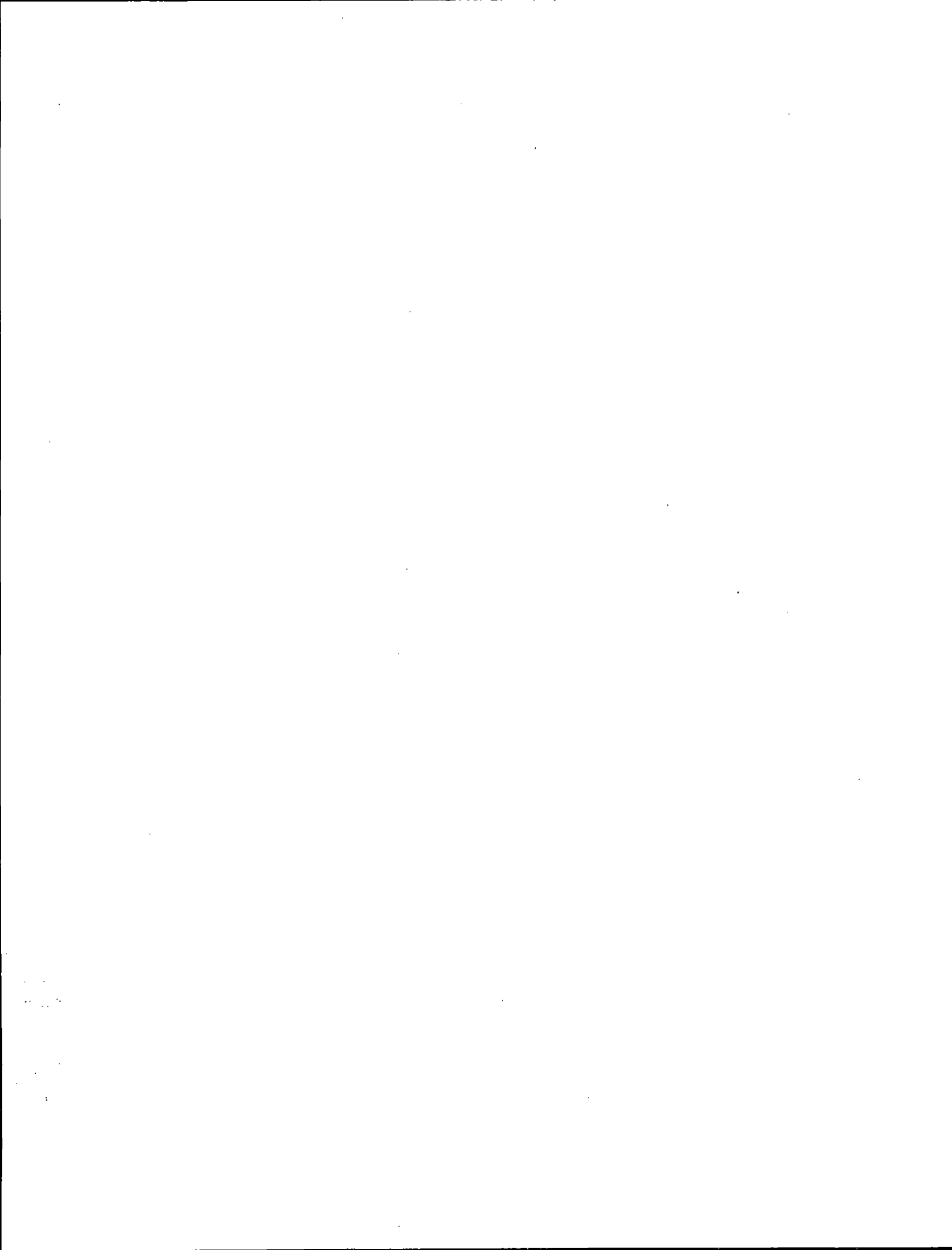
régionale afin d'élaborer un mécanisme d'amélioration de l'environnement et mettre à jour les données écologiques de l'URSS. Un centre de recherches écologiques a été créé, mais l'activité de cette coopération a cessé à cause de la crise économique et politique. Les projets prévus n'ont pas été exécutés.

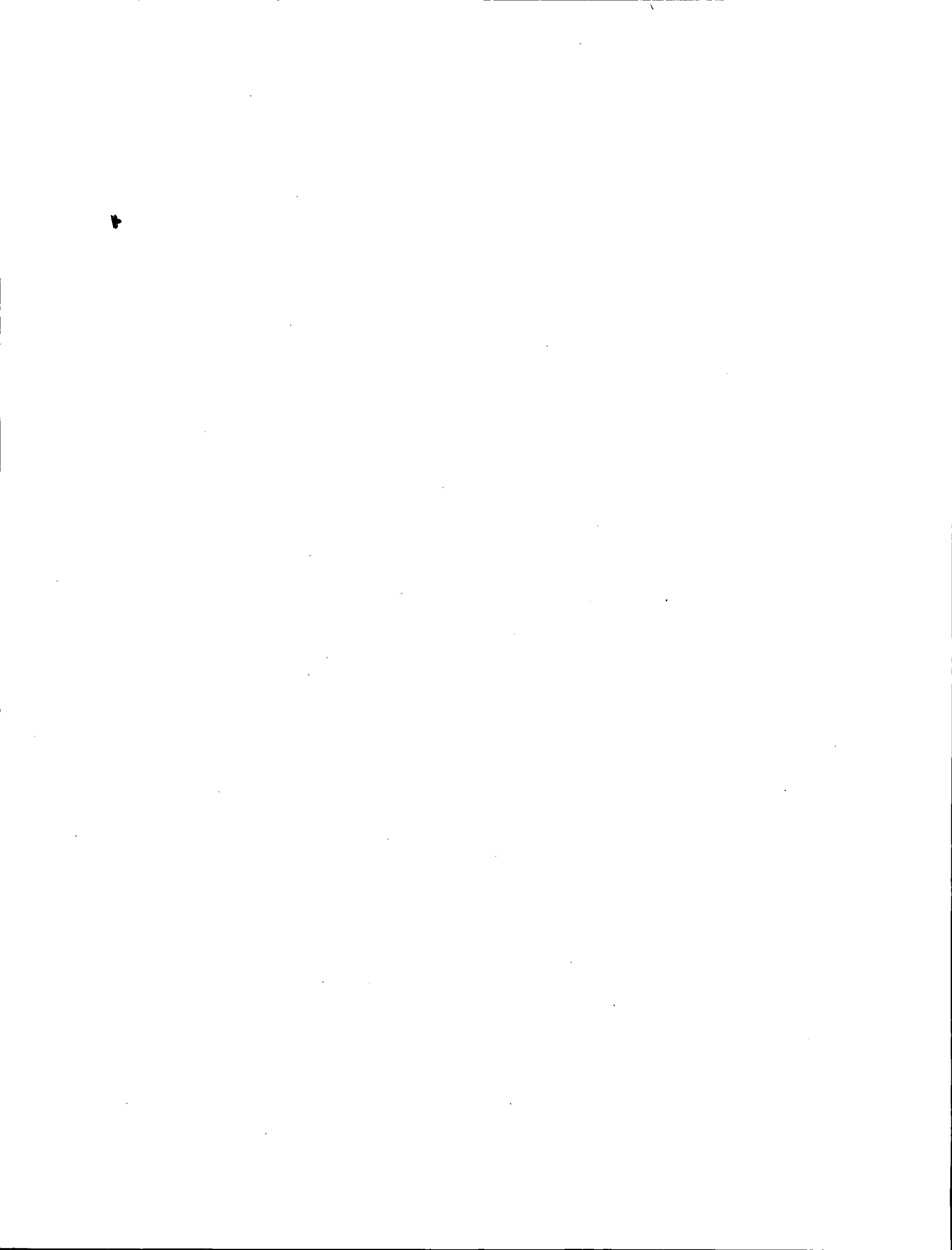
L'Arménie, qui est située au point de jonction socio-culturel et géographique de l'Europe et de l'Asie, comprend bien la nécessité de l'écologisation de l'activité humaine et sa responsabilité devant le monde entier et les futures générations pour protéger l'environnement.

Je présente à la Conférence la proposition d'effectuer une expérimentation avec l'assistance des organisations internationales pour utiliser nos données dans les autres régions de la terre. Je propose de créer une commission spéciale pour étudier les terrains locaux et coopérer pour l'élaboration d'un projet d'activités. Je garantis le soutien du Gouvernement et du peuple arméniens.

En faisant cette présentation, nous prenons en considération le fait que l'Arménie constitue l'un de réservoirs fondamentaux en eau potable du Moyen-Orient.

Et, en conclusion, je dois exprimer mes remerciements au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros-Ghali, et au Président de la République fédérative du Brésil, M. Collor, pour la magnifique organisation de cette Conférence, laquelle, bien sûr, servira non seulement à la conservation de l'environnement de la planète, mais aussi à la santé de l'atmosphère politique internationale.









كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
